هكذا من الأصل

TRENTE-SEPTIÈME ANNÉE — N° 11 039 — MARDI 29 JUILLET 1980

A ANVERS

L'attentat contre une colonie de vacances juive serait le fait d'un commando

LIRE PAGE 24



Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

2,50 F

Algérie, 1,30 DA; Maroc, 2,30 dir.; Tunisie, 220 m.; Allemagne, 1,40 DM; Autriche, 14 sch.; Belgique, 17 fr.; Canada, $ 1,10; Côte-d'Ivoire, 225 F CFA; Danemark, 4,75 kr.; Espagne, 50 pes.; U.K., 35 p.; Irlande, 50 p.; Grèce, 40 dr.; Iran, 125 ris.; Italie, 700 l.; Liban, 300 p.; Luxembourg, 17 fr.; Norvège, 4 kr; Pays-Bas, 1,50 fl.; Portugal, 35 esc.; Sénégal, 225 F CFA; Suède, 3,75 kr.; Suisse, 1,20 fr; U.S.A., 85 cts; Yougoslavie, 38 din.

Tarif des abonnements page 15

5, RUE DES ITALIENS 75427 PARIS CEDEX 09
C. C. P. 4207-23 PARIS
Télex Paris n° 650572
Tél. : 246-72-23

La mort de l'ex-chah d'Iran ne facilitera pas la libération des otages américains

affirment les autorités de Téhéran

Atteint d'un cancer du système lymphatique, l'ancien chah d'Iran s'est éteint dimanche matin 27 juillet à l'hôpital militaire de Maadi du Caire, où il avait été admis il y a près d'un mois. Les médecins français et égyptiens, qui étaient à son chevet jusqu'à sa mort, ont indiqué que le malade avait fait une brusque poussée de fièvre et que le décès avait été causé par une « combinaison de facteurs ». A New-York, le docteur Michael Debakey, l'un des médecins de l'ancien souverain, a déclaré que c'était « la chimiothérapie destinée à enrayer son cancer qui a affaibli sa résistance à l'infection, et c'est l'infection, et non le cancer, qui a finalement eu raison de lui ».

A ALEXANDRIE, le président Sadate a immédiatement annulé un important discours qu'il devait prononcer dans la soirée dans cette ville et a décrété un deuil officiel d'une semaine en Egypte. Des funérailles nationales seront faites mardi au Caire, en présence du chef de l'État égyptien, des membres de la famille impériale Pahlavi et des ambassadeurs accrédités au Caire.

A TEHERAN, l'annonce de la mort de l'ancien souverain n'a soulevé aucune émotion particulière, et les manifestations de « liesse » qui ont eu lieu dans les rues de Téhéran sont demeurées limitées. Les dirigeants et les étudiants islamiques ont, pour leur part, fait savoir que la mort de l'ancien souverain ne modifiera en rien les relations avec les Etats-Unis et n'apportera aucun changement immédiat dans la situation des otages américains.

A WASHINGTON, la mort du chah a suscité un communiqué prudent et laconique du département d'Etat, qui a indiqué que le président et Mme Carter ont adressé leurs condoléances à la famille du chah. M. Ronald Reagan, candidat républicain à la présidence des Etats-Unis, a rendu hommage à l'« ami loyal et valeureux des Etats-Unis ». Selon l'agence égyptienne du Moyen-Orient, l'ancien président Richard Nixon assistera à titre personnel aux obsèques.

DANS LES PAYS SOCIALISTES, la nouvelle du décès a été annoncée rapidement, mais sans commentaires, tant à Pékin qu'à Moscou.

Téhéran. — « *Chah mord* », le chah est mort. L'immense manchette de l'édition spéciale du journal *Ettelaat*, diffusée dans l'après-midi du dimanche 27 juillet à Téhéran, rappelait celle d'il y a dix-huit mois : « *Chah raft* », le chah est parti. Mais cette fois-ci, la liesse est mesurée.

Toutes les voitures n'ont pas allumé leurs phares, tous n'ont pas jubilé dans la rue, le calme complet était revenu dans la soirée. Radio-Téhéran, qui annonça la nouvelle avec plusieurs heures de retard, lui a d'ailleurs accordé une importance très secondaire : « *Mohamed Reza Pahlavi est mort au Caire après avoir sucé le sang de la nation pendant trente-sept ans.* »

Les réactions recueillies ne sont pas uniformes : elles vont des militants qui portent en évidence le journal annonçant l'événement pour faire partager leur ferveur, jusqu'aux passants indifférents qui continuent à vaquer à leurs activités. Certains demandent si la nouvelle n'est pas fausse. D'autres, même parmi le peuple, n'hésitent pas à reconnaître leur émotion en évoquant la vie errante et malheureuse des derniers mois de l'ex-chah.

« *Ce sont les Américains qui ont tué le chah* », titre lundi matin l'organe du parti républicain islamique, qui affirme qu'un médecin, membre de la C.I.A., l'aurait tué. Ce quotidien cite notamment la déclaration à l'A.F.P. du gouverneur de la Banque Centrale M. Alireza Nobari, qui regrette qu'un procès n'ait pas permis de condamner l'ancien souverain et de faire restituer ses biens.

Les autres journaux du matin sont moins discrets sur l'événement que la radio : *Azadegan* titre « Le pharaon d'Iran est mort » et rappelle les horreurs de l'ancien régime. *Mardom*, organe du parti Toudeh (communiste), demande, dans un petit encadré en première page, que cette mort réveille l'esprit anti-impérialiste de la révolution iranienne.

(Lire la suite page 3.)

Une fin solitaire

Il est sans doute trop tôt pour porter une appréciation définitive sur l'ex-chah, que l'histoire jugera. Le peuple iranien, pour sa part, a prononcé son verdict en le chassant du pouvoir il y a dix-huit mois, à l'issue d'un soulèvement sans précédent par son ampleur. Les injustices sociales, la sanglante répression de la SAVAK et des forces de l'ordre que les Iraniens ont subies sont trop fraîches dans leur mémoire pour qu'ils puissent voir autre chose que le passif d'un règne qui avait duré près de quarante ans.

Peu d'Iraniens regrettent sans doute la fin de la dynastie des Pahlavi, malgré la tourmente que connaît leur pays depuis l'instauration de la République islamique. Même ceux qui sont pourchassés ou persécutés sous le nouveau régime n'ont pas connu un meilleur sort sous l'ancien. L'ex-chah réprimait lui aussi, mais avec plus de moyens, toute contestation des ethnies minoritaires, les Kurdes comme les arabophones du Khouzistan, les Baloutches comme les Azerbaïjanais.

Malgré les sévères restrictions décrétées ces dernières semaines, la presse et les divers partis politiques « non islamiques » ont actuellement davantage de possibilités de s'exprimer que sous l'empire. En tout cas, la partie n'est pas jouée à Téhéran, et chacun peut encore avoir l'espoir de conserver ou de récupérer les avantages sociaux et politiques conquis de haute main lors du soulèvement populaire de 1978-1979.

Dans le tiers-monde, l'ex-chah a été condamné sans appel. A l'exception du président Sadate, aucun chef d'Etat arabe — y compris les monarques avec lesquels il entretenait de bons rapports — n'a présenté ses condoléances ou n'assistera, à en croire les agences de presse, à ses funérailles. Le président Carter, qui l'avait défendu jusqu'au bout, a adressé à sa famille un message où ne figure aucun éloge pour celui qui fut « l'ami loyal, l'allié » des Etats-Unis pendant plusieurs décennies, selon les termes du président Nixon.

Le chef de la Maison Blanche a sans doute voulu, entre autres, ne pas envenimer le conflit entre Washington et Téhéran au sujet des otages. Le Parlement iranien devrait en principe trancher le problème dans les prochaines semaines. Les avis étant nettement partagés parmi les dirigeants iraniens quant au sort qui devrait être réservé aux diplomates captifs, il n'est pas tout à fait exclu qu'ils soient libérés, estime-t-on à Washington.

Les observateurs sont cependant beaucoup plus sceptiques. Le contentieux qui oppose les deux pays est trop lourd pour qu'il puisse être réglé par la seule disparition de l'ancien souverain, dont l'extradition était exigée par l'Iran. Les étudiants islamiques, qui détiennent les otages, ont très vite fait savoir qu'ils demanderaient désormais la restitution de la fortune des Pahlavi, dont une partie est investie aux Etats-Unis.

Ce n'est pas tout. Pour tourner définitivement la page, le président Bani Sadr a demandé à plusieurs reprises que le gouvernement américain admette les « crimes » commis par les Etats-Unis en Iran et qu'il s'engage à ne plus s'ingérer dans les affaires intérieures de la République islamique.

L'affaire des otages est d'autant plus difficile à régler qu'elle constitue une pomme de discorde entre les deux tendances qui se disputent actuellement le pouvoir à Téhéran. L'une d'elles, taxée d'être « pro-occidentale », souhaite que les diplomates américains soient libérés au plus tôt ; l'autre, dénoncée comme « opportuniste » par M. Bani Sadr, tient, au contraire, à entretenir le conflit avec les Etats-Unis afin d'empêcher tout « compromis » avec l'« impérialisme ».

C'est dire que la mort de l'ex-chah ne modifie pas sensiblement les données de la crise iranienne.

Tel père, tel fils...

par ÉRIC ROULEAU

« Le chah est un brillant mais dangereux mégalomane dont le psychisme a été profondément affecté par un père cruel, par le rôle de pion que lui attribuèrent les alliés, par la honte de son ascendance roturière », soutenait un rapport secret de la C.I.A., dont la teneur a été révélée par la presse américaine en juillet 1975. Les enquêteurs achevaient le portrait de l'ancien souverain iranien en indiquant, entre autres, qu'il souffrait d'une *« peur obsessionnelle de l'impuissance »* et d'un *« énorme complexe d'infériorité »*.

L'équipe de psychanalystes et de psychologues de la C.I.A. n'a sans doute pas eu trop de mal à établir ce diagnostic. Le comportement de l'homme qui régna sur l'Iran pendant trente-sept ans, les multiples récits qu'il fit de sa vie, de son enfance, de ses rapports difficiles avec son père, lui fournissaient de précieux éléments d'analyse.

« Un seul regard de mon père suffisait pour que je rentre sous terre », écrivait Mohamed Reza dans ses Mémoires. Des photos jaunies des années 30 montrent un garçon malingre aux yeux tristes, les épaules rentrées, face à un homme de près de 2 mètres, massif, la moustache agressive et le regard foudroyant.

(Lire la suite page 4.)

« Idées » sur l'Islam

Le professeur Marc Bergé, le R.P. Michel Lelong, MM. Abou Sonia et Petru Dumitriu s'interrogent dans notre page Idées sur le renouveau de l'islam, ses excès et les possibilités qui s'offrent au dialogue entre musulmans et chrétiens.

(Lire page 2.)

AU JOUR LE JOUR

IN MEMORIAM

Aux temps de la grandeur, au camp du Drap d'or, ils se pressaient en rangs serrés. Le chah était grand, l'Iran était riche et honorable, les contrats aussi fabuleux que la fête.

Chassé de son pouvoir, trahi par ses amis, le chah est devenu un monstre sanguinaire, infréquentable, indéfendable, abject.

A ses obsèques, l'Occident déléguera les quelques nostalgiques qui ne se seront pas contentés de messages gênés. Les absents seront innombrables : il aura un franc succès, ce boycottage-là.

On se bouscule déjà sur le podium de l'hypocrisie.

BRUNO FRAPPAT.

Taiwan : l'autre façon d'être chinois

I. — L'exil « provincial » du Kouomintang

De notre envoyé spécial JEAN DE LA GUÉRIVIÈRE

Taipeh. — A côté de l'immense portrait de Sun Yat-Sen, le fondateur de la République de Chine, il y a un tableau électronique sur lequel s'inscrit un compte à rebours chaque fois qu'un député du Yuan législatif (1) occupe la tribune : douze minutes de temps de parole et pas plus. L'orateur est rarement récompensé de l'effort de concision auquel l'oblige cet ingénieux dispositif ; sur les bancs, ses collègues poursuivent leur conversation et saluent ceux qui arrivent en retard. On a davantage l'impression d'être entré dans un club que dans une chambre de députés ; un club fermé, dont les membres se connaissent depuis 1948, année des dernières élections sur le continent avant la victoire des communistes.

Il est étrange de s'entendre dire que ce noble vieillard qui gagne lentement son siège en s'aidant de sa canne est député de Shanghai, que cette dame plongée dans la lecture de journaux est une élue de Nankin. Ces mandats à vie résultent d'une situation considérée comme parfaitement claire par ceux qui ont fait le film « de rappel des faits », projeté au visiteur du bureau d'information du gouvernement, et les brochures qu'on lui distribue.

Taiwan, « *province insulaire de la République de Chine* », est le siège provisoire des autorités légales si les « *rebelles communistes* » si « *les rebelles communistes* » maintiennent sur le continent une occupation qui « *n'est qu'un bref épisode dans la longue histoire du peuple chinois* ». « *Une séparation est aussi impensable que le serait une République bretonne, normande ou bordelaise.* » (...) « *La Chine a subi le contrecoup de la politique dite de détente internationale, mais plus de cent quarante pays ou territoires maintiennent avec elle des relations sous une forme ou sous une autre.* » (...) « *Les dispositions de de la Constitution quant à l'unité du pays ne seront jamais modifiées. Il n'y aura jamais de compromis avec les rebelles communistes. Il faut une armée forte pour libérer le peuple chinois asservi.* »

(Lire la suite page 6.)

(1) Le Yuan législatif, qui vote les lois, adopte le budget et peut dans certains cas renverser le gouvernement, ne doit pas être confondu avec l'Assemblée nationale, qui n'a tenu que sept sessions depuis 1947 et dont la fonction essentielle est d'élire le président de la République. On trouvera une description des institutions de la République de Chine dans le seul ouvrage en français consacré à l'île paru récemment : *Taiwan, République de Chine*, d'Yves Demeer et André Gamblin, dans la collection « Que sais-je ? » des Presses universitaires de France.

Un voyage en Océanie

par JEAN-CLAUDE GUILLEBAUD

Aujourd'hui

ILES COOK : le remords des conquérants

(Page 15.)

POINT

Avec le chômage pour seul droit

Quatre-vingt-quinze mille demandeurs d'emploi supplémentaires de janvier à mai, soixante-cinq mille chômeurs radiés, au cours de la même période, des caisses d'assurance-chômage : cette situation paradoxale, que les statistiques de l'UNEDIC, publiées dimanche, viennent de mettre en lumière, est, notamment, provoquée par la réforme de l'indemnisation du chômage.

Ce nouveau système, établi par le C.N.P.F. et l'ensemble des syndicats, est entré pleinement en vigueur le 1er janvier. Il devait être « plus simple et plus juste ». Il n'est pas moins compliqué que l'ancien, mais il paraissait effectivement plus équitable, dans la mesure où la masse des chômeurs secourus l'est mieux qu'auparavant.

Encore faut-il être indemnisé... La réglementation actuelle impose, en effet, des butoirs dans le temps et, avec la suppression de l'aide publique, les chômeurs qui ont épuisé leurs droits se retrouvent aujourd'hui sans ressources, au rythme, donc, de treize mille par mois (surtout des femmes et des travailleurs âgés). Successivement, Force ouvrière et la C.F.D.T. viennent d'alerter le patronat et le gouvernement, mais il y a peu de chances que des mesures soient prises, au plus tôt, avant l'automne prochain.

Outre qu'elle incite à recourir davantage à des expédients, comme le travail « au noir », cette situation engendre de plus en plus de cas dramatiques, notamment parmi les femmes seules ayant des enfants à charge, comme l'a souligné la commission du VIIIe Plan sur « la protection sociale et la famille ».

Le Secours catholique de Paris enregistre, actuellement, 30 % d'appels de détresse de plus qu'en 1979. Sans prôner la généralisation de l'assistanat pur et simple, il est des circonstances où une élémentaire humanité doit s'imposer.

D'autant que la politique économique et sociale du gouvernement et du patronat n'est pas totalement étrangère à cette montée de la pauvreté en France, avec son cortège prévisible de désespoirs et de soubresauts sociaux. Mais, on oubliait : le chef de l'Etat a demandé un rapport sur ce sujet, qui doit lui être remis en janvier 1981.

LES « TROIS GLORIEUSES » AU MUSÉE CARNAVALET

Une révolution de journalistes

Si l'on en croit M. de Montgolfier, conservateur du musée Carnavalet et responsable de l'exposition sur les Trois Glorieuses, *« juillet 1830, c'est plus qu'une émeute, et certainement moins qu'une « révolution. C'est une secousse de l'histoire ou, si l'on préfère, un de ces accès de fièvre qui ont saisi la France, et surtout Paris, au cours d'un siècle riche en surprises »*.

Une émeute, une révolution ? Les Bourbons ont perdu par deux fois leur trône pour avoir confondu l'une avec l'autre, et leur chute fut, en 1830, si brutale et généralement acceptée qu'il est bien difficile d'y voir un simple « accès de fièvre », cette manière de minimiser l'événement n'étant d'ailleurs sans doute pas dépourvue d'arrière-pensées politiques. La fièvre est signe de maladie, et il est connu que les révolutionnaires sont d'affreux braillards réprouvés par le pays réel.

ANDRÉ FERMIGIER.

(Lire la suite page 12.)

Le Monde

idées

ISLAM

En cette période de ramadan, et alors que la mort de l'ex-chah attire à nouveau l'attention sur la révolution islamique en Iran, les musulmans joignent à la prière une réflexion sur sur ce que l'on a appelé — à tort, comme le note le professeur Bergé — le « réveil de l'Islam ». Tandis qu'Abou Sonia décrit ce que pourrait être à l'échelle internationale une fédération arabo-islamique, le R.P. Michel Lelong plaide pour l'approfondissement du dialogue entre chrétiens et musulmans. Petru Dumitriu explique, pourquoi les excès commis au nom de l'Islam, notamment en Iran portent tort à l'ensemble du monde civilisé.

Pour une fédération arabo-musulmane

par ABOU SONIA (*)

NOUS appelons parti « importé » tout parti allant à l'encontre des préceptes coraniques et des enseignements de l'Islam, quelle que soit sa tendance.

Nous appelons parti de l'Islam tout parti se réclamant de cette doctrine, quelles qu'en soient les options.

Quel que soit son type : socialiste, communiste ou libéral, le parti importé est voué à l'échec. Le résultat est pire encore s'il prône l'idéologie capitaliste. Le musulman authentique (il n'y en a pas beaucoup) ne peut admettre ces doctrines s'il ne les a pas assimilées au préalable à ses besoins éthiques, tout en élaborant lui-même les formes de son militantisme, *dans sa propre* identité. Il refuse une autre culture que la sienne, avant d'avoir déterminé sa propre identité au sein de l'univers du vingtième siècle.

Le mouvement intégriste musulman *international, essentiellement* dirigé par cette franc-maçonnerie arabo-musulmane que sont les Frères musulmans, affirme ce refus. Un refus qui se traduit par la violence, méthode dont s'étaient servis déjà, les premiers interprètes de la société musulmane de la renaissance, en particulier les kémalistes nationalistes, contre le colonialisme et les partis à l'*occidentale* implantés chez eux par les grandes puissances et leurs alliés.

Une nouvelle identité

Aujourd'hui, l'Islam doit chercher une nouvelle identité lui permettant de s'affirmer comme puissance internationale. Pour cela *il* doit passer par :

1) La renaissance : une nouvelle *Nahda* panislamique qui ne serait pas autre chose que la traduction de tout ce qu'a produit l'Occident dans le domaine de l'écriture, comme les Arabes l'avaient fait pour les œuvres grecques. Encore, faut-il qu'il y ait, à la base, une motivation profonde !

2) La réhabilitation des exégètes et intellectuels musulmans. Ceux-ci doivent adapter *l'Islam d'hier à la* révolution technologique d'aujourd'hui ;

3) L'assimilation de la technologie occidentale, à l'instar de ce qu'ont fait les Japonais avec Mitsuhito, tout en préservant les traditions culturelles et religieuses, et en évitant la pollution, signe de la décadence de la civilisation technicienne ;

4) Une approche exacte de la démocratie : il s'agit d'assurer définitivement l'exercice du pouvoir par le peuple et non par les dirigeants des partis athées ; ceux-ci ne reconnaissent pas l'Islam en tant que pouvoir de censure morale et frein à toutes les sortes d'abus gouvernementaux ;

5) L'instruction et l'éducation généralisées : celles-ci ne doivent pas, toutefois, être imposées par les gouvernants dans le but de mieux asseoir leur autorité et de consacrer leur idéologie du pouvoir.

6) La création artistique et littéraire universelle, surtout dans le domaine de la philosophie arabo-*musulmane ; une philosophie* qui explique le monde à la lumière du progrès accompli par l'homme dans le domaine du savoir ;

7) La réalisation concrète de l'unité arabo-musulmane par l'abolition des frontières et la constitution d'un système fédéral sous la direction d'une internationale arabo-musulmane progressiste et démo*crate. Les différences devront* toutefois être prises en compte ;

8) L'approche d'un nouveau type de société arabo-musulmane abordant l'Islam d'une manière progressiste. L'Islam de demain ne doit pas tomber dans la sclérose ou déboucher sur le même obscurantisme qui a conduit à la longue nuit coloniale.

Cet Islam-là devra être plus planétaire que régional. La crise théologique qui secoue le monde arabo-musulman est une crise de civilisation, inscrite elle-même dans une crise mondiale où s'opposent deux logiques et deux cultures. La société arabo-musulmane condamne la prétendue « *défense des droits de l'homme* » prônée par l'Occident athée. Cette défense a *joué* dans un *seul sens. Les défenseurs des droits* de l'homme soutiennent en priorité les *régimes* alliés, dont les économies sont alignées sur les leurs, parfois même au mépris des droits élémentaires de l'homme. C'était le cas de l'Iran, aujourd'hui d'Israël, de la Tunisie, de l'Arabie Saoudite, du Maroc, de l'Egypte, du Soudan, du Yémen du Nord... et aussi de tous les régimes soutenus par l'U.R.S.S. *Aujourd'hui*, aucun peuple sur la planète ne peut se prétendre libre. Il s'agit donc d'un faux système de démocratie et de faux droits de l'homme.

Les *théoriciens* de la *révolution* panislamique devront aussi concentrer leurs recherches sur la supranationalité économique de l'Etat arabo-musulman de *demain*, afin d'éviter les frontières économiques et sociales créées par les puissances impérialistes. Une solution serait la création d'un fonds islamique de développement dynamique et activiste ou encore une refonte de la Ligue arabe afin d'adapter celle-ci aux besoins réels des peuples arabes. Evitons de tomber dans l'injustice économique créée par l'Occident à propos des matières premières achetées à bas prix mais revendues à des prix exorbitants sous la forme de produits finis ou semi-finis.

La communauté économique arabo-musulmane devra aussi favoriser l'aide publique au développement, absorber la dette du tiers-monde, résoudre le problème alimentaire à l'échelle *mondiale*. La maladie du dollar et l'inflation qui secouent le monde actuellement ont été créées pour les besoins de la cause par les multinationales, véritables Etats dans l'Etat. Leurs premières victimes sont évidemment les plus démunis, les miséreux du tiers-monde, qui font également partie des sociétés arabo-musulmanes.

C'est à partir de ces repères que la *révolution* panislamique, porteuse d'un message à visage humain, fera *prévaloir* ses solutions.

(*) Docteur en sciences politiques.

Qui s'est réveillé ?

par MARC BERGÉ (*)

EN Afghanistan, en Iran, en Palestine, en Afrique, en Indonésie, aux Philippines, ou dans la diaspora européenne, américaine ou océanienne, l'islam cherche des réponses aux problèmes de notre temps. Recherche, éveil, réveil, renaissance *(nahda)* qui, pour lui, sont un devoir constant depuis quatorze siècles. « *Cherche le savoir et jusqu'en Chine* », disait Mouhammad (Mahomet), qui, durant vingt ans, inlassablement, s'employa à réveiller les consciences de ses compatriotes d'Arabie pour que l'homme soit respecté par l'homme, quelles que soient son ethnie, ses croyances ou sa place dans la société : « *Nous t'avons envoyé à une communauté (Oumma), que d'autres communautés avaient précédée, pour que tu lui communiques ce que nous t'avons révélé, alors que ces gens sont incrédules* » (Coran, XIII, 30). « *O vous qui croyez, pratiquez avec constance la justice en témoignage de fidélité envers Dieu, et même à votre propre détriment* » (IV, 135). « *Aucun Arabe n'est supérieur à un non-Arabe* », affirma Mouhammad lors de son dernier pèlerinage à La Mecque en 632.

Il ne faudrait donc pas croire que le « réveil de l'islam », dont on parle tant maintenant, date seulement d'un ou deux ans, en raison des événements iraniens qui, tout à coup, ont défrayé la chronique. Il remonte en réalité à ses origines et épouse l'histoire. C'est nous qui nous réveillons, face à la réalité d'un islam vu jusqu'à présent à travers quelques images d'Epinal. C'est pourquoi les analyses minutieuses et sérieu*ses de l'actualité gagnent à se* référer à l'examen des « moteurs » de l'islam, expérimentés au cours des siècles et qui ont façonné l'identité islamique autant que conditionné son dynamisme.

Le message islamique fut proclamé par Dieu (c'est le sens du mot « Coran » : proclamation, récitation) pour l'humanité entière, « *dans une langue arabe claire* » (XXVI, 195), car « *si nous avions fait un Coran dans une langue étrangère, ils auraient dit : « Pourquoi ses versets n'ont-ils pas été exposés clairement, et pourquoi utiliser une langue étrangère, alors que nous parlons arabe ?* » (XLI, 44). Le « *Coran arabe* » (XX, 113) contient une « *Sagesse* » (XXXIII, 34) concernant à la fois les individus et la société. C'est par cette sagesse vécue, expérimentée, que les musulmans peuvent constituer « *la meilleure communauté suscitée pour les hommes* » (III, 110). C'est donc un vœu et non un fait acquis sans mérite et sans effort : « *Puissiez-vous former une communauté dont les membres appellent les hommes au bien* » (III, 104).

Le dynamisme de l'Islam réside avant tout dans cette islamisation permanente qui consiste à respecter l'esprit et non la lettre, à transcrire un programme de société dans les faits et non à se contenter de le proclamer. « *Je veux seulement vous réformer autant que je le puis* » (Coran, XI, 88). Ainsi sont nées des civilisations islamiques vivantes dans des aires culturelles très variées : arabe, iranienne, indienne, turque, chinoise, slave, malaise, noire, berbère, andalouse. Ces civilisations ont concrétisé dans l'histoire *l'adaptation de l'Islam aux réalités* nouvelles de leur monde particulier.

L'exemple indonésien

L'Islam indonésien, par exemple, revendique à juste titre son originalité étant donné son fond culturel hindouiste et animiste, et ses options mystiques et juridiques propres. Dans ce pays, qui, par ses cent trente millions de musulmans, soit 90 % environ de la population, est numériquement la première puissance islamique du monde, l'Islam n'est pas pour autant la religion d'Etat. Toutefois, c'est l'Islam qui a inspiré le *Pancasila*, c'est-à-dire les cinq principes de la Constitution de 1945, où il n'est pas surprenant de retrouver des termes indonésiens d'origine arabe qui viennent évidemment du « *Coran arabe* ». La langue indonésienne nationale a intégré plusieurs centaines de mots arabes. Ainsi parmi ces cinq principes — Dieu unique, humanisme, unité, justice sociale, démocratie — le dernier, qui se dit en indonésien *musyawarah*, vient de la notion arabe de « *muchawara* » : délibération, consultation *(Coran, sourate de la Délibération — choura — XLII, 36-38 : « Ce qui pour Dieu est meilleur... c'est..., au sujet d'une affaire, la délibération »)*, un des fondements de la société arabo-musulmane.

On a trop tendance, en se référant à l'Islam pour éclairer l'actualité, à songer à un bloc monolithique, statique, alors que l'Islam est une expérimentation et une construction continues au cours de l'histoire. L'Islam est avant tout islamisation. A cet égard le grand public ne devrait pas ignorer les noms et les œuvres de quelques grandes figures, après Mahomet, de cette islamisation : Ghazali, Mawardi, Ibn Taimiya, Ibn Khaldoun, Rachid Rida. Ce sont eux qui, aux côtés de nombreux penseurs musulmans contemporains attestent que le monde islamique défend pour l'humanité un spiritualisme incarné, opposé à un matérialisme athée qui accorderait à l'homme la maîtrise absolue de l'univers. Là est l'islamisation.

(*) Professeur à l'université de Bordeaux-III, directeur de l'Institut d'études arabes et islamiques.

Ils nous font mal

par PETRU DUMITRIU (*)

LES musulmans qui se laissent aller à la barbarie — contre autrui et contre eux-mêmes, — nous font mal. Ils nous font perdre nos repères moraux. Un de ces repères, et des plus hauts, des plus nobles, des plus purs, c'est l'Islam. Ils le blessent. Par cela, ils détruisent notre univers commun. Et nous n'en avons pas d'autre. Eux non plus.

Croyants, nous vénérons et admirons le sublime monothéisme de l'Islam, sa morale de la compassion, de la *générosité*, de l'équité. Croyants et incroyants, nous sommes conscients de ce que notre univers scientifique et technique doit à l'Islam une partie de ses fondements mêmes. Nous ne pouvons pas écrire des chiffres, *as-sifr,* faire de l'algèbre, *al-djabr,* ou de la chimie, *al-khemi,* sans ressentir une profonde gratitude pour la civilisation islamique. Croyants ou incroyants, nous aimons les littératures arabes et persanes, les arts, les philosophes, historiens, géographes et médecins islamiques. Même la civilisation hellénique, mère de la nôtre, nous la devons en partie — en grande partie — à sa transmission par les savants de l'Islam.

Nous avons tant appris de l'Islam, que l'Islam pourrait nous emprunter, sans déroger, non pas la bombe atomique ni les techniques d'extermination, mais ce que nous avons de bon à donner : les droits de l'homme, si conformes au Coran, la démocratie politique, l'alternance démocratique, la division et le contrôle réciproque des pouvoirs, enfin l'idée de confédération, dont nous faisons si peu usage.

Le sens du sacré

Pour tous ceux qui, comme moi, aiment et admirent l'Islam à cause de son sens du sacré, à cause du rapport immédiat qu'il établit entre l'individu et la transcendance divine dans la prière, et entre chacun et le prochain dans la prière commune, la profanation de la mosquée de la Kaaba à La Mecque fut traumatisante. Mais elle fut peut-être seulement un coup de folie. Les excès et le chaos d'Iran nous inquiètent encore davantage. Toute une élite religieuse, traditionnelle, et une élite politique, issue des masses, bafouent l'idée même de société internationale, de société des aires de civilisation.

Ces gens ont l'air de se croire sur une planète à eux. Nous exigeons qu'ils se comportent en concitoyens. Ils sont nos concitoyens sur la Terre, ils partagent notre responsabilité pour l'avenir commun, comme ils participent de notre passé commun, de la genèse de la civilisation de l'humanité.

Nous sommes conscients des responsabilités européennes, occidentales, dans la situation actuelle. Mais à la faillite de l'Occident, il n'est pas permis que réponde une faillite de l'Islam. Je demande — et je dois n'être qu'un parmi des millions — à nos frères d'Iran et d'ailleurs, de ne plus nous faire mal dans notre estime et notre amitié pour l'Islam. Pour nous, La Mecque, c'est la ville du Prophète, et non un site de guérilla urbaine. Pour nous, l'Iran n'est pas M. Khomeiny ; pour nous, l'Iran, c'est la patrie des philosophes et des mathématiciens, celle des grands poètes mystiques comme Djellaleddine Roumi et Feridouddine Attar, ou sceptiques comme Omar Khayyam, ou simplement et merveilleusement lyriques, comme Hafiz et Saadi. Nous attendons de l'Iran une renaissance, et encore des récoltes d'êtres humains tels que ceux-là.

Qu'ils cherchent donc à leurs problèmes des solutions raisonnables, constructives, fondées sur la solidarité internationale. Ils trouveront des dizaines de millions d'alliés en Occident. Mais qu'ils cessent de nous faire mal. Nous demandons à nos frères musulmans d'être *l'Islam*, et dignes de l'Islam.

(*) Ecrivain roumain.

Du prosélytisme au dialogue

par MICHEL LELONG (*)

IL y a trois siècles, en Europe, catholiques et protestants s'entretuèrent. Puis ils s'affrontèrent en d'innombrables polémiques théologiques. Aujourd'hui, ces divisions confessionnelles s'estompent un peu partout pour faire place à l'œcuménisme.

Une évolution semblable est-elle concevable dans les rapports entre les Eglises chrétiennes et *l'Islam ? Le contentieux historique* est plus lourd encore et les divergences doctrinales plus profondes. Mais musulmans et chrétiens croient, les uns et les autres, que Dieu a parlé aux hommes par les prophètes, que la prière est une dimension fondamentale de l'existence humaine et que la mort n'est pas un terme mais un retour vers Dieu. N'y a-t-il pas là un *patrimoine spirituel commun* aux croyants de l'UMMA et aux disciplines du Christ ?

Pourtant, quinze ans après Vatican II, on lit encore dans certaines revues catholiques et protestantes des jugements sur l'Islam et sur le prophète Mohamed aussi peu conformes à la vérité historique que contraire à l'esprit de l'Evangile, tandis que des publications islamiques parlent de l'Eglise et des dogmes chrétiens d'une façon qui ne correspond pas à la recommandation du Coran : « *Ne discute avec les Gens du Livre* (c'est-à-dire les juifs et les chrétiens) *que de la manière la plus courtoise. Dis : Notre Dieu, qui est Votre Dieu, est Unique. Nous lui sommes soumis.* »

De part et d'autre, aussi, on publie des bulletins de victoire : une publication du *Renouveau charismatique* annonçait, par un gros titre, qu'en Indonésie, « *des milliers de musulmans se convertissent au christianime* » ; un quotidien maghrébin consacrait de longs commentaires à la démarche des Européens qui, « *déçus par l'Eglise, se tournent en grand nombre vers l'Islam* ». Bien entendu de tels « palmarès » suscitent, d'un côté comme de l'autre, des attitudes méfiantes et parfois indignées. J'ai lu et entendu des évêques et des missionnaires affirmer qu'à leurs yeux le « principal adversaire » et la « plus grave menace » dans le pays où ils vivent, est l'Islam. Souvent, aussi, des musulmans s'élèvent contre le « prosélytisme » catholique ou protestant. Le temps n'est-il pas venu d'établir entre les communautés — et entre leurs responsables — un autre climat ?

Le respect de l'autre

Non qu'il s'agisse, pour les chrétiens ou pour les musulmans, de cesser d'être eux-mêmes et de renier leurs fidélités. Bien au contraire : pour qu'un dialogue vrai puisse s'établir et s'approfondir entre l'Eglise et l'Islam il est capital que les croyants de l'une et l'autre communauté vivent ce qu'ils croient et disent ce qu'ils sont, sans compromis ni concession. Il ne s'agit, en *aucune manière*, de nier ni d'oublier les radicales divergences qui existent entre la foi chrétienne et la foi musulmane. Mais il est non moins essentiel que, tout en étant pleinement lui-même, chacun des interlocuteurs respecte l'autre et l'accueille tel qu'il est, tel qu'il se sent, tel qu'il se veut. Comme le disait, voici plusieurs années déjà, un des pionniers du rapprochement islamo-chrétien, Louis Gardet, la règle d'or dans une telle rencontre « *c'est que les musulmans parlent du christianisme de telle sorte que les chrétiens se reconnaissent dans ce qui est dit d'eux et que les chrétiens fassent de même à l'égard de l'Islam et des musulmans* ».

On est bien loin encore, de part et d'autre, d'une telle attitude. Pourtant, de plus en plus nombreux sont, dans l'une et l'autre communauté, les croyants qui ont découvert la valeur spirituelle et humaine de l'autre tradition. Bien loin de les détacher de la famille spirituelle à laquelle ils appartiennent, cette découverte a été, pour eux, un appel à approfondir leur propre fidélité. Lorsque cette recherche ne sera plus celle d'individus isolés, mais de leurs communautés et de leurs responsables, d'un bout à l'autre du monde, la rivalité confessionnelle disparaîtra pour faire place à l'émulation spirituelle. Les grands messages *spirituels* que sont la Bible et le Coran doivent conduire tous ceux qui s'en réclament à promouvoir ensemble, au nom même de leur foi, la liberté de l'homme et la solidarité entre les peuples.

(*) Père blanc, auteur de *J'ai rencontré l'Islam* et *Deux fidélités, une espérance*, Editions du Cerf (1975 et 1979).

CORRESPONDANCE

Pourquoi le tchador ?

M. Mohamed Rebai, étudiant de troisième cycle à Paris, nous écrit :

Quand le prophète Mahomet nous a apporté la parole de Dieu, il s'est adressé aux hommes et aux femmes qui, par leur conscience, ont acquis un minimum de moralité et de contrôle de soi ; sans ces deux facultés, l'homme ne serait pas l'homme et la religion ne serait pas ce qu'elle est aujourd'hui.

Or, aujourd'hui, il y a des chefs musulmans qui s'adressent aux croyants comme s'ils n'avaient ni moralité ni conscience : cacher l'aspect extérieur sous le tchador ou une couverture quand on l'exige et non par tradition n'a pas de signification et permet de se poser des questions sur l'aspect intérieur. Les musulmans n'en ont pas besoin. Ils ne laisseront personne contrôler ce qui doit être contrôlé par eux-mêmes, à savoir leurs pulsions qui dépendent de leur conscience et de leur moralité. Le contraire équivaut à remettre en question le savoir-vivre de tout un peuple concerné et des musulmans en général.

Je crois que nos frères iraniens ne méritent pas d'être traités de cette manière.

Je suis musulman, ni plus ni moins, et éloigné de toute idéologie politique. Et je n'accepte pas qu'on mette tout sur le dos de l'islam, même la haine détournée imposée à un peuple par la voie religieuse.

هكذا من الأصل

Le Monde

étranger

LA MORT DE L'EX-CHAH D'IRAN

La mort de l'ex-chah d'Iran, annoncée dimanche 27 juillet peu après midi, a suscité peu de commentaires officiels, et c'est surtout le sort ultérieur des otages américains détenus à Téhéran qui préoccupe le monde occidental. A Paris, seul un télégramme de M. Giscard d'Estaing à la chabanou a été rendu public.

A Londres, le gouvernement britannique exprime par contre sa « tristesse » à la suite de la mort de l'ex-souverain. Le communiqué proclame que, « durant son long règne, les gouvernements britanniques successifs ont joui de relations étroites avec le chah et son amitié pour notre pays ne sera pas oubliée ». La reine Elisabeth a envoyé un message de condoléances à la veuve de l'ancien monarque. Le message n'a pas été publié.

La presse britannique consacre pour sa part une large place à l'événement. Pour le Financial Times (quotidien des milieux d'affaires), le chah a été victimes « du mythe qu'il a inspiré et encouragé lui-même, se présentant comme un chef d'Etat tout-puissant qui puisait son pouvoir dans l'amour de son peuple ». Le Guardian (libéral), constate qu'il avait conduit son pays « au vingtième siècle » et qu'il avait « essayé de réformer la société. Mais c'était un rêveur, incompétent et corrompu ». Quant à l'avenir du pays, le journal estime qu'il est « impossible de prévoir » un « retour à la raison à Téhéran ou à Qom ».

Le conservateur Daily Telegraph titre : « La mort d'un allié » et souligne que les circonstances de la mort sont « un sinistre avertissement » pour l'Occident. Si celui-ci « n'est pas prêt à soutenir ses alliés importants et loyaux, même si malheureusement ils sont autoritaires, il manquera à sa mission suprême : se sauver lui-même et le monde de la tyrannie totalitaire ». Un autre quotidien conservateur, le Daily Express affirme de son côté que « les intérêts de l'Ouest et du peuple d'Iran sont les mêmes : lui et nous, nous voulons que soit mis un terme à la tyrannie et à l'anarchie en Iran. La mort du chah pourrait être le début de l'Iran moderne dont il a rêvé mais qu'il n'a pu établir ».

A l'Est, la nouvelle du décès a été publiée, rapidement mais sans commentaires, tant à Pékin qu'à Moscou. Il est vrai que, ces derniers mois, la presse parlée et écrite soviétiques avaient pris pour cible le souverain déchu. Ainsi, l'agence Tass l'avait récemment qualifié de « gangster international à la conscience souillée par d'innombrables crimes contre son peuple ». Empruntant le vocabulaire des actuels dirigeants iraniens à l'égard de l'ancien souverain, l'U.R.S.S. avait également soutenu les exigences de Téhéran concernant son extradition des Etats-Unis, puis d'Egypte.

« Aucun effet sur le sort des otages... »

(Suite de la première page.)

Le quotidien en langue anglaise, *Teheran Times*, accorde une très grande place à l'événement et cite notamment l'opinion de l'ayatollah Moussavi Kho'eyni, représentant de l'imam auprès des étudiants musulmans de la ligne de l'imam : « *La mort du chah n'aura aucun effet sur le sort des otages.* »

Mais si personne ne doute ici à Téhéran que cette mort, à laquelle on ne s'attendait pas si tôt, permettra de poser en de nouveaux termes le problème des otages américains, un des premiers dossiers de la session parlementaire, ce n'est pas là ce qui préoccupe le plus l'homme de la rue en Iran.





(Dessin de CHENEZ.)

Une intensification de la répression

Une forte répression s'est, en effet, abattue depuis quelques semaines sur ceux qui ne seraient pas dans la ligne de l'imam, c'est-à-dire, semble-t-il, du parti républicain islamique. La découverte d'un complot militaire a donné lieu, il y a deux semaines, à une chasse aux sorcières de grande envergure : contre les moudjahidin du peuple, mais aussi contre les groupes politiques modérés, les communistes et les partisans de M. Bani Sadr. Les minorités religieuses ne sont pas épargnées : des Bahaïs sont pourchassés, exécutés, les écoles des chrétiens, des juifs et des zoroastriens devront se soumettre aux règlements islamiques. L'ayatollah Khaménéï, qui dirige la prière du vendredi à Téhéran, a même été obligé, dans son dernier sermon, de freiner le zèle des militants musulmans contre les israélites.

Ce durcissement s'est accentué depuis une semaine, à la suite du discours où l'imam semblait critiquer vivement ceux qui avaient gardé leurs fonctions ministérielles après l'effondrement du cabinet de M. Mehdi Bazargan. L'ayatollah Meshkini y a fait écho dans son sermon à la prière du vendredi de Qom, en fustigeant les méthodes abjectes du gouvernement provisoire de M. Bazargan. Il fut applaudi lorsqu'il déclara : « *Sous le régime du taghout* (celui du chah) *autant de crimes n'ont sans doute pas été commis que par le gouvernement de Bazargan.* »

M. Meshkini adjura l'assemblée islamique d'agir de manière révolutionnaire et de ne plus mettre au pouvoir des gens comme M. Hassan Nazih, l'ancien directeur de la compagnie iranienne des pétroles et collaborateur de M. Bazargan, aujourd'hui exilé. L'Assemblée n'a pas été épargnée : elle vient de connaître une crise grave dans la discussion demandée par M. Ahmad Salamatias, député d'Ispahan et collaborateur de M. Bani Sadr, sur les lettres de créance de M. Hassan Ayat, membre influent du parti républicain islamique, au point qu'un religieux, qui avait connu pendant cinq ans les prisons de l'ancien régime, l'ayatollah Anzari, a démissionné en guise de protestation contre les menaces exercées sur ceux qui refuseraient leur confiance à cet ennemi juré du président de la République. M. Anzari s'est élevé encore contre les « *pratiques anti-islamiques* » de l'Assemblée, l'obligation anticonstitutionnelle du vote non secret et la grossièreté de certaines altercations du style: «*Ta gueule, assied-toi!*», adressées aux orateurs hostiles à M. Ayat.

Dans cette atmosphère très tendue, le président Bani Sadr a préféré ne pas se présenter devant l'Assemblée islamique et a envoyé une lettre pour proposer l'ingénieur Mostafa Mir Salim comme premier ministre *(Notre dernière édition du 27-28 juillet)*. Selon les dispositions sophistiquées de l'article 124 de la Constitution iranienne, les députés doivent d'abord inviter officiellement le candidat présenté par le président de la République à former un gouvernement. Il choisit alors ses ministres avec l'accord du président. C'est ensuite seulement qu'interviendra le vote de confiance.

De graves désaccords

M. Bani Sadr a prévenu clairement, à plusieurs reprises et encore samedi soir, dans une longue interview télévisée, qu'il ne se sentirait pas responsable si la majorité parlementaire, à laquelle il reproche son esprit borné et partisan, l'obligeait à choisir des ministres contre son gré. Il a invité à nouveau à la collaboration ceux qui désirent vraiment l'établissement d'un régime islamique.

Sans parler des lézardes, déjà visibles dans le Parti de la République islamique, de graves désaccords opposent les partisans de l'ayatollah Behechti à ceux du président Bani Sadr. Les premiers, plus pragmatiques, sans doute, ont choisi d'employer tous les moyens, y compris la force, pour établir le régime islamique « *pur et juste* » auquel ils croient. M. Bani Sadr rêve quant à lui de rassembler toutes les « *forces constructives* » du pays pour jeter les bases de la société non coercitive et unicitaire de l'islam. Ses déclarations lénifiantes de non-violence ne font pas oublier aux Iraniens le désastre économique où ils s'enlisent, l'anarchie qui règne dans le pays, la guerre au Kurdistan et avec l'Irak, et la répression impitoyable contre tous les opposants. Ils ont chassé leur roi et ils ont du mal à le remplacer.

UNE FORTUNE ESTIMÉE A 18,7 MILLIARDS DE DOLLARS

Les biens de l'ancien souverain ont toujours fait l'objet d'estimations contradictoires. Lui-même a assuré à plusieurs reprises que sa fortune se situait « entre 50 et 100 millions de dollars ». Mais si l'on y ajoute les biens des membres de sa famille et surtout ceux de l'ancienne fondation Pahlavi — une œuvre de bienfaisance qui servait en fait à dissimuler les biens et investissements de la famille impériale — l'ensemble se chiffre très certainement par milliards de dollars.

En novembre 1979, les autorités iraniennes ont entamé par l'intermédiaire de deux avocats suisses, une procédure pour tenter de récupérer la fortune du chah déposée dans les banques de la confédération helvétique. M. Diefenbacher, un des avocats mandaté par les autorités de Téhéran, a évalué les biens à quelque 2,5 milliards de dollars. M. Diefenbacher a en outre estimé l'ensemble de la fortune de l'ancien chah à quelque 18,7 milliards de dollars.

L'ancien chah possède en Suisse trois propriétés, deux à Saint-Moritz et une près de Genève d'une valeur immobilière totale de quelque 7 millions de francs suisses. Plusieurs membres de sa famille ont des appartements et maisons dans diverses villes suisses, mais qui sont généralement de moindre importance que les propriétés de la famille impériale, notamment aux Etats-Unis, en Grande-Bretagne et en Espagne.

Les biens de la fondation Pahlavi ont été saisis par les nouvelles autorités iraniennes, mais selon les révélations faites vers la fin de 1978 par les employés de banque de Téhéran en grève, les avoirs de la fondation étaient régulièrement transférés dans les banques étrangères (2,4 milliards de dollars pour les seuls mois d'octobre et de novembre 1978). La fondation aurait ainsi versé 33 millions de dollars à l'impératrice, 6 millions à la princesse Achraf, 5,5 millions à Mahmoud Reza, frère du monarque et 15 millions aux autres Pahlavi.

Une lente agonie

Le chah d'Iran souffrait d'un lymphome (ou cancer des cellules blanches du sang) à évolution lente depuis plus de six ans (1). Il était traité par des médecins français, notamment le professeur Paul Milliez et l'équipe du professeur Jean Bernard, et cela par une chimiothérapie modérée visant à contenir le développement anarchique de ces cellules.

Ces médecins se rendirent à Mexico en octobre 1980, à l'époque où le chah se trouvait réfugié à Cuernavaca, et préconisèrent une ablation de la rate, dont le volume avait augmenté considérablement, et, dans le même temps opératoire, une ablation de la vésicule biliaire ; le chah souffrait en effet de calculs, indépendants de son lymphome.

Les interventions devaient être pratiquées à l'hôpital de Mexico, où tout avait été organisé à cette fin par les praticiens français et mexicains.

Mais leurs conseils ne devaient pas être suivis... et, à l'initiative de M. David Rockefeller, président de la Chase Manhattan Bank, le chah fut envoyé au New York Hospital, dont le président du conseil d'administration est un banquier étroitement associé aux intérêts des Rockefeller.

Suivi par un proche des Rockefeller, le docteur Kean, qui n'était ni spécialiste des tumeurs du système lymphatique ni chirurgien, le chah subit, le 24 octobre, à l'hôpital américain, une ablation de la vésicule biliaire, mais des complications nécessitèrent une deuxième opération. Durant son séjour au New York Hospital, il fut transporté chaque nuit au centre anticancéreux proche du Memorial Hospital pour des séances de radiothérapie.

En dépit des recommandations précises et pressantes des médecins français, l'ablation de la rate ne fut pas effectuée à l'époque, et la chimiothérapie, modifiée par les Américains, « *ne convenait aucunement à son état* ».

Envoyé en convalescence à la base militaire de San-Antonio, le chah devait ensuite trouver refuge à Panama, où son état se détériora rapidement.

Le 28 mars 1980, la splénectomie (ablation de la rate) ne pouvait plus attendre... et c'est au Caire qu'elle fut pratiquée par le professeur Debakey et son équipe (Houston, Etats-Unis).

La dégradation de l'état général du chah se poursuivit néanmoins ; l'absence de défenses immunitaires que provoque la destruction chimiothérapique des globules blancs faisait du patient la proie de toutes les infections. Pleurésie, abcès multiples et répétés, justifièrent à nouveau son hospitalisation, le 27 juin, à l'hôpital militaire Meadi du Caire, où il s'est éteint, après que plusieurs équipes médicales françaises se furent succédé à son chevet. — Dr E.-L.

(1) Les lymphomes résultent de la prolifération maligne des cellules du système lymphoïde (globules blancs) ou des points précis : ganglions, rate, amygdale.

La dissémination de la maladie, qui peut être contenue très longtemps par la chimiothérapie, conduit à la forme dite généralisée, dont l'issue fatale est le fait de complications multiples et d'une défaillance globale de l'organisme, ou cachexie.

● *Les deux journalistes*, un Danois et un Turc, MM. Karl Sorensen et Hami Sami, arrêtés il y a une semaine à Téhéran, ont été libérés, dimanche soir, 27 juillet, et doivent quitter l'Iran le premier, mardi, et le deuxième, jeudi, ont indiqué leurs ambassades respectives. Selon l'ambassade du Danemark, M. Karl Sorensen, incarcéré comme son confrère turc sous l'accusation d' « *espionnage au profit des Etats-Unis* », a reçu des excuses du ministère des affaires étrangères pour cette « *regrettable erreur* ». L'ambassade a affirmé que M. Sorensen devait quitter l'Iran mardi « de son propre chef », alors qu'un porte-parole de l'ambassade de Turquie a indiqué que M. Hami Sami avait été « *prié de quitter le pays* ». — *(A.F.P.)*

LA MORT DE L'EX-CHAH D'IRAN

Une vie tumultueuse

Voici les grandes dates de la vie de l'ex-empereur :

16 SEPTEMBRE 1941 : Mohamed Reza Pahlavi, né le 26 octobre 1919 à Téhéran, succède sur le trône à son père Reza Khan.

19 NOVEMBRE 1948 : le chah divorce de sa première femme, Fawzia, sœur du roi Farouk d'Egypte.

12 FEVRIER 1951 : mariage du chah avec la princesse Soraya Esfandiari.

8 MARS 1951 : nationalisation du pétrole par le premier ministre, le docteur Mossadegh.

16 AOUT 1953 : échec d'une *tentative de coup d'Etat d'officiers* monarchiques pour renverser le docteur Mossadegh. Le chah se réfugie à Bagdad, puis à Rome. Le 19 août, le général Zahedi renverse Mossadegh le 22 août, le chah rentre à Téhéran.

6 AVRIL 1958 : le chah divorce d'avec Soraya.

21 DECEMBRE 1959 : troisième mariage du chah, qui épouse *Farah Diba*.

31 OCTOBRE 1960 : naissance de Reza Cyrus, prince héritier.

5 JUIN 1963 : manifestations dans le pays déclenchées par l'arrestation de l'ayatollah Khomeiny. Celui-ci est expulsé en Turquie puis en Irak (bilan : plusieurs centaines de morts).

27 OCTOBRE 1967 : couronnement du chah et de la chahbanou à Téhéran.

15 OCTOBRE 1977 : célébration à Persépolis du 2 500e anniversaire de l'Empire perse.

24 MAI 1973 : l'Iran s'assure la maîtrise de sa production pétrolière.

AVRIL 1975 : premier congrès national du parti unique, le Renouveau de l'Iran. Tous les autres partis sont dissous.

6 AOUT 1977 : chute du gouvernement Hoveyda, premier ministre depuis plus de douze ans.

NOVEMBRE 1977 : début des manifestations contre le chah à Téhéran.

1978

7 JANVIER : premiers troubles sanglants à Qom (60 morts), suivis le 18 février de l'intervention de l'armée à Tabriz après de violentes manifestations.

18 JUIN : l'ayatollah Khomeiny (toujours en exil) appelle à renverser le chah. Des émeutes ont lieu, les deux mois suivants, notamment à Ispahan et à Chiraz.

26 AOUT : démission du gouvernement Amouzegar.

8 SEPTEMBRE : « vendredi noir » à Téhéran, l'armée tire sur les manifestants (700 morts).

6 OCTOBRE : l'ayatollah Khomeiny, expulsé d'Irak, arrive à Paris.

6 NOVEMBRE : constitution d'un gouvernement militaire présidé par le général Gholam *Reza Azari. Arrestation le* lendemain de l'ancien premier ministre Amir Abbas Hoveyda.

27 DECEMBRE : interruption totale des exportations pétrolières iraniennes par suite de grèves.

31 DECEMBRE : démission du gouvernement Azari.

1979

4 JANVIER : Chapour Bakhtiar est nommé premier ministre.

13 JANVIER : l'imam Khomeiny crée de son exil un Conseil de la révolution islamique.

16 JANVIER : départ du chah et de l'impératrice, officiellement pour des « vacances » à Assouan, en Egypte, puis pour Marrakech (22 janvier).

1er FEVRIER : retour à Téhéran de l'imam Khomeiny.

18 FEVRIER : *début des « trois glorieuses »* qui marquent la fin de la dynastie des Pahlavi. M. Bakhtiar disparaît de son bureau de la présidence du conseil et se réfugie dans la clandestinité.

15 FEVRIER : arrivée à Rabat de la famille impériale.

29 MARS : le chah s'installe aux Bahamas.

1er JUIN : la famille impériale arrive à Cuernavaca (Mexique).

22 OCTOBRE : le chah est hospitalisé à New-York et subit, deux jours plus tard, l'ablation de la vésicule biliaire. On apprend qu'il souffre d'un cancer du système lymphatique.

4 NOVEMBRE : occupation de l'ambassade américaine à Téhéran par des étudiants islamiques, qui prennent quelque cinquante personnes en otage.

2 DECEMBRE : l'ex-chah quitte l'hôpital Cornell de New-York pour celui de Lackland au Texas.

15 DECEMBRE : il s'installe dans l'île de Contadora, au Panama.

1980

23 MARS : l'ex-souverain et sa famille quittent Panama pour l'Egypte. L'ex-chah est admis à l'hôpital militaire Meadi au Caire.

29 MARS : le malade subit *l'ablation de la rate. On* apprend, deux jours plus tard, que le cancer a atteint le foie.

9 AVRIL : l'ex-chah quitte l'hôpital Meadi pour le palais Koubbeh, au Caire.

27 JUIN : l'ex-souverain, atteint d'une forte fièvre, est ramené d'urgence à l'hôpital Meadi.

28 JUIN : le président Sadate *déclare à Alexandrie : « Le* cas du chah est très sérieux. Nous devons tous prier pour lui. »

Tel père, tel fils...

(Suite de la première page.)

Reza Chah était, en effet, une force de la nature. L'ancien ânier, miséreux et illettré, devenu officier d'une brigade de cosaques avant de s'emparer, à la tête de ses troupes, du pouvoir des Kadjars, avait su fonder, à la force du poignet, une nouvelle dynastie, la sienne, celle des Pahlavi. Pour forger le nouvel Iran, il n'hésitait pas à faire tomber de nombreuses têtes ; coléreux et brutal, il alla jusqu'à défenestrer un ministre qui tentait de se justifier. Malgré sa tendresse sous-jacente, il terrifiait littéralement le jeune Mohamed.

Reza Chah voulait façonner un fils à son image : *« fort »* et *« viril »*. Il lui fit mener une vie spartiate. En dépit d'une santé fragile, Mohamed Reza reçut une formation militaire — il est « colonel » *dans l'armée* impériale à l'âge de douze ans — et pratiqua tous les sports violents, sauf le ski, jugé trop périlleux par son père. Celui-ci, dont la vie sentimentale est tumultueuse, interdit encore à l'adolescent de dépenser son énergie de cette façon.

Le jeune homme est condamné à un sentiment de solitude, qu'il cultivera le reste de sa vie. *« Je n'ai pas d'amis »*, confia-t-il un jour à un journaliste français. Quand ses camarades s'ébattent joyeusement en Suisse sur les pentes enneigées, quand ils font bombance, Mohamed *Reza, rapporte dans ses Mémoires* avoir été réduit à *« une radio et un phono pour toute compagnie »*. Timide en amour, il devait se marier à trois reprises, la première avec la *princesse égyptienne Fawzia*, à laquelle il avait été fiancé sans avoir été consulté et sans l'avoir jamais vue auparavant.

Sous la férule de ce père despotique et vivant auprès d'une sœur jumelle à la personnalité envahissante — dont il évitera toujours de parler — ainsi que d'une mère autoritaire et dévote, Mohamed Reza se réfugia dans le mysticisme, trait essentiel de son caractère, qui compensera son manque de confiance en soi. Trois « apparitions » dans son *enfance*, deux attentats auxquels il échappe « *miraculeusement* » *lui* font croire qu'il est investi d'une « *mission divine* ». Dieu, qui est son *« seul ami »*, l'aurait rendu, à l'en croire, invulnérable.

Les mains libres

Cette *conviction* contribue à le rendre impitoyable à l'égard de ses adversaires, à *affermir* sa patience quand, dans *les premières* années de son règne, il essuie ce qu'il ressent comme étant de nouvelles humiliations. En 1941, à son père, parti en exil, se substituent de nouveaux *tuteurs, les puissances alliées, en* guerre contre l'Axe, qui lui dictent sa conduite. Les forces d'occupation, britanniques et *soviétiques*, occupent l'Iran, dont le gouvernement n'est central que de nom. Kurdes et Azerbaïdjanais instaurent leurs propres républiques autonomes ; les politiciens nationalistes, les bazaris, plutôt républicains, méprisent ou ignorent le souverain, les mollahs, qui ont des comptes à régler avec son père, le détestent ; le parti communiste Toudeh, alors très puissant, prépare au grand jour la relève d'un roi qui a toutes les apparences d'une *potiche. Sa fuite, en août 1953, sous* la pression populaire, tout autant que son retour à Téhéran trois jours plus tard, grâce à un coup d'Etat organisé et financé par la C.I.A., ne *contribuent pas à affermir son* assurance. Mais l'épisode Mossadegh *marque pour lui un tournant* psychologique capital.

Mohamed Reza a désormais les mains libres pour se venger de toutes les avanies du passé. Son père est mort. L'Angleterre et les Etats-Unis, qui lui sont reconnaissants d'avoir sauvé le pétrole *« occidental »* de la *« subversion », le courtisent* et l'incitent à étouffer toute contestation. La phase sanglante de son règne s'ouvre par l'exécution de centaines d'officiers, pour la plupart *communistes. Il fait quadriller* la population par plusieurs dizaines de milliers d'agents secrets de la SAVAK, qu'il investit du pouvoir discrétionnaire d'enlever, d'incarcérer, de torturer, de mutiler, d'assassiner, les opposants. En un quart de siècle, quelque cinq cent mille personnes ont séjourné dans les geôles du chah, plusieurs dizaines de milliers ont été tuées par balles lors de la dispersion de manifestations par les forces de l'ordre. Mohamed Reza a été, à cet égard du moins, plus « fort » et « viril » que son père. Il a manifesté aussi davan*tage d'habileté politique, de ruse* et de démagogie.

L'ex-chah manquait rarement d'impressionner, et même de séduire, les journalistes de passage. Doté d'un *remarquable sens des relations publiques*, il accordait de substantielles *interviews* à tout membre de la presse étrangère, quelle que soit l'importance de l'organe qu'il représentait. Ses déclarations étaient généralement conçues pour plaire. A l'un, il se présentait comme le meilleur rempart contre l'expansionnisme soviétique ; à l'autre, comme un neutraliste épris de paix. N'avait-il pas réussi à établir de bonnes relations, à des degrés différents, il est vrai, avec les Etats-Unis, l'U.R.S.S., la Chine et l'Europe ?

Les propos qu'il nous tint, en juillet 1959, et qui annonçaient la politique qu'il allait appliquer à partir de 1961, étaient conçus pour convaincre l'observateur le plus sceptique. Avec une fougue qui avait toutes les apparences de la sincérité, il fustigeait les *« féodaux »* et la *« réaction noire »* (le clergé), parlait comme un authentique socialiste de la *« réforme agraire »*, de l'*« association des ouvriers à la propriété de l'entreprise »*, de la *« libération de la femme »*. La *« révolution »* qu'il déclencherait serait, bien entendu, *« blanche »*, puisqu'elle s'accompli*rait sans effusion de sang. Il réussit* même, on ne sait trop comment, à faire confier à sa sœur, la princesse Achraf, la présidence de la commission des droits de l'homme des Nations unies.

Tout lui souriait alors. Une bonne partie de la presse occidentale, surtout outre-Atlantique, l'adulait dans des termes qui frisaient le lyrisme. L'U.R.S.S. le recevait avec des égards particuliers. Les Etats-Unis — grâce, en particulier, au président Nixon et à M. Kissinger — lui avaient ouvert les portes de leurs arsenaux, où, depuis mai 1972, il pouvait acheter de l'armement de son choix en quantité illimitée, privilège *« sans précédent »* dans les annales américaines, selon une commission d'enquête sénatoriale. Grands *industriels, banquiers, brasseurs* d'affaires, venus du monde entier, se bousculaient à Téhéran pour recueillir les miettes de la manne pétrolière, qui décupla entre 1970 et 1974.

L'heure des échéances

La fortune s'ajoutant au pouvoir absolu accentuait au fil des années les tendances à la *« mégalomanie »* qui signalait le rapport de la C.I.A. Le souverain proclama, contre toute logique, que l'Iran deviendrait avant 1980 la *« cinquième puissance militaire du monde »*, promit à son peuple la *« grande civilisation »* tout en dénigrant la *« décadence »* de l'Occident. Il se comparait volontiers à Darius, à Cyrus le Grand, au général de Gaulle.

Le chahinchah (roi des rois) n'entendait pas sonner l'heure des échéances. 1976 : la mévente du pétrole, les difficultés de trésorerie, déclenchent le mécanisme de la récession sans pour autant freiner une inflation galopante. Le petit peuple, les classes moyennes, dont le niveau de vie est en baisse, supportent de moins en moins un régime oppressif qui engendre la misère. L'aryamehr (lumière des aryens) ne voit pas non plus se dessiner les lézardes sur la façade en trompe-l'œil de son empire, ni la révolution qui pointait à l'horizon.

Le soulèvement populaire de 1978-1979 le traumatise. N'était-il pas le *« père de la nation »* ? Il *« s'infantilise »* alors, selon ses proches ; revit les terreurs de ses jeunes an*nées ; perd son maintien* altier, ses manières arrogantes, son regard volontaire et froid. L'ambassadeur américain s'étonne de la *« pusillanimité »* du souverain, qui l'appelle à toute *heure pour lui* demander ce qu'il devrait faire pour mettre un terme à l'insurrection. Cette indécision, fruit de son *désarroi*, achèvera de le perdre.

Mohamed Reza quitte l'Iran, le 16 janvier 1979, homme brisé et désespérément seul, tel son père trente-sept ans plus tôt...

ÉRIC ROULEAU.

(Voir dans le Monde *du 17 janvier 1979, l'article du général Georges Buis intitulé* « Un rêve brisé », *qui retrace la vie et l'œuvre de l'ancien souverain.)*

LES RÉACTIONS

Le président Sadate : *laissons à l'Histoire la tâche de juger le gouvernant...*

De notre correspondant

Le Caire. — Dès la mort de l'ex-chah d'Iran, le 27 juillet à 9 h 50 (7 h 50 G.M.T.) à l'hôpital militaire de Meadi, dans la banlieue sud du Caire, le président Sadate a décrété un deuil officiel d'une semaine en Egypte et annoncé que des *« funérailles nationales »* seront faites mardi à celui qui demeure pour lui *« le chah »*, au milieu de l'indifférence quasi générale des Egyptiens.

« Laissons à l'histoire, a dit le président Sadate, *la tâche de juger Mohamed Reza Pahlavi en tant que gouvernant, mais, nous, en Egypte musulmane, nous lui témoignerons reconnaissance et respect en tant qu'homme et en tant que musulman. »*

Le Raïs qui semblait profondément attristé par le décès de son « ami » a même décidé, pour la première fois depuis vingt-huit ans, de suspendre les festivités commémorant la révolution de juillet 1952, a remis *sine die* le discours qu'il devait prononcer à l'occasion de l'anniversaire du départ d'Egypte du roi Farouk et a quitté Alexandrie pour venir au Caire présenter ses condoléances à la famille de l'ancien empereur.

Le cortège comprendra mardi le président Sadate, la famille Pahlevi *et les ambassadeurs* accrédités en Egypte — la participation de ces derniers se fera à titre « personnel » et non officiel. Il partira du palais présidentiel d'Abdine, traversera *5 kilomètres de quartiers populaires* dans le Caire islamique avant d'arriver à la mosquée Al Rifaï au pied de la colline du Mokatam. C'est dans cette même mosquée que le père de *Mohamed Reza Pahlevi fut* inhumé en 1947, après sa mort en Afrique du Sud et avant que sa dépouille mortelle ne fût rapatriée en Iran (1) et que reposent également les corps des rois *Fouad et Farouk, dernier roi* d'Egypte. Les travaux de restauration de la mosquée, qui date du siècle dernier, ont concordé avec l'hospitalisation urgente de l'ex-chah le 27 juin dernier.

Arrivé de Panama le 24 mars, celui qui a été « le roi des rois » a été accueilli à bras ouverts par le Raïs, qui n'a pas oublié que le premier chef d'Etat — après le président Carter, à venir le visiter en Egypte après son voyage à Jérusalem, en novembre 1977, et donc à cautionner son action, était *« ce malade poursuivi par la vindicte d'un fou »*. Quatre jours plus tard, l'ex-chah, qui souffrait d'un cancer du système lymphatique, subissait l'ablation de la rate à l'hôpital de Meadi. Le 9 avril, il quittait l'hôpital pour se rendre au palais de Koubeh où il ne recevait que de rares visiteurs dont le plus assidu était le Raïs.

Le 27 juin, à la suite d'une pneumonie, il était emmené d'urgence à l'hôpital qu'il n'a plus quitté jusqu'à sa mort. Il y a subi deux nouvelles interventions chirurgicales, la première pour évacuer un épanchement purulent et la seconde pour tenter d'arrêter une hémorragie interne. Malgré les vingt médecins — dont cinq Français — qui le soignaient avec des appareils ultra-modernes importés spécialement, le patient dépérissait rapidement sous les assauts conjugués du cancer du système lymphatique et des germes infectieux se répandant rapidement dans un corps qui avait perdu toute résistance.

Samedi dernier, une nouvelle hémorragie interne se déclarait, selon la presse cairote, et, malgré toutes les tentatives déployées, les médecins jugeaient son état désespéré dimanche à l'aube alors qu'il était déjà dans le coma depuis 1 h. 30 (23 h. 30 G.M.T.). Quelques heures plus tard, le système cardio-vasculaire flanchait et l'ex-chah mourait entouré de la chabanou, de sa sœur jumelle la *princesse Achraf et du prince* héritier Reza. — *(Intérim.)*

(1) Reza Chah avait été contraint à abdiquer et à s'exiler en 1941 par les *forces britanniques et soviétiques.*

M. CHAPOUR BAKHTIAR : une mort qui ne modifiera pas les données iraniennes.

« La mort du chah ne va pas modifier les données iraniennes, mais cette disparition peut faciliter les choses pour Khomeiny en ce qui concerne le sort des otages américains », même si l'imam *« a toujours la possibilité de chercher des prétextes ou d'invoquer des raisons »*, a déclaré dimanche soir le dernier premier ministre du chah, M. Chapour Bakhtiar au micro de France-Inter. *« Cependant, Khomeiny est prisonnier de ses propres passions et se réfugiera derrière les décisions du Parlement à qui le problème a été confié. »*

Sur l'action passée du chah, M. Bakhtiar a déclaré : *« C'est l'Histoire, et non les passions politiques qui doivent juger l'action passée de ce mort. (...) Il avait des possibilités de faire beaucoup plus et mieux durant les vingt-cinq dernières années. Cependant, dire que rien n'a été fait durant cette période serait faire preuve d'injustice. »*

Le chah, a-t-il ajouté, *« avait eu la chance inouïe d'avoir comme successeur Khomeiny, car on pourra faire un parallèle, et quels que soient les griefs — à juste titre — que l'on peut avoir contre le disparu, on verra les résultats de l'action de Khomeiney. D'ailleurs, après le départ ou la disparition de Khomeiny, l'Iran connaîtra d'autres problèmes difficiles à résoudre ».*

LE SILENCE DU MONDE ARABE

(De notre correspondant.)

Beyrouth. — La mort de l'ex-chah n'avait suscité, jusqu'en fin de matinée lundi, *aucune réaction* dans le monde arabe, Egypte exceptée. Même des chefs d'Etat comme le roi Hussein de Jordanie ou le sultan Qabous d'Oman, qui avaient entretenu d'étroites relations avec l'ancien souverain iranien, ont observé le silence.

La moindre prise de position, même se situant sur un plan non politique, risque d'apparaître, en effet, comme une inutile provocation à l'égard de l'Iran de l'imam Khomeiny, que les régimes arabes ménagent. Même l'Irak, en conflit ouvert avec l'Iran, n'a pas jugé utile de rappeler qu'il fut jusqu'au bout un allié fidèle du chah. — L. G.

UN MESSAGE DE M. GISCARD D'ESTAING

M. Valéry Giscard d'Estaing a adressé à l'épouse de l'ancien chah le message suivant : « Au moment où s'éteint votre mari après de cruelles souffrances, je vous prie d'accepter, et de partager avec vos enfants, l'expression de mes profondes et déférentes condoléances. »

● M. ROGER-GERARD SCHWARTZENBERG, vice-président du mouvement des radicaux de gauche : *« Le décès du chah d'Iran doit fournir à notre gouvernement une raison supplémentaire de réclamer, avec toute la détermination qui lui a fait étrangement défaut jusqu'ici, la libération des otages de Téhéran. »*

● *L'U.D.F. a publié la déclaration suivante : « L'ex-chah d'Iran est l'exemple même d'une vie tragique. Voilà un homme qui a voulu forcer son peuple à imiter l'Occident en employant tous les moyens, même les plus brutaux, pour atteindre son but, et qui a totalement échoué. Son échec laisse tout le Moyen-Orient dans une situation très difficile. Le monde n'a pas fini de payer l'erreur de calcul du chah. »*

WASHINGTON : un communiqué prudent et laconique

Aux Etats-Unis, la mort du chah a suscité un communiqué prudent du département d'Etat, indique notre correspondante Nicole Bernheim. Evitant de faire allusion aux liens passés entre l'ancien souverain et les dirigeants américains, et ne soufflant pas un mot des otages toujours détenus à Téhéran, le communiqué indique seulement que le président et Mme Carter ont adressé leurs condoléances à la famille du chah qui *« mérite la sympathie et une vie tranquille »*. La mort de l'ancien monarque *« qui a régné sur l'Iran à une époque de profond changement pour le pays (...) marque la fin d'une ère »* qui, espèrent les dirigeants américains, *« sera suivie par une période de paix et de stabilité »*.

On souligne, à *Washington*, que les otages restent au premier rang des préoccupations du pays, mais on indique que s'ils ne sont pas mentionnés dans le communiqué, c'est parce qu'on juge, aujourd'hui, que les *larges manchettes* qui leur ont été consacrées jusqu'à l'opération militaire de Tabas destinée à les libérer n'ont fait que renforcer la détermination de leurs geôliers, voire affirmer la crédibilité de l'imam Khomeiny. Il est vrai qu'il n'y a plus de journalistes américains en Iran, les uns ayant vu leur demande de renouvellement de visa refusée, les autres ayant *choisi*, par prudence, de *quitter* le pays.

M. NIXON : un ami loyal et un allié.

Tranchant avec la prudence officielle, l'ancien président Richard Nixon n'a pas hésité à dire que *« pendant trente années, le chah a été un ami loyal et un allié des Etats-Unis ainsi qu'un ami personnel. Tragiquement, il est mort comme un homme sans patrie. Maintenant que son épreuve personnelle est terminée, le gouvernement d'Iran n'a aucune excuse possible pour le maintien en détention d'otages américains innocents »*. Au Caire, l'agence MEN a annoncé, dans la soirée de dimanche, que M. Nixon assisterait aux obsèques.

M. Henry Kissinger a abondé dans le même sens, disant que les Etats-Unis *« devraient se souvenir de ce que le chah a fait pour eux pendant les trente-sept ans de son règne »*, après avoir déploré que le chah soit mort *« abandonné par tous ses amis »*.

M. David Rockefeller, président de la Chase Manhattan Bank, qui, avec l'ancien secrétaire d'Etat américain, était intervenu pour que l'ex-chah puisse être soigné aux Etats-Unis, a rendu l'hommage suivant au défunt. *« Je pense fermement que le chah sera reconnu par l'histoire comme un dirigeant moderne, qui a travaillé pendant plusieurs décennies à apporter le progrès économique et social à son Iran bien-aimée. Les événements politiques et économiques affligeants d'aujourd'hui reflètent la perte du leadership constructif du chah. »*

Enfin, M. Ronald Reagan, candidat républicain aux élections présidentielles, a dit que l'ex-chah était un ami *« loyal et apprécié des Etats-Unis. (...) Le chah et les Etats-Unis étaient liés de façon honorable et nécessaire. Il avait joué un rôle primordial en matière de sécurité dans cette région pour les intérêts vitaux de l'Amérique. »*. La mort de cet homme qui s'est *« consacré au progrès et à la prospérité du peuple iranien nous rappelle qu'il est important de rester fidèles à nos amis »*. Et M. Reagan a renouvelé son appel *« à l'ayatollah Khomeiny et au Parlement iranien pour qu'ils relâchent les Américains détenus en Iran »*.

D'autre part, à Washington, des incidents violents mais brefs ont éclaté, dimanche, dans le centre de la capitale, entre des étudiants iraniens pro-khomeiniste et les forces de l'ordre. Plusieurs Iraniens ont été blessés à la tête par des coups de matraque devant l'hôtel Hilton, situé à quelques minutes de la Maison Blanche.

Les policiers ont reçu l'ordre d'empêcher les manifestants favorables au régime de Téhéran de s'approcher du square La Fayette, en face de la Maison Blanche, où devait arriver, dans l'après-midi, le cortège de la manifestation anti-khomeiniste organisée par la Fondation pour la liberté de l'Iran, dont le leader, Ali Akbar Tabatabai, a été assassiné mardi dernier à Washington. La police a appréhendé quelque cent cinquante manifestants pro-khomeinistes. Les manifestations avaient été autorisées avant que ne soit connue la mort du chah.

PROCHE-ORIENT

Liban

Les obsèques du président de l'ordre de la presse ont provoqué de sanglants affrontements

De notre correspondant

Beyrouth. — Les obsèques du président de l'ordre de la presse libanaise, Riad Taha, assassiné le 23 juillet, ont été l'occasion samedi 26 juillet d'un affrontement armé qui a fait au moins onze morts et une vingtaine de blessés. Les principaux dignitaires de la République, qui s'étaient déplacés pour la circonstance vers une des régions les plus lointaines du pays, dont Riad Taha était originaire, le Hermel, ont été pris dans la mêlée et n'ont pu atteindre le cimetière. Le chef du gouvernement démissionnaire, M. Hoss, et son ministre de l'intérieur ont trouvé refuge dans un hôtel; et le chef du gouvernement désigné, M. Solh, a rebroussé chemin.

L'accrochage s'est produit à Baalbek, un des sites archéologiques les plus prestigieux du Proche-Orient, entre des combattants de la milice chiite Amal et des fedayin palestiniens appartenant au FLA (Front de libération arabe), pro-irakien, ainsi qu'à d'autres organisations; il s'agit d'un épisode du conflit violent en cours depuis plusieurs mois entre les chiites libanais et la résistance palestinienne. Il a duré plusieurs heures et a été intense.

Le premier ministre a finalement réussi à entrer en contact avec la FAD, les troupes syriennes sont intervenues, mettant fin aux combats. La tête du cortège ayant pu préalablement passer, la cérémonie funèbre a eu lieu au village natal du disparu.

Les discours prononcés en cette circonstance ont été l'occasion pour le chef religieux de la communauté chiite au Liban, le cheikh Medhi Chamseddine, de révéler que Riad Taha était un des membres du directoire secret du mouvement Amal. Ce qui expliquerait l'hypothèse attribuant les causes de son meurtre à ses sympathies modérément pro-irakiennes.

Amal entretient de très bonnes relations avec la Syrie. Pour faire baisser la tension consécutive à cet assassinat, les autorités judiciaires libanaises se sont empressées d'annoncer que l'enquête avait établi que le crime n'avait pas de mobile politique. — L. G.

● *« Le Figaro » annonce*, ce lundi 28 juillet, que son correspondant à Beyrouth, Jorg Stocklin, a été contraint de quitter provisoirement le Liban à la suite de menaces proférées contre sa personne. M. Debussmann, de l'agence Reuter, avait quitté le Liban le 6 juin, après avoir été blessé dans un attentat. La B.B.C. avait annoncé, le jeudi 24 juillet, le rappel de son correspondant, également menacé de mort (*le Monde* du 25 juillet).

Iran

M. GHOTBZADEH AFFIRME QUE LA POLICE FRANÇAISE ÉTAIT AU COURANT DU PROJET D'ATTENTAT CONTRE M. BAKHTIAR

Le ministre iranien des affaires étrangères a accusé, dimanche 27 juillet, la police française d'avoir été informée du projet d'attentat contre l'ancien premier ministre iranien, M. Bakhtiar. Dans une interview diffusée par la télévision iranienne, M. Sadegh Ghotbzadeh a affirmé avoir *« protesté contre l'attitude de la police française ». « Vous qui étiez au courant* [du projet d'attentat, *pourquoi n'avez-vous pas arrêté ses auteurs avant, afin d'éviter des morts, ai-je demandé aux responsables de la police française* », a déclaré le ministre iranien.

M. Ghotbzadeh a estimé que l'attitude de la police française avait pour objet de *« créer le désordre dans l'opinion publique »*. Il a également affirmé que *« le gouvernement iranien n'était pas au courant de cet acte qui peut être le fait d'agents de l'ancien régime »*. La condamnation, par M. Ghotbzadeh, de l'attentat, qui a fait deux morts, avait suscité des critiques sévères de la part, notamment, de M. Djaledine Farsi ancien candidat du Parti de la République islamique (PRI) à la présidence de la République.

D'autre part, le ministre iranien a été amené à s'expliquer devant le Parlement sur la politique de son ministère par un député qui lui reproche d'avoir condamné l'occupation de l'ambassade d'Iran à Paris par des étudiants et d'avoir attribué à des agents du Chah l'attentat *« de la jeunesse révolutionnaire »* contre M. Bakhtiar. Dans une lettre ouverte publiée par le quotidien *Ettelaat*, le parlementaire demande également à M. Ghotbzadeh de s'expliquer sur *« la commémoration par des employés de l'ambassade d'Iran en Irak de l'anniversaire de la fondation du parti Baas »*.

Enfin, le quotidien égyptien *Al Akhbar* a accusé samedi la France de *« fermer les yeux »* sur les attentats commis récemment à Paris contre les ressortissants arabes, et en particulier Yehia El Meshad, savant atomiste égyptien qui collaborait au programme nucléaire irakien. *Al Akhbar*, qui consacre une page entière à ces accusations, affirme que les autorités françaises *« ne bougent pas »* et *« n'assument pas leurs responsabilités »* pour mettre un terme à ces attentats. En ce qui concerne le meurtre d'El Meshad, le journal écrit que les enquêteurs ont voulu *« blanchir »* les régimes étrangers *« amis de la France »*.

Pour *Al Akhbar*, la France *« ferme les yeux sur les agissements des agents syriens et irakiens à Paris pour ne pas se heurter aux régimes de Damas et de Bagdad et assurer aussi son approvisionnement en pétrole et ses ventes d'armes »*. — *(A.F.P.)*

Émirats arabes unis

UN DIPLOMATE IRAKIEN VICTIME D'UN ATTENTAT

Un attentat à l'explosif, perpétré dimanche 27 juillet, contre le domicile de l'un des diplomates irakiens en poste à Abou-Dhabi, a provoqué la mort du deuxième secrétaire de l'ambassade, M. Hissam Mohamed, et blessé deux de ses collègues, selon l'Agence irakienne d'information.

Un groupe, répondant au nom de *« Martyr Aref El Basri »*, a revendiqué cet attentat dans un appel téléphonique au bureau de l'Agence France-Presse à Beyrouth. Un porte-parole du groupe a évoqué des *« représailles contre l'exécution par les autorités irakiennes du militant Aref El Basri »*.

L'ambassadeur d'Irak à Abou-Dhabi a réclamé une enquête urgente. Treize personnes, qui se trouvaient dans la rue, à proximité de l'explosion, ont été également légèrement blessées. — *(A.F.P.)*



AMÉRIQUES

Pérou

Nouveau chef de l'État

M. BELAUNDE TERRY ENVISAGE D'ORGANISER RAPIDEMENT DES ÉLECTIONS MUNICIPALES

M. Fernando Belaunde Terry, élu le 18 mai dernier, devait assumer à partir de ce 28 juillet ses fonctions de président de la République péruvienne. Agé de soixante-sept ans, leader du parti d'Action populaire (A.P., de centre droit), M. Belaunde avait été renversé, le 3 octobre 1968, par un coup d'Etat militaire à la tête duquel se trouvait le général Velasco Alvarado, lui-même déplacé du pouvoir, le 29 août 1975, par le général Morales Bermudez, qui transmet ses pouvoirs ce lundi à Lima. (*Le Monde* a publié un portrait de M. Belaunde le 21 mai.)

Le gouvernement, qui doit également prêter serment ce 28 juillet, est présidé par M. Manuel Ulluoa, également ministre des finances et du commerce. Agé de soixante-huit ans, ancien directeur des quotidiens *Expresso* et *Extra*, M. Ulluoa est généralement considéré comme une personnalité conservatrice. Il était rentré au Pérou en 1977 après neuf ans d'exil. (*Le Monde* a publié la liste du gouvernement de M. Ulluoa le 20 juin.)

M. Belaunde a l'intention d'organiser rapidement des élections municipales. Il a promis la création d'un million d'emplois durant son mandat. Il entend pousser l'éveil de certaines régions du pays aujourd'hui très marginales, en particulier celles situées à l'est des Andes. Ce programme de mise en valeur de l'Amazonie et de ses marges avait déjà constitué un leitmotiv de la première magistrature de M. Belaunde. En ce qui concerne la réforme agraire, considérée comme le principal acquis de douze ans de régime militaire, le nouveau chef de l'Etat a annoncé qu'il entendait en corriger les « excès ».

Bolivie

DIX JOURS APRÈS LE COUP D'ÉTAT

Les mineurs reprennent leur mouvement de grève

Les mineurs boliviens, qui avaient repris le travail après un accord avec la nouvelle junte, ont décidé le samedi 26 juillet de débrayer de nouveau afin d'obtenir des garanties. Ils réclament la libération du leader syndical Juan Lechin, arrêté au moment du coup d'État, le 17 juillet dernier. Ils demandent également qu'une mission conduite par le cardinal Clemente Maurer soit autorisée à se rendre dans les districts miniers.

D'autre part, deux hommes ont été tués à La Paz samedi, au cours d'une fusillade avec une patrouille militaire. Les nouveaux dirigeants tentent de justifier leur coup de force afin de désarmer l'hostilité internationale.

Une répression systématique

Correspondance

La Paz. — *« Je resterai au pouvoir vingt ans s'il le faut pour reconstruire ce pays afin que les nouvelles générations vivent dans une Bolivie libérée du cancer marxiste... »* Le général Luis Garcia Meza, président depuis le coup d'Etat du 17 juillet dernier, a fait cette déclaration au moment même où M. Hernan Siles Zuazo, virtuel président élu par le scrutin du 29 juin, lançait depuis la clandestinité un aveu dramatique : *« L'opposition civile a été étouffée. »*

Il semble bien en effet que la résistance populaire ait été désarmée. Quelques îlots de rébellion subsistent dans les mines d'étain, mais, dans l'ensemble du pays, le calme est revenu, un calme pesant, surtout dans la capitale, où la vie tourne au ralenti.

Près d'un millier de dirigeants ont été emprisonnés, une centaine ont trouvé asile dans les ambassades américaines. Les autres sont passés à la clandestinité, comme M. Siles Zuazo, et les chefs de file du MIR (Mouvement de la gauche révolutionnaire), du parti communiste et de la Centrale ouvrière (COB). Leurs refuges ne sont pas des lieux sûrs, car la répression est méthodique.

Les partisans du général Banzer, l'ancien dictateur, se félicitent de l'interruption du processus démocratique, satisfaits de pouvoir conserver des privilèges que le programme très modéré de l'Unité démocratique populaire (U.D.P.) n'envisageait pas de leur retirer. De leur côté, les paysans les plus pauvres sont influencés par la campagne anticommuniste que mène tambour battant la radio contrôlée par la junte : *« Les forces armées ont sauvé la nation qiu allait se convertir en une nouvelle Cuba où la propriété privée aurait été abolie, et la liberté anéantie... »*

Le général Garcia Meza a été reçu, conformément à la tradition, avec des confettis et des serpentins au cours de sa tournée, ce week-end, dans les petits villages de la région de Cochabamba et du Beni. Il a promi la construction de routes, d'écoles et de dispensaires, continuant ainsi le populisme de ses prédécesseurs qui, depuis la lutte contre la guérilla de « che » Guevara, en 1967, ont trouvé dans le paysannat le plus indigeant un allié complaisant.

Les auteurs du coup d'Etat du 17 juillet doivent encore rompre l'isolement international. Cette tâche est d'autant plus urgente que l'économie bolivienne est proche de la faillite : le trésor public est vide, l'inflation est galopante, la balance des paiements est largement déficitaire, et la dette extérieure très lourde.

Pour désarmer l'hostilité internationale, les forces armées tentent de se justifier devant l'opinion publique. *« Il n'y a pas eu de coup d'Etat*, affirme le ministre de l'information, *sinon une simple passation de pouvoirs provoquée par la fraude électorale et l'anarchie. » « Tous les commentaires de presse sont des calomnies*, a ajouté le ministre de l'intérieur, le colonel Luis Arce, *nous ne pouvons être rendus responsables des incidents qui ont provoqué la mort de quelques extrémistes, notamment celle de M. Marcelo Quiroga Santa Cruz. Il s'est agi d'un règlement de comptes entre civils... »*

Dix jours après le putsch, l'armée occupe toujours militairement le pays et la répression aurait provoqué la mort de douze personnes. Les commandos paramilitaires poursuivent leurs violentes incursions et leurs agissements ont suscité dimanche la protestation indignée du conseil national des évêques.

Cette dictature a une faille : la division au sein des forces armées. Les généraux qui ont pris le pouvoir sont connus comme des « durs », mais l'intelligentsia militaire, plus souple, est désireuse de prendre la tête d'un gouvernement dit de *« reconstruction nationale »*.

Des frictions ont déjà eu lieu à cause des malencontreuses déclarations du général Garcia Meza à la presse chilienne sur le général Pinochet et les relations entre les deux pays : *« Je souhaite que le général Pinochet sache qu'il est pour moi un ami, et que j'aimerais le rencontrer... Nous faisons partie de la grande famille américaine, nous sommes unis géographiquement, nous devons faire face aux mêmes problèmes. Il n'y a donc pas de raison pour que nous vivions dans la mésentente. »*

Cette phrase a fait l'effet d'une bombe dans les casernes et au sein du Commando d'opérations conjointes (COC), la plus haute instance militaire du pays. La Bolivie a, en effet, perdu son accès à la mer il y a juste un siècle à la suite de la guerre du Pacifique provoquée par le Chili. Les Boliviens ressentent encore un vif sentiment antichilien, et les deux pays n'ont pas actuellement de relations diplomatiques.

NICOLE BONNET.

États-Unis

LES SUITES DE L'AFFAIRE BILLY CARTER

Quarante parlementaires démocrates cherchent à susciter une nouvelle candidature à la présidence

De notre envoyé spécial

Washington. — A deux semaines de la convention démocrate, l'ampleur inattendue prise par l'affaire des fructueuses relations entretenues par M. Billy Carter, le frère du du président, avec des officiels libyens provoque des remous sérieux dans les rangs du parti où se dessine un début de fronde. fronde.

Quarante membres démocrates de la Chambre des représentants, conduits par M. Michaël Barnes, du Maryland, se sont réunis discrètement à Washington au cours du week-end pour étudier la possibilité de lancer la candidature à l'élection présidentielle d'un « troisième homme » qui ne serait ni M. Jimmy Carter ni ni le sénateur Kennedy. Ils ont avancé les noms du vice-président M. Walter Mondale, du sénateur de l'Etat de Washington M. Henry Jackson, et du secrétaire d'Etat M. Edmund Muskie. Leur premier objectif est d'obtenir que la convention soit « ouverte », c'est-à-dire que les délégués soient déliés de l'allégeance qu'ils ont proclamée lors des primaires. Les partisans de M. Carter avaient fait adopter récemment une règle selon laquelle les délégués seraient tenus par leur engagement lors du premier vote, mais la convention reste souveraine. M. Carter dispose théoriquement d'environ deux mille voix (s'il n'y a pas de défections), alors que la majorité nécessaire pour obtenir l'investiture est de mille six cent soixante-six.

Les maladresses de la Maison Blanche

La Maison Blanche a réagi très vite à cette initiative. M. Jody Powell, le porte-parole du président, a affirmé qu'il s'agissait d' *« une opération inspirée par M. Kennedy et visant à tirer profit des difficultés actuelles du président »*. M. Barnes a rétorqué qu'il serait aussi difficile de faire élire M. Kennedy que M. Carter, et que le problème auquel étaient confrontés les démocrates était de trouver un candidat capable de battre M. Reagan. Le dernier sondage de l'Institut Louis Harris crédite l'ancien gouverneur de Californie de 61 % des intentions de vote contre 33 % à M. Carter et indique en outre que les républicains deviendraient majoritaires à la Chambre et au Sénat si les élections avaient lieu maintenant, ce qui explique la nervosité des élus démocrates.

L' « affaire Billy » ne quitte pas la une des journaux depuis une quinzaine de jours et cause un tort certain au président au moment même où celui-ci espérait regagner le terrain conquis par son adversaire lors de la convention républicaine. M. Carter n'a lui-même apparemment commis aucun délit, ce qui rend absurde toute comparaison avec le Watergate, mais il était difficile de traiter l'affaire depuis le début plus mal qu'il ne l'a fait. La Maison Blanche a eu la maladresse d'affirmer, en rendant publique une longue déclaration le 22 juillet, qu'elle révélait *« tous les détails en sa possession »*. Le porte-parole de la présidence avait certes reconnu, après qu'on eut appris que M. Billy Carter avait touché 220 000 dollars du gouvernement libyen, que ce dernier avait participé le 27 novembre à une rencontre à la Maison Blanche avec un diplomate libyen et le principal conseiller de politique étrangère du président, M. Brzezinski, mais il avait omis de dire que le président avait reçu le même diplomate quelques jours plus tard, le 6 décembre.

Plusieurs « oublis » semblables réparés au coup par coup ont accru l'impression que la Maison Blanche cherchait à camoufler des improprlétés majeures, ce qui ne paraît pas être le cas. Il eût mieux valu annoncer tout de suite que c'était le président ou son épouse qui avait invité M. Brzezinski à chercher les bons offices de la Libye par l'intermédiaire de M. Billy Carter pour tenter d'obtenir la libération des otages américains de Téhéran. De la même façon, l'attorney général (ministre de la justice), M. Benjamin Civiletti, a dû reconnaître, après l'avoir nié à plusieurs reprises, qu'il avait eu une conversation *« brève et informelle »* avec le président à propos de l'enquête judiciaire dont son frère était l'objet depuis plusieurs mois en raison de ses activités d' « agent » libyen. Les propres services de M. Civiletti mènent donc maintenant une enquête sur leur patron pour déterminer si celui-ci a agi de façon irrégulière...

Le plus étonnant dans toute cette affaire est que M. Carter ait accepté de confier une sorte de mission diplomatique à son frère, qui a subi l'an dernier une cure de désintoxication alcoolique, alors qu'il savait pertinemment que le département de la justice s'intéressait à ce dernier précisément pour ses contacts avec les officiels libyens.

Le rôle de Mme Rosalynn Carter pourrait bien être crucial; elle aurait elle-même engagé son beau-frère à mettre à profit ses relations libyennes pour dénouer la crise des otages, et son mari se serait ensuite rangé à son avis. C'est pour « protéger » Mme Carter que les informations sur les étranges allées et venues du diplomate libyen M. Ali El Houderi à la Maison Blanche auraient été données au compte-gouttes et dans un ordre paradoxal, les plus importantes n'étant communiquées qu'en dernier.

Un groupe de neuf sénateurs, cinq démocrates et quatre républicains, nommés par la commission judiciaire du Sénat, commence ce lundi 28 juillet sa propre enquête. Les républicains ne font pas mystère de leur désir d'interroger, outre le frère du président, plusieurs conseillers de la Maison Blanche, et peut-être M. Carter lui-même.

DOMINIQUE DHOMBRES.



EUROPE

Italie

Le parlement innocente M. Cossiga dans l'affaire Donat-Cattin

De notre correspondant

Rome. — L'affaire Donat-Cattin est close, du moins en ce qui concerne le rôle joué par M. Francesco Cossiga. Députés et sénateurs, siégeant en commun, ont, en effet, repoussé, dimanche 27 juillet, la proposition communiste demandant un supplément d'enquête et innocenté ainsi le chef du gouvernement. M. Cossiga était accusé, sur la *foi* des révélations d'un terroriste repenti, d'avoir indirectement favorisé la fuite de Marco Donat-Cattin, fils de l'ex-vice-secrétaire général de la démocratie chrétienne soupçonné d'appartenir à une organisation terroriste (*le Monde* du 25 *juillet*).

Ce résultat était prévu. Cela suffit-il à expliquer l'absence de passion de ces cinq jours de débats. Socialistes, républicains et démocrates - chrétiens, majoritaires dans les chambres et membres de la coalition gouvernementale de centre gauche, ont voté pour l'innocence de M. Cossiga. Ils ont bénéficié, en outre, du soutien des deux petits partis de centre droit.

Mais les parlementaires, dans leur grande majorité, se sont prononcés pour ou contre le gouvernement, davantage que sur l'innocence ou la culpabilité de M. Cossiga. Une cinquantaine de parlementaires de la majorité ont pourtant ajouté leurs voix à celles des communistes de l'opposition pour demander un supplément d'enquête.

Une autre exception a été celle de l'écrivain Leonardo Sciascia, député radical, qui, contrairement à son parti, a tenté de démontrer l'extrême fragilité des accusations portées contre le chef du gouvernement. Evoquant les vieux rapports d'amitié liant M. Donat-Cattin et M. Cossiga, l'écrivain sicilien a fait ressortir qu'un simple battement des yeux ou même un long silence du président du conseil aurait pu suffire à *alarmer le père du présumé* terroriste, que cela ne permet pas de fonder une accusation de violation du secret de l'instruction et, *a fortiori*, de complicité.

Le P.C.I. est un peu le grand vaincu de *cette* affaire, qui a accru son isolement politique. Les communistes n'étaient pas complètement convaincu de la culpabilité de M. Cossiga, mais espéraient mettre le cabinet en difficulté.

(Intérim.)

● *Rectificatif.* — Dans l'article consacré à la Turquie (*le Monde* daté 27-28 juillet), Mme Behice Boran, président du parti ouvrier turc, et M. Abdullah Bastürk, président du DISK, étaient présentés par erreur comme *« deux journalistes »*. Il s'agit, en fait, de *« deux dirigeants de gauche »*.

Espagne

Ancien ministre de M. Suarez

M. GARRIGUES WALKER EST MORT A MADRID

Madrid (UPI). — M. Joaquin Garrigues Walker, ancien ministre des travaux publics dans le gouvernement de M. Adolfo Suarez, est mort ce lundi 28 juillet dans un hôpital de Madrid. Il était âgé de quarante-six ans.

[Personnalité attachante et cordiale, M. Joaquin Garrigues Walker était le fils de M. Antonio Garrigues Walker, ancien ambassadeur aux Etats-Unis et au Vatican, et sa famille est liée aux Rockefeller. Libéral convaincu, doué d'un grand sens de l'humour, M. Joaquin Garrigues Walker avait appartenu à la « nouvelle vague » des libéraux de l'ère post-franquiste et il avait rallié l'équipe de M. Adolfo Suarez. En 1977, il avait été élu député de Madrid sur les listes de l'Union du centre démocratique et devenait ministre dans le premier gouvernement Suarez. Atteint de leucémie, il avait dû quitter le gouvernement mais il était revenu pour un temps aux affaires ces derniers mois.]

Grande-Bretagne

La grève continue à l'« Observer » et à l'agence Reuter

De notre correspondant

Londres. — Les conducteurs de presse de l'*Observer* ont rejeté à l'unanimité, le 26 juillet, le compromis salarial auquel étaient parvenus leur syndicat (N.G.A.) et la direction de l'hebdomadaire, sous les auspices d'un organisme de conciliation (*le Monde* du 26 juillet). En conséquence, si la compagnie pétrolière américaine Atlantic Richfield, propriétaire de l'*Observer*, met ses menaces à exécution, les mille huit cents personnes employées par le magazine devraient recevoir, cette semaine, un préavis de licenciement de quatre-vingt-dix jours. Les journalistes ont déclaré que, dans ce cas, leur syndicat (N.U.J.) entrerait à son tour dans le conflit. Tout n'est pas perdu puisque les négociations reprendront dans les prochains jours, mais l'optimisme de la *semaine précédente semble* avoir disparu.

De leur côté, les journalistes du siège londonien de l'agence Reuter continuent leur grève pour obtenir la réintégration de leurs cinq collègues mis à pied pour avoir refusé de traiter les dépêches *en provenance d'Amérique* du Nord, par solidarité avec les grévistes du bureau de New-York (*le Monde* daté 27-28 juillet).

Cependant, les employés de presse, qui avaient également cessé le travail, sont retournés à leur poste après que les instances nationales *de leur syndicat* (NATSOPA) eurent refusé de les soutenir. La direction de l'agence a accepté de réintégrer, sans déduction de salaires, leurs trois collègues suspendus pour avoir boycotté la copie nord-américaine. Les administrateurs de l'agence s'efforcent toujours d'assurer le traitement des informations dans la mesure de leurs moyens, mais le service — tant anglais que français — a néanmoins considérablement baissé de volume.

Un fait nouveau est intervenu, cependant, le 28 juillet. Une quinzaine de bureaux Reuter à l'étranger ont sommé les directions londonienne et new-yorkaise d'entamer des négociations avec les syndicats concernés (N.U.J. à Londres, Newspaper Guild à New-York). Pour appuyer leur résolution commune, ces bureaux ont d'ores et déjà réduit leur activité à la couverture des événements les plus importants. Il est possible que ces pressions précipitent la résolution du conflit, le plus important que l'agence ait connu depuis sa fondation en 1851 par le modeste échotier d'Aix-la-Chapelle nommé Julius Reuter.

(Intérim.)

AFRIQUE

République Sud-Africaine

TROIS NOIRS TUÉS AU COURS D'ÉMEUTES A GRAHAMSTOWN

Johannesburg *(A.F.P., Reuter)*. — A la suite de heurts sanglants qui ont eu lieu samedi 26 juillet à Grahamstown, ville située dans l'extrême sud du pays, trois Noirs ont été tués — deux atteints par les tirs de la police, le troisième tué à coups de pierres par la foule. Ces désordres ont éclaté lors de l'enterrement d'un adolescent de seize ans, tué par la police au cours d'une émeute le week-end dernier.

D'autre part, la police sud-africaine a indiqué que trente-quatre personnes ont été tuées et quatre-vingt-dix blessées au cours des émeutes qui ont eu lieu dans la partie occidentale de la province du Cap en juin dernier. Ces chiffres avaient tout d'abord été avancés par le quotidien *Cape Times*, et ils ont été confirmés dimanche par le lieutenant-colonel Léon Mellett, de la direction des relations publiques de la police à Pretoria.

Enfin, M. Japie Basson, un des membres les plus influents de l'opposition « progressiste fédérale » (P.F.P.) au Parlement du Cap, a été exclu samedi de son propre parti pour avoir accepté de devenir membre du futur *« conseil présidentiel »* proposé par le gouvernement de M. Pieter W. Botha, organisme qui sera ouvert aux Métis et aux Indiens *mais fermé aux Noirs*.

ASIE

Taiwan : l'autre façon d'être chinois

(Suite de la première page.)

A chaque nouveau *briefing*, on a envie de dire aux responsables du Kuomintang qu'ils ont au moins un point de commun avec leurs adversaires communistes : l'incapacité d'adapter à l'oreille étrangère une propagande fondée sur la croyance en l'effet de la répétition. Au ministère des affaires étrangères, la variante de la critique de la *« politique dite de détente »* est celle-ci : *« Il n'y a pas de stratégie à long terme du camp occidental. Les Etats-Unis changent de politique à chaque élection. La nôtre est constante. »*

Notre interlocuteur ne veut pas que son nom soit publié. Il ne prend cependant pas de grands risques. Que penser des déclarations d'un responsable communiste de la province du Fujian (Fukien), située face à Taiwan *sur le continent*, qui propose l'établissement immédiat de relations postales et affirme que l'île pourrait conserver ses structures capitalistes et sa propre armée si elle acceptait un jour la réunification ? *« Les communistes, quand ils ne peuvent réussir militairement, proposent des pourparlers. Si nous montrons quelque faiblesse en acceptant une discussion, c'en est fini de nous. »*

Il y a quelques mois, le gouvernement a levé l'interdiction de commercer avec l'Allemagne de l'Est, la Tchécoslovaquie, la Pologne, la Yougoslavie et la Hongrie. Bien que ces pays n'aient évidemment pas de relations diplomatiques avec Taipeh, ils ont accordé des visas à des hommes d'affaires taiwanais, et tout le monde sait que certains de ceux-ci ont aussi des contacts avec l'U.R.S.S. Mais le seul commentaire au ministère des affaires étrangères est l'antienne officielle : *« Les ennemis de nos ennemis ne sont pas pour autant nos amis. Nous n'avons rien à marchander avec l'U.R.S.S. Actuellement Moscou et Pékin veulent chacun être le leader de la révolution mondiale. A terme, c'est la même stratégie : la domination de l'univers. »* Une anecdote cependant : *« Victor Louis, le prétendu journaliste soviétique, est venu ici pour nous faire des propositions. Nous lui avons dit non. »*

De même nie-t-on officiellement l'existence d'échanges commerciaux avec la Chine communiste, via Hongkong. Un représentant officieux de Taiwan dans la colonie britannique nous déclarera cependant : *« Quand nos produits arrivent ici, leur destination ultérieure ne dépend plus de nous. S'ils portent la marque* « Made in Republic of China », *Pékin les frappe d'une taxe d'importation. Si, au contraire, on a écrit* « Made in Taiwan », *il n'y a pas de taxe puisqu'il s'agit d'une province chinoise. Il suffit de le savoir... »*

Les aérotiers de Quemoy

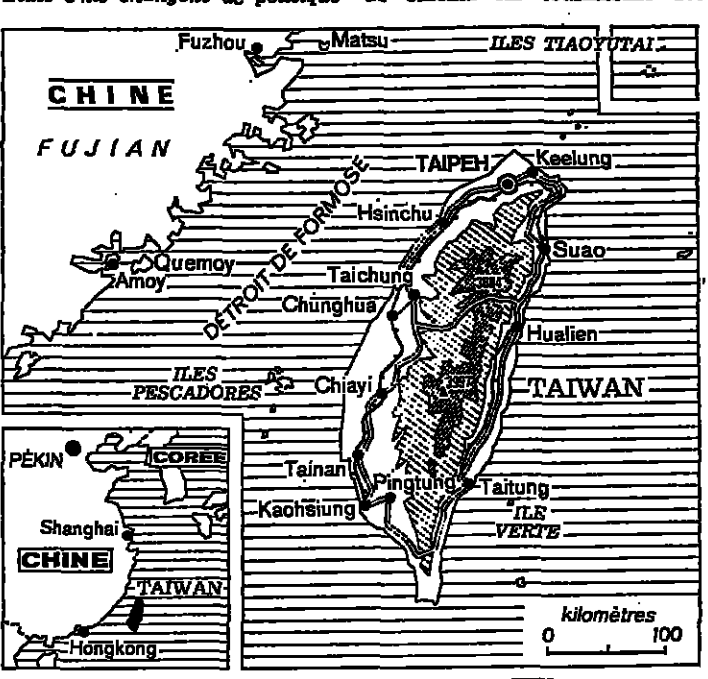
Au ministère des affaires étrangères, on introduit une nuance de taille sur la façon dont doit s'effectuer la « reconquête » du continent. Il n'est plus question du recours aux armes. Il faut seulement attendre, explique-t-on, le moment où les Chinois du continent *« abandonneront d'eux-mêmes le communisme ». « Déjà l'ouverture relative voulue par les successeurs de Mao a dû faire évoluer les esprits. Les Chinois vont à l'étranger et peuvent faire des comparaisons. Un jour, il y aura une révolte comme à Prague ou à Budapest. »*

Pour aider ceux de leurs compatriotes du continent qui ne peuvent pas voyager à faire ces « comparaisons », l'Association de secours de la Chine libre tente de leur faire parvenir sa littérature. Cette association a pour premier objectif l'assistance aux réfugiés. Elle a contribué à la réinstallation à Taiwan de cent soixante-sept mille Chinois du continent qui, selon ses chiffres, ont fui le régime communiste depuis 1949. Elle fournit une aide à ceux des milliers de Cantonnais réfugiés chaque année à Hongkong (*le Monde* du 12 juin) qui lui en font la demande. Elle a également pris en charge plus de onze mille réfugiés d'Indochine accueillis à Taiwan. L'aide du gouvernement, des contributions de firmes privées et une taxe perçue sur tous les billets de cinéma lui fournissent des moyens qui sont aussi consacrés à la guerre psychologique.

A 2 kilomètres du continent, « avant-poste de la Chine libre », l'île de Quemoy — Kinmen en mandarin — abrite toujours quatre-vingt mille militaires pour soixante mille civils, mais n'est plus soumise aux bombardements qui *furent son* lot pendant longtemps. Même la guerre des haut-parleurs, au cours de laquelle on « tirait sur les consciences », a cessé. Mais la forteresse sert toujours de base pour les aérostiers de l'Association de secours de la Chine libre, qui lâchent régulièrement des ballons chargés de journaux, de livres et aussi de vivres et de vêtements. Au siège de l'association, on nous assure avoir la certitude que ces « cadeaux » sont attendus avec impatience à des centaines de kilomètres à l'intérieur du continent, notamment depuis l'envoi de *secours aux victimes du tremblement* de terre de Tangshan, en juillet 1976.

La diminution de la tension militaire à Quemoy est une conséquence paradoxale de la normalisation entre Pékin et Washington. La Chine communiste, soucieuse de se ménager la bienveillance des Etats-Unis, semble avoir bien pris acte des déclarations des dirigeants américains précisant qu'ils n'accepteraient pas que le *statu quo* soit modifié par une action armée.

Il reste que la rupture des relations diplomatiques entre les Etats-Unis et Taiwan a marqué la fin d'une époque dans l'île. Même si l'on espère que l'élection de M. Reagan permettra de nouveaux développements, la *« confiance en la parole américaine a été brisée »*. Du coup, la bataille diplomatique qui se poursuivait avec Pékin depuis que la Chine nationaliste avait été expulsée de l'ONU, en octobre 1971, a perdu de son intérêt. Même l'entrée de la République populaire *« aux lieu et place de Taiwan »* à la Banque mondiale a été accueillie avec flegme.



Routes — Voies ferrées — plus de 500m — plus de 2000m

Plus connue en Europe sous son nom portugais de Formose, l'île de Taiwan a été rendue à la Chine en 1945, après cinquante ans d'occupation japonaise. Le Kuomintang s'y replia en décembre 1948. Outre Quemoy et Matsu, la province comprend l'archipel des Pescadores et quelques îlots.

Plus de dix-sept millions d'habitants vivent sur une superficie de 36 000 kilomètres carrés. C'est une densité d'autant plus forte que la montagne, peu habitée, occupe 64 % du territoire. La langue officielle est le mandarin. A l'inverse de Pékin, Taipeh n'a pas adopté le système « pinyin » pour la transcription des caractères chinois en alphabet romain.

Diplomatie par associations

Aujourd'hui Taiwan n'a de relations diplomatiques qu'avec une vingtaine d'Etats, dont les trois plus importants sont l'Arabie Saoudite — qui fournit le pétrole, — la République Sud-Africaine et la Corée du Sud. Onze de ces Etats sont situés en Amérique latine et six en Afrique. Malgré la présence d'une minorité catholique active, même le Vatican veut ménager Pékin : seul un chargé d'affaire se trouve à Taipeh, le nonce apostolique résidant au Bangladesh ayant compétence pour Taiwan.

Mais le *départ* des ambassadeurs en titre n'a pas signifié la rupture des relations de fait. Depuis le 1er janvier 1979, les Etats-Unis entretiennent ces relations par l'intermédiaire de l'Institut américain à Taiwan, et le Conseil de coordination pour les affaires nord-américaines représente officieusement Taiwan à Washington et dans huit villes américaines, où il y avait autrefois des consulats. Le Japon et la plupart des pays d'Europe occidentale, dont aucun n'a d'ambassadeur à Taipeh, ont fait de même.

Depuis 1978, le directeur de l'Association pour la promotion du commerce France-Asie joue à Taiwan le rôle d'un conseiller commercial, sans en avoir le titre ni les privilèges. De même, le responsable de l'Association française pour le développement culturel et scientifique en Asie, installée il y a quelques mois à Taipeh, est un conseiller culturel officieux. Ces associations sont régies par la loi de 1901, mais elles fonctionnent avec des fonds des ministères intéressés et leurs représentants à Taiwan sont des *fonctionnaires détachés* (2).

« Les Taiwanais jouent le jeu et ne tentent pas de nous récupérer pour des manifestations officielles », nous dit l'un d'eux. Taipeh s'accommode manifestement d'une fiction juridique qui permet de maintenir le *statu quo*. La République de Chine, dont l'existence en tant qu'Etat est de moins en moins reconnue, a réussi à se hisser à la vingt et unième place parmi les pays exportateurs.

JEAN DE LA GUÉRIVIÈRE.

Prochain article :

LA REVANCHE DES VAINCUS

(2) En France, Taiwan est représentée par l'Association pour la promotion des échanges *commerciaux* et touristiques avec Taiwan (ASPECT), 17, avenue Matignon, 75008 Paris.

A travers le monde

El Salvador

● L'AMBASSADE DU COSTA-RICA A ETE EVACUEE, le samedi 26 juillet, par les deux cent quinze paysans qui y étaient réfugiés, certains depuis plus de deux semaines. Les autorités de San-José les ont accueillis à Liberia, une petite ville située à 200 kilomètres au nord de la capitale costa-ricienne. Les paysans, qui venaient de différentes régions du Salvador, théâtre, depuis plusieurs mois, d'affrontements entre des mouvements de guérilla et l'armée, s'étaient d'abord réfugiés à l'archevêché de San-Salvador. Un commando des Ligues populaires du 28 février (L.P.-28, qui se réclament du marxisme) les avait emmenés, le *11 juillet*, à l'ambassade du Costa-Rica. Un gardien de la chancellerie qui s'opposait à leur entrée avait été abattu *(A.F.P.)*

Libéria

● *M. FELIX HOUPHOUET-BOIGNY*, président ivoirien, a adressé samedi 26 juillet un message de félicitation au au sergent-chef Samuel Doë, à l'occasion de la fête nationale du Libéria, le plus vieil Etat d'Afrique noire. Au printemps dernier, M. Houphouët-Boigny avait refusé de rencontrer les délégués libériens envoyés par le sergent-chef Doë quelques jours après le coup d'Etat du 12 avril, lors duquel le président William Tolbert a été assassiné. — *(Reuter.)*

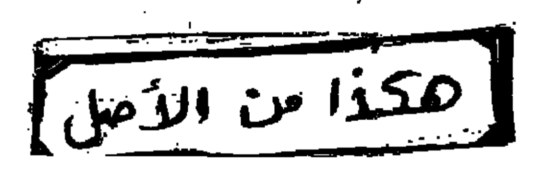
Ouganda

● L'ARABIE SAOUDITE a confirmé pour la première fois, samedi 26 juillet, que l'ancien dictateur ougandais Idi Amin Dada, renversé en avril 1979, se trouvait dans le pays. L'agence officielle saoudienne déclare que l'ancien président ne se trouve pas dans le royaume en tant que réfugié, mais pour effectuer un pèlerinage à La Mecque. *« Chaque musulman a le droit de remplir ses devoirs religieux »*, ajoute l'agence. — *(Reuter.)*

Union soviétique

● LA MORT D'IRINA KALPOUN, épouse du dissident *soviétique* Vladimir Borissov, est survenue de façon accidentelle, ont indiqué le 27 juillet à Moscou les proches de la victime qui se sont rendus sur les lieux de l'accident, en Lituanie. *(A.F.P.)*

● LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE FINLANDAISE, M. Kekkonen, est arrivé le samedi 26 juillet à Moscou, où il assister aux Jeux olympiques en qualité d'« invité d'honneur ». D'autre part, M. Edward Gierek, chef du parti communiste et de l'Etat polonais, est arrivé le 27 juillet en U.R.S.S., pour « un séjour de vacances ». M. Gierek et plusieurs autres dirigeants de l'Europe de l'Est, doivent rencontrer le président Leonid Brejnev dans sa villa en Crimée. — *(A.F.P., A.P.)*



مكذا من الأمل

ASIE

Chine

SELON UN HAUT DIRIGEANT

Le président Hua Guofeng abandonnerait prochainement sa fonction de chef du gouvernement

Pékin *(A.F.P., A.P.)*. — Un haut dirigeant chinois, M. Li Xiannian, qui occupe les fonctions de vice-premier ministre et de vice-président du parti, a annoncé que M. Hua Guofeng abandonnerait prochainement son poste de chef du gouvernement, qu'il occupe concurremment à celui de président du P.C. La démission de M. Hua, qui devrait intervenir d'ici à la fin du mois d'août, sera accompagnée de celle de cinq de ses adjoints au gouvernement. C'est la première fois qu'une haute personnalité chinoise donne publiquement consistance aux spéculations déjà anciennes concernant une nouvelle répartition des tâches au sein de la direction du pays.

M. Li Xiannian, qui accordait une interview au journaliste américain Harrison E. Salisbury, a indiqué que M. Hua Guofeng serait remplacé à la tête du gouvernement par M. Zhao Ziyang, vice-premier ministre, qui avait été élu au comité permanent du bureau politique du parti en février dernier. Les cinq vice-premiers ministres démissionnaires seraient MM. Deng Xiaoping, Chen Yung, Wang Zhen, Xu Xiangqian, qui est aussi ministre de la défense, et M. Li Xiannian lui-même. Toutes ces personnalités conserveraient toutefois leurs fonctions dans le parti.

Ce remaniement gouvernemental devrait être entériné par une réunion plénière du comité central du P.C., puis par la troisième session plénière de l'Assemblée nationale populaire, dont la convocation est attendue d'ici à la fin du mois d'août.

D'autre part, selon le quotidien de Tokyo, *Yomiuri*, M. Deng Xiaoping, aurait fait part dans un message envoyé à un parlementaire japonais, de son intention d'accéder à la présidence de la République, fonction qui a été supprimée. Les milieux diplomatiques de la capitale chinoise ont accueilli cette information avec une certaine surprise, compte tenu des intentions proclamées à plusieurs reprises par M. Deng de se retirer progressivement de la vie politique active. Le dernier chef de l'Etat chinois, Liu Shaoqi, nommé en 1959, avait été évincé pendant la révolution culturelle. Il a été réhabilité à titre posthume au début de l'année.

Interrogé par ailleurs sur les relations sino-soviétiques, M. Li Xiannian a laissé peu d'espoir à une reprise prochaine des négociations de normalisation. Il a notamment réclamé que l'U.R.S.S. réduise ses effectifs militaires à la frontière chinoise, retire ses troupes d'Afghanistan et cesse de soutenir la présence vietnamienne au Cambodge.

● *Deux imprimeries clandestines* reproduisant de la littérature pornographique ont été découvertes récemment à Shanghaï par la police, qui a arrêté leurs responsables, rapporte le quotidien local *Wenhui Bao*. Les autorités chinoises ont adopté récemment une série de mesures destinées à renforcer le monopole de l'Etat sur l'édition, prévoyant diverses sanctions, notamment pénales, contre les récalcitrants. — *(A.F.P.)*

● *Le lieutenant-général portugais Tomas Silva* et le chef d'état-major général de l'armée chinoise, le général Yang Dezhi, ont décidé, samedi 26 juillet, à Pékin, de renforcer la coopération et les contacts entre les armée chinoise et portugaise afin de s'opposer aux « *ambitions soviétiques dans le monde* ». Le lieutenant-général Silva était arrivé mercredi à Pékin à la tête d'une délégation de huit officiers de l'armée de terre, de la marine et des forces aériennes portugaises. Il s'agit de la première visite d'une mission militaire portugaise en Chine depuis la normalisation sino-portugaise en février 1979. — *(A.F.P.)*

Thaïlande

Bangkok adopte une attitude rigide dans l'épreuve de force avec ses voisins communistes

De notre correspondant en Asie du Sud-Est

Bangkok. — Rejet du « *plan de paix* » indochinois, et multiplications des « *avertissements* » de Hanoï. Echec des négociations frontalières avec le Laos et difficultés dans la coopération avec les organisations internationales humanitaires, relance de l'offensive militaire vietnamienne contre les Khmers rouges et érosion du soutien diplomatique au régime déchu de M. Pol Pot. Tous ces développements s'additionnent pour placer la Thaïlande dans une situation de plus en plus instable. A la dynamique prolongeant l'épreuve de force entre Bangkok et ses voisins communistes s'ajoute, sur le plan intérieur, la montée d'une opposition de plus en plus marquée à la politique du gouvernement du général Prem Tinsulanonda, quatre mois après son installation. Dans cette lutte intestine où se comptent, et où s'opposent, désormais ouvertement, les partis, les cliques et les clans traditionnels, le général Kriangsak Chamanand, ex-premier ministre, ne cache pas son ambition de reconquérir le poste qu'il avait dû céder, en mars dernier, à son ministre de la défense, pour éviter un coup d'Etat, affirment certains.

Depuis plusieurs jours, les radios de Phnom-Penh et de Hanoï lancent des appels aux dirigeants de Bangkok et à leurs partenaires de l'ASEAN (1) pour qu'« *ils étudient sérieusement* » et « *sans idées préconçues* » les propositions de paix énoncées la semaine dernière par les pays du bloc indochinois. La Thaïlande les avait immédiatement rejetés *(le Monde* du 23 juillet). Ses associés régionaux conservent à l'égard de cette initiative un silence visiblement embarrassé. On sait, en dépit des manifestations officielles de solidarité, que certains demeurent favorables aux « *réalisme* » et au compromis dans l'affaire cambodgienne.

Parallèlement à ces appels, la radio du régime de Phnom-Penh ne cesse de mettre en garde la Thaïlande contre les conséquences de son soutien aux Khmers rouges. Elle dénonce quotidiennement des « violations » du territoire cambodgien par l'infanterie, l'aviation et l'artillerie de Bangkok. La Thaïlande dément se livrer à de pareilles actions et dénonce tout aussi régulièrement les violations de sa souveraineté par l'artillerie vietnamienne. L'armée de Hanoï poursuit en effet, avec une ardeur redoublée, malgré la saison des pluies, son offensive contre le principal bastion militaire des Khmers rouges, situé au Phnom-Melai, une série de collines adossées à la frontière khméro-thaïlandaise, dans la région d'Aranyaprathet (300 kilomètres à l'est de Bangkok). Cela fait bientôt un mois que les forces de Hanoï se sont lancées à l'assaut de cette redoute, symbole depuis 1979 de la résistance des Khmers rouges. Ceux-ci paraissent céder du terrain sous d'intenses salves d'artillerie. L'armée thaïlandaise, placée en état d'alerte, a pris des dispositions pour prévenir tout afflux de combattants et de populations sur son territoire, ajoute-t-on.

Tension avec le Laos

Côté Laos, la première phase de négociations en vue de résoudre la tension qui s'est exacerbée entre Bangkok et Vientiane à la suite d'un incident survenu le 15 juin sur le Mékong — incident qui avait coûté la vie à un officier de marine thaïlandais — s'est terminée dans une impasse et dans les récriminations mutuelles (*le Monde* du 17 juillet). Les délégués laotiens ont refusé de se plier aux demandes des Thaïlandais. Ceux-ci exigent comme préalable à la levée du blocus économique qu'ils imposent depuis un mois à leur voisin que le gouvernement de Vientiane présente des excuses, endosse l'entière responsabilité de l'incident et paie les dommages.

Une exception a cependant été faite pour permettre le ravitaillement des diplomates étrangers et du personnel des Nations unies résidant à Vientiane. Mais, là encore, il est difficile d'entrevoir une solution prochaine à la querelle, aucune des deux parties ne voulant perdre la face. Le général Prem Tinsulanonda, qui, dans tous les développements conflictuels avec l'Indochine, a fait preuve d'une attitude beaucoup plus intransigeante que son prédécesseur, s'est engagé, publiquement et à plusieurs reprises, à ne rien céder de ses exigences. La radio de Vientiane, qui n'ignore rien de l'évolution de la situation intérieure thaïlandaise, en profite pour critiquer très violemment sa politique, qualifiée de pro-chinoise, et pour chanter les louanges du général Kriangsak, artisan d'une période de détente avec le Laos qui aura duré un an.

Ces occasions d'apaisement manquées, volontairement ou pas, et ces raidissements aux marches orientales du royaume augmentent les risques d'affrontements. Il n'apparaît pas que les grandes puissances cherchent activement à prévenir ces dangereux glissements.

R.-P. PARINGAUX.

(1) Indonésie, Malaisie, Philippines, Singapour, Thaïlande.

Afghanistan

Les commerçants de Kaboul n'ont pas suivi l'ordre de grève générale

Tandis que les bruits sur les dissensions au sein du régime de Kaboul persistent, on a appris samedi 26 juillet à Moscou que le P.C. afghan venait d'achever le IIIe plénum de son comité central. L'agence Tass n'a précisé ni le lieu ni la date de cette réunion où il a été décidé « *la mobilisation de tout le parti et du peuple afghan en vue de la défaite des bandes armées* » ; le plénum a aussi « *souligné* » que le « *processus de consolidation de toutes les forces patriotiques et démocratiques* » et leur regroupement « *en un front national unique* (...) *se déroule avec succès dans le pays* ».

Ce n'est pas ce que pense le département d'Etat américain, qui vient de rendre public un rapport sur l'intensification des désaccords entre les deux fractions du P.C. — le Parcham et le Khalq — et une série d'assassinats dont celui, récent, du vice-ministre de l'enseignement supérieur. Des informations parvenues à New-Delhi font état d'une tentative de mutinerie de la garnison de la ville de Ghazni, favorable au Khalq, à la suite de la désignation d'un nouveau commandant appartenant au Parcham ; des troupes et des blindés soviétiques auraient encerclé la ville. Selon des voyageurs arrivés de Kaboul, d'autres incidents de ce genre opposants militaires khalgis et soldats soviétiques se seraient produits. Le gouverneur de la ville de Jelalabad aurait été arrêté pour avoir refusé de se soumettre au Parcham. A Kandahar, la deuxième ville du pays, la situation serait très tendue et des arrestations nombreuses auraient eu lieu.

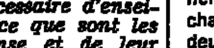
Toutefois, l'ordre de grève générale lancé par les opposants au régime prosoviétique de M. Babrak Karmal pour samedi n'a pas été suivi par les commerçants de Kaboul. En février dernier, la grève des commerçants avait déclenché une agitation sanglante à Kaboul. La situation n'en est pas moins toujours difficile pour les Soviétiques et leurs protégés. En effet, le Kremlin vient d'envoyer de nouveaux renforts militaires à Kaboul, afin sans doute de remplacer les unités retirées ces derniers jours de la capitale pour combattre les soulèvements dans le sud du pays, dans les provinces de Ghazni et de Kandahar.

Des armes britanniques pour la résistance ?

Selon le quotidien soviétique *Komsomolskaya Pravda*, le régime de Kaboul connaît aussi des difficultés dans le domaine agricole, que « *les autorités ne peuvent résoudre toutes en même temps* ». Certains paysans ont peur de participer aux coopératives agricoles, d'autres n'ont pas reçu de terres, car la réforme agraire n'a pas encore été étendue à tout le pays. Par ailleurs, les « *ennemis de la révolution afghane* » ont tenté de « *saboter* » la réforme agraire en effrayant les paysans et en assassinant les militants.

Enfin, selon le *Sunday Telegraph*, de Londres, des armes britanniques achetées par des pays arabes, notamment du Golfe, sont clandestinement acheminées aux maquisards afghans. L'hebdomadaire conservateur, qui cite des sources diplomatiques du Proche-Orient, écrit que ces armes passent en Afghanistan par l'intermédiaire des rebelles pathans, au Pakistan ; le gouvernement britannique a récemment décidé de ne pas donner directement des armes aux maquisards afghans. Toutefois plus d'une centaine de membres de la Chambre des communes ont demandé l'envoi d'armes défensives à ceux qui résistent à l'invasion soviétique. Au début du mois, lord Carrington avait déclaré aux Communes que des pays faisaient parvenir des armes aux maquisards afghans. « *Il est important*, avait-il précisé, *qu'ils aient des armes pour lutter contre l'envahisseur, et la question de savoir d'où elles viennent n'est pas primordiale.* » *(A.F.P., A.P., Reuter.)*

Japon



Des milieux d'affaires réclament l'inscription du « droit à la belligérance » dans la Constitution

De notre correspondant

Tokyo. — La Jeune Chambre de commerce du Japon a proposé, le 27 juillet, une révision de l'article 9 de la Constitution qui interdit aux Japonais le recours à la guerre. Le projet de la Jeune Chambre de commerce reflète les vues de ses quelque cinquante mille membres, qui ont été consultés par questionnaire.

Réunie à Tokyo pour discuter les moyens de renforcer la capacité de défense du Japon, la Jeune Chambre de commerce a souligné la nécessité de réviser la Constitution de 1946 afin d'établir clairement que le Japon a le droit de repousser une agression. Aux termes de l'article 9 de la Constitution, « *le peuple japonais renonce à jamais à la guerre en tant que droit souverain de la nation ou à la menace ou à l'usage de la force comme moyen de règlement des conflits internationaux* ». Sur le plan juridique, les dispositions de la loi fondamentale, qui interdisent, en outre, au Japon d'entretenir une armée, sont violées depuis la fin de la guerre de Corée et la création, sous la pression américaine, de forces d'autodéfense, euphémisme qui désigne l'armée nippone. Celle-ci, composée de soldats de métier, compte 240 000 hommes et figure au septième rang mondial pour son armement.

Depuis le début de l'année, la Jeune Chambre de commerce a été très active pour demander un accroissement des dépenses militaires. Elle a envoyé des délégations en Europe pour y étudier le rôle et la place de l'armée. Tout en demandant aujourd'hui que le Japon se reconnaisse de nouveau « *le droit à la belligérance* », elle souligne la « *naïveté* » du préambule de la Constitution portant que les Japonais sont résolus à préserver leur sécurité et leur existence, « *confiants en justice et en la foi des peuples du monde épris de paix* ».

La prise de position de la jeune chambre de commerce, qui estime que la révision de la Constitution serait à la fois un moyen de dissuasion à l'encontre d'un agresseur et permettrait de « *défendre le pays contre des menaces politiques* » (doit-on comprendre des périls intérieurs ?), a été précédée le semaine dernière de déclarations pour le moins « *porteuses de sombres présages* », comme l'écrit l'*Asahi* du 22 juillet. M. Ibuka, président honoraire de la société Sony, qui préside également la Fédération locale des scouts de Tokyo, a décidé d'organiser une rencontre à une base militaire des forces d'autodéfense dans la préfecture de Gumma avec huit mille scouts de onze à vingt et un ans. Au programme : l'apprentissage de la conduite de chars. « *Il est nécessaire d'enseigner aux jeunes ce que sont les forces d'autodéfense et de leur apprendre à utiliser des armes* », a-t-il déclaré à l'*Asahi*. « *L'enseignement actuel ne met pas suffisamment l'accent sur l'amour de la patrie* », conclut-il.

De son côté, M. Honda, fondateur de l'entreprise du même nom, qui finance la Fédération des qui finance la fédération des scouts de Tokyo, affirme : « *Si on ne peut pas apprendre aux enfants à conduire des chars, on ne peut pas non plus leur apprendre à piloter une voiture. Notre vie actuelle dépend du maniement des armes.* » De nombreux intellectuels se sont élevés contre ces déclarations, soulignant qu'il est dangereux d'entraîner les jeunes dans une telle idéologie et que le Japon risque de commettre les même erreurs que dans le passé. Dans son éditorial, l'*Asahi* écrit : « *Les adultes ne pouvant parvenir à s'entendre sur la question de la défense, certains d'entre eux cherchent à mettre de leur côté les enfants.* » Le quotidien critique les hommes d'affaires qui abusent de leur pouvoir financier.

PHILIPPE PONS.

Indonésie

DJAKARTA DÉMENT QUE LE PRÉSIDENT SUHARTO AIT TOUCHÉ DES POTS-DE-VIN

Le gouvernement indonésien vient de démentir officiellement les accusations portées contre le président Suharto par la veuve d'un des directeurs de la compagnie pétrolière nationale Pertamina, selon laquelle le chef de l'Etat aurait touché des pots-de-vin. Selon Mme Kartika Thahir, le général Suharto aurait reçu une commission de 7 % sur un marché d'armes passé avec l'Allemagne fédérale et 5 % sur un autre contrat d'armes passé avec Israël (l'Indonésie est un pays à 90 % composé de musulmans).

Djakarta avait tout d'abord interdit la publication par la presse locale d'informations à ce sujet et fait saisir les journaux étrangers traitant de cette affaire.

On a relevé ces derniers temps une notable recrudescence de révélations et de rumeurs mettant en cause les plus hautes personnalités du régime. Au printemps, des généraux à la retraite avaient accusé le président de corruption (*le Monde* du 19 juin) ; en juin, le vice-président Adam Malik a été accusé d'avoir reçu de la firme américaine Katy Industries une somme de 316 000 dollars pour « faciliter » la conclusion de contrats, ce qu'il a démenti. Enfin, Mme Tien Suharto, l'épouse du président, a été elle aussi mise en cause à plusieurs reprises. — *(A.F.P.)*

Inde

PLUS DE QUATRE MILLIONS DE SINISTRÉS A LA SUITE DE GRAVES INONDATIONS

Plus de quatre millions de personnes habitant quelque dix mille villages de l'Etat d'Uttar-Pradesh sont sinistrées à la suite des inondations qui touchent une dizaine d'Etats indiens depuis la mi-juillet.

Deux cent cinquante personnes ont été tuées, et les dégâts sont estimés à environ 55 millions de francs.

La moitié des districts d'Uttar-Pradesh ont été affectés par la crue des rivières Gomti et Ghaghra, alors que les eaux du Gange seraient en train de monter dans plusieurs régions. Des centaines de villages sont coupés du reste du pays, et des éléphants ont parfois été utilisés pour acheminer des secours.

En Assam, la situation est aussi très préoccupante et d'importantes étendues sont de nouveau menacées par les eaux du Brahmapoutre et de ses affluents, qui ont brusquement grossi à la fin de la semaine dernière à la suite de pluies très violentes. En revanche, le niveau des eaux à baissé dans le Punjab et au Goudjerat.

D'autre part, au Bangladesh, voisin de l'Inde, où se jettent le Brahmapoutre et le Gange, plusieurs districts sont touchés par les inondations, en particulier ceux de Pabna, de Jamalpur et de Kushtia. — *(A.F.P.)*

Le Monde

société

LA PROTECTION DES PERSONNALITÉS ÉTRANGÈRES EN FRANCE

La mort d'un gardien de la paix, tué le 18 juillet devant le domicile de M. Chapour Bakhtiar à Neuilly (Hauts-de-Seine), a ravivé l'inquiétude des policiers au sujet de la sécurité de ceux qui sont chargés d'assurer la protection des personnalités étrangères en France. Parmi les griefs des policiers, deux thèmes reviennent fréquemment : le statut des « gardes du corps » et l'insuffisance de la surveillance aux frontières.

L'insuffisance des effectifs rend aléatoires les contrôles aux frontières

A propos des terroristes qui se sont introduits en France dans l'intention d'assassiner M. Chapour Bakhtiar, le Syndicat indépendant de la police nationale (S.I.P.N.) a suggéré que l'on renforce les effectifs des postes de police aux frontières, qualifiant ces dernières de « véritables passoires ». Un porte-parole du Syndicat national des policiers en tenue (S.N.P.T.) a, pour sa part, parlé de « *gruyère* ».

Dans son bulletin d'information du *24 juillet*, le *ministère de l'intérieur* a publié un point sur l'activité du service central de la police de l'air et des frontières (PAF) qui dépend de la direction des renseignements généraux. Les missions de la PAF peuvent se résumer en trois mots : contrôle, surveillance, renseignement (1).

Ces missions s'exercent sur les frontières terrestres et les zones qui les prolongent sur une profondeur de 50 kilomètres, sur les ports, aéroports, à bord des trains internationaux, et revêtent de multiples formes.

Naturellement, il y a d'abord le contrôle et la surveillance des personnes en provenance ou à destination de l'étranger par voie terrestre, ferroviaire, maritime ou aérienne ; puis la surveillance et la protection de l'activité aérienne civile par les interventions contre les actes de piraterie, les attaques au sol, les alertes à la bombe. Les personnels de la PAF peuvent, d'autre part, être amenés à effectuer des enquêtes judiciaires relatives aux accidents aériens ou ferroviaires. Enfin, comme tous les policiers, ils sont garants de l'ordre public et, comme tels, remplissent des missions de renseignement, de prévention et de répression des crimes et délits de droit commun ou d'atteinte à la sûreté de l'Etat. Ils participent à la défense du territoire. D'ailleurs, les services sont constitués de sept secteurs correspondant aux sept zones de défense.

Si les tâches sont nombreuses, les effectifs le sont moins : 2 627 personnes, selon le ministère de l'intérieur, dont 1 707 policiers en tenue, pour plus de huit cents postes frontières, ports ou aéroports. Il est vrai que plus de six cents gradés et gardiens de C.R.S. apportent à la PAF un concours permanent. Mais c'est insuffisant — selon les syndicats — car il faut assurer un service vingt-quatre heures sur vingt-quatre et tenir compte des congés, maladies, etc.

D'autre part, certains postes, comme par exemple, l'aéroport de Roissy, mobilisent un personnel nombreux. Cela provoque un sous-effectif dans les petits postes frontières de montagne où certains fonctionnaires seraient amenés par la force des choses à effectuer seuls jusqu'à dix-huit heures de travail par jour.

En définitive, si à Roissy pratiquement tous les passagers sont contrôlés — moyens sophistiqués, fichier électroniques — dans de nombreux postes aucun contrôle ne peut être mené à bien.

Les chiffres publiés par le ministère de l'intérieur sont à cet égard assez ambigus. Ils indiquent qu'en 1979 360 357 804 personnent ont franchi les frontières. Mais ils ne précisent pas ce que représentent, dans ces chiffres, les passages *quotidiens* des travailleurs français se rendant en Allemagne ou en Suisse ou des travailleurs italiens se rendant en France. D'autre part, le bulletin ne mentionne que le nombre de contrôles effectués auprès des passagers aériens (22 834 986) sans indiquer le nombre des contrôles pratiqués aux postes frontières routiers, certainement peu élevés au regard du nombre total des passagers enregistrés. — Ch. Ct.

(1) Il ne faut pas confondre la PAF, chargée du contrôle des personnes, et la douane chargée de celui des marchandises.

Haro sur les « gorilles »

« *Sortez les barbouzes !* » Les policiers français ont repris le slogan lancé après la fusillade, le 31 juillet 1978, à l'ambassade d'Irak à Paris. Les Français avaient alors découvert avec stupeur que d'énigmatiques personnages, à mi-chemin entre le faux diplomate et le vrai garde du corps, prétendaient faire justice eux-mêmes sur le territoire national, *au nez et à la barbe* de la police et de la justice françaises (*le Monde* du 2 août 1978).

Les policiers, notamment ceux de la Fédération autonome des *syndicats de police*, avaient réclamé le départ de ces hommes en armes qu'on voit s'épanouir à l'ombre de *certaines personnalités étrangères*, en visite ou en résidence dans la capitale. Leur départ, ou au moins une réglementation plus stricte de leur présence en France et la diminution du nombre des statuts diplomatiques : les gardes du corps irakiens qui avaient tué un inspecteur, M. Jacques Capela, avaient été expulsés de France sans être jugés. Les policiers français ne l'ont jamais accepté.

Ces « *barbouzes* », héros musclés des romans d'espionnage, n'ont pas été mis en cause dans l'affaire de Neuilly, mais, lassés du silence du gouvernement, les policiers ont simplement choisi cette occasion pour renouveler leurs accusations. A en croire les syndicalistes qui ont suivi les obsèques du brigadier Jean-Michel Jamme, tué devant le domicile de M. Bakhtiar, « *la situation est encore plus confuse qu'en 1978* ». Avec l'afflux d'exilés et d'hommes d'affaires de toutes origines, Paris regorgerait de ces hommes bardés d'armes. Les ambassades des pays du Proche-Orient, les mouvements de résistance, sont, bien sûr, suspectés d'accroître sans cesse leurs propres moyens de protection. Mais les réfugiés aisés du monde arabe, les milliardaires du pétrole redoutant des enlèvements, les opposants à divers régimes, auraient, eux aussi, pris l'habitude de se faire accompagner de ces hommes habiles au maniement des grenades ou des pistolets-mitrailleurs.

Aucune loi française n'autorise l'existence de ces gardes du corps, explique-t-on au ministère de l'intérieur. Mais il est parfois délicat d'intervenir, de rappeler à ses invités, aux étrangers venus chercher protection en terre d'asile qu'ils doivent laisser leurs armes aux frontières. Délicat de rappeler à la famille du chah qu'elle n'a pas le droit, à Paris ou à Cannes, d'engager ses propres « *barbouzes* », à l'épouse d'un milliardaire du golfe Persique qu'elle ne peut pas promener son garde koweïtien dans les rues de Nice, même si ses bijoux sont de grande valeur.

Un incident a particulièrement irrité les policiers : le frère du *président syrien, M. Rifaat El* Assad, en visite officielle à Bordeaux, en février dernier, a installé, sans la moindre gêne, ses « *gorilles* » dans les salons d'un hôtel très fréquenté. Il aurait été difficile, cette fois encore, d'intervenir, explique-t-on. Ces hôtes sont souvent susceptibles. « *On nous répond toujours que nos craintes doivent passer après les relations diplomatiques* », se plaint un policier. Une mesure doit cependant être prise après l'attentat manqué commis contre M. Chapour Bakhtiar : le ministre de l'intérieur, M. Christian Bonnet, doit rappeler au ministère des affaires étrangères que celui-ci a promis de presser ambassades et visiteurs de marque de se contenter de la protection de la police française.

« *Cela ne changera rien* », estiment les policiers, qui ne croient pas à l'efficacité de ces démarches. Pour montrer leur détermination à voir épurer le cercle *fermé des « barbouzes », ils ont* l'intention d'interpeller systématiquement les gardes du corps surpris en situation irrégulière. Ceux, par exemple, qui ne seraient pas possesseurs d'un port d'armes français. « *Ça risque de faire du monde.* » Un homme armé, de l'entourage d'un ambassadeur arabe, aurait déjà été arrêté, ces jours derniers à Paris, et déféré à la justice. « *Le procureur de la République est visiblement très ennuyé* », note un policier.

PHILIPPE BOGGIO.

DÉFENSE

● *Les Etats-Unis ont procédé, vendredi 25 juillet, à une explosion nucléaire souterraine dans le Nevada.* — La puissance de l'explosion était comprise entre 20 et 150 kilotonnes de T.N.T. Une secousse a été ressentie à Las Vegas, à 200 kilomètres de l'explosion, mais n'a causé aucun dégât. Cette explosion est la dixième pour 1980.

Faits et jugements

Manifestation nationaliste à Bastia.

De légers accrochages entre les forces de l'ordre protégeant les abords de la préfecture de Bastia (Haute-Corse) et des manifestants se sont produits, le samedi 26 juillet, à 19 heures, après la dislocation d'une manifestation organisée par l'Union du peuple corse (U.P.C.).

Un cortège avait auparavant rassemblé de deux mille à trois mille personnes, selon les organisateurs, du palais de justice à la préfecture. Le docteur Simeoni, leader de l'U.P.C., avait pris la parole pour rappeler les revendications principales de son mouvement : la libération de tous les détenus « *politiques* », l'arrêt de la « *répression* » et la « *liberté pour la Corse* ».

La manifestation rassemblait, outre des *militants* de *l'U.P.C.* et de l'association « A Riscossa » d'aide aux prisonniers, des représentants des autres mouvements nationalistes et culturels de l'île ainsi que de l'union départementale C.F.D.T. Les partis de gauche n'y participaient pas officiellement.

En fin d'après-midi, les policiers ont utilisé des grenades lacrymogènes pour repousser une centaine d'« *éléments incontrôlés* », qui voulaient forcer les barrages. Au même moment, un engin incendiaire a endommagé la façade d'une agence du Crédit agricole.

Mme Haag peut résider en France.

Montpellier. — Le tribunal administratif de Montpellier a annulé, vendredi 25 juillet, un arrêté préfectoral du 27 décembre 1977 (*le Monde* du 30 décembre 1977) qui enjoignait à Mme Sybille Haag, épouse de l'ancien avocat allemand Siegfried Haag — condamné depuis à quatorze ans de prison pour appartenance à la Fraction armée rouge — de quitter le territoire français.

Mme Haag, qui possède une maison à Saint-Jean-de-Buèges (Hérault), où elle fait de fréquents séjours, avait immédiatement introduit un recours devant le tribunal administratif. Celui-ci a estimé qu'on ne pouvait légalement obliger Mme Haag à quitter le territoire français et exiger d'elle un titre de séjour, pour une période n'exédant pas trois mois.

Selon son avocat, Mᵉ Jean Meloux, du barreau de Montpellier, il s'agissait, par ce procès, de faire valoir le principe de la libre circulation des personnes dans les pays de la communauté économique européenne. — (*Correspondance.*)

Une manifestation de soutien à M. Bidalou a eu lieu à Hayange.

Une manifestation de soutien à M. Jacques Bidalou, suspendu de ses fonctions de juge d'instance à Hayange le 18 juillet (*le Monde* daté 20-21 juillet), a réuni quelque trois cents personnes à Hayange (Moselle) samedi 26 juillet. Les manifestants, rassemblés à l'appel d'un comité de défense regroupant notamment le parti socialiste, le parti communiste révolutionnaire (P.C.R.), la C.F.D.T. et la Ligue des droits de l'homme, ont défilé en scandant : « *Suspendez Peyrefitte, rendez-nous Bidalou* », avant de se disperser, vers 17 heures.

Le maire d'Hayange, M. Yves Jambel (P.S.), un groupe de résidents du foyer Sonacotra de la ville *et une délégation* du bureau national du Syndicat de la magistrature (S.M.) participaient à *la manifestation*. M. Maurice Zavaro, vice-président du Syndicat de la magistrature, a indiqué que, « *en dépit de certaines divergences de fond, le S.M. défendrait Jacques Bidalou qui est une cible dans la tentative de mainmise du pouvoir sur la magistrature. La suspension qui le frappe n'est rien d'autre qu'une sanction disciplinaire pour ses actes juridictionnels* ».

Vendredi après-midi, 25 juillet, une centaine de personnes avaient manifesté à l'appel du parti communiste, qui ne fait pas partie du comité de défense.

● *Les auteurs de l'attenta* commis le 16 juillet contre le café Polly Magoo, rue Saint-Jacques, à Paris, qui se réclamaient d'un « *groupe autonome antiraciste* » (*le Monde* du 17 juillet), ont été arrêtés, le vendredi 25 juillet. Il s'agit de Jean-Marc Niang (trente ans), sans profession, Julio Gutierrez (vingt et un ans), livreur, et de Dominique Guillemot (vingt-cinq ans), qui demeurent à Paris. « *Nous voulions protester contre la ségrégation raciale dans cet établissement* », ont-ils déclaré aux enquêteurs. Le personnel de l'établissement, dont une serveuse métisse, s'est élevé contre cette accusation.

● *Suicide d'un détenu.* — M. Daniel Rougier, vingt-huit ans, s'est donné la mort en se pendant dans sa cellule, le mercredi 23 juillet, à la maison d'arrêt de Pontoise (Val-d'Oise). M. Rougier était en détention provisoire depuis le 28 mars, inculpé de vol avec violence et meurtre. Une lettre, trouvée à ses côtés, précise qu'il ne pouvait « *supporter la perspective d'une longue détention* ».

ÉDUCATION

ADMISSIONS AUX GRANDES ÉCOLES...

● ECOLE NATIONALE SUPERIEURE DES ARTS ET METIERS (ENSAM).

(par ordre de mérite)

Option T :

Mmes et MM. Rivelli, Comtat, Frantz, Gaëlle De Poittevin, Guerard, Chichignoud, Grzejdziak, Pierre Cousin, Philippe Renard, Gagliardini, Fruchard, Laurent Lebrun, Savagner, Padiou, Frédéric Poirier, Planchette, Guillard, Roleau, Genevaux, Ducourret, Boursette, Catanzaro, Monpays, Mertz, Barbey, Mortreux, J.-Christophe Bonnet, Burgeff d'Hondt, Beaurepaire, Jean-Marc Genevois, Marionneau, Tordjeman, Patrick Ballet, Feneuil, Manus, François Lefèbvre, Maduro, Neu, Claude Durand, Pochon, Pilat, Paul Martel, Raynal, Lecaitel, Thierry Puech, Pascal Robert, Coulon, Jamond, Coulliais, Belval (50).

Denis Léger, Follini, Eyraud, Didelot, Olivier Sergent, François Villeneuve, Jus, Cognard, Appy, Philippe Bonnet, Cossalter, Haddadi, Bignon, Baudichon, Longa, Toublanc, Dumaz, Delestrée, Robelin, Maisonhaute, Le Vay, Drapier, Dias, Quintana, Ruocco-Angari, Eric Vallet, Goulas, Goetz, Colomb, Schricke, Jean-Marc Noël, Milor, Revellin-Falcoz, Bonnotte, Michelle Garnier, Sauder, Galvaing, Bernard Le Gall, Ninoreille, Christian Mourlon, Gitton, Bressoux, Delort, Rémi Champion, Didier Bedos, Quetelart, Dehors, Grati, Giribaldi, Fihen (100).

Haine, Remplière, Jarraud, Hallot, Parisse, Laboure, Detable, J.-Marc Dumoulin, Chapperon, Patrice Menard, Hoffmann, Philibert, Dutilloy, Michel Lang, Romano, Croville, Veron, Torre, Fontenat, Gilles Laurent, Dominique Leroy, Eric Hélène, Mondehard, Pate, Metral, Christian Inguère, Kessenheimer, Jambou, Hurpin, Hubert des Villettes, Gandon, Lefur, Cerdan, Bouenel, Le Gallo, Enet, Audet, Braun, Raoul Laurent, Delesalle, Ehrhard, Ansquer, Castanier, J.-Luc Gomez, Protais, Desreumaux, Zanni, Effosse, Drevet, Coorevits (150).

Blanc-Tailleur, Vaginet, Maeder, Estibals, Simerey, Comperat, Broisin, Logut, Lebailly, Ziffel, Grignion, Noblet, Force, Bertrand Berthe, Franck Perrin, Jean-Marie Nicot, Papazoglou, Widloecher, Gourvil, Valour, Daley, De Monléon, Puxe, Exbrayat, Rabou, Allal, Venchiarutti, Poyet, Sally, Dominique Guérin, Peres, Grabette, Patrick Chauvel, J.-Pierre Chambard, Wojcik, Pijaudier-Cabot, Didier Bourrette, Verna, Quesnel, Emile Orsini, Fernando Gomez-Perez, Brusq, Gathion, Jampy, Quaegebeur, Bocher, Le Maut, Gueneau, Carillon, Pariset (200).

Mmes et MM. Piedfer, Notte, Pascal Coste, Houillon, Guilloteau, Loïc Durand, Najja, François Léonard, Haitz, Voyer, Barel, Lehingue, Benoît René, Philippe Lebreton, Keen, Eberschl, Langer, Bérard-Bergery, Sentuc, Schlaifer, Fraisse, Philippe Duchemin, Touche, Daviaud, Yves Manin, Gilbert Dupont, Denis Clerc-Renaud, Papet, Michetti, Levacher, Hasttel, Vanchez, Weber, Gorce, Vacherand, Laurent Thomas, Tilly, Berguer, Gérard Rougier, Eichler, Darrou, Gallet, Carera, Le Bolte, Jean-François Mari, Conreaux, Galtier, Thierry Fabre, Tapie, Pedèches (250).

Mmes et MM. Didier Castel, Galbois, Philippe Anthoine, Carimali, Michel-Ange Espanol, Gailhard, Boulon, Claudon, Mautino, Lammens, Gaget, Flory, J.-Michel Thibaut, Raucourt, Kermabon, Jeannet, Auriche, Landou, Bourgue, Nguyen, J.-Louis Blanc, Philippe Morvan, Balan, Van Lierde, Robinot, Bongoches, Pijourlet, Laurent Bayard, Tysebaert, Alain Richard, Chaffois, Biesse, Belmans, Bécheret, Cazelle, Urruty, Nadreau, Georges Bernard, Francis Lepage, Laurent Lecourt, Revelli, Magnat, Masselot, Payelleville, Prunetti, Kauffmann, Antier, Benoît Poulet, Mousarrat, Fecourt (300).

Mmes et MM. Schwoerer, Vincent Deluc, Charrue, Peylet, Moiroud, Schmitt, Remondière, Merlo, Jean-Guy Barreau, Tranchet, Guyomard, Douet, Neau, Arnal, Didier Marquant, Pardoux, Charles Levy, Leveille-Nizerolle, J.-Paul Prevot, Pascal Chovet, Eric Couturier, Marsilli, Malvache, Polette, Jousset, Le Floch, Bossy, Jung, Chabert, Leian, Mabrouk, Gavelle, Coatmeur, Aubertot, Muzy, Etève, Gullo, Ducroix, Forgues-Doumenjou, Galerne, Tertre, Pierre Giraud, Doucet, Ricq, Christian Chabrier, Siedel, Scherer, Lilienfein, Dubeaux, Yvon Le Gall (350).

Mmes et MM. Briançon, Michalak, Christian Launay, Ludig, Eric Bertrand, Fayet, Serge Guyot, Giacosa, Prabonnaud, Joret, Dominique Le Coq, Rochette, Effray, Periers, Eric Durieux, Falempin, Cerisier, Vandame, Montmartin, *Philippe Vernot*, J.-Marc, Vives, Fougassié, Jean-François Perez, Olivier Carre, Christian Henry, Arsonneau, Pascal Tournier, Eric Marin, Grottelli, Gainette, Thierry Dufour, Boiret, Roumilhac, Daumin, Aoustin, Walter, Potron, Dromard, Proux, Denis Lachaud, Germe, Max Martin, Betti, J.-Marc Vidal, Henault, Colders, Betremieux, Fulcheri, Perdreau, Jean-Marie Gay (400ᵉ).

Mmes et MM. Olivier Auber, Volpi, Lavergnat, Vicherat, Lautissier, Patrick Jardin, Lozach, Damet, Charrut, Herrou, Fichaux, Domergue, Valero, Faugère, Juan Martinez, Patrick Dubois, Dousse, J.-Luc Ligier, Philippe Joly, Bressan, Montaud, Charton, Najji, Moratelli, Madelpuech, Esparbes, Gilles Guyon, Catel, Jean-Marie Chabert, Bruchet, Ziegelmeyer, Patrick Place, Pelzak, Philippe Parisot, Gousolin, Rapidel, Patrick Duteil, Hervé Poirel, Pocthier, Marc Schneider, Mallebay, Goupil, Daniel Arnaud, Lepinay, Serge Faure, Véronique Dupont, Pascal Lanier, Chevaux, Molter, Marcucci (450).

Mmes et MM. Bayle, Mestres, Claude Marteau, Gastoud, Yves Deroux, Briche, Loro, Philippe Lafont, Camaro, Ammeloot, Prugier, Jean-Pierre Gomez, Cortot, Degezelle, Stragier, Raze, Cecchy, Pratlong, Plaza, Michel Lepain, Leman, Alain Brault, Bossonnet, Cachelou, Bettoli, Philippe Adam, Nittis, Colot, Huguet, Pierrick Jacquet, Donjon, J.-Claude Fontaine, Brissonnet, Dumergue, Chassot, Rudelle, Michel Marchand, Michel Lang, Sutter, Douziech, Crabos, Bolmont, Pascal Buisson, Zygmunt, Lafranche, Bocquillon, Decara, Romano, Bugny, Attali (500ᵉ).

Mmes et MM. Paradis, Blauvac, Mesquida, Lanrivin, Philippe Etienne, Le Rolland, Guilleux, Perruchot, Tuffier, Jean-Jacques Perrot, Imbraguglio, Rouzeau, Benoît Moulin, Philippe Maurin, Chabrier, Petrequin, Michel Brisset, Jean-Michel Garnier, Corman, Pierre Lacroix, Chammas, Gaziano, Bacquillard, Bourleaux, Gilbert Bertrand, Koscielniak, Huot-Marchand, Chaux, Verzeroli, Frédéric Le Jean, Claveau, Velle, Gérard Laforêt, Groche, Patrick Salle, Pascal Garnier, Bouloc, Badoux, Mercat, J.-Pierre Dessalles, Bouillet, Christophe Muguet, Hajzler, Miasik, Gauchey, Michel Morel, Janicaud, Gérard Rousseau, Mequignon, Grouas (550ᵉ).

Mmes et MM. Galton, Joseph Fey, Rebuffat, Herisson-Garin, Bezivin, Thirard, Ramière, Jean Petit, Escot, Croze, Prillard, Marckert, Jean-François Pierre, Jérôme Rémy, Vanbalberghe, Gosset, Company, Veziers, Chardonnal, Christophe Gonzalez, Espoeys, Richard Noyer, Daniel Henry, Calmès, Le Gorrec, J.-Yves Mercier, de Kort, Ramay, de Marchi, Pascal Dumas, J.-Marie Grenier, Pierre Dufour, Selivantieff, Jaunet, Riha, Patrick Pernin, Le Doyen, Cogny, Danis, Tousch, Thierry Ballot, Commissaire, Accard, Hurel, Dalmasso, Malaise, J.-Philippe Voisin, *Didier Borel*, *Didier Balland*, Jean Roland (600ᵉ).

Mmes et MM. Fons, Sereno, Rogliano, Michel Pineau, Dubrulle, Collenot, Lasserre, Bacle, Rollais, Philippe Mayer, Prelaut, Xavier Rémy, Guillaume Monnier, Jean-Philippe Leclerc, Bosredon, Ben Hadj Khalifa, Stramigioli, Bourel de La Roncière, Margot, Landriève, Francis Rol, Loreau, Xavier Lelièvre, Michalet, Laurent Simonin, Darbois, Houdebert, Hainaut, Papin, Dupuy, Cremmel, Zaaboub, Pourrier, Lesoing, Gourvest, Robert Vallet, Millville, Midrouillet, Huiban, Quiquand, Boris Foucher, Marc Chevalier, Bongarzone, Sebillotte, Jean-Michel Granier, Tertrais, Queroix, Patrick Martin, Faudeux, Bazzo (650ᵉ).

Mmes et MM. Colliaux, Hochmann, René Charbonnier, Xavier Pages, Zorzatto, Bernard Martin, Bailleul, Ghiran, Assant, Marc Petit, Cavat, Bordes, Jean-Luc Roux, Hervé Dubois, Boullet, Gérard Pineau, de Saint-Sernin, Chaudier, Chataing, Cales, Facon, Pascal Millot, Kouskoff, Chambonnière, Lapray, Patrick Jacob, Virvoulet, Kniebihli, Bonament, Philippe Laurent, Ficsi, Rouylou, Roffidal, Philippe Le Roux, Delabaère, Beague, Contant, Schillinger, Farinasso, Laurent Guitton, Didier Roux, Parramond, Yves Mar-Brachet, Gayon, Carniello (700ᵉ). tinez, Darde, Ausset, Morant, Druart,

Option TA :

Mmes et MM. Bernard Dias, Difabrizio, Gilles Barbier, J.-Marc Roche, Nicklaus, Pinsel, Schmitt, Hérail, Campillo, Grebil, Francisco, Houllier, Joël Pernot, Delouche, Harbs, Marc Perret, Sciandra, Davanture, Berry, Sidot.

● ECOLES NATIONALES VETERINAIRES.

Mmes et MM. Bénédicte Dubois, Annick Salmon, Decanter, Eric Bousquet, Montagutelli, Anne Boisson, France Raoult, Thue, Catherine Schwartz, Bariaud, Philippe Boitard, Dominique Meunier, Korsia, Jacques Sauret, Fourichon, Anselmi, François Berthelot, Daix, Patrice Cohen-Hadria, Dieuzy, Guin, Marie-Françoise Descamps, Joulin, Nedellec, Ebove, Christine Leterrier, Avignon, Raboisson, Pontalier, Abitan, Jegou, Quintaret, Aimé Sauvage, Deleani, Thierry Rabot, Catinaud, Dile, Dampfhoffer, Alain Martinez, Fenech, Bringuier, Prevosteau, Lapointe, Louer, Moussu, Gerbier, Nicole, Olivier Dumas, Mazingue, Huertas (50).

Mmes et MM. Laurent Maréchal, Kles, François Fabre, Sylvie Barre, Berat, Ythier, Tune, François André, Bost, Sochat, Guedon, Olivier Mercier, Hervé Petit, Nathalie Toulemonde, Anne Dufour, François Fleuret, Lepeintre, Chetboul, Velu, Touboul, Guenot, Forget, Moehrle, Desbuquois, Jean-Louis Chiche, De Pastors, Poubanne, Chaumette, Olivier Marie, Florence Roch, Kersale, *Quinton, Odile Blaise*, Veyret, *Reyne*, Lapeyrin, Nicolai, Didier Jouve, Trompe, Denis Simon, Le Calvez, Malick, Dinopoulos, Pascale Auger, Nouvellon, Lionel Grosjean, Françoise Ray, Philippe Muller, Marguier, Lusson (100).

Mmes et MM. Fabrice Leine, Pianzi, Kimmes, Stéphane Pain, Vincent Thomas, Trottier, Hervé Bichet, Hecht, Jean-Paul Pellissier, Deau, Jean-Marc Regnault, Chatry, Viallet, Riera, Trinquier, Harbion, Michèle Petit, Laure Bernier, Gallois-Montbrun, Frédéric Sergent, Courtecuisse, Vareille, Pravieux, Jean-Paul Boniface, Pascal Romand, Bernard Huguet, Chappron, Gilles Martin, Marc Lafond, Rombi, Claisse, Jaunet, Dominique Gauthier, Bertrou, Véronique Duval, Pascal Henriet, Louvet, Jousset, Pascal Raoul, Christophe Guitton, Legraien, Adoux, Jean-François Duvivier, Cormier, Schockmel, Genestier, Rollier, Cherel, Frédéric Collot, Dimanche (150).

Mmes et MM. Francis Perin, Sylvie Rabot, Planque, Le Treut, Dottin, Javelot, Hurstel, Ladet, Jouannic, Guigal, Jacques Porochon, Erick Genty, Theresy, Mazue, Bizeul, Mondini, Besognet, Hervé Baudet, Riffard, Gilles Dreyfus, Bibal, Gau, Patrice Cotte, Maerten, Rabiet, Bernard Boris, Sammut, Sylvie Delahaye, Anne Leleu, Hameurt, Pierre Rousseau, Jacques Martinet, Thierry Audouin, Claude Favrot, Marie-Pierre Guillard, Sevin, Sylvie Remy, Isabelle Duret, Christine Le Baron, Hamon, Hagege, Françoise Neveu, Laurence Durrieu, Sulzer, Thierry Baron, Saint-Paul, Tripier, Teichmer, Ruelle, Catherine Roy (200).

Mmes et MM. Michel Cesaro, Bounous, Pierson, Ordner, Patrick Favre, Stéphane Bertrand, Jean-Renaud Micolet, Robillard, Alain Delemotte, Loussert, Malbert, Nimis, Mireille Deray, Beernaert, Marc Raynaud, Gilles Godefroid, Delevallée, Philippe Piccoli, Verta, Bornsztein, Florence Etienne, Plumail, Hege, Didier Philbert, Ferre, Strohl, Mallejacq, Sigogne, Dalibard, Planckaert, Bohy, Pierre Buisson, Delecueillerie, Cauzinille, Logeais, Donze, Thierry Lejeune, Aurol, *Monique* Tavernier, Lanham, Darrasse, Anne-Marie Tissot, *François* Imbert, Barthez, Tarres, Bertrand Descamps, Rodara, Pacau, Mainguene, Sitte (250).

Mmes et MM. Blandine Poisson, Seguret, Jacques Lamothe, Pascale Rochette, Ahr, Tilbury, Chirat, Ciantar, Pelaez, Bruno François, Pascal Chevallier, Elisabeth Camus, Duphot, François Legrand, Pujo, Susini, Marolle, Maucci, Benoît Morin, Broulet, Belhomme de Franqueville, Jean Simon, Guerre, Sacre, François Lang, Dumousseaud, Jugiard, Robinault, Perles, Nicolas Hecquet, Demurger, Larger, Antoine Bourdon, Schwobthaler, Beriesech, Darley, Anne-Marie Guerard, Rioualen, Etienne Mercier, Chabenet, Régine Prevost, Sarda, Philippe Martin, Faisant, Jean-Marie Leroux, Crepin, Olivry, Laurence Godin, Preiaud, Marnas (300).

Mmes et MM. François Formenty, Florant, Tartera, Vanderbecken, Gadret, Pian, Catherine Boucher, Basso, Aunancy, Véronique Degand, Stainer, Baralon, Alain Prévost, Eric Poulin, Larnaudie, Cyrille Girard, Migraine, Burgy, Pascal Lebret, Guillon, Pascarel, Claire Fauveau, Brochot, Olivier Vilain, Staffan, Jean-Jacques Peret, Mourey, Jean-Paul Robert, Pelzer, Jean-François Marest, Desert, Charpiat, Vinsonneau, Le Bourhis, Perdicot, Pandolfi, Patrick Beaugrand, Drezet, Chekil, Michel Esnault, Lomi, Gorget, Paillassou, Xavier Ribot, Pieple, Fabrice Christian Gros, Manuel Bianchi, Bonis Charancle (350).

Mmes et MM. Georges Maubert, Rapoport, Anne Renault, Jacques Gosselin, Chariot, Pierre Dumas, Ansart, Denain, Jacques Barrière, Plaete, Pierre Bergerot, Morillon, Wucher, Magnez, Jarrige, Douzal, Sacerdot, Escoufiaire, Bourgine, Bensimhoum, Sylvain Faivre, Agnès Lecocq, Pouy, Gagnon, Raviart, Sophie Guillemot, Ledrat, Thiébart, Durupt, Winninger, Odini, Vitoux, Reynes, Mangold, Decante, Termet, Saint-Hillier, Joseph Guillem, Pascal Gonin, Benbadis, Jean-Marc Gueguen, Heysch de la Borde, Marc Bourguet, Maurice Higelin, Ho Van Truc, Philippe Colin, Christine Harmand, Marie Parant, Jeanneret, Michel Gourmelon, Daniel Groux (400).

Mmes et MM. Soleilhac, Sanders, Peretz, Chazaux, Therond, Buhot, Nicolas Goujon, Putod, Rabany, Gaste, Labarrère, Hal, Marana, Patricia Bonnin, Jean-Christophe Raymond, Frédéric Ayme, Danet, Philippe Morin, *Pascale Delporte*, Papadopulo, Pascal Bonnel, Edouard Renoult, Vincent Guillon, Stéphane Perrier, Bulke, De Haas, Delestre, Legiantier, Gadot, Patricia Sorel, Laurent Perrin, Daufresne, Hallies, Philippe Archambaud, Marie Carpentier, Casin, Bruyas, Sylvain Bidault, Arreste, Robin Bourgeois, Pintor, Véronique Dubois, Baltzinger, Jean-Yves Renault, Guffroy, Patrick Moulin, Fatiguet, Sendowski, Milon, Moalic (450).

Mmes et MM. Labrunie, Chausse, Pierre Bongrand, Eric Périgaud, Raige-Verger, Pascale Leroux, Pierre Barreau, Jouanigot, François Dumas, Bodineau, Aillaud, Valduga, Gallienne, Le Nin, Giuliani, Patrick Bonnard, Fabienne Girard, Fanny Florentin, Naylor, *Frédérique* Jacob, Hanib, Alain Mauger, Muriel Roland, Fouchault, Desbureaux, Carius, Carlus, Jérôme Legris, Calle, Larroquette, Drecq, Le Barbu, Warez, Grenouilloux, Stéphane Buron, Chautru, Renaglia, Le Merlus, Brivet, Wolgust, Delafolie, Le Ster, Gricourt, Vandenbussche, Brotons, Creste, Carole Hébert, Charles Bouchant.

Option agronomie :

MM. Patrice Domas, Jean-Marc Delcasso.

Option biochimie :

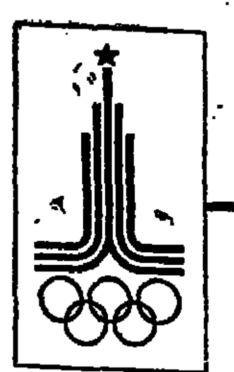
Mme Anne-Marie Ernst.

RELIGION

● *Mme Lucie Olivier, présidente de l'Association des chrétiens protestants et évangéliques pour le respect de la vie*, créée en juin 1980, nous précise que tous les protestants ne sont pas en accord avec le conseil de la Fédération protestante de France qui estime que l'avortement peut, dans certaines circonstances, être « *un moindre mal* ».

★ Adresse de l'association : 4, rue de la Paix, 94300 Vincennes.

● RECTIFICATIF. — Dans le compte rendu de la revue l'*Alliance* de mai-août sur « Sexualité et vie spirituelle » publié dans *le Monde* daté 27-28 juillet, une coquille nous a fait écrire que cette publication valait 2 F. C'est 20 F qu'il fallait lire (49, rue de la Glacière - 75013 Paris).



Les J.O. de Moscou

Natation au rabais

Comme prévu, les épreuves de natation des Jeux de Moscou, qui se sont achevées dimanche 27 juillet, ont été, dans leur ensemble, d'un faible niveau. Le boycottage par les Etats-Unis, le Canada et la République fédérale d'Allemagne a été plus nettement ressenti que dans d'autres disciplines, et, à cet égard, compte tenu de la valeur de ceux qui ont renoncé aux Jeux, on peut admettre que la natation a été autant dévaluée à Moscou que le sera, par exemple, le judo. Avant les Jeux d'été, dix-huit des vingt-six records du monde de natation appartenaient aux ressortissants des pays « boycotteurs » ; en judo, quatre titres mondiaux sur huit sont revenus aux Japonais lors des derniers championnats du monde.

Pour mieux juger le niveau des Jeux de Moscou en natation, il faut les comparer à ceux de Montréal. Il y a quatre ans, vingt et un records du monde — sur vingt-six courses — avaient été battus au Canada, dont douze par les seuls Américains. Il n'en est tombé que huit à Moscou : sur 1 500 mètres, Salnikov (le seul record mondial masculin) ; sur 100 mètres nage libre, Barbara Krause ; 100 et 200 mètres dos, Rica Reisnich ; 100 mètres brasse, Ute Geweniger : 400 mètres quatre nages, Petra Schneider ; plus les deux relais de la République démocratique allemande, soit un record, celui de Salnikov pour l'Union soviétique, sept pour la R.D.A.

Deux pays, la R.D.A. et l'Union soviétique, ont remporté cinquante-quatre des soixante-dix-huit médailles mises en jeu, soit une occupation à 70 % du podium. Douze médailles d'or pour la R.D.A., dix d'argent, huit de bronze ; huit médailles d'or pour l'Union soviétique, neuf d'argent, cinq de bronze. Quatre autres pays ont réussi à enlever un ou deux titres de champion olympique : l'Australie et la Suède par deux fois, la Grande-Bretagne et la Hongrie une fois.

Les Français ne sont apparus que quatre fois en finale, classés une fois huitième, trois fois septième et une fois cinquième. Les records nationaux établis à Moscou et la progression qui en découle n'ont cependant en rien amélioré leurs positions par rapport aux plus fortes nations. Les sports chronométriques ont du bon : ils interdisent toute tricherie. A force d'avancer moins vite que les autres on recule. Le directeur national de la natation française, M. Gérard Garoff, a, encore une fois, trouvé la solution, celle de la fuite en avant. Le renouveau qui devait intervenir pour les Jeux de Montréal (1976), puis pour ceux de Moscou (1980) a été repoussé à l'horizon 1984 pour les Jeux de Los Angeles...

Dans la relative médiocrité des Jeux de Moscou, trois champions se sont encore plus mis en évidence. Ce sont les Allemandes de l'Est Barbara Krause (100 m), Rica Reisnich (100 et 200 m dos) et le Soviétique Vladimir Salnikov, le premier à battre les 15 minutes sur 1 500 mètres. Nul doute que les performances de ces trois vedettes des Jeux d'été n'ont en rien été dévaluées par l'absence des Américains et des Américaines. Le temps d'une olympiade, de Montréal à Moscou, le bond en avant de Salnikov est significatif. Cinquième de la finale canadienne du 1 500 mètres en 15 min. 29 sec. 45, il a gagné celle de Moscou en 14 min. 58 sec. 27 et il est passé du dix-neuvième rang sur 400 mètres (4 min. 2 sec. 79) au premier en 3 min. 51 sec. 31.

La « deuxième partie » des compétitions de l'été olympique commence mardi 29 juillet à Irvine, en Californie, où auront lieu jusqu'au 3 août les championats internationaux des Etats-Unis. A la condition que les Américains et leurs invités aient gardé leurs motivations, il sera sans doute encore plus facile de se rendre compte que les Jeux de Moscou ont été, en natation, des jeux en grande partie manqués, des jeux au rabais.

FRANÇOIS JANIN.

ATHLÉTISME

Duels au stade Lénine

De notre envoyé spécial

Moscou. — Mme Thatcher ne sera pas contente. Jamais boycottage manqué n'aura donné lieu à pareil triomphe. Cent mètres hommes, écossais. Huit cents mètres hommes, anglais. Décathlon hommes, anglais. Et ce n'est pas fini. *Rule britannia.* Ainsi donc voici ces pauvres gens, dont un speaker de la télévision soviétique annonçait avec des trémolos dans la voix qu'« *ils durent faire la quête pour venir participer* », surpris en train de forcer les troncs olympiques. Comment dit-on « perfide Albion » en russe ?

Sebastian Coe et Steve Ovett ont ceci de commun qu'ils sont anglais tous deux et grands coureurs l'un et l'autre. C'est là tout ce qui les réunit. Et probablement tout ce qui les sépare. L'histoire du sport a besoin de ces savoureuses inimitiés, de ces querelles intestines, de ces frères ennemis qui font le bonheur des gazettes, alimentent les conversations de pub et se lancent dans des courses assassines. C'est peu dire que les deux hommes ne s'aiment pas. Ils s'ignorent, ce qui, pour des champions anglais, revient à s'insulter. Ils ne se parlent que par chronomètre interposé. En somme, ils se boycottent.

Retrouvailles sur 1 500 mètres

Après la victoire de l'autre, Sebastian Coe, lors de la conférence de presse, concédera, pour prix de son humiliation, un compliment anonyme : « *Je félicite le vainqueur.* » Et Steve Ovett ne dira rien, qui, là encore, boycotte la presse depuis trois ans, car les journalistes manifesteraient à son égard de l'hostilité. Une exception cependant : Steve Ovett a garanti au journal anglais *Sunday Mirror* l'exclusivité de ses impressions. Il faut vivre tout de même et de basses nécessités valent bien un embargo à l'imparfait.

Il fut très beau ce 800 mètres anglais du *Je t'aime, moi non plus*, ce règlement de compte au stade Lénine. Six autres coureurs, dont le Français Marajo, septième à l'arrivée, y étaient conviés. Simples témoins de duel. Le Soviétique Nikolaï Kirov, troisième larron, crut pouvoir filer — on n'ose dire à l'anglaise — aux 300 derniers mètres. Pas question. Ce fut en effet une course totalement contrôlée par les insulaires. Après un premier demi-tour d'observation, un autre coureur britannique, David Warren, neutre celui-là, s'était chargé d'assurer le train pour ses deux compatriotes

Dans le dernier virage, Steve Ovett attaquait violemment. Et Sebastian Coe, qui conduit mieux ici ses conférences de presse que ses courses, enfermé ou trop confiant en sa pointe de vitesse, ne réagit qu'avec un temps de retard. Quelle erreur ! Il y a état d'urgence quand un Ovett s'enfuit aux 200 mètres et galope vers la ligne. De fait, le beau Sebastian Coe, fort marri, ne le revit jamais que l'arrivée franchie. On imagine son dépit et la tête de 6 pieds 5 pouces — en mesure anglaise — qu'il fit sur le podium. Et le sourire férocement narquois et faussement modeste du vainqueur.

Steve Ovett, qui n'est tout de même pas muet, disait un jour : « *Ce qui m'intéresse, ce ne sont pas les records à froid mais les victoires en compétition.* » Il se trouve, comme c'est curieux, que Sebastian Coe est triple recordman du monde du 800 mètres (1 min. 42 sec. 04), du 1 000 mètres (2 min. 13 sec. 04) et du 1 500 mètres avec Ovett (3 min. 32 sec. 01). Il se trouve également que les deux hommes vont précisément courir le 1 500 mètres olympique cette semaine. Préparons la teinture d'iode et la boîte à pansements.

Heureusement, il est d'autres duels moins féroces. Ainsi le saut en hauteur féminin. Moscou, samedi 26 juillet, était l'occasion d'une belle. Elles étaient deux, superbes filles, à régler là, bravement, un compte ouvert depuis une décennie. La blonde et sculpturale Allemande de l'Est Rosemarie Ackermann, la brune et svelte Italienne Sara Simeoni. Elles aussi ont en commun beaucoup de choses. D'abord ce curieux don de provoquer l'apparition des jumelles de marine sur les stades. Ensuite, un extrême talent. La blonde, en saut ventral, fut championne olympique à Montréal. La brune, en saut dorsal, y fut sa dauphine et a, depuis, établi un record du monde (2,01 mètres) pour devenir championne d'Europe.

Alors, victoire blonde, victoire brune ? Hélas ! la belle des belles a tourné un peu court. Dans un concours ultra rapide et très relevé — six concurrentes réussirent 1,91 mètre, — l'étudiante est-allemande fut la première à craquer à 1,94 mètre, une misère pour elle. Rosemarie échoua trois fois. L'épreuve était finie, ou pratiquement. Le temps d'admirer une Australienne, Christine Stanton, venue vamper — à 1,94 mètre tout de même — le stade. Le temps pour Sara Simeoni, avec ses décalcomanies de grenouilles collées sur les chaussures et son visage à la George Sand, d'être seule, après un premier raté, à s'envoler vers 1,97 mètre. Elle était championne olympique.

Superbe, la victoire du coureur éthiopien Yifter, dimanche, dans un 10 000 mètres exceptionnel. Un duel encore, un somptueux duel entre nations cette fois. Deux Finlandais, trois Ethiopiens, deux coureurs venus du froid, trois soufflant le chaud. D'un côté, Lasse Viren l'énigmatique, deux fois champion olympique des 5 000 et 10 000 mètres à Munich et à Montréal, et son compère Kaarlo Maaninka. De l'autre, Mohammed Kedir, Tolossa Kotu, en maillot vert, et, façon d'annoncer la couleur, le favori Yifter, un vieillard de trente-sept ans avoués, vêtu d'orange.

Les Ethiopiens ont une façon de courir qui procède davantage de l'invitation à la démesure, du « qui-m'aime-me-suive » que de la tactique. Ils ne connaissent qu'une méthode, la bonne, la course en tête. Il faut que cela passe ou que cela craque. Cette méthode a du bon. En séries, par une chaleur accablante, ils avaient provoqué la ruine de bien des réputations et conduit Lasse Viren au bord du gouffre. Cette fois, les trois Ethiopiens, Yifter surtout, à la moyenne d'un démarrage par tour, ont assassiné le peloton.

Aux 7 000 mètres, seuls deux hommes, les deux Finlandais, résistaient encore, le barbu Viren, curieusement ressuscité en trois jours, et le grand Maaninka, champion d'Europe à la fameuse foulée. A 400 mètres de l'arrivée, Viren, plus pour bien mourir que par conviction, tenta un démarrage. Et le rata. A 300 mètres, le vieil Yifter, chauve et malgrichon, ne rata point le sien, qui fut phénoménal. C'était gagné pour lui, et les autres derrière n'avaient plus qu'à batailler pour l'honneur. La seconde place revint à Maaninka le Finlandais, auteur d'un très beau sprint, la troisième à l'autre Ethiopien de poche, Mohammed Kedir.

On dira qu'il y avait des absents dans cette course, les Kényans notamment, c'est vrai. Comme il est vrai qu'un certain Yifter lui aussi fut absent de Montréal en raison du boycottage africain. Sa victoire, cette victoire qu'il dédiera « *à la jeunesse que* », n'est pourtant pas de celles *du monde et aux peuples d'Afri-*qui se discutent.

Elle fut belle. Suffisamment pour faire oublier le reste. Même le record du monde (1 min. 53 sec. 5/100) de la petite Soviétique Nadezhda Olizarenko dans un 800 mètres féminin conduit « à la Yifter ». Et même la sortie discrète en demi-finale du 400 mètres d'une « vieille dame » des Jeux. La Polonaise Irena Szewinska, cinq participations aux Jeux, de Tokyo à Moscou, sept médailles au total, s'en est allée en boitillant vers la retraite olympique. Cela aussi valait d'être dit.

PIERRE GEORGES.

ESCRIME

Fleurets d'or pour les Français

De notre envoyé spécial

Moscou. — La question des hymnes et des drapeaux ne se pose concrètement qu'avec des médailles. Les mauvaises langues qui disaient que les Français n'auraient pas beaucoup l'occasion d'avoir des cas de conscience en sont pour leurs frais. Pendant le week-end des 26 et 27 juillet, la France (pardon, le C.N.O.S.F.) en a glané trois en or, une en argent. Les plus déçus, quand ils voient hisser l'emblème olympique, sont les supporters, et ils se donnent du mal pour rétablir la situation.

Samedi, sur la piste en mélèze de Sibérie du vélodrome où Yavé Cahard venait de remporter la deuxième place en vitesse, l'un d'eux, habillé comme il se doit de bleu, blanc, rouge, a franchi le service d'ordre, plus sévère en d'autres circonstances, pour faire un tour d'honneur avec le coureur en agitant un petit drapeau français en papier.

Les cinq filles qui ont gagné, dimanche, la médaille d'or au fleuret par équipe ne laissaient pas ternir leur joie par des considérations subsidiaires. Après la médaille d'or de Pascale Trinquet en individuelle, elles venaient de remporter une victoire sur l'équipe d'U.R.S.S. qui domine le fleuret féminin depuis des années.

Pascale Trinquet, Brigitte Latrille-Gaudin, Isabelle Boeri-Begard, Véronique Brouquier et Christine Muzio ont réussi, par leur enthousiasme et leur fraîcheur, à ébranler le bloc compact mais quelque peu fatigué des Soviétiques. Cela n'a pas été tout seul, mais les cinq Françaises n'avaient rien à perdre. Après s'être qualifiées pour la finale en battant les Hongroises, elles étaient assurées d'obtenir au moins une médaille d'argent, comme à Montréal. Les Soviétiques, elles, avaient peur de perdre, surtout que dans le tournois individuel leur suprématie avait déjà été durement secouée...

Dans cette joute des dilettantes contre les stakhanovistes, ce sont les pemières qui ont gagné. Pourtant, après avoir été menées par trois victoires à une dans la première série, les Soviétiques étaient revenues à égalité 6 à 6 et elles étaient bien parties pour l'emporter. Dans le onzième match, Valentina menait 3 à 0 devant Brigitte Latrille-Gaudin. Médaille d'argent à Montréal alors qu'elle n'était que junior, celle-ci ne se laissait pas démonter, et elle a finalement gagné par 5 touches à 3.

Pascale Trinquet remportant la rencontre suivante, l'équipe française n'était plus qu'à un seul match de la victoire. Isabelle Boeri-Begard, grande fille brune aux cheveux bouclés, ne fit pas de quartier à une autre grande fille, blonde celle-là, Elena Belova. Alors qu'elle résistait avec 3 touches contre 4, Belova a glissé et a fait une mauvaise chute. Le directoire technique a refusé son remplacement demandé par les Soviétiques. Belova a repris le fleuret après quelques minutes de soins. Elle s'est encore bien défendue, revenant à 4-4, mais c'est la Française qui assura la dernière touche. Les filles avaient fait aussi bien que les garçons.

Samedi, Didier Flament, Pascal Jolyot, Bruno Boscherie, Philippe Bonnin et Frédéric Pietruszka, avaient battu l'équipe soviétique au terme d'une finale qui dura près de trois heures et qui se termina par un nombre égal de victoires. Les Français l'emportèrent au bénéfice du plus petit nombre de touches reçues (60 contre 66). Leur succès est à peine amoindri du fait que les Soviétiques n'alignaient pas leurs meilleurs fleurettistes. Dans la demi-finale qui les opposait aux Polonais, Vladimir Lapitsky avait été, en effet, grièvement blessé au cours d'un assaut et remplacé par un autre sélectionné prévu pour le sabre.

Cahard deuxième

C'est aussi samedi, mais à l'autre bout de Moscou, que Yavé Cahard a donné sa troisième médaille d'argent à la France. Qualifié la veille, il avait vengé son maître, Daniel Morelon, en battant le Tchécoslovaque Anton Tkac, qui avait empêché Morelon d'obtenir la médaille d'or à Montréal. En finale, le Havrais affrontait un Allemand de l'Est, Lutz Hesslich, qui, au jeu du chat et de la souris, s'est révélé le plus malin. Ayant perdu la première manche, Cahard prit la tête au départ de la deuxième, tout doucement, comme un cyclotouriste partant pour sa promenade dominicale. Au sommet de la piste, il a freiné en passant son gant sur sa roue pour laisser passer Hesslich. Quand la cloche annonçant le dernier tour de 333,33 mètres a sonné, il a plongé, ne laissant à son adversaire aucun espoir. A malin, malin et demi. Pendant la belle, Cahard s'est laissé surprendre par Hesslich, qui a lancé son sprint à près de 600 mètres de la ligne d'arrivée. L'élève de Morelon a bien refait les 60 mètres perdus dans l'affaire, mais il lui a manqué un boyau pour dépasser un Allemand de l'Est à bout de force, qui ne descendit de vélo que pour s'affaler, épuisé, au bord de la piste.

DANIEL VERNET.

JUDO

On attendait Rougé, ce fut Parisi

De notre envoyé spécial

Moscou. — « Ashi guruma ». Si vous dînez dans un restaurant japonais, n'en demandez pas : ce n'est pas un plat, c'est une prise de judo qui consiste à expédier son adversaire au tapis en le faisant basculer autour de sa jambe tendue au niveau du genou. C'est le mouvement mis à la sauce italo-britannico-gauloise propre à Angelo Parisi qui lui a permis de conquérir, dimanche 27 juillet, au stade Lénine, le titre de champion olympique des lourds (plus de 95 kilos). C'est aussi la première médaille d'or française dans cette discipline d'origine nippone qui, après avoir été acceptée comme sport de démonstration à Tokyo, n'est devenue un sport olympique qu'en 1972 à Munich.

Quelle victoire ! Angelo avait fait le ménage au cours de la matinée. Sans forcer. Un Polonais, Reszko, un Tchèque, Kocman, et un Britannique, Radburn, qu'il avait bien connu — ils besognaient en kimono sous les couleurs de l'union-jack — avaient subi sa loi imposée avec une facilité déconcertante pour un mi-lourd passé dans la catégorie supérieure depuis trois mois.

A Vienne, lors des championnats d'Europe, il avait eu le souffle un peu court et les biceps un peu tendres pour remuer des « armoires à glace » de 130 à 140 kilos. A Moscou, un programme de musculation de forcené l'avait porté à maturation. Le Bulgare Zprianov en fit l'expérience. A peine âgé de dix-huit ans, celui-ci se retrouvait en finale après avoir éliminé, à la surprise générale, le Yougoslave Kovacevic, qui passe le plus clair de son temps dans l'université japonaise de Tenri, où il apprend le judo comme on apprend les mathématiques à Polytechnique. Un moment, le Bulgare fut en passe d'emporter la victoire. Il avait bousculé Parisi, et le tableau d'affichage donnait contre lui un avantage assez net. Pourtant, il y avait dans la démarche de Parisi quelque chose qui ne trompait pas.

Angelo a un judo qui pétille... Dimanche soir, c'était bien lui qui menait le bal. On n'a jamais douté que ce Bulgare était à sa main. Il allait l'emballer, en faire un paquet, cela ne faisait pas de doute. Mais il tardait... A quarante-six secondes de la fin du combat, il trouva l'ouverture. Le Bulgare était légèrement sur la pointe des pieds, cherchant à toute force comment repousser les épaules de Parisi. Une faute qui ne pardonne pas face à un tel combattant : Parisi se coula sur son adversaire, l'emportant comme un torrent en crue qui arrache les troncs d'arbres sur son passage — en japonais cela se dit « *ippon* », en français cela ne peut se traduire que par « *vlan* ».

Et quelle histoire, celle de cette médaille d'or ! Né à Arpino, en Italie du Nord, il y a maintenant quelque vingt-sept années, Parisi a grandi à Londres où son père vendait des glaces. C'est là qu'il apprit les rudiments du judo et surtout sa technique de fond qui a fait de lui un combattant à panache, explosif et sans calcul. C'est sous les couleurs britanniques qu'il gagna sa première médaille. Du bronze à Munich. Il avait dix-neuf ans... Quatre ans plus tard, un mariage avec une Avignonnaise et une naturalisation française lui interdirent de défendre ses chances à Montréal. Ensuite, bien que champion d'Europe en toutes catégories (1977) et vice-champion d'Europe mi-lourds (1978 et 1979) et toute catégories (1980), la Fédération française de judo (F.F.J.D.A.) ne lui avait pas fait confiance pour les derniers championnats du monde à Paris.

Il est vrai qu'il sait donner des sueurs froides à ses plus fervents supporters. Le judo à l'économie, il ne connaît pas. Pour la beauté du geste — pour la frime, diront certains — il a laissé filer plusieurs titres. Ce goût du panache, qui n'a guère les faveurs de la F.F.J.D.A., a été souvent mis à son passif. Il lui a permis cette fois de triompher sans partage.

Le seul judoka au monde qui aurait pu lui contester la victoire, le Japonais Yamashita, champion du monde à Paris en décembre dernier, était dans les tribunes du stade Lénine, simple spectateur par la faute conjuguée du boycottage nippon et d'une fracture du tibia gauche. Il a convenu qu'il n'y avait rien à redire. Le plus fort a gagné.

Aussi n'y avait-il qu'une tache au succès de Parisi : Jean-Luc Rougé, le plus connu des judokas français, avait sombré. Trahi par ses nerfs à Montréal, l'ex-champion du monde des mi-lourds a été trahi à Moscou par sa carcasse. Blessé à l'épaule et au coude gauche au cours de la finale des derniers championnats d'Europe, qu'il remporta néanmoins, Rougé ne put se préparer convenablement et a renoncé sagement à disputer le toutes catégories. Il ne fut dimanche que l'ombre de lui-même. Il disparut au repêchage face à l'obscur Hongrois Szepesi, après avoir trébuché une première fois en tableau contre le Belge Robert Van de Walle, sa bête noire depuis dix ans, qu'il avait pourtant battu pour la première fois en mai dernier à Vienne. — A. G.

A LA TÉLÉVISION

LUNDI 28 JUILLET

- Cyclisme (en direct) de 12 h. à 13 h. 30 (A 2) ; de 18 h. à 19 h. (TF 1).
- Plongeon (en direct), finale hommes : de 17 h. à 18 h. (TF 1).
- Athlétisme (en direct) : de 15 h. 55 à 19 h. 45 (A 2).
- Résumé de la journée : de 22 h. 50 à 23 h. 45 (A 2).

MARDI 29 JUILLET

- Boxe (en direct) : de 18 h. à 19 h. (TF 1).
- Haltérophilie (en direct) : de 19 h. à 20 h. (TF 1).
- Résumé de la journée : de 22 h. 35 à 23 h. (TF 1).

JEUX OLYMPIQUES

AVIRON

L'invincible armada de la R.D.A.

De notre envoyé spécial

Moscou. — *Si l'expression « se sortir les tripes » a un sens, c'est bien dans les compétitions d'aviron. Maintenir une cadence de l'ordre de trente-cinq coups de « pelle » pendant 2 000 mètres équivaut à déménager un camion de 50 tonnes en quelque six minutes. Ben Hur, qui avait été galérien avant de conduire des quadriges, n'y aurait pas résisté. Dimanche 27 juillet, au moment de la remise des médailles, plusieurs de ces galériens soviétiques, dont les équipages n'ont jamais pu faire mieux que la deuxième place en dépit d'efforts terribles, ont été pris de vomissements, et l'un d'eux a tourné de l'œil. Les seuls à ne pas connaître de telles défaillances et à gagner apparemment sans trop de difficultés ont été les Allemands de l'Est.*

Impressionnante armada. A Montréal, les huit équipages masculins de la R.D.A. avaient gagné cinq médailles d'or. A Moscou, les eaux du bassin de Krislastoie leur ont été encore plus favorables : sept médailles d'or sur huit possibles. Le seul à ouvrir une brèche dans ce formidable dispositif fut le géant finlandais Pertti Karppinen, dont le règne en skiff, commencé à Montréal, n'est sans doute pas près de se terminer tant sa marge de supériorité est grande. En revanche, le huit barré britannique, héritier d'une tradition séculaire de courses entre collèges, sur la Tamise, n'est pas parvenu, en jetant ses dernières forces dans la bagarre, à coiffer le bateau allemand.

Cette insolente supériorité avait été aussi affichée la veille par les « nageuses » est-allemandes, qui avaient gagné quatre des six médailles d'or possibles. C'est dire que les autres équipages supportaient mal la comparaison. Les Français qui étaient partis pour Moscou avec quelques ambitions ont ramené leurs embarcations vers le garage en les portant sur leurs épaules comme autant de cercueils lourds de regrets.

Naufrage des Français

Le seul bateau qui avait échappé au naufrage général des éliminatoires, le quatre de couple de Marquis, Peltier, Imbert et Weill, se classa quatrième au terme d'une lutte, magnifique mais sans espoir, avec les équipages russes et bulgares, dans les 60 derniers mètres du bassin.

Les rameurs français sont-ils allés, comme d'autres, au bout de l'épuisement ? Cette question, comme d'autres à propos de cette sélection, restera posée même si, globalement, ils ont eu de meilleurs résultats qu'il y a quatre ans. Aussi, le directeur technique national de l'aviron, Bernard Bourandy, qui avait envisagé de remettre sa démission à la suite du différend l'ayant opposé au Comité national olympique et sportif français, à propos des sélections, a décidé de rester au poste pour préparer les prochains championnats du monde. Il veut démontrer que, lorsque « ses » rameurs ne sont pas perturbés par leur entraînement, comme ce fut le cas pendant douze jours au mois de juin, ils sont capables de rivaliser avec les meilleurs. Mais le pourront-ils jamais avec les Allemands de l'Est, qui ont semblé avoir établi, à Moscou, une hégémonie sur l'aviron pour fort longtemps?

ALAIN GIRAUDO.

LES RÉSULTATS

Athlétisme

100 MÈTRES DAMES

Finale. — 1. Ludmila Kondratyeva (U.R.S.S.), 11 sec. 6 (nouveau record olympique) ; 2. Marlies Goehr (R.D.A.), 11 sec. 7 ; 3. Ingrid Auerswald (R.D.A.), 11 sec. 14 ; 4. L. Haglund (Suède), 11 sec. 16 ; 5. R. Muller (R.D.A.), 11 sec. 16 ; 6. K. Smallwood (G.B.), 11 sec. 28 ; 7. C. Rega (Fr.), 11 sec. 32 ; 8. H. Hunte (G.-B.), 11 sec. 34.

800 MÈTRES DAMES

Finale. — 1. Nadezhda Olizarenko (U.R.S.S.), 1 min. 53 sec. 5 (nouveau record du monde ; ancien record 1 min. 54 sec. 9, par elle-même) ; 2. Olga Mineyeva (U.R.S.S.), 1 min. 54 sec. 9 ; 3. Tatyana Providokhina (U.R.S.S.), 1 min. 55 sec. 5 ; 4. M. Kampfert (R.D.A.), 1 min. 56 sec. 3 ;

SAUT EN HAUTEUR DAMES

Finale. — 1. Sara Simeoni (It.), 1,97 m. (nouveau record olympique) ; 2. Urszula Kielan (Pol.), 1,94 m. ; 3. Jutta Kirst (R.D.A.), 1,94 m. ; 4. R. Ackermann (R.D.A.), 1,91 m. ;

800 MÈTRES MESSIEURS

Finale. — 1. Steve Ovett (G.-B.), 1 min. 45 sec. 5 ; 2. Sebastian Coe (G.-B.), 1 min. 45 sec. 9 ; 3. Nikolai Kirov (U.R.S.S.), 1 min. 46 sec. ; 4. A. Guimaraes (Brésil), 1 min. 46 sec. 2 ;

1 000 MÈTRES

Finale. — 1. Miruts Yifter (Eth.), 27 min. 42 sec. 7 ; 2. Kaarlo Maaninka (Finl.), 27 min. 44 sec. 3 ; 3. Mohammed Kedir (Eth.), 27 min. 44 sec. 7 ; 4. T. Kotu (Eth.), 27 min. 46 sec. 5 ; 5. L. Viren (Finl.), 27 min. 50 sec. 5 ;
nutes 5 sec. 6 ; 7. W. Schildhauer (R.D.A.), 28 min. 11 sec. ; 8. E. Sellik (U.R.S.S.), 28 min. 13 sec. 8.

110 MÈTRES HAIES

Finale. — 1. Thomas Munkelt (R.D.A.), 13 sec. 39 ; 2. Alejandro Casanas (Cuba), 13 sec. 40 ; 3. Aleksandr Puchkov (U.R.S.S.), 13 sec. 44 ; 4. A. Prokofev (U.R.S.S.), 13 sec. 49 ; 5. J. Pusty (Pol.), 13 sec. 68 ;

400 MÈTRES HAIES MESSIEURS

Finale. — 1. Volker Beck (R.D.A.), 48 sec. 70 ; 2. Vasily Arkhipenko (U.R.S.S.), 48 sec. 86 ; 3. Gary Oakes (G.-B.), 49 sec. 11 ; 4. N. Vassilev (U.R.S.S.), 49 sec. 34 ; 5. R. Kopitar (Youg.), 49 sec. 67 ;

JAVELOT MESSIEURS

Finale. — 1. Dainis Kula (U.R.S.S.), 91,20 m. ; 2. Aleksandr Makarov (U.R.S.S.), 89,64 m. ; 3. Wolfgang Hanisch (R.D.A.), 86,72 m. ; 4. K. Puuste (U.R.S.S.), 86,10 m. ; 5. A. Puranen (Finl.), 85,12 m. ;

DECATHLON

Classement final. — 1. Dailey Thompson (G.-B.), 8 495 points ; 2. Yuri Kutsenko (U.R.S.S.), 8 135 pts ; 3. Sergei Zhelanov (U.R.S.S.), 8 135 pts ; 4. G. Werthner (Autr.), 8 050 pts ; 5. J. Zeilbauer (Autr.), 8 007 pts ;

● Le Français Philippe Deroche (7,90 m.) s'est qualifié pour la finale du concours du saut en longueur.

Aviron

QUATRE AVEC BARREUR

Finale. — 1. R.D.A., 6 min. 14 sec. 51 ; 2. U.R.S.S., 6 min. 19 sec. 5 ; 3. Pologne, 6 min. 22 sec. 52, etc.

DEUX DE COUPLE

Finale. — 1. R.D.A., 6 min. 24 sec. 33 ; 2. Yougoslavie, 6 min. 26 sec. 36 ; 3. Tchécoslovaquie, 6 min. 29 sec. 7, etc.

DEUX SANS BARREUR

Finale. — 1. R.D.A., 6 min. 48 sec. 1 ; 2. U.R.S.S., 6 min. 50 sec. 50 ; 3. Grande-Bretagne, 6 min. 51 sec. 47, etc.

SKIFF

Finale. — 1. Pertti Karppinen (Finl.), 7 min. 9 sec. 61 ; 2. Vasily 8 333 pts ; 3. Sergei Zhelanov 66 ; 3. Peter Kersten (R.D.A.), 7 min. 14 sec 88, etc.

DEUX AVEC BARREUR

Finale. — 1. R.D.A., 7 min. 3 sec. 35 ; 3. Yougoslavie, 7 min. 3 sec. 35 ; 3. Yougoslavie, 7 min. 4 sec. 92, etc.

QUATRE SANS BARREUR

Finale. — 1. R.D.A., 6 min. 8 sec. 17 ; 2. U.R.S.S., 6 min. 11 sec. 81 ; 3. Grande-Bretagne, 6 min. 16 sec. 58, etc.

QUATRE DE COUPLE

Finale. — 1. R.D.A., 5 min. 49 sec. 81 ; 2. U.R.S.S., 5 min. 51 sec. 47 ; 3. Bulgarie, 5 min. 52 sec. 38 ; 4. France (Marquis, Peltier, Imbert, Weill), 5 min. 53 sec. 45, etc.

HUIT

Finale. — 1. R.D.A., 5 min. 49 sec. 5 ; 2. Grande-Bretagne, 5 min. 51 sec. 92 ; 3. U.R.S.S., 5 min. 52 sec. 66, etc.

Cyclisme

VITESSE

Classement final. — 1. Lutz Hesslich (R.D.A.) ; 2. Yavé Cabard (Fr.) ; 3. Serguei Kopylov (U.R.S.S.), etc.

POURSUITE PAR ÉQUIPES

Classement final. — 1. U.R.S.S. (V. Manskov, Vl. Osokin, V. Movchan, V. Tetracov) ; 2. R.D.A. ; 3. Tchécoslovaquie, etc.

Escrime

FLEURET MASCULIN PAR ÉQUIPES

Classement final. — 1. France (Ph. Bonnin, B. Boscherie, D. Flament, P. Jolyot, P. Pietruszka) ; 2. U.R.S.S. ; 3. Pologne, etc.

FLEURET FÉMININ PAR ÉQUIPES

Classement final. — 1. France (V. Brouquier, I. Begard-Boerl, B. Gaudin-Latrille, C. Muzio, P. Trinquet) ; 2. U.R.S.S. ; 3. Hongrie, etc.

Haltérophilie

82,5 KILOS

Classement final. — 1. Yurik Vardanyan (U.R.S.S.), 400 kilos (nouveau record du monde ; le Soviétique a également établi un nouveau record du monde à l'arraché, 177,5 kilos, et à l'épaulé-jeté, 222,5 kilos) ; 2. Blagoi Blagoev (Bulg.) ; 3. Dusan Poliacik (Tchéc.).

90 KILOS

Classement final. — 1. Peter Baczako (Hong.) ; 2. Rumen Alexandrov (Bulg.) ; 3. Frank Mantek (R.D.A.), etc.

Judo

CATÉGORIE DES MOINS DE 95 KILOS

Classement final. — 1. Robert Van de Walle (Belg.) ; 2. Tengiz Khubuluri (U.R.S.S.) ; 3. Dietmar Lorenz (R.D.A.) et Henk Numan (P.-B.).

● Le Français Jean-Luc Rougé a été battu successivement par le Belge Van de Walle et par le Hongrois I. Szepesi.

CATÉGORIE DES PLUS DE 95 KILOS

Classement final. — 1. Angelo Parisi (Fr.) ; 2. Dimitar Zaprianov (Bulg.) ; 3. Radomir Kovacic (Youg.) et Vladimir Kocman (Tchéc.)

Natation

800 MÈTRES NAGE LIBRE DAMES

Finale. — 1. Michelle Ford (Austr.), 8 min. 28 sec. 90 (nouveau record olympique) ; 2. Ines Diers (R.D.A.), 8 min. 32 sec. 55 ; 3. Heike Dahne (R.D.A.), 8 min. 33 sec. 48 ; 4. I. Aksyonova (U.R.S.S.), 8 min. 38 sec. 5 ;

100 MÈTRES BRASSE DAMES

Finale — 1. Ute Geweniger (R.D.A.), 1 min. 10 sec. 22 (nouveau record olympique) ; 2. Elvira Vasilkova (U.R.S.S.), 1 min. 10 sec. 41 ; 3. Susanne Nielson (Dan.), 1 min. 11 sec. 16 ; 4. M. Kelly (G.-B.), 1 min. 11 sec. 48 ; 5. E.-V. Hakansson (Suède), 1 min. 11 sec. 72 ;

200 MÈTRES DOS DAMES

Finale. — 1. Rica Reinisch (R.D.A.), 2 min. 11 sec. 77 (nouveau record du monde ; ancien record : 2 min. 11 sec. 93, par l'Américaine Linda Jezek) ; 2. Cornelia Polit (R.D.A.), 2 min. 13 sec. 75 ; 3. Birgit Treiber (R.D.A.), 2 min. 14 sec. 14 ; 4. C. Bunaciu (Roum.), 2 min. 15 sec. 20 ;

● La Française Michelle Ricaud (2 min. 22 sec. 86) a été éliminée en série.

400 MÈTRES QUATRE NAGES DAMES

Finale. — 1. Petra Schneider (R.D.A.), 4 min. 36 sec. 29 (nouveau record du monde ; ancien record : 4 min. 38 sec. 44, par elle-même) ; 2. Sharron Davies (R.D.A.), 4 min. 46 sec. 83 ; 3. Agnieszka Czopek (Pol.), 4 min. 48 sec. 17 ; 4. G. Slaby (R.D.A.), 4 min. 48 sec. 54 ; 5. U. Tauper (R.D.A.), 4 min. 49 sec. 18 ;

QUATRE FOIS 100 MÈTRES NAGE LIBRE DAMES

Finale. — 1. R.D.A. (B. Krause, C. Metschuck, I. Diers, S. Hulsenbeck), 3 min. 42 sec. 71 (nouveau record du monde ; ancien record : 3 min. 43 sec. 43, par les Etats-Unis) ; 2. Suède (C. Ljungdahl, T. Gustafsson, A. Martensson, A. Eriksson), 3 min. 48 sec. 93 ; 3. Pays-Bas (C. Van Bentum, W. Van Velsen, R. de Jong, A. Maas), 3 min. 49 sec. 51 ;

PLONGEON DAMES

1. Martina Jaschke (R.D.A.), 596,250 points ; 2. Servard Emirzyan (U.R.S.S.), 576,465 ; 3. Liana Tsotadze (U.R.S.S.), 575,925, etc.

100 MÈTRES NAGE LIBRE MESSIEURS

Finale. — 1. Jorg Wolthe (R.D.A.), 50 sec. 40 ; 2. Per Holmertz (Suède), 50 sec. 91 ; 3. Per Johansson (Suède), 51 sec. 29 ; 4. S. Kopliakov (U.R.S.S.), 51 sec. 34 ; 5. R. Franceschi (It.), 51 sec. 69 ; 6. S. Krasyuk (U.R.S.S.), 51 sec. 80 ; 7. R. Ecuyer (Fr.), 52 sec. 01 ; 8. G. Brewer (Austr.), 52 sec. 22.

200 MÈTRES DOS MESSIEURS

Finale. — 1. Sandor Wladar (Hong.), 2 min. 1 sec. 93 ; 2. Zoltan Verraszto (Hong.), 2 min. 2 sec. 40 ; 3. Mark Kerry (Austr.), 2 min. 3 sec. 14 ; 4. V. Shemetov (U.R.S.S.), 2 min. 3 sec. 48 ; 5. F. Eefting (P.-B.), 2 min. 3 sec. 92 ;

● Le Français Frédéric Delcourt (2 min. 5 sec. 20) a été éliminé en série.

200 MÈTRES BRASSE MESSIEURS

Finale. — 1. Robert Julpa (U.R.S.S.), 2 min. 15 sec. 85 ; 2. Alban Vermes (Hong.), 2 min. 16 sec. 93 ; 3. Arsen Miskarov (U.R.S.S.), 2 min. 17 sec. 38 ; 4. G. Utenkov (U.R.S.S.), 2 min. 19 sec. 64 ; 5. L. Spencer (Austr.), 2 min. 19 sec. 68 ;

400 MÈTRES QUATRE NAGES

Finale. — 1. Alexandre Sidorenko (U.R.S.S.), 4 min. 22 sec. 89 (nouveau record olympique) ; 2. Sergei Fesenko (U.R.S.S.), 4 min. 23 sec. 43 ; 3. Zoltan Verraszto (Hong.), 4 min. 24 sec. 24 ; 4. A. Hargitay (Hong.), 4 min. 24 sec. 48 ; 5. D. Madruga (Brésil), 4 min. 26 sec. 81 ;

RADIO-TÉLÉVISION

Lundi 28 juillet

PREMIÈRE CHAINE : TF1

19 h Court métrage : L'horloge parlante.

19 h 20 Emissions régionales.

19 h 45 Caméra au poing.
Pour une tartine de miel.

20 h Journal.

20 h 35 Cinéma : « le Rosier de Mme Husson ».
Film français de J. Boyer (1950), avec Bourvil, G. Dermoz, J. Pagnol, M. Perrey, G. Baconnet, H. Vilbert, J. Dunot, G. Reuver, P. Carton. (N.)
Faute de trouver une « rosière » convenable, les dames patronnesses d'un village normand décernent leur prix de vertu à un jeune paysan nigaud qu'un voyage à Paris va dégourdir
Une nouvelle de Maupassant adaptée, à l'époque moderne, par Marcel Pagnol qui, malheureusement, n'a pas signé la mise en scène. Pour Bourvil.

21 h 50 Documentaire : Grands-mères.
Série de J. Frappat : Emilie Lihou.
A l'occasion du tournage du film de René Allio, Moi, Pierre Rivière, René Feret avait fait la connaissance d'Emilie Lihou, qui découvrait, avec passion, à soixante-quinze ans, le métier d'actrice. Elle se raconte ici.

22 h 35 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A2

19 h 45 Variétés : Maman, si tu me voyais !
Avec Al Jarreau, Esther Galil, Louis Chedid.

20 h Journal.
Avec une édition spéciale sur l'Afghanistan.

20 h 50 Variétés : Le Moulin-Rouge reçoit l'UNICEF.
Avec Village People, Amanda Lear, Jairo, Sacha Distel, Dalida, le french-cancan du Moulin-Rouge, Charles Aznavour, Georges Chakiris, Jean-Claude Brialy, Jerry Lewis, Ginger Rogers..

21 h 55 Poésie : Solstice d'été.
Vagabondage, de M. Jullian.

22 h 50 Sports : Jeux olympiques.
Résumé de la journée.

23 h 45 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR3

19 h 10 Journal.

19 h 20 Emissions régionales.

19 h 40 Pour les jeunes.
Carroyage ; Hebdo-jeunes.

20 h Les Jeux.

20 h 30 Cinéma public (cycle Angélique) : « Indomptable Angélique ».
Film français de B. Borderie (1967), avec M. Mercier, R. Hossein, C. Rode, R. Pigaut, B. Dietrich, E. Manni. (Rediffusion.)
A la recherche de Joffrey de Peyrac. Angé-

lique, embarquée sur une galère en Méditerranée, est enlevée par un corsaire, qui veut la violer, et vendue comme esclave au marché de Candie.
Un mauvais film d'aventures pour lequel Michèle Mercier est utilisée comme objet érotique dans des situations violentes et troubles.

21 h 50 Journal.

FRANCE-CULTURE

18 h. 30, Du côté de O'Henry : Le manuel du mariage.
19 h. 30, Présence des arts : Une famille de peintres américains, les Wyeth.
20 h., Le Couteau de verre, de J. Reis.
21 h., L'autre scène ou les vivants et les dieux : « Aurélia » (troisième partie).
22 h. 30, Nuits magnétiques : Avignon ultra-son.

FRANCE-MUSIQUE

17 h. 30, Festival de Bayreuth 1980 (en direct) : « l'Or du Rhin », la Tétralogie (R. Wagner), par l'Orchestre du Festival, dir. P. Boulez, avec M. Intyra, M. Egel, S. Jerusalem, H. Zednik, M. Salminen, F. Huebner, H. Becht, H. Pampuch, H. Schwarz, C. Reppel, O. Wenkel
21 h., Musique de chambre : « Quatuor à cordes nº 76 en ré mineur » (Haydn), « Quatuor à cordes nº 1 » (Janacek), « Quatuor à cordes nº 17 en si bémol majeur » (Mozart), par le Quatuor Alban Berg.
23 h., Les Nuits d'été : Edimbourg. Autour du compositeur écossais Thea Musgrave ; La tradition populaire musicale écossaise ;

Mardi 29 juillet

PREMIÈRE CHAINE : TF1

12 h 15 Jeune pratique.
Le reggae.

12 h 30 Jeu : Avis de recherche.

13 h Journal.

13 h 35 Série : Les héritiers.

16 h Scoubidou.

16 h 20 Croque vacances.
Dessin animé ; 16 h. 28, Isidore, le lapin ; 16 h. 31, Infos-nature ; 16 h. 35, Variétés ; 16 h. 41, Momo et Ursule.

17 h Documentaire : Lettres d'un bout du monde.
Voyage au Japon, J.-E. Jeannesson.
Deuxième émission : autrefois, la femme était le soleil. Sur le rôle et la place de la femme dans la société japonaise.

18 h Jeux olympiques d'été à Moscou.
Boxe (quarts de finale), haltérophilie (finale 110 kilos).

20 h Journal.

20 h 30 Série : Mathias Sandorf.
Réalisation Jean-Pierre Decourt, avec I. Bujtor, J. Speidel, C. Giraud, M. Peltsch.

21 h 20 Documentaire : Les Français du bout du monde.
Un Français au Mexique.
Goulven Elis, un Breton de Saint-Brieuc, est parti, à seize ans, en Afrique. Il est aujourd'hui professeur au lycée franco-mexicain de Mexico en même temps qu'il enseigne le yoga.

22 h 5 Musiciens du soir.

22 h 35 Jeux olympiques d'été à Moscou.
Résumé filmé de la journée.

23 h 35 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A2

10 h 30 A.N.T.I.O.P.E.

12 h 45 Journal.

13 h 35 Série : Ah ! quelle famille !
Bon voisinage.

14 h Aujourd'hui madame.
Le mensuel.

15 h 5 Feuilleton : Switch.
Est pris qui croyait prendre.

15 h 55 Variétés : Spécial Catherine Lara.

16 h 25 Cinéma : « la Taverne de New Orleans ».
Film américain de W. Marshall (1950), avec E. Flynn, M. Presle, V. Price, A. Moorehead, V. Francen, J. Gérald, H. Manson. (N.)
En 1860, à la Nouvelle-Orléans, un capitaine de bateau et une créole (qu'il a installée dans une taverne) mènent, chacun de son côté, une vengeance contre un riche armateur
Film d'aventures hollywoodien tourné en France sur la Côte d'Azur, d'après un scénario d'Errol Flynn. La distribution est brillante. Une curiosité.

18 h Récré A 2.
Le fantôme de l'espace ; Mlle Rose et Charlemagne ; La panthère rose ; Satanas et Diabolo.

18 h 30 C'est la vie.

18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.

19 h 20 Emissions régionales.

19 h 45 Variétés : Maman, si tu me voyais.

20 h Journal.

20 h 35 Les dossiers de l'écran : « Du feu dans le ciel ».
Téléfilm de J. Jameson ; réal. P. Caillaud. Avec R. Crenna, E. Ashley, D. Dukes...
Une catastrophe sans précédent menace l'Arizona : une comète se dirige vers la Terre. Le gouvernement américain ordonne de garder l'information secrète afin d'éviter la panique.

22 h Débat : Les dangers venus de l'espace.
Avec MM. G. Israël, physicien au C.N.R.S. ; J. Audouze, directeur de l'Institut d'astrophysique au C.N.R.S. ; A. Vidal-Madjar, maître de recherches au C.N.R.S. ; P. Lena, astrophysicien ; J. Delumeau, professeur au Collège de France ; D. Dolaise, de l'université de Liège.

23 h 30 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR3

19 h 10 Journal.

19 h 20 Emissions régionales.

19 h 40 Pour les jeunes.
Le lac aux perches : la chaîne alimentaire ; Les couleurs du temps de l'été.

20 h Les Jeux.

20 h 30 Cinéma pour tous : « la Brigade des cow-boys ».
Film américain de W. Hale (1968), avec J. Caan, M. Sarrazin, B. Scott, D. Stroud, P. Petersen, M. Burns, M. Vincent, H. Ford. (Rediffusion.)
En 1862, sept jeunes gens de Dallas, brûlant d'un enthousiasme naïf, partent rejoindre les forces sudistes pour lutter de leur côté. Leur idéalisme est mis à rude épreuve.
Un film sur la guerre de Sécession où dominent l'amertume et le désenchantement. Attachant, malgré certaines faiblesses de la mise en scène.

22 h 5 Journal.

FRANCE-CULTURE

18 h. 30, Du côté de O'Henry : L'amour et la servitude.
19 h. 30, Sciences : Sauver l'esprit et les plantes des jardins anciens.
20 h., Dialogues avec... J.-L. Barrault et M. Marceau. L'art du mime.
21 h. 15, Musiques de notre temps.
22 h. 30, Nuits magnétiques : Avignon ultra-son.

FRANCE-MUSIQUE

14 h., Un grand soleil chargé d'amour (suite) : « le Tombeau de Couperin » (Ravel), par l'Orchestre du Concertgebouw d'Amsterdam, dir. B. Haitink, « A la manière de Ravel » (Casella), par Lia de Barberiis, piano.
15 h. 30, Festival de Bayreuth 1980 (en direct) : « la Walkyrie », la Tétralogie (R. Wagner), par l'Orchestre du Festival, dir. P. Boulez, avec P. Hofmann, M. Salminen, D.-M. Intyre, J. Altmeyer, G. Jones, H. Schwarz, C. Reppel, K. Middleton ; à 15 h. 55 : Acte I ; à 18 h. : Acte II ; à 20 h. 25 : Acte III.
22 h., Les Nuits d'été. Le nouvel instrument : le nouveau piano ; œuvres de Schönberg, Bartok, Stravinski, Chostakovitch, Messiaen, Cage, Xenakis et Stockhausen ; 23 h., Evocation des grandes villes d'Europe : Glasgow.

VU

Les mêlées mémorables

Mars 1965 : coincé par une joyeuse horde de Gallois aussi prompts à foncer qu'à chanter, André Boniface tape, des 50 mètres, un impensable « coup de pied à suivre ». Et l'instant d'après, par un de ces phénomènes paranormaux dont le rugby s'amuse, son frère Guy, qu'on avait bien vu pourtant à sa hauteur — la télé en témoigne, — écrase au terme d'une course aussi peu pensable l'essai. Quelques images plus tard, images en noir et blanc, couleurs de deuil, défait par la mort de son frère (un soir de réveillon, sur la nationale 10), André Boniface raconte encore la course de rêve de Guy, ce jour de mars à Colombes. Ce jour-là, un arbitre français avait, pour la première fois, remplacé un Irlandais blessé : et du coup, il transforma l'occasion en jolie carrière politique.

C'est tout le rugby de trente ans de télévision, tel que le sait et le raconte Jean Lacouture. Dans la série de documents que conserve et anime l'INA, rue des Archives, on n'a pas oublié à quel point le rugby a partie liée avec l'image et le commentaire. Ce jeu de grandiloquence, de plein champ et de rôles extravagants était donc fait pour le petit écran ! A moins que la lucarne ne lui ait donné son plein sens. En sociologue plein de tendresse, Lacouture montre des champions amoureux de leurs couleurs. Des fous de l'attaque spectaculaire qui ne rêvent que de prouver, à la ville, leur parfaite « normalité ». Des grandes gueules bourrées de reconnaissance pour la « promotion sociale », qui leur a permis de s'affirmer comme « citoyens ». Des mères inquiètes, comme celle des Spanghero, ou interdites de terrain parce qu'elles « portent le hatou » (le fatum : on est à deux doigts de la Rome antique).

Des visages et des corps travaillés par l'angoisse, avant le match. Des garçons fiers auxquels il ne manque que les fiancées. Une France de modèles qui ne croit pas jusqu'au bout à sa fierté, et c'est sa chance au fond, parce qu'elle sait que, sous la mêlée ou dans les tribunes, elle se moque résolument du sérieux. Avec application, même. Et l'on finit par entendre Dutilho, en vieille téléspectatrice tricoteuse, prôner le « jeu d'attaque ». C'est encore le rugby.

C'est, bien sûr, le rugby qu'aime Jean Lacouture. Et qu'il sait écrire autant qu'il le décrit. Un rugby de fête, un rugby de garçons de joie pour un jeu de passes, avec son lot de Gachassin et Maso, les Boniface ou les frères Prat, lancés, de faux rebonds de l'ovale en rebondissements du hasard, vers l'infini des discours et des palabres qui prolongent le jeu. Après cinquante minutes de jubilation ou d'émois, on en vient à compter ses regrets : les inévitables oubliés de la chanson, bien sûr, Carrère, Iraçabal, les Camberabero et, surtout, Benoît Dauga. Mais, dans ces litanies de patronymes que l'on croirait inventés pour on ne sait quel générique, on peut aussi regretter la part trop discrète faite aux « autres » : Lochore ou Barry John, Kirkpatrick et Kennedy, parce que le rugby — ces trente ans d'images le disant assez — continue de se célébrer non pas à quinze, mais dans un bizarre concile de trente gaillards.

TRIBUNES ET DÉBATS

LUNDI 28 JUILLET

— *M. Chapour Bakhtiar*, ancien premier ministre du chah, est l'invité du magazine « Le téléphone sonne » de France-Inter, à 19 h. 20.





هكذا من الأصل

Le Monde

culture

FESTIVALS

A AVIGNON

« Écouter-Mourir », de Dao

L'espèce de fascination bien compréhensible qu'ont exercée depuis vingt ans les œuvres vocales de Pierre Boulez, telles le Visage nuptial, *le* Marteau sans maître *ou* Pli selon pli, *pour citer trois œuvres majeures dont personne ne songera à nier qu'elles obéissaient à une exigence artistique supérieure, a longtemps empêché les jeunes compositeurs français de mettre en musique leur propre langue. Après le radicalisme de* Pelléas et Mélisande, *réduisant la ligne vocale à une sorte de parlando calqué sur la déclamation, Boulez, à l'inverse, refusait catégoriquement, au nom de la souveraineté de la musique, de prendre en considération le problème de l'intelligibilité du texte, voire même les limites techniques de la voix.*

Entre les deux extrêmes il n'y avait de place que pour le doute car chacun sait que, dans le domaine de l'art, les demi-mesures sont les plus dangereuses. Faute d'expérience, et parce que la langue est riche en subtilités insoupçonnées, beaucoup de compositeurs français, lorsqu'ils s'y risquent, ont le défaut de ne tenir compte des exigences de la prosodie : ainsi la mauvaise accentuation des syllabes nuit-elle à la compréhension, rend-elle ridicules les phrases les plus naturelles, et cela semble confirmer que, décidément, le français est impropre à la musique...

Avec son opéra en deux actes, Ecouter-Mourir, *créé à Avignon le 24 juillet au cloître des Célestins, Nguyen Thien Dao vient tout simplement de démontrer qu'il ne s'agissait là que de maladresses et de préjugés, et qu'on peut toujours réussir pour peu qu'on s'en donne les moyens. Né à Hanoï en 1940, mais établi en France depuis 1953, Dao avait jusqu'à présent utilisé exclusivement des textes écrits en vietnamien, jouant sur la richesse particulière d'un langage dans lequel les hauteurs ont un rapport direct avec le sens des mots. Son premier opéra,* My Chan Trong Thuy *(créé à la salle Favart en décembre 1978), avait pour sujet un vieil épisode de la guerre du Vietnam et de la Chine et se plaçait ainsi, quoique le langage musical ne renonçât nullement à emprunter aux innovations récentes de l'Occident, dans la descendance du théâtre traditionnel oriental. Maîtrisant de façon peu commune les rapports entre le son, la durée, le timbre et la dimension dramatique, Dao avait déjà réussi là un ouvrage remarquable que seule la barrière linguistique empêchait d'apprécier complètement ; aussi la commande du Festival d'Avignon et de l'Opéra de Lyon d'un second opéra, en français cette fois, était-elle riche en promesses et en interrogations : le compositeur voulait rédiger son livret lui-même et écrire sa musique de telle sorte qu'on comprenne les paroles.*

Non seulement l'attente n'a pas été trompée, mais le résultat devrait être pour beaucoup une leçon salutaire. L'histoire est celle d'une princesse sauvée des griffes d'un dragon par un musicien, grâce au pouvoir des sons d'un instrument merveilleux. Revenue au palais, la jeune fille ne vit plus que dans le souvenir des sonorités magiques et refuse la main du marchand qui, s'étant posé en sauveur, veut persuader le roi de consentir au mariage. A la fin, le musicien s'étant fait reconnaître, la princesse découvre que c'est pas lui qu'elle aime, mais seulement son art.

Il est facile d'imaginer les mille et une manières de « manquer » un sujet aussi simple, dont les péripéties sont presque prévisibles ; il y a même peu de compositeurs qui auraient été capables de le prendre au sérieux, faute de distinguer toutes les possibilités musicales que contenait ce réceptacle. C'est là toute la différence entre ceux qui se demandent d'abord ce qu'il faut faire et ceux, beaucoup plus rares, qui font ce à quoi ils croient et le font jusqu'au bout. Les uns appellent cela l'auhenticité, d'autres le génie, et le mot n'a pas d'importance car Ecouter-Mourir *éveille dès l'abord une attention soutenue et sait l'alimenter deux heures durant, sans jamais recourir à ces effets dont la puissance immédiate contraste avec la lassitude pesante qu'ils engendrent par la suite.*

Murmures et éclats

Accompagnés seulement par un quintette à cordes et cinq percussionnistes — dont les interventions vont des plus infimes murmures mêlés au bruissement des arbres de la cour, jusqu'à des éclats qui seraient insoutenables s'ils n'étaient ordonnés avec une rigueur si évidente — les sept chanteurs renouent avec le récitatif debussyste et la violence de l'expressionniste aussi bien qu'avec la plus pure tradition du bel canto dans lequel les vocalises, loin d'être de simples fioritures, peuvent exprimer l'intimité secrète des personnages. Mais tout cela, intégré à une conception si radicalement personnelle du temps dramatique qui s'étire à l'extrême, concourt à cette force d'expression qui ne laisse aucun doute à l'auditeur sur sa jeunesse et sa légitimité. C'est cela, le style, c'est lui qui rend possible, pour l'artiste qui en possède un, ce qui conduirait la plupart des autres à l'échec. Il n'y a peut-être pas d'autre raison que celle-là pour expliquer que Dao ait relevé ce qui, compte tenu de la rareté des réussites, ressemblait à un défi.

La place manque, et aussi le recul, pour donner un aperçu significatif de la musique et pour indiquer que le conte se prolonge au-delà de son argument poétique et touche, sans prétendre les résoudre, à des questions politiques, mais comme l'œuvre doit être diffusée le 30 juillet à 20 heures, le mieux est encore de se porter ce soir-là à l'écoute de France-Culture. Ce que les auditeurs ne verront pas, c'est le dragon couleur de pierre si habilement intégré aux arches du cloître des Célestins, ce sont les visages peints et les costumes de Heinz Balthes, mais aussi la mise en scène de Jean-Louis Martinoty, si remarquable dans le parti qu'elle tire du rythme intérieur de la musique, nullement orientalisante, quoique à coup sûr attentive à la leçon du théâtre d'Extrême-Orient.

La distribution, qui réunissait principalement Louise Lebrun (l'instrument magique), Rosanne Creffield (la princesse), Alain Fondary (le marchand), Pierre-Yves Le Maigat (le musicien), Frantz Petri (le roi), est au-dessus de tout éloge et l'on souhaite retrouver les mêmes interprètes à Lyon (les 3, 4, 6, 7 et 8 février 1981) ; il deviendra possible alors de vérifier la valeur des premières impressions et de parler de l'œuvre elle-même sans s'attarder aux réflexions que suscite immanquablement l'irruption d'un opéra véritablement original et inspiré au milieu de tant de contrefaçons.

GÉRARD CONDÉ.

★ Diffusion sur France-Culture, mercredi 30 juillet, 20 heures.

CONTRADICTIONS

Quand on arrive à Avignon au milieu du festival, on se sent en décalage et on va tester les points sur lesquels se porte la curiosité du public. On va aux débats du verger, qui est adossé au palais des Papes. Une passerelle horizontale relie deux petites portes creusées haut dans un mur en angle. A intervalles très rapprochés, des familles défilent à la queue leu leu sur cette passerelle étroite et courbe, de gauche à droite, de droite à gauche, silhouettes colorées qui, de loin, ressemblent aux automates d'une horloge pressée et où le temps passe plus vite.

Jean-Luc Boutté, épaulé par son administrateur général Jacques Toja, et par les acteurs de *la Double Inconstance*, parle de sa mise en scène. Les spectateurs ont d'abord envie de connaître les secrets et les murs de la Comédie-Française, grande famille auréolée, quoi qu'elle fasse, de prestige aristocratique. Ils iraient bien, les spectateurs, faire un tour dans la maison de Molière comme les touristes qui sur la passerelle tournent de droite à gauche, de gauche à droite. Mieux, si la télévision mettait en feuilleton l'histoire de la troupe à la manière des « Rois maudits » et des « Dames de la côte », je parie pour le triomphe.

Les questions au sujet du spectacle sont unies dans la même déférence (toujours l'aura aristocratique), bien que personne n'en ait reçu la même impression. On parle de tendresse, d'humanité, de méchanceté, de perversité — ce dont Jean-Luc Boutté se défend — et, pourtant, pour moi, le cynisme glorieux de Marivaux est bien là.

La particularité d'Avignon, son intérêt, c'est que l'on se trouve en contact brutal avec les contradictions que révèle le théâtre dans tous les domaines, pas seulement dans celui de la sensibilité du moment. Il ne s'agit pas d'aimer ou de ne pas aimer, il s'agit de la fonction du Festival.

Ainsi, les spectateurs se sont précipités en masse à *Flowers*, pantomime de Lindsay Kemp. Quelques-uns ont été choqués parce qu'on voit des homosexuels et des travestis de cabaret en bas noirs déchirés. Cependant la majorité a applaudi à tout rompre cet étalage de complaisances usées. Lindsay Kemp est sans doute un précurseur puisqu'il a commencé ce type de spectacle en 1962.

Seulement, le théâtre, ça bouge sans cesse. Depuis 1962, du côté du grotesque grinçant, il y a eu les Américains du Ridiculous Theater, les Brésiliens de Dzi croquette première manière. Du côté de la sophistication, il y a eu *la Grande Eugène*, du côté de l'étrangeté, on a vu cette année à Nancy Kazu Oono, plus vieux que Lindsay Kemp mais qui a su garder l'émotion rare de sa grâce fragile. Du côté de la violence, on a vu d'autres Japonais, Min Tanaka, Sankai Juku (invité pour deux représentations à la Chartreuse le 27).

C'est vrai, nous sommes seulement quelques privilégiés à posséder en référence des souvenirs superbes. La fonction du Festival ne serait-elle pas de les ouvrir à tous, ces références.

COLETTE GODARD.

EXPOSITIONS

La fuite au désert de Graziani

L'immense affiche qui se dresse à l'entrée du Grand Palais annonce simplement : « Sahara. Graziani » (1). Elle ne dit pas à ceux qu'elle attire qu'à travers une fantasmagorie de couleurs et de lumière, ils seront aussi les témoins de la métamorphose d'un peintre. Il y a trois ans, en effet, Pierre Graziani, connu comme un des fondateurs du « nuagisme », exposait à Galliera (2). A quarante-cinq ans, il avait atteint l'apogée et les limites de sa palette : lui qui, à travers des couleurs d'une extrême sensualité, avait toujours été en quête de spiritualité risquait de se perdre en lui-même à force de se répéter.

Nous lui avions alors suggéré de faire retraite au désert qui incite au dépouillement, ce qu chacun sait, mais qui est aussi, ce que beaucoup ignorent, une fête perpétuelle de l'esprit et des yeux par la variété infinie des formes et des couleurs. « *Toutes les choses sont essentielles au désert* », note Nadjmoud-Dine Bammate, qui est d'une certaine manière le Malraux de l'Islam. Et d'ajouter dans le catalogue de l'exposition : « *Il est frappant de constater que la plupart des religions... passent par la fuite au désert... Abandonner le faux-semblant pour se retrouver. La fuite au désert n'est pas une fin en soi. Elle est un recommencement dans la vérité retrouvée...* »

« *De tous les déserts*, avions-nous dit à Graziani, *le Sahara algérien est le plus beau, par sa diversité.* » Il était tenté mais il hésitait. Il commença par exposer ses « nuages » à Alger et à Tizi-Ouzou (3) pendant l'été 1977, comme s'il avait voulu voir s'il s'acclimaterait. L'accueil — depuis l'indépendance aucun peintre d'outre-Méditerranée n'avait bénéficié d'une critique aussi chaleureuse — l'incita à franchir le pas. Il gagne Timimoun et y passe l'hiver.

Exaltant pour l'homme et le poète, ce premier séjour, riche en découvertes et en contacts, est décevant pour le peintre : l'hiver, dans le désert, les couleurs et les formes sont si nettes qu'elles ressemblent à des chromos. Le cinéaste Lakhdar-Hamina lui fait une confidence qui le retient au moment où, ayant regagné Alger, il s'apprête à rentrer en France : « Toutes mes prises de vues du désert, je les tourne l'été. Oui, l'été, en pleine chaleur, quand le ciel paraît plombé, que les couleurs se mettent à vibrer et que les dégradés sont d'une incomparable richesse. » Graziani regagne donc Timimoun puis sillonne le Sahara pendant plus d'un an. Il en rapportera un double journal de voyage : des croquis, d'une beauté troublante, de tous les hauts lieux du Sahara — Ghardaïa, Timimoun, Adrar, Djanet et le Tassili, El-Oued, les promontoires du Gourara, la vallée du Touat... — et ses impressions qu'il note devant les paysages ou en parlant avec les nomades qu'on appelle étrangement « *les hommes des nuages* ».

« Digérer le ciel bleu »

Les premiers tableaux — détruits depuis — traités à l'huile ne donnent pas satisfaction au peintre : trop réalistes, ils ne traduisent ni la réalité de son itinéraire intérieur, ni celle du désert telle qu'il l'a vécue. « *Il fallait*, explique-t-il, *digérer le ciel bleu pour ne pas faire des pochades d'orientaliste.* » Graziani, de fait, n'a rien de commun avec les peintres orientalistes du dix-neuvième siècle : avec la distance ils avaient découvert l'exotisme, alors que lui cherche dans l'éloignement l'intériorité et le cosmique. Les orientalistes peignaient de la même façon qu'à Paris une réalité différente ; Graziani renouvelle sa technique pour décrire, à travers un univers lointain, l'infini qu'il porte en lui.

Il opte pour une peinture mate qui rend fidèlement les blancs, les jaunes, les ocres, les rouges, les bleus du Sahara et le noir velouté de ses nuits, tout en jouant avec la lumière du lieu où le tableau est exposé. Parallèlement, il fait entrer le désert dans « *la chambre magique* » de son imagination de sorte que les lieux, bien que reconnaissables, sont intégrés dans l'univers imaginaire du peintre : les villages deviennent des montagnes, les montagnes des villages, les dunes des nuages ; l'eau est absente, mais la fluidité est dans toutes les formes. Entre un ciel terrestre et une terre céleste, Graziani livre un univers à la fois précis et indéfini.

« *Au désert*, dit-il, *il n'y a pas de ligne d'horizon qui oppresse et coupe le paysage. On est fasciné par l'ambiguïté des formes. La photo est infidèle en ce sens qu'elle fige et ne vibre pas : elle donne la distance, mais elle nie l'immensité : elle fixe les détails, mais ignore l'infini. Seul le tableau peut exprimer ce monde qui se situe au-delà de l'abstraction et du réalisme, et qui est celui de la vision.* » Le résultat est là, impressionnant — quelque deux cents croquis, aquarelles et peintures — et aussi sans précédent, aucun peintre, même Dinet, né en France mais qui, converti à l'islam, a vécu en Algérie, à Bou-Saada, n'a consacré une œuvre aussi abondante et diverse à chanter le désert.

Parce qu'il l'a éprouvé au cours de ses déplacements au Maghreb et en Orient, Graziani le Méditerranéen est persuadé que l'œuvre d'art crée une communion qui fait plus pour le dialogue entre les civilisations que toutes sortes de projets culturels qui n'aboutissent pas. C'est pourquoi une fois terminée à Paris, son « exposition itinérante » prendra le chemin de l'Orient et qu'il l'accompagnera dans chacun des pays où elle fera halte pour poursuivre le dialogue entamé avec l'Islam.

PAUL BALTA.

(1) Exposition ouverte jusqu'au 8 septembre.
(2) *Le Monde* du 27 janvier 1977.
(3) *Le Monde* du 22 juin 1977.
(4) Rappelons que Laghouat, Ghardaïa et Djanet sont respectivement à 400, 800 et 1 500 kilomètres d'Alger.

VARIÉTÉS

« TUPAC-TOSCO »

Au Théâtre Fontaine depuis quelques semaines et pendant tout l'été une équipe de comédiens, chanteurs, musiciens et danseurs argentins, de gens de cœur, de fraternité et de talent, racontent leur pays, la douceur amère d'un passé révolu, et la réalité pleine de « *boue et de fièvre* » lors d'un voyage dans le temps et l'espace qui nous mène de l'immense pampa où l'homme grandit avec la nature à la capitale hydrocéphale où naît le tango à la fin du siècle dernier.

Dans les veines de l'Argentin coule du sang indien, espagnol, italien et français, dans sa tête circulent des idées de liberté et d'égalité, mais il lui faut vivre avec des constitutions violées, des tangos réprouvés, des répressions et des coups d'Etat et le cri de douleur qu'il lance dans sa musique et son chant c'est alors pour mieux clamer son identité.

Conçu par Pancho Cabral, Nestor Gabetta et Juan Saavedra, *Tupac-Tosco, la raison de la mémoire* est un spectacle joué, chanté, dansé, une suite de milongas, de tangos et de candombe, de danses et d'images furtives d'un pays de passions et de désirs où les univers basculent dans les souvenirs, où la beauté de la vie est aussi évidente que les difficultés de pouvoir goûter cette même vie.

Musiciens, chanteurs, danseurs, mènent le spectacle — assez court puisque sa durée n'excède pas une heure et demie — avec ce qu'il faut de rythme, avec gravité, exaltation et plaisir, avec une diversité de couleurs et une richesse instrumentale remarquables.

CLAUDE FLÉOUTER.

★ Théâtre Fontaine, 20 h. 45.

PETITES NOUVELLES

■ L'acteur égyptien Rouchdi Abaza, l'un des plus célèbres du monde arabe, est mort d'un cancer, le 27 juillet au Caire. Agé de cinquante-trois ans, il avait fait l'essentiel de sa carrière au cinéma. Il avait été opéré d'une tumeur au cerveau il y a quelques mois à Londres.

■ Les lundis musicaux de l'Athénée reprendront le 29 septembre, et proposeront vingt-sept récitals. Barbara Hendricks et Rachel Yakar, Mirella Freni, Teresa Berganza, Peter Schreier, Jane Rhodes, Christiane Eda-Pierre sont annoncés, et on pourra notamment entendre des artistes dont la présence à Paris est rare, comme Anna Moffo, Carlo Bergonzi et Walter Berry.

ROCK

A LONDRES

9 Below Zero au Marquee

Le groupe du moment

Quel amateur de rock, lors d'un séjour à Londres, n'est pas allé au moins une fois au Marquee, ce club légendaire (un peu comme le Golf Drouot, à Paris, la dimension des groupes qui l'ont visité en plus), où depuis vingt ans, au fil des générations, les plus grandes stars du genre ont fait leurs débuts ? En 1963 c'était les Rolling Stones, en 1964 les Yardbirds, en 1965 les Who, en 1966 David Bowie, Pink Floyd, en 1967 Jeff Beck, Cream, Fleetwood Mac, Jimi Hendrix, et puis Led Zeppelin, Genesis, Supertramp, jusqu'aux Sex Pistols en 1976, Jam en 1977, Police en 1978, Pretenders et Joe Jackson en 1979 : autant de groupes représentatifs de leur époque ; la liste est longue et prestigieuse. Alors, ce n'est pas un hasard si la clientèle est composée essentiellement d'étrangers qui vont au Marquee comme on fait un pèlerinage, pour s'imprégner de l'histoire du rock anglais.

Au 90 Wardour Street, w.l, planté non loin des sex-shops, en plein Soho, le Marquee n'a pas changé avec les années. On y entre, pour 1 ou 2 livres selon l'importance du groupe, par un étroit couloir sur les murs duquel sont accrochées les coupures de presse ou les photos, parfois agrémentées d'une dédicace, des groupes qui ont fait la réputation du club.

9 Below Zero s'y produisait les 16 et 17 juillet, enregistrant à cette occasion son premier 33 tours. Il est extrêmement rare qu'un groupe entame sa carrière discographique par un album enregistré en public : « *Nous sommes avant tout un groupe de scène, expliquent-ils, nous avons pensé qu'il nous serait difficile en studio de traduire avec fidélité l'ambiance qui règne dans nos concerts. L'énergie, la participation du public sans lesquelles la musique que nous jouons serait amputée.* »

9 Below Zero est un groupe typiquement anglais qui appartient à une tradition du club présente depuis toujours en Angleterre. Les quatre musiciens — Dennis Greaves (chant et guitare), Mark Feltham (chant et harmonica), Pete Clark (basse), Stix Burkey (batterie) — reprennent à leur compte les standards du blues, du rhythm'n'blues et du rock noir sans en modifier ni l'esprit ni la texture. Leurs propres compositions utilisent les mêmes mécanismes. Un rock largement teinté de rhythm'n'blues qui dépense une énergie fantastique, évoquant dans la démarche Dr Feelgood et J. Geils Band ou parfois les groupes anglais de blues blanc des années 60. Les compositions sont exécutées sans fioritures, une guitare aux riffs secs régulièrement émaillés de solos rapides, un harmonica cinglant, une rythmique basse-batterie dépouillée des voix rapeuses et dynamiques, et puis une façon percutante de communiquer avec le public.

Formé dans le West-End, 9 Below Zero (le nom est tiré d'une chanson de Muddy Waters), en écumant tous les clubs et pubs d'Angleterre, s'est taillé une solide réputation, surtout pour un groupe qui pour l'instant n'a sorti sur le marché qu'un E.P. (45 tours avec quatre titres). En France, on imagine difficilement une telle réaction du public pour un groupe de ce style, simplement parce que le rock n'est pas inscrit dans les mœurs. En Angleterre, toutes les compositions du répertoire de 9 Below Zero sont des classiques, des chansons qui traînent dans la rue depuis toujours et dont l'efficacité n'est plus à vanter. Environ tous les deux ans, un groupe de cette catégorie apparaît sur le marché anglais pour prendre la vedette. 9 Below Zero est le groupe du moment.

ALAIN WAIS.

★ Discographie chez C.B.S.

ARTS ET SPECTACLES

EXPOSITIONS

Les Trois Glorieuses au musée Carnavalet

(Suite de la première page.)

Emeute, révolte ou révolution, turbulence parisienne ou souhait profond de la nation, quel qu'ait pu être 1830, on ne peut que féliciter le musée Carnavalet d'avoir fait (et fort bien fait) à propos du cent cinquantième anniversaire des trois journées des 27, 28 et 29 juillet 1830 ce que le Louvre n'a pas fait l'an dernier à propos de Daumier. Certaines de ces chères âmes, de ces sensibilités délicatement parfumées, ont visiblement reculé d'horreur à la pensée de célébrer la mémoire d'un aussi dangereux anarchiste, contempteur du trône et des autels, haïssable pourvoyeur de la non moins haïssable presse.

La presse, c'est autour d'elle et à son propos qu'est née l'émeute de juillet. Approuvée, sinon voulue par les députés de l'opposition, confisquée par la bourgeoisie libérale et celle qui l'était moins, réalisée par le peuple des quartiers du centre et les élèves des grandes écoles, Polytechnique en tête, la révolution de 1830 a été d'une certaine manière une révolution de journalistes, tel Armand Carrel, fondateur du *National* avec Thiers et Mignet, dont un très beau portrait dû à Henry Scheffer (le frère d'Ary), nous accueille au début de l'exposition. Avec quelque retard par rapport à l'Angleterre, 1830 inaugure en France l'ère de la presse et le règne de l'opinion.

C'est le 26 juillet qu'avaient paru dans *le Moniteur* les ordonnances par lesquelles Charles X et Polignac *crurent briser ce qui n'était à leurs* yeux qu'une fraude parlementaire. La première des ordonnances suspend la liberté de la presse, déclarée *« presque exclusivement responsable »* de l'agitation politique qui se manifeste de façon de plus en plus inquiétante *« dans les masses populaires »*.

Le 27, bravant la menace de saisie des presses, la plupart des journaux paraissent et publient la protestation des journalistes contre lesquels seront lancés des mandats d'arrêt qui ne pourront être exécutés. Si les députés, réunis chez Casimir Périer, hésitent encore devant l'insurrection, des comités d'arrondissement se mettent en place, et la résistance s'organise dans les bureaux du *National*.

En fin de journée, c'est la première victime et, au coin de la rue Saint-Honoré et de la rue de Rohan, au cœur du Paris des artisans, des employés, des petits commerçants, la première barricade. Deux jours après, il y en aura six mille, que les troupes de la ligne ne parviendront pas à déloger, d'autant que les défections y sont nombreuses et qu'elles sont commandées par Marmont, le traître, l'homme du « coup de Raguse » qui est exécré de la population parisienne.

Une aurore

Le 28, les immigrés sont à l'Hôtel de Ville. On se bat porte Saint-Martin, boulevard des Italiens, au marché des Innocents. Charles X fait à Saint-Cloud, qu'il ne quittera que pour l'exil, sa traditionnelle partie de whist, et le duc d'Orléans, que Thiers est allé vainement chercher à Neuilly (il se cache au Raincy), discute avec sa sœur, Mme Adélaïde, de l'opportunité de son retour à Paris.

Le 29, c'est la prise de la caserne de la rue de Babylone, du Louvre, des Tuileries, de l'Archevêché, le seul édifice où auront lieu des scènes de pillage. Le 30, La Fayette est à l'Hôtel de Ville, où il accueillera le lendemain Louis-Philippe en l'embrassant dans les plis du drapeau tricolore. Le trône est déclaré vacant, la République est écartée, Charles X abdique, et le nouveau souverain prête serment, le 9 août, devant les Chambres. On enterre les morts, et l'une des premières mesures de la monarchie libérale est de rétablir le coq gaulois à la hampe des drapeaux. Ce qui fait dire à Victor Hugo : *« Tout ce que nous voyons maintenant, c'est une aurore. Rien n'y manque, pas même le coq. »*

Interprétation évidemment optimiste, mais dont le ton est bien celui de l'iconographie de la révolution de Juillet. En dehors de la belle composition de Horace Vernet, que nous avons vue récemment à *l'Ecole des beaux-arts*, et de la *Liberté* de Delacroix, évoquée ici par un dessin de Carpeaux (et un montage audiovisuel particulièrement insupportable), les tableaux inspirés par les Trois Glorieuses ont un intérêt surtout documentaire.

La caricature, qu'il s'agisse d'artistes anonymes ou de Daumier et Grandville, a plus d'accent, et l'imagerie avec ses dérivés (jeux de cartes, assiettes et écuelles, chansons, *« pas redoublé triomphal dédié à Monsieur le général La Fayette »*), est d'une qualité tout à fait remarquable. Il s'agit bien évidemment *d'une iconographie édifiante mais* sincère, généreuse, et dont la touchante naïveté correspond fort bien au caractère d'une insurrection qui fut surtout populaire, la bourgeoisie y ayant pris finalement fort peu de part. Sur les quelques sept cents morts et deux mille blessés que l'on dénombra, *« presque tous »*, écrit un des spécialistes de la période, étaient *« des artisans aisés, des boutiquiers, des employés ; une dizaine d'étudiants seulement et pas plus de bourgeois »*.

Quelques aquarelles, sans doute prises sur le vif, de superbes lithographies, en couleurs, évoquent les grands moments des trois journées : la prise de la caserne de la rue de Babylone, La Fayette à l'Hôtel de Ville, les insurgés devant l'Hôtel-Dieu. Du haut des toits et des mansardes, les habitants d'une maison du faubourg Saint-Antoine font pleuvoir tables et tonneaux, cruches, poêlons et pavés sur les troupes de *l'affreux Marmont*, et l'on insiste sur les traits de dévouement individuel, de générosité chevaleresque à l'égard des vaincus.

Beaucoup d'enfants, le duc de Broglie rapportant dans ses *Souvenirs* avoir vu parmi les insurgés *« des bandes d'enfants de Paris ivres de joie et de poudre à canon »*. Plus encore de femmes, en bonnet ou dûment chapeautées, qui soignent les blessés, font, à l'occasion, le coup de feu sur les barricades et l'on peut, à ce propos, s'interroger sur l'origine de cette figure de femme aux seins nus dont Delacroix a fait le symbole de la liberté et qui est le point de départ de l'iconographie républicaine.

On a pensé à quelques vers des *Iambes*, d'Auguste Barbier. Une autre explication est possible. Dans une des pages les plus dramatiques de *Choses vues*, Victor Hugo évoque les prostituées qui, lors des journées de juin 1848, se dénudaient sur les barricades en mettant les soldats au défi de tirer (ce qu'ils firent). Des prostituées, il y en avait déjà en 1830, et d'autant plus animées que le préfet de police de Charles X venait d'imposer patente aux maisons de tolérance et d'interdire aux « filles publiques » de se montrer dans les rues.

L'explication vaut ce qu'elle vaut. Mais n'oublions pas que pour la droite conservatrice et maurassienne, la République fut toujours « la gueuse », et lorsque le tableau fut exposé en 1831, un critique déclara « ignoble » la figure de la liberté, et un autre blâma Delacroix d'avoir *« donné pour déesse de la liberté une femme qu'il eût été difficile de rendre plus hideuse s'il eût voulu peindre la licence »*.

Licencieuse ou non, cette émeute, qui fut tout de même une révolution, fit rapidement le tour du monde, comme le montrent quelques documents présentés à Carnavalet. Nous ne citerons que l'un d'entre eux, qui est une ode imprimée à New-York et dédiée à la France, *« terre de l'olive et du vin »*. Elle se termine ainsi :

« Rejoice, rejoice ! The press shall reign
And all the world will be free. »
(Joie ! Joie ! La presse va régner et le monde entier sera libre.)

ANDRÉ FERMIGIER.

★ *Il y a cent cinquante ans... juillet 1830*, musée Carnavalet, jusqu'au 2 novembre.

théâtres

Les salles subventionnées

Comédie-Française (296-10-20), 20 h. 30 : Ruy Blas.

Les autres salles

Carreau du Temple (634-53-25), 21 h. : le Cirque de Molière.
Conciergerie (724-14-16), 21 h. : la Rose et le Fer.
Fontaine (874-74-40) 20 h 45 : Tupac-Tosco, la Raison de la mémoire.
Hôtel de Fourcy, (341-41-45), 21 h. : les Exploits d'Arlequin.
Huchette (326-38-99), 20 h. 30 : la Leçon ; la Cantatrice chauve.
Lucernaire (544-57-34), I, 18 h. 30 : En compagnie d'Apollinaire ; 20 h. 30 : Haute Surveillance ; 22 h. 15 : le Journal de Nijinsky. — II, 18 h. 15 : Idée fixe ; 20 h. 30 : les Quatre Jumelles ; 22 h. 15 : After Liverpool. — III, 18 h. 15 : Parlons français ; 22 h. 30 : Notre-Dame de l'informatique.
Palais des glaces (607-49-93), 20 h. 30 : Le Farré sifflera trois fois.
Théâtre d'Edgar (322-11-02), 20 h. 45 : En plein dans le mille.
Théâtre de l'Union (770-90-94) : Tartuffe.

Les chansonniers

Caveau de la République (278-44-45), 21 h. : Sans le mot « con », monsieur, le dialogue n'est plus possible.

Les cafés-théâtres

Au Bec fin (296-29-35), 21 h. 15 : la Collection ; 22 h. 30 : la Revanche de Nana ; 23 h. 45 : A. Rivage.
Bistrot Beaubourg (277-48-02), 20 h 15 Deux pour le prix d'un ; 21 h. 30 : Naphtaline.
Blancs - Manteaux (887-15-70), 20 h. 15 : Areuh = Mc2 ; 21 h. 30 : G. Cuvier.
Café d'Edgar (320-85-11), I, 20 h. 30 : Sœurs siamoises cherchent frères siamois ; 22 h. : Couple-moi l'souffle. — II, 22 h. 30 : Popeck.
Cafessaion (278-46-42), 22 h. : Jacques Charby.
Le Clown (535-00-44), 22 h. 30 : Caf'Conc'.
Connétable (277-41-40), 21 h. 30 : Dans la rue ; 22 h. 30 : Carnival Jazz Quartet.
Coupe-Chou (272-01-73), 20 h. 30 : le Petit Prince.
Cour des Miracles (548-85-60), 20 h. 30, N Pereira ; 21 h. 30 : la Matiouette.
L'Echaudoir (240-58-27), 21 h. 30 : Monsieur Boubin, A. Cuniot et G. Verghère.
Le Fanal (233-91-17), 19 h. 45 : L'une mange, l'autre boit.

Lundi 28 juillet

La Mirandière (329-11-13), 22 h. 15 : S. Wofsy.
Petit Casino (278-36-50), I, 21 h. : Racontez-moi votre enfance ; 22 h 15 Du moment qu'on n'est pas sourd. — II, 21 h. : Si la concierge savait ; 21 h. 45 : Suzanne, ouvre-moi.
Théâtre de Dix-Heures (606-07-48), 20 h 30 : les Jumelles ; 21 h. 30 : Cocagne et Delaunay ; 22 h. 30 : Otto Wessely.
Théâtre des Quatre-Cents-Coups (329-39-69), 20 h. 30 : Pat papa ; 21 h. 30 : *La baleine blanche rit jaune* ; 22 h 30 D Kaminka.
Théâtre du Marais (278-50-27), 21 h. : Phèdre à repasser.

Les concerts

Eglise réformée du XIe, 18 h. : Ensemble à cordes des participants du cours Robert Soëns (Bach).

Le music-hall

Daunou (261-69-14), 21 h. : Pépé Cordoba et sa Fiesta flamenca.
Fontaine (874-74-40), 22 h. 45 : Luc Berthommier (chansons pour voir).

Jazz, pop' et folk

Caveau de la Huchette (326-65-05), 21 h. 30 : R. Guérin Big Band.
Chapelle des Lombards (236-65-11), 20 h. 30 : J. Lee Wilson, B. Saxton, P. Browler, H. Picken, A. Lewis ; 22 h. 45 : Los Salseros.
Club Saint-Germain (222-51-09), 22 h. : C. Guilhot, R. Urtreger, A. Cullaz, P. Combelle.
Le Dreher (233-48-44), 22 h. : Art Farmer Quartet.
Dunois (584-72-00), 20 h. 30 : G. Marais Quartet.

XVe Festival estival de Paris

(329-37-57)

Eglise Saint-Merri, 20 h. 30 : Boston Museum Trio (Couperin, Leclair, Marin-Marais).

cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans
(**) aux moins de dix-huit ans

La cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)
Relâche.

BEAUBOURG (278-35-57)

15 h. : Le patrimoine cinématographique français : Don Juan et Faust, de M. L'Herbier ; 17 h. : Ingeborg Holm, de V. Sjostrom ; 19 h. : Zvenigora, de A. Dovjenko.

Les exclusivités

L'ALBUM DE MARTIN SCORSESE (A., v.o.) : Epée-de-Bois, 5e (337-57-47).
ALIEN (A., v.o.) (**) (70 mm) : Broadway, 16e (527-41-16).
AMERICAN GIGOLO (A., v.o.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; Paramount-City, 8e (562-45-76) ; Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; v.f. : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31), Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).
APOCALYPSE NOW (A., v.o.) (**) : Denfert, 14e (354-00-11).
AU-DELA DE LA GLOIRE (A., v.o.) (**) : Epée de Bois, 5e (337-57-47) ; v.f. : Cin'Ac, 2e (296-80-27) ; Calypso, 17e (380-30-11).
LE BATEAU DE LA MORT (A., v.o.) (*) : Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93).
BIENVENUE Mr. CHANCE (A., v.o.) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; v.f. : Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02).
CALIGULA (It., v. angl.) (**) : Saint-Germain Studio, 5e (354-42-73) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : A.B.C., 2e (236-55-54) ; U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Clichy-Pathé 18e (522-46-01).
LE CAVALIER ELECTRIQUE (A., v.o.) : Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29).
LE CHAINON MANQUANT (Fr.-Belg., v angl.) : U G C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Balzac, 8e (561-10-60) ; v.f : Caméo, 9e (246-66-44) ; Miramar, 14e (320-89-52).
CHARLIE BRAVO (Fr.) (*) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; *Fauvette, 13e (331-56-86)* ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Wepler, 18e (387-50-70) ; Gaumont-Gambetta 20e (636-10-96).
LE CHRIST S'EST ARRETE A *EBOLI* (It., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (354-34-83) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; U.G.C Marbeuf, 8e (225-18-45) ; Studio Raspail, 14e (320-38-98).
5 % DE RISQUE (Fr.) : Quintette, 5e (354-35-40) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).
LE COLLEGE EN FOLIE (A., v.f.) : Mistral, 14e (539-52-43) ; Tourelles, 20e (364-51-98).
CONTES PERVERS (Fr.) (**) : U G C Danton, 6e (329-42-62) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; U G C Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Ermitage, 8e (359-15-71).
DON GIOVANNI (Fr.-It., v. it.) : Forum-Ciné 1er (297-53-74) ; Vendôme, 2e (742-97-52).
ENQUETE SUR UNE PASSION (A., v.o.) (**) : Studio Cujas, 5e (354-89-22).
L'ETOILE NOIRE (A., v.o.) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; (v.f.) : Secrétan, 19e (206-71-33).
LE FAISEUR DE SUISSES (Suis.) : Marais, 4e (278-47-86).
LE GANG DES FRERES JAMES (A., v.o.) : Colisée, 8e (359-29-46).
GIMME SHELTER, THE ROLLING STONES (A., v.o.) : Vidéostone, 6e (325-60-34).
HAIR (A., v.o.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98).
LES HERITIERES (Hong., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; (v.f.) : Ternes, 17e (380-10-41) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).
L'IMMORALE (Fr.) (**) : Rex, 2e (236-83-93) ; U G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 13e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).
JE VAIS CRAQUER (Fr.) : Biarritz, 8e (723-69-23) ; Haussmann, 9e (770-47-55).
KRAMER CONTRE KRAMER (A., v.o.) : Quintette, 5e (354-35-40) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : Capri, 2e (508-11-69) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27).
LADY MACBETH SIBERIENNE (Pol., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Olympic, 14e (542-67-42).
LES LOUPS DE HAUTE MER (A., v.o.) : Paramount-City, 8e (562-45-76) ; v.f. : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).
LULU (Fr.-All., v.o.) (**) : Studio Alpha, 5e (354-39-47).
LA MALEDICTION DE LA VALLEE DES ROIS (A., v.o.) : Publicis-Champs-Elysées, 8e (720-76-23). — V.f. : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Passy, 16e (288-62-34).
MANHATTAN (A., v.o.) : Studio Jean-Cocteau, 5e (354-47-62).
LE MARIAGE DE MARIA BRAUN (All., v.o.) : Cluny-Palace, 5e (534-07-76).
MON ONCLE D'AMERIQUE (Fr.) : Gaumont-Les Halles, 1er (297-49-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79).
LES MONSTRESSES (It., v.f.) : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40).
NIMITZ, RETOUR VERS L'ENFER (A., v.o.) : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
LE PRE (It., v.o.) : 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).
LE PRISONNIER DE LA RUE (Fr.) : Saint-Séverin, 5e (354-50-91).
QUE LE SPECTACLE COMMENCE (A., v.o.) : Quintette, 5e (354-35-40) ; Gaumont-les-Halles, 1er (297-49-70) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Colisée, 8e (359-29-46) — V.f : Impérial, 2e (742-72-52).
LE ROI ET L'OISEAU (Fr.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47) ; Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93).
LE SAUT DANS LE VIDE (Fr.-It., v it.) : 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) — V.f : 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79).
LE SHERIF ET LES EXTRA-TERRESTRES (A., v.o.) : Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29). — V.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Clichy Pathé, 18e (522-46-01) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).
SHERLOCK HOLMES ATTAQUE L'ORIENT EXPRESS (A., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90).
LES SOUS-DOUES (Fr.) : Marignan, 8e (359-92-82) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).
TESS (Fr.-An., v. an.) : Templiers, (272-94-56).
THE ROSE (A., v.o.) : Kinopanorama, 15e (306-50-50) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Athéna, 12e (343-07-48) — V.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50).
LE TROUPEAU (Turc, v.o.) : Racine, 6e (633-43-71) ; 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) 14 Juillet-Beaugrenelle, 11e (575-79-79).
UNE SEMAINE DE VACANCES (Fr.) : Gaumont-les Halles, 1er (297-49-70) ; 14-Juillet-Beaugrenelle (575-79-79) ; Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; *Publicis-Elysées, 8e (720-76-23)* ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
LA VIE DE BRIAN (An., v.o.) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-18-45) ; Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02).

LES FILMS NOUVEAUX

CHRONIQUES MARTIENNES, film américain de Michael Anderson. — V.o. : Saint-Germain Huchette, 5e (634-13-26), Marignan, 8e (359-92-82). — V.f. : Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43), Parnassiens, 14e (329-83-11), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).

BRIGADE MONDAINE ; VAUDOU AUX CARAIBES, film français de P. Monnier (**) : U.G.C.-Danton, 6e (329-43-62), U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59), U G C-Gobelins, 13e (336-23-44), Miramar, 14e (320-89-52), Mistral, 14e (539-52-43), Secrétan, 19e (206-71-33), Rex, 2e (236-83-93), Helder, 9e (770-11-24), Normandie, 8e (359-41-18), Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).

CACTUS JACK, film américain de Hall Needham. — V.o. : Cluny-Ecoles, 5e (354-20-12), Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90) — V.f : Caméo, 9e (246-66-44), U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59), U.G.C.-Gobelins, *13e (336-23-44), Murat, 16e (651-99-75)*, Secrétan, 19e (206-71-33), Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00).

Les grandes reprises

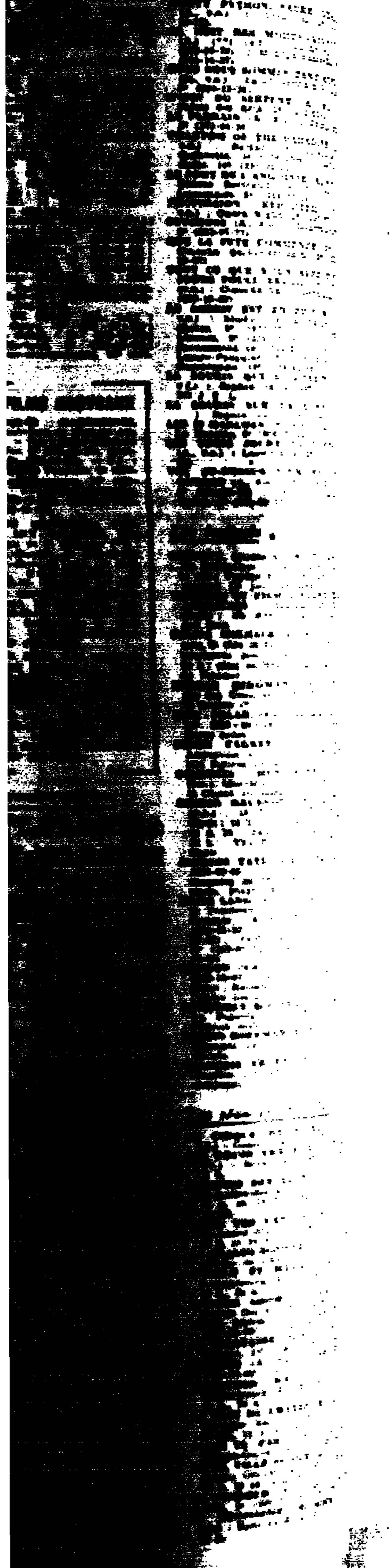
A CHAQUE AUBE, JE MEURS (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-85-78).
AFFREUX, SALES ET MECHANTS (It., v.o.) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82).
AGUIRRE, LA COLERE DE DIEU (All., v.o.) : Studio Git-le-Cœur, 6e (326-80-25).
L'ANGE EXTERMINATEUR (Esp., v.o.) : Champollion, 5e (354-51-60).
AMERICAN GRAFFITI, La Suite (A., v.o.) : Opéra-Night, 2e (296-62-56).
L'ARBRE AUX SABOTS (It., v.o.) : Bonaparte, 6e (326-12-12).
BARRY LYNDON (Ang., v.o.) : Le Paris, 8e (359-53-99) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) — V.F. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).
LE BLUES ENTRE LES DENTS (A., v.o.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98).
BORSALINO (Fr.) : Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).
CADAVRES EXQUIS (It., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66).
CERTAINS L'AIMENT CHAUD (A., v.o.) : Action-Ecoles, 5e (325-72-07).
LE CHARME DISCRET DE LA BOURGEOISIE (Fr.), Forum-Cinéma, 1er (297-53-74) ; Studio de la Harpe, 5e (354-34-83) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).
CHINATOWN (A., v.o.) : Quintette, 5e (354-35-40) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; P.L.M. Saint-Jacques, 14e (589-68-42). — V.F : Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-37-43).
LA DERNIERE FEMME (It., v.o.) : Palace-Croix-Nivert, 15e (374-95-04).
DRACULA, PRINCE DES TENEBRES (Ang., v.o.) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45) ; (v.f.) : Mistral, 14e (539-52-43).
DUMBO (A., v.o.) : Napoléon, 17e (380-41-46).
LES ENFANTS DU PARADIS (Fr.) : Ranelagh, 16e (288-64-44).
L'ENIGME DE KASPAR HAUSER (All., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42).
L'EXORCISTE (A., v.o.) (**) : Gaumont-les-Halles, 1er (297-49-70).
FELLINI ROMA (It., v.o.) : A.-Bazin, 13e (337-74-39).
FRANKENSTEIN Jr (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77) ; (v.f.) : Les Tourelles, 20e (364-51-98), mar. 21 h.
LA GUERRE DES BOUTONS (Fr.) : Panthéon, 5e (354-15-04).
LE GUEPARD (It., v.o.) : Quartier-Latin, 5e (326-84-65), Marignan, 8e (359-92-82) ; (v.f.) : Richelieu, 2e (233-56-70), Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-les-Halles 1er (297-49-70), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Wepler, 18e (387-50-70), Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).
HISTOIRE D'O (Fr.) : Actua-Champo, 5e (354-51-60).
HUIT ET DEMI (It., v.o.) : Contrescarpe, 5e (325-78-37).
LA HORDE SAUVAGE (A., v.o.) : France-Elysées, 8e (723-71-11).
IL ETAIT UNE FOIS DANS L'OUEST (It., v.o.) : Elysées-Pt-Show, 8e (225-67-29) ; (v.f.) : Fauvette, 13e (331-60-74), Capri, 2e (508-11-69), Berlitz, 2e (742-60-33), Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
JAMES BOND CONTRE Dr NO (A., v.o.) : Publicis-Matignon, 8e (359-31-97).
JOHNNY GOT HIS GUN (A., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90).
IRMA LA DOUCE (Fr.) : Espace Gaîté, 14e (320-99-34).
JULES ET JIM (Fr.) : Saint-André des Arts, 6e (326-48-18).
LE LAUREAT (A., v.o.) : Cluny-Palace, 5e (354-07-76).
LITTLE BIG MAN (A., v.o.) : Noctambules, 5e (354-42-34).
MIDNIGHT EXPRESS (A., v.o.) (**) Capri, 2e (508-11-69).
MOLIERE (Fr.), Calypso, 17e (380-30-11) H. Sp.
MONTY PYTHON, SACRE GRAAL (A., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (354-20-12).
LA NUIT DES MORTS-VIVANTS (A.) (**) (v.f.) : Richelieu, 2e (233-56-70), ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27).
NOUS NOUS SOMMES TANT AIMES (It., v.o.) : Saint-Germain Village, 5e (634-13-26).
L'ŒUF DU SERPENT (A., v.o.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98).
LE PARRAIN (A., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56).
PHANTOM OF THE PARADISE (A., v.o.) : Balzac, 8e (561-10-60) ; Quintette, 5e (354-35-40) ; Espace Gaîté, 14e (320-99-34).
LE PORT DE L'ANGOISSE (A., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66) ; *Lucernaire, 6e (544-57-34)*.
PROFESSION REPORTER (It., v.o.) : Opéra Night, 2e (296-62-56).
PSYCHOSE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77).
QUE LA FETE COMMENCE (Fr.) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82).
TOUT CE QUE VOUS AVEZ TOUJOURS VOULU SAVOIR (A.) (**) (v.o.) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82).
LE SHERIF EST EN PRISON (A., v.o.) : Studio de la Harpe-Huchette, 5e (633-08-40) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; (v.f.) : Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Cambronne, 15e (734-42-96).
LA SOURIS QUI RUGISSAIT (A., v.f.) : Espace-Gaîté, 14e (320-99-34) J S L.
LA SOURIS SUR LA LUNE (A.,) : Espace-Gaîté, 14e (320-99-34).
LES 39 MARCHES (A., v.o.) : Action La Fayette, 9e (878-80-50).
LES TROIS JOURS DU CONDOR (A., v.o.) : *Lucernaire, 6e (544-57-34)*.
VOL AU-DESSUS D'UN NID DE COUCOU (A., v.o.) : Studio Cujas, 5e (354-89-22) ; (v.f.) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32).

Les festivals

PREVERT, Studio 43, 9e (770-63-40). En alternance : L'affaire est dans le sac ; Voyage surprise ; Drôle de drame ; Le jour se lève.
WESTERN ET FILM D'AVENTURES AMERICAIN : Marais, 4e (278-47-86) : les Aventures de Robin des Bois.
NIKITA MIKHALKOV (v.o.) : Cosmos, 6e (544-28-80), 18 h. : Partition inachevée pour *piano mécanique*. 20 h : cinq soirées 22 h : l'Esclave de l'amour.
INGMAR BERGMAN, (v.o.) Studio des Ursulines, 5e (354-39-19) : la Source (*).
CINE-POLAR, (v.o.), Espace-Gaîté, *14e (320-99-34) : l'Inquiétante* Dame noire.
JAMES CAGNEY, (v.o.), Grands Augustins, 6e (633-22-13) les Anges aux figures sales.
COMEDIES MUSICALES U.S.A. (v.o.), Mac-Mahon, 17e (380-24-81) : le Chant du *Missouri*.
STUDIO GALANDE, 5e (354-72-71) (v.o.), 16 h. 10 : Bonnie and Clyde ; 18 h. 10 : Délivrance (**) ; 20 h. 10 : Salo (**) ; 22 h. 10 et 24 h. : The Rocky Horror Picture Show.
JACQUES TATI, Grand Pavois, 15e (554-46-85) : Jour de fête, Les vacances de Monsieur Hulot, Mon oncle, Playtime.
FRITZ LANG (v.o.), en alternance : le Tombeau hindou ; le Tigre du Bengale : Action République, 11e *(805-51-33)* ; *Olympic*, 14e (542-67-42) ; Olympic Saint-Germain, 6e (222-87-23) ; Marais, 4e (278-47-86).
FRISSON (v.o.), U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-18-45) : la Maison de l'exorcisme ; Haussmann, 9e (770-47-55) : *l'Enfer des zombies*.
HUMPHREY BOGART (v.o.), Action La Fayette, 9e (878-80-50) : le Faucon maltais.
DUSTIN HOFFMAN, Al Pacino (v.o.), Olympic, 14e (542-67-42) : le Récidiviste.
FRANÇOIS TRUFFAUT, 14 *Juillet*-Bastille, 11e (357-90-81) : Domicile conjugal.

Les séances spéciales

LE CIRQUE DE MOSCOU (Sov., v.f.) : Cosmos, 6e (544-28-80), 16 h.
LES DOUZE TRAVAUX D'ASTERIX (Fr.) : Broadway, 16e (527-41-16), 14 h.
L'EMPIRE DES SENS (Jap., v.o.) : St-André-des-Arts, 6e (326-48-18), 12 h. et 24 h. ; Balzac, 8e (561-10-60).
FRITZ THE CAT (A., v.o.) (**) : St-André-des-Arts, 6e (326-48-18), 12 h. et 24 h.
LA GRANDE BOUFFE (Fr.-It.) (**) : Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93).
HAROLD ET MAUDE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), 10 h., 12 h., 24 h.
HORROR SHOW (A., v.o.) (**) : Espace Gaîté, 14e (320-99-34), 22 h.
INDIA SONG (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99), 12 h. 15.
LE LOCATAIRE (A, v.o.) : Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93), 21 h. 45.
MAHLER (A., v.o.) : Le Seine, 5e (325-95-99), 12 h. 15.
MARATHON MAN (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), 10 h., 12 h., 24 h.
LA NUIT DU CHASSEUR (A., v.o.) : Olympic Saint-Germain, 6e (222-87-23), 12 h. et 24 h.
PARIS VU PAR... (Fr.) (C.-Mét.) : Espace-Gaîté, 14e (320-99-34), 14 h.
ROME, VILLE OUVERTE (It., v.o.) : Studio Git-le-Cœur, 6e (326-80-25), 13 h. 30 et 15 h. 20.
LE TAMBOUR (All., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47), 22 h.
LE TROISIEME HOMME (Ang., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47), 22 h.



Le Monde

ÉCONOMIE

COMMERCE INTERNATIONAL — Des ententes pour maintenir la fiction du libre-échange

Il ne serait sans doute pas difficile de montrer que, de tous les grands pays industriels, la France est probablement restée l'un des plus protectionnistes.

POUR s'en assurer, un bon moyen serait de poser, à l'occasion d'un sondage, la question suivante : quand une mesure est prise pour limiter l'entrée de tel ou tel produit étranger, votre premier réflexe est-il de penser au soulagement qu'en éprouvera l'industrialisation nationale directement concurrencée — et au nombre d'emplois que cela permettra, éventuellement, d'y sauvegarder — ou bien au préjudice que cela causera au consommateur (un appareil de télévision en couleurs, par exemple, revient trois à quatre fois plus cher à un Français qu'à un Américain à cause de la sévère limitation imposée à la concurrence japonaise) ?

On peut parier sans risque que le premier réflexe l'emporte très largement sur le second. Cela explique que, dans les négociations officieuses qui régissent désormais une part toujours croissante du commerce international, les grands groupes industriels français jouent sur le velours pour obtenir l'appui du gouvernement en faveur de solutions souvent très restrictives. Le gouvernement est d'autant plus enclin à faire droit à leurs thèses qu'il sait de quel côté, dans ce genre d'affaires, penche massivement l'opinion publique.

C'est là un fait qu'il convient de garder à l'esprit quand on aborde un sujet où les milieux professionnels n'ont pas besoin d'être encouragés pour faire entendre leur voix. Comme rares sont les autres pays qui ont les mains pures, il est trop aisé de braquer uniquement le projecteur sur le comportement tortueux des autres. Les occasions ne manquent pas de le faire. Sur plus d'un marché, la récession se traduit par une diminution brutale de la demande alors que les producteurs, pour étaler leurs charges, ont encore plus qu'à l'accoutumée besoin de maintenir, sinon d'élargir, leur volume de vente. Autant dire que se multiplient, à travers le monde, les occasions de « concurrence déloyale » et de détournement de clientèle.

La question qui commence à se poser est de savoir si les pays industrialisés de la zone O.C.D.E., qui rassemble les trois grandes communautés du monde capitaliste (Amérique du Nord, Europe occidentale et Japon), vont pouvoir continuer à feindre que leurs relations économiques sont toujours régies dans leur ensemble par les règles du jeu du libre-échange, telles qu'elles sont codifiées par le GATT (compte tenu de retouches récemment apportées par le Tokyo round). A ces règles, il a déjà fallu prévoir des exceptions importantes pour ce qui concerne les échanges avec les pays du tiers-monde. Le commerce des textiles, en particulier, a été soustrait au droit commun et placé officiellement sous régime d'exception par l'accord « multifibres » qui arrive à expiration à la fin de 1981 (et qu'on va renégocier).

Le test de l'acier

C'est cette consécration officielle de l'exception que les grandes puissances de l'O.C.D.E. — Etats-Unis, C.E.E., Japon — veulent à tout prix éviter dans leurs relations réciproques. Même s'ils ne veulent pas le reconnaître, l'abandon des règles que leur imposait le système monétaire de Bretton-Woods (taux de change fixes) leur a déjà globalement porté un coup sévère (la stratégie de l'OPEP ne serait pas ce qu'elle est sans l'instabilité monétaire générale et la faiblesse du dollar en particulier). Il n'est pas douteux que la renonciation ouverte, fût-elle partielle, à la charte du GATT serait une cause supplémentaire et grave d'affaiblissement pour les nations du Nord prises globalement. Pour éviter ce résultat, les gouvernements sont plus ou moins enclins, selon leurs affinités, à encourager la conclusion d'accords officieux, dits de « restrictions volontaires », entre les grandes sociétés intéressées. Le remède implique à son tour des risques considérables de « cartellisation » progressive des marchés sous couvert d'organiser une concurrence dangereusement déstabilisée par la récession.

C'est désormais dans les secteurs réputés les plus concurrentiels, ceux pour lesquels fonctionne normalement le libre-échange, que se concentrent les difficultés et les frictions entre les grands « partenaires ». La menace d'une remise en question globale devient sérieuse quand Européens et Américains s'opposent sur la sidérurgie et l'industrie chimique, Européens et Japonais sur l'automobile, sans parler des problèmes qui se posent entre eux à propos d'autres industries telle l'électronique.

Mécontente des solutions proposées par la C.E.E. pour essayer de mettre fin à la querelle du mouton, l'Australie laisse entendre qu'elle pourrait, à titre de représailles, renoncer à acheter des Airbus. On fait un usage grandissant des métaphores militaires. Doit-on voir dans toutes ces affaires, dont certaines impliquent des intérêts considérables, l'amorce d'une guerre commerciale généralisée dont on essayera de se défendre par des mesures de protection renforcées ?

En ce qui concerne les relations transatlantiques, un test pourrait être prochainement fourni par les suites qui seront ou pas données à la plainte déposée au premier trimestre de cette année par l'U.S. Stell, le principal producteur américain, contre sept pays européens. M. Etienne Davignon, le membre de la Commission européenne plus spécialement chargé des affaires industrielles, pourrait bien se rendre prochainement à Washington à titre personnel pour y sonder les intentions de l'administration au sein de laquelle ce dossier fait actuellement l'objet de nombreuses discussions.

Les sept pays en question sont tous membres de la C.E.E. (n'ont été exclus de la plainte que le Danemark et l'Irlande, qui ne produisent pratiquement pas d'acier). L'U.S. Steel leur reproche de vendre à des prix de dumping les trois quarts environ des produits qu'ils exportent aux Etats-Unis.

Dans ce caractère général, quant à la nationalité des firmes exportatrices et quant aux articles visés, de l'action introduite en justice, les Européens voient la preuve que la société plaignante cherche à obtenir une mesure de protection également générale du marché américain. A quoi l'U.S. Steel répond que la CECA est un cartel dont il convient de se défendre en bloc. Vieille querelle dont on n'aurait aucune chance de sortir si l'administration américaine n'avait pas elle-même donné des signes de son scepticisme sur le bien-fondé des arguments mis en avant par l'U.S. Steel, laquelle serait d'abord la victime de sa gestion médiocre (les autres sidérurgistes américains ont fait l'année dernière des bénéfices records). Selon la législation en vigueur, la plainte a donné naissance à deux instructions distinctes, l'une menée par le département du commerce pour essayer de démontrer que les exportateurs européens vendent effectivement au-dessous de leur prix de revient (dumping) et l'autre par l'International Trade Commission pour établir que le demandeur a bien subi un préjudice. Usant de la faculté que la procédure lui donne d'intervenir à tous moments, le département (qu'on appellerait ici ministère) de la justice a donné un avis négatif sur ce deuxième point. Mais, depuis lors, le président Carter a proposé à la sidérurgie, comme il l'avait déjà fait à l'industrie automobile, une concertation à trois (patronat, syndicat et administration) pour établir un programme de restructuration. Reste à savoir quelle place serait éventuellement faite aux fournisseurs étrangers.

Traditionnellement, les aciéries européennes vendent aux Etats-Unis environ 6 % des produits laminés qu'ils produisent. Depuis le début de l'année, leurs livraisons ont chuté de moitié (les ventes de la France seraient en 1980 réduites à 600 000 tonnes contre 1 200 000 en 1979). Cette baisse, particulièrement dommageable dans les circonstances actuelles, n'est, selon eux, que très partiellement imputable à la diminution de la demande. Elle est la conséquence indirecte de la plainte en justice, les clients américains ayant renoncé à passer des commandes d'acier européen dans la crainte de devoir plus tard acquitter des « droits compensateurs ». En attendant la lourde procédure américaine, qui semble être conçue dans l'idée qu'il n'y a pas de limite territoriale à l'empire du droit... américain, suit son cours. Des fonctionnaires du département du commerce, flanqués d'avocats de l'U.S. Steel, enquêtent sur place, c'est-à-dire auprès des entreprises françaises, allemandes, belges, etc., qui doivent leur ouvrir leurs livres.

Quel *modus vivendi* ?

A Washington, l'administration, soucieuse de ne pas envenimer les relations avec les pays de la C.E.E., a jusqu'à maintenant demandé en vain à l'U.S. Steel de retirer sa plainte. A supposer qu'elle finisse par la convaincre, sur quelles bases pourrait se conclure un *modus vivendi* entre les parties intéressées ? Paradoxalement, les sidérurgistes européens déplorent que les Etats-Unis aient abandonné le système de régulation des importations par le biais des « prix de déclenchement » (triggerprice). Ces prix, auxquels devaient se conformer les exportateurs étrangers pour se mettre à l'abri des droits compensateurs, étaient, semble-t-il, à un niveau suffisant.

De nombreux sidérurgistes européens, et en tout premier rang les français, estiment qu'une solution pourrait être trouvée sur le modèle des accords officieux qui régissent le commerce de l'acier entre la C.E.E. et plusieurs de ses fournisseurs extérieurs : espagnols, brésiliens, indonésiens, japonais, etc. Un modèle renversé puisque, en l'occurrence ce seraient les sidérurgistes européens qui joueraient le rôle de fournisseurs s'engageant à « auto-limiter » leurs livraisons sur le marché américain et à ne pas proposer de prix au-dessous d'un certain niveau convenu d'avance (en pourcentage par rapport à un prix de référence à déterminer).

Les Japonais, entre autres, se montrent très respectueux des engagements pris en matière d'exportation de produits sidérurgiques. Est-ce là un signe encourageant pour les constructeurs européens d'automobiles, qui doivent affronter la concurrence sur des marchés beaucoup plus mouvants, et frappés de plein fouet par une recession que beaucoup d'entre eux n'ont pas su prévoir (au début de l'année, tel responsable d'une grande firme française se refusait à envisager une recession) ? Des accords d'autolimitation existent déjà avec certains pays pour les voitures. C'est ainsi qu'en principe les ventes japonaises en France ne peuvent dépasser 3 % du marché. En Grande-Bretagne, le pourcentage convenu est d'environ 10 %, mais il est depuis quelque temps largement dépassé, puisque pendant les vingt-deux premiers jours de juillet il est passé à 18 %, contre 12 % en juin. Le mois dernier, la production de l'industrie nippone a atteint son record absolu (neuf cent quatre-vingt-sept mille cinq cent soixante-quatorze unités, soit 15 % de plus qu'en juin 1979), tandis qu'en Europe (et beaucoup plus nettement aux Etats-Unis), on diminue l'activité. C'est là une situation propre à susciter des réflexes de défense que le GATT, si d'aventure on lui demandait son avis, serait bien en peine de modérer.

PAUL FABRA.

LE CARCAN « MONÉTARISTE »

EN renonçant à proposer — *« vu l'incertitude qui règne sur les perspectives d'activité économique et les modifications introduites dans le calcul des agrégats »* (1) — des objectifs de croissance de la masse monétaire pour l'année prochaine, M. Paul Volcker a déçu les sénateurs américains devant lesquels il déposait, mais il a pris une sage décision, qui contribuera peut-être à secouer le carcan des dogmes « monétaristes ».

Les doctrines erronées ont en général ceci de commun qu'elles proposent une interprétation impeccable de la réalité (et éventuellement une *praxis* pour modifier celle-ci), dont le seul défaut est de reposer sur des prémisses fausses ou en tout cas très contestables. Du « monétarisme » de l'école de Chicago, qui règne désormais sur les universités et l'esprit des politiciens occidentaux (même ceux de la gauche modérée), on pourrait dire le contraire : ils se trompent sur à peu près tout, sauf sur leur postulat de départ, à savoir que l'inflation est dans son essence un phénomène monétaire.

Ils ont réussi à convaincre la quasi-totalité des ministres des finances et des gouverneurs de banques centrales qu'il convenait de se fixer par avance des objectifs quantitatifs pour l'augmentation de la masse monétaire.

Du temps où les politiques économiques et monétaires étaient inspirées par les keynésiens, c'était les objectifs de croissance du P.N.B. qui étaient présentés comme un guide sûr de l'action menée par les autorités. Ils ont (heureusement) perdu beaucoup de leur prestige. Les nouveaux objectifs monétaires ne valent guère mieux. Il est oiseux (et pratiquement impossible) de prévoir quelle *quantité* de monnaie on émettra. Il est, au contraire, de la plus haute importance de se fixer des règles pour l'émission de monnaie : ne pas permettre, par exemple, à la Banque de France, comme elle le fait actuellement, d'escompter pratiquement sans limite et à un taux privilégié les créances à l'exportation... — P. F.

(1) In Statistiques sur la masse monétaire.

INDE — Le gouvernement prend des mesures en faveur du secteur privé

Le gouvernement de Mme Gandhi a annoncé, le 23 juillet, qu'il allait, d'une part lever les restrictions freinant le développement des entreprises privées, d'autre part restructurer assez largement le secteur public afin d'assurer son redressement. Ces décisions, qui marquent un sensible infléchissement de la politique économique, répondent aux souhaits exprimés récemment encore par la Banque mondiale et le F.M.I.

« *IL y a eu une nette détérioration de la situation économique en 1979-1980 par rapport aux deux années précédentes... Le produit national brut a diminué de 3 % en termes réels.* » Le bilan annuel *(economic survey)*, publié à la mi-juin, ne cache pas la réalité : Mme Gandhi a trouvé, après son retour au pouvoir, des conditions économiques encore plus défavorables que lorsqu'elle l'a quitté en mars 1977. Six mois d'incertitudes politiques, après la chute du gouvernement Janata, de M. Desai, en juillet 1979, une très sévère sécheresse dans de larges parties du pays et des pluies irrégulières dans le reste, fin 1979 et début 1980, les hausses des prix des produits pétroliers ont suffi à remettre en cause les fragiles résultats consolidés pendant deux ans de gouvernement Janata (coalition allant des socialistes aux conservateurs nationalistes). Aussi l'esquisse du Plan, publié à la mi-avril, et, deux mois plus tard, le budget 1980-1981 — élément traditionnellement important dans la définition de la politique économique indienne — ne pouvaient à cet égard que s'inspirer des modeles passés. *« Du vieux vin dans une nouvelle bouteille »*, disent les commentateurs indiens.

Les conséquences de la sécheresse — la plus dure depuis de nombreuses années — sont venues montrer encore une fois à quel point l'économie du sous-continent est tributaire de facteurs climatiques. Même les planificateurs placent leurs espoirs d'un redressement de l'économie dans... une meilleure mousson, régulateur de l'activité agricole (ainsi que de l'irrigation) et des prix.

Après avoir atteint le niveau record de 131,4 millions de tonnes, en 1979-1980, la production de grains alimentaires — premier baromètre de l'activité économique — est tombée à 116 millions de tonnes en 1979-1980. Si les stocks ont pu être maintenus à 15 millions de tonnes, c'est toujours en raison de l'insuffisance du pouvoir d'achat de nombreux Indiens.

D'autre part, la production industrielle, qui avait augmenté de 7,6 % en 1978-1979 a, elle aussi, diminué depuis. Or si cette baisse peut être imputée à celle de la production énergétique d'origine hydraulique — consécutive à l'insuffisance des pluies, — d'autres « goulets d'étranglements » récurrents (piétinement de la production de charbon, d'acier, de ciment ; désorganisation des transports ferroviaires, etc.) continuent de porter préjudice à l'ensemble de l'activité industrielle.

La tentation populiste

Enfin, les prix, que le gouvernement Desai, après celui de Mme Gandhi sous l'état d'urgence, était parvenu à contenir, ont fait un bond de 20 % (prix de gros) en un an. Cette augmentation est, certes, la conséquence des déficits de certaines productions alimentaires et des hausses pétrolières. Mais l'important déficit budgétaire et l'existence (dissimulée) d'un volant d' « *argent noir* » alimentant une partie de la construction immobilière et de la consommation de la classe aisée sont également deux facteurs contribuant à l'inflation.

L'Inde qui, après les premières hausses pétrolières avait relativement bien accusé le coup, commence à montrer des signes d'essoufflement : les réserves de changes qui, depuis quatre ans, constituaient un coussin confortable — avec les stocks de céréales — se trouvent peu à peu entamées : de sept milliards de dollars, elles viennent de tomber à cinq milliards, niveau certes encore assez élevé, et qui permet de couvrir cinq à six mois d'importations, mais il n'empêche que New-Delhi a dû recourir à l'assistance du F.M.I. Et le niveau de ses réserves devrait continuer de diminuer, tandis que les transferts de travailleurs émigrés, notamment dans les pays du Golfe, semblent maintenant plafonner.

Les coups de boutoirs pétroliers sont à l'origine du déficit commercial le plus important que l'Inde ait connu ; il a doublé d'une année budgétaire à l'autre et dépassé 3 milliards de dollars en 1979-1980.

Comment assurer un redressement de cette situation et, si possible, une relance, tout en sauvegardant les apparences d'une certaine équité sociale, comme il est d'usage en Inde ? Pour le moyen terme, la commission du Plan, présidée par le premier ministre, a été refondue. Elle est aujourd'hui constituée de trois membres, tous hauts fonctionnaires et ne comprend plus de personnalités politiques. Souci de faire prévaloir les technocrates et de rechercher avant tout l'efficacité dont se réclamait tout particulièrement le fils cadet de Mme Gandhi, Sanjay. On peut en tout cas relever que l'un des membres le plus éminent de cette commission est M. S. Swaminathan, qui fut pendant de nombreuses années à la tête de la recherche agricole, puis ensuite secrétaire général du ministère de l'agriculture et qui, dans ces fonctions, a fortement encouragé l'application des connaissances scientifiques et techniques les plus modernes et notamment la « révolution verte », avant toute préoccupation sociale ou politique.

Le nouveau plan quinquennal (1980-1985) ne sera élaboré que vers la fin de l'année, puisque aussi bien l'une des premières décisions de Mme Gandhi a été d'annuler celui qui était sur le métier pour la période 1978-1983, pour marquer la reprise en main de la planification dans laquelle n'avaient guère foi les cabinets Desai et Singh.

L'esquisse du plan envisage un certain nombre de mesures pour faire passer le taux de croissance de 3 à 5 ou 5,5 % : meilleure utilisation des capacités industrielles et gestion des entreprises dans le secteur public sur lequel s'appuie une large partie de l'économie ; suppression ou diminution de certaines subventions afin de rétablir la « vérité des coûts » (déjà, le nouveau gouvernement a augmenté le prix des engrais et des produits pétroliers, mesure courageuse mais impopulaire qui a provoqué des réactions violentes de la part de cultivateurs) ; encouragement de l'épargne et des investissements privés ; amélioration de la distribution des produits essentiels afin de lutter contre la hausse des prix et la spéculation commerciale.

Les industriels privés comptaient beaucoup sur la présence de Sanjay, ardent avocat de la libre netreprise, aux côtés du premier ministre pour défendre leur cause. N'avait-il pas indiqué clairement que l'Inde devrait faire appel sans complexe à de grandes multinationales si elle voulait éponger son gigantesque problème social (quinze millions de chômeurs recensés) ?

GÉRARD VIRATELLE.

(Lire la suite page 14.)

LOGEMENT

Sommes-nous à la veille d'une crise ?

La construction de logements neufs — qui ne représente plus qu'environ 40 % de l'activité du bâtiment — diminuera encore cette année. Les fermetures d'entreprises qui avaient été très nombreuses de 1973 à 1978, recommencent à augmenter. Les conditions d'une nouvelle crise du logement ne sont-elles pas en train de se recréer, alors que la demande de logements locatifs est de moins en moins bien satisfaite ?

LA construction de logements neufs a chuté depuis cinq ans dans la proportion de 1 sur 5. Les statistiques du début de l'année 1980 sont différemment interprétées selon qu'elles sont scrutées par les professionnels, toujours inquiets, ou le ministère de l'environnement et du cadre de vie, *toujours* rassurant. Les augures, en tout cas, s'accordent généralement pour penser que l'on atteindra tout juste, en fin d'année, le nombre de 400 000 logements neufs mis en chantier en 1980.

Au mieux, cela représente un ralentissement de la baisse de l'activité. Certes, parallèlement à cette chute de la construction neuve, on observe une lente mais constante montée en régime des travaux d'amélioration des logements anciens. Ces travaux n'augmentent pas réellement le nombre des logements disponibles, puisque souvent la réhabilitation produit un logement confortable de taille normale à partir de deux logements exigus et sans confort. De plus, la demande s'accroît de logements locatifs dans les centres villes ou à l'immédiate périphérie des grosses agglomérations. La pénurie de logements, déjà bien réelle à Paris et dans sa proche banlieue, touche maintenant les grandes villes de province.

Simultanément, l'activité des entreprises du bâtiment se maintient vaille que vaille, grâce surtout aux bâtiments industriels, commerciaux et agricoles, ainsi qu'aux constructions pour l'administration et les collectivités locales (hôpitaux, écoles...). Et le nombre des entreprises cessant leur activité continue de croître.

La construction de logements neufs représente 40 % de l'activité du bâtiment. Il est difficile de déterminer le seuil en-deçà duquel, lorsqu'on retrouve une crise quantitative du logement, on ne dispose plus de l'outil industriel capable d'y faire face.

La baisse de la production

Il n'y a maintenant plus aucun doute. Le nombre des logements neufs mis en chantier en 1980 sera encore inférieur à celui réalisé en 1979 : au mieux, on atteindrait 420 000 logements, soit une baisse de 2,1 % sur les 429 000 effectivement lancés en 1979; au pire, selon les estimations de certains professionnels, on n'arriverait guère qu'à 395 000, soit une nouvelle baisse de 7,9 %. Les statistiques des cinq premiers mois de l'année 1980, établies par la Direction des affaires économiques et internationales du ministère de l'environnement et du cadre de vie, révèlent une baisse de 10 % des mises en chantier par rapport à la même période de 1979. Encore ce chiffre *(voir tableau ci-contre)* cache-t-il un nouveau calcul des logements locatifs aidés (— 34 %), alors que la demande de ce type de logements a déjà recommencé à s'accroître; s'y ajoute la diminution des mises en chantier d'appartements en immeubles collectifs (— 22 %). Quant au « secteur libre », qui avait dû son essor aux « prêts conventionnés », il marque lui aussi le pas, bien que la moitié de ces prêts bénéficie d'aide personnalisée au logement (A.P.L.), avec des plafonds de ressources nettement supérieurs à ceux exigés pour l'attribution de « prêts à l'accession à la propriété » (PAP), qui bénéficient à la fois d'une aide à la pierre et de l'A.P.L. Ce n'est certes pas l'encadrement (à hauteur de 50 %) des crédits pour les prêts conventionnés, qui va en faciliter le redémarrage.

Certes, dans le même temps, le nombre des demandes de permis de construire a augmenté de 9 % et celui des permis de construire accordés de 6 % (avec, pour la première fois depuis de nombreux *mois*, une recrudescence (+ 15 %) des permis de construire en immeubles collectifs). *Mais* chacun sait qu'il y a loin de la coupe aux lèvres, et des intentions à la réalisation : il y a toujours beaucoup plus de demandes de permis que de permis attribués, et beaucoup plus de permis attribués que de mises en chantier, même si on tient compte de l'inévitable décalage dans le temps d'une activité qui s'étend sur au moins dix-huit mois.

L'appareil de production se ressent de cette baisse de la construction de logements : l'INSEE a enregistré, de janvier à mai, 1 538 « règlements judiciaires, liquidations de biens et faillites », contre 1 471 durant la même période de l'an dernier, soit un accroissement de 4,6 % du nombre des cessations d'activité. Certes, on est loin du rythme annuel de 12,4 % des années 1973 à 1978. Mais il faudrait un second semestre très vigoureux et des carnets de commandes très bien remplis pour que sur la totalité de l'année l'accroissement des fermetures d'entreprises ne dépasse pas les 2,1 % enregistrés en 1979.

Localement, ces phénomènes sont confirmés. Dans la région Ile-de-France, la Fédération parisienne du bâtiment a enregistré une baisse de 2,7 % du nombre des heures travaillées de janvier à avril, soit la disparition de 6 000 emplois, et une baisse de 10,4 % du nombre des logements mis en chantier de janvier à mai (17 338 contre 19 339 en 1979).

La Banque de France, de son côté, constatant que « *la construction de logements commence à se ressentir de la dégradation de la demande solvable intervenue depuis le début de l'année* », annonce : « *Dès la rentrée, la régression de la construction de logements entraînera une contraction de l'activité globale du bâtiment.* »

L'amélioration-entretien

Certes, dans le bâtiment, la part de l'activité d'amélioration-entretien (fortement encouragée par la réforme du financement du logement qui permet l'accès à des prêts privilégiés assortis éventuellement d'A.P.L. pour des opérations d'acquisition-amélioration) est passée en cinq ans de 30 % de l'activité totale à 36 %, les logements eux-mêmes en absorbant les deux tiers (24 %), le reste étant le fait des travaux sur les bâtiments industriels, commerciaux, agricoles, administratifs. Cependant, la montée en régime des opérations d'amélioration de l'habitat est trop lente pour réellement pallier une baisse de la construction neuve de logements, constante depuis six ans.

Les chiffres sont à cet égard éloquents : on est passé de 1974 à 1979 de 549 000 mises en chantier à 429 000 soit une chute de presque 22 %. Le tableau et le graphique ci-joints peuvent aisément se passer de commentaires : les courbes des logements autorisés, commencés et terminés plongent inexorablement, sans que, on vient de le voir, les chiffres du début de l'année 1980 laissent présager un renversement réel de la tendance. Il pourrait s'agir, au mieux, d'un ralentissement de la dégradation.

Tout bien pesé, le chiffre de 450 000 logements par an, indiqué comme souhaitable par le rapport de la commission de l'habitat du VIII[e] Plan, paraît nécessiter, pour être réaliste, un changement fondamental de politique de la part du gouvernement en matière de logement.

M. Michel d'Ornano, ministre de l'environnement et du cadre de vie, a bien annoncé, à Deauville, au congrès de la Fédération nationale du bâtiment, le 25 juin, que, malgré les charges nouvelles (renchérissement de l'énergie; engagements sur les budgets sociaux), « *le programme d'investissements pour la construction neuve aidée (locatif et accession) sera maintenu en 1981* ». C'était déjà ce qui avait été annoncé en 1979 et en 1980. Or le gouvernement a dû, chaque année, intervenir en été (1) pour soutenir l'activité d'une branche dont chacun se plaît à reconnaître que la relance est parmi les moins inflationnistes...

« *L'objectif du gouvernement est de soutenir l'activité; il estime que le secteur du bâtiment peut contribuer particulièrement à la réalisation de cet objectif* », a encore déclaré M. d'Ornano aux professionnels, en soulignant « *la priorité accordée à la politique de l'habitat* ». S'il n'y a pas, comme l'a aussi dit le ministre, de « *changement de cap* », on peut se demander si la manière choisie pour le conserver est totalement efficace.

Au-delà de la santé du secteur du bâtiment, le véritable risque est sans doute la réapparition d'une véritable crise du logement : à Paris et dans la banlieue parisienne, la pénurie et son cortège traditionnel de cherté et de spéculation sont déjà bien installés. On en aperçoit les symptômes dans d'autres grandes agglomérations. Là, déjà, le problème de l'habitat n'est plus qualitatif, il est quantitatif. L'outil de production, au sortir des années fastes, s'était incontestablement alourdi et endormi dans une euphorie préjudiciable. Aujourd'hui aminci, il doit, certes, encore s'adapter. Mais quel est le seuil de construction neuve en deçà duquel il deviendrait incapable de faire face à des besoins à nouveau accrus ?

JOSEE DOYERE.

Ce graphique a été établi sur la base des chiffres définitifs donnés par le Service des statistiques et études économiques de la Direction des affaires économiques et internationales du ministère de l'environnement et du cadre de vie. Il s'agit là uniquement de la construction de logements neufs. A partir de 1977, précisent les statisticiens, le mode d'établissement de ces chiffres a été modifié : « l'écart léger » constaté par rapport aux années antérieures est « systématiquement positif ». Les chiffres des années précédentes, établis suivant l'ancienne méthode, sont donc légèrement sous-évalués.

Milliers par an
680
640
600
560
520
480
440
400
LOGEMENTS AUTORISÉS
LOGEMENTS COMMENCÉS
LOGEMENTS TERMINÉS
1974 | 1975 | 1976 | 1977 | 1978 | 1979

En pourcentage, le nombre de logements autorisés a diminué en cinq ans de 26,20 %; celui des logements commencés de 21,98 % et celui des logements terminés de 19,20 %.

(1) *Le Monde* daté 9-10 juillet 1978, 31 août 1979 et 26 juin 1980.

Le gouvernement indien et le secteur privé

(Suite de la page 13.)

Certes, la réglementation des importations a été assouplie afin de permettre la modernisation de centaines d'entreprises; certes, malgré l'obligation faite désormais aux sociétés étrangères de céder 60 % de leur capital à un partenaire indien, leurs avoirs en Inde ont augmenté ces dernières années; certes, le budget 1980-1981 rendu public à la mi-juin a annoncé quelques mesures fiscales qui ont été bien accueillies par les industriels. Mais Mme Gandhi ne sera-t-elle pas, comme par le passé, guettée par la tentation « populiste » qui l'a conduite à faire prévaloir la politique sur l'économie ? Les industriels paraissaient le redouter jusqu'à ce que le gouvernement annonce officiellement sa décision de stimuler le secteur privé et réorganiser le secteur public.

Le nouveau budget atténue également le montant de l'impôt sur le revenu pour la classe moyenne, ce qui devrait satisfaire la clientèle urbaine du parti gouvernemental, auprès de laquelle le précédent cabinet de M. Singh s'était rendu particulièrement impopulaire en accroissant la pression fiscale. Ces allégements et le fait que la richesse agricole continue, par ailleurs, à être exemptée d'impôt n'aideront pas à dégager les ressources nécessaires à l'effort de financement du secteur public ou du programme de développement rural.

A cet égard le gouvernement de Mme Gandhi s'est engagé à poursuivre l'œuvre de ses prédécesseurs qui, eux-mêmes, ne faisaient qu'emboîter le pas à ce qui fut fait pendant trente ans par le Congrès. Sans doute les responsables indiens sont-ils enfin conscients qu'il est souhaitable de rechercher des solutions au problème de l'emploi (et du sous-emploi) d'abord dans les campagnes. L'agriculture, en premier lieu, les industries villageoises, l'artisanat traditionnel et les petites entreprises ensuite doivent être considérés comme les principales sources d'emploi, proclament les planificateurs. Mais les masses budgétaires inscrites à ces divers postes, dans la dernière loi de finances, sont en diminution par rapport à celles des années passées ! Et bien que les autorités aient également indiqué leur volonté de donner une large place au programme de « Nourriture pour du travail » *(Food for work)*, les importantes réserves céréalières — dont une partie est détruite par l'humidité ou les rongeurs — auraient sans doute pu être mieux utilisées pour rémunérer les sans-travail en nature. (Une tonne de grain, est-il estimé, crée un emploi temporaire.) Or le volant mis à la disposition de ce programme doit passer cette année de 3,5 à 2 millions de tonnes !

Pour freiner la dégradation de la balance des paiements, l'Inde met, d'autre part, sur pied une « *vigoureuse stratégie d'expansion des exportations* » dont le taux de croissance devrait rapidement doubler. L'accent est mis en particulier sur les secteurs dynamiques comme les industries mécaniques et les nouveaux marchés du tiers-monde où les produits industriels indiens dament parfois le pion à ceux des pays développés et où les jeunes multinationales indiennes nouent des accords — conjoints avec d'autres firmes — notamment en Asie du Sud-Est et au Proche-Orient. D'autre part, et aussi paradoxal que cela paraisse, dans un pays dont une partie de la population ne mange pas à sa faim, l'exportation de céréales alimentaires est également envisagée, y compris le riz de qualité médiocre pourtant destiné à la consommation populaire. Néanmoins, l'Inde recevra cette année une aide alimentaire américaine « *pour faire face à certaines déficiences nutritionnelles* » au titre du PL 480.

Devant la nécessité de réduire la « note » pétrolière et la pression qu'exerce celle-ci sur la balance des paiements (elle représente 45 % des sorties), le gouvernement indien vient de prendre une décision qui représente un changement notable : il a décidé de confier l'exploration et l'exploitation pétrolière à des sociétés étrangères afin d'intensifier la recherche notamment en mer, au large de Bombay, et dans la baie du Bengale (les modalités de cette nouvelle politique ne sont pas encore fixées). Mais en faisant cette entorse aux usages en vigueur, l'Inde reconnaît que sa société pétrolière nationale qui dispose du monopole ne peut financer seule les investissements importants devant permettre au pays de satisfaire, peu à peu, plus de la moitié de ses besoins, comme c'est le cas à l'heure actuelle.

La détérioration de la balance des paiments a été aussi l'une des raisons invoquées récemment par l'Inde pour demander le maintien à son niveau antérieur de l'assistance du Consortium, formé sous l'égide de la Banque mondiale, des pays occidentaux et du Japon. Ses donateurs se sont engagés à lui fournir 3,4 milliards de dollars pour 1980-1981, ce qui est loin de ce que New-Delhi espérait. Près de la moitié de cette somme est octroyée par la Banque mondiale; l'aide américaine, aussi, est en augmentation.

Cette dépendance n'empêche pas l'Inde d'accroître singulièrement ses achats d'armes à l'étranger alors qu'elle ne peut se dire menacée par l'invasion de l'Afghanistan et que ses relations s'améliorent avec ses deux adversaires traditionnels, le Pakistan et la Chine.

De 1979 - 1980 à 1980 - 1981, le budget de la défense subit une hausse de 20 %. Celle-ci peut s'expliquer à la fois par le relèvement des soldes des militaires et la modernisation des forces armées (achat de Jaguar, et important contrat de livraisons de divers matériels soviétiques d'un montant global de 1,2 milliard de dollars). Il s'agit d'options qui sont celles autant du gouvernement de Mme Gandhi que de ceux qui l'ont précédée au pouvoir. Mais il est de fait que ces depenses improductives, de même que celle des charges des services de sécurité intérieures sont celles qui, au budget, progressent le plus !

GÉRARD VIRATELLE.

Le tableau de bord de l'économie française

FRANCE	DATES de référence	UNITES	EVOLUTION En un mois	EVOLUTION En douze mois
PRIX :	Mai 1980	247,1	+ 0,9 %	+ 13,7 %
PRODUCTION INDUSTRIELLE :	Mai 1980	131 (133)	— 7,7 % (— 2,2 %)	— 4,3 % (— 0,7 %)
COMMERCE EXTERIEUR :				
— Importations	Juin 1980	46 356 millions de francs (46 580)	+ 0,5 % (+ 2,2 %)	+ 30,1 % (+ 28,9 %)
— Exportations	Juin 1980	44 436 millions de francs (49 762)	+ 15,8 % (+ 6,3 %)	+ 19,9 % (+ 15,5 %)
— Taux de couverture		95,9 % (87,5 %)		(91,9 %)
EMPLOI :				
— Demandes d'emploi :				
Données observées	Juin 1980	1 296 200	— 3,1 %	+ 5,1 %
Données corrigées	Juin 1980	1 459 800	— 0,9 %	+ 5 %
— Chômeurs secourus :				
Données observées	Mai 1980	925 044	— 0,7 %	— 12,6 % (1)
— Offres d'emploi :				
Données observées	Juin 1980	100 100	— 0,7 %	+ 4,1 %
Données corrigées	Juin 1980	88 000	— 7 %	+ 4 %
— Licenciements économiques	Juin 1980	30 100	+ 15,2 %	— 7,3 %
— Effectifs en chômage partiel	Avril 1980	104 300	+ 7,9 %	— 9,9 %
C.E.E. — Demandes d'emploi	Juin 1980	6 221 800	+ 2,3 %	+ 9,6 %
DUREE DU TRAVAIL :			en un trimestre	
— Hebdomadaire ouvriers	1[er] avril 1980	41,1	+ 0,2 %	— 0,25 %
— Hebdomadaire employés	1[er] avril 1980	40,4	— 0,25 %	— 0,50 %
EFFECTIFS OCCUPES : — Indice 100 en décembre 1978	31 mars 1980	98,8	— 0,3 %	— 0,8 %
SALAIRES :				
— SMIC	Juillet 1980	14	—	+ 15,2 %
— Salaire horaire ouvrier (indice 100 janvier 1977)	Avril 1980	149,1	+ 3,9 %	+ 14,9 %
			en un semestre	
— Gain mensuel ouvrier avant impôt	Octobre 1979	3 480	+ 4,4 %	+ 11,5 %
— Gain mensuel cadre avant impôt	Octobre 1979	9 370	+ 5,6 %	+ 11,4 %
ASSURANCE MALADIE (salariés) : Dépenses cumulées depuis janvier	Mai 1980	46 999 millions de francs	+ 0,7 %	+ 13,5 %
MASSE MONETAIRE : — Données corrigées (en milliards de francs)	Avril	1 290,6	+ 0,1 %	+ 12,5 %
TAUX D'INTERET (taux moyen)	Juillet (du 1[er] au 24)	12,114 %	Taux de juin 1980 12,427 %	Taux de juin 1979 8,012 %

(1) Cette importante baisse du nombre des chômeurs secourus (732 514 demandeurs d'emploi percevant une aide; 175 010 garanties de ressources; 1 804 F.N.E.; 15 716 bénéficiaires d'indemnités de formation) — alors que les demandeurs d'emploi ne cessent d'augmenter — est essentiellement due à la mise en place du nouveau système d'indemnisation du chômage fusionnant l'aide publique et les allocations ASSEDIC.

Un voyage en Océanie

par JEAN-CLAUDE GUILLEBAUD

ILES COOK : le remords des conquérants

Rarotonga. — Juste revanche ? On le voit à l'œil nu le grand désarroi de l'Occident, partout présent sur ces morceaux de terres. Son embarras et son trouble qui sont les nôtres. A force de noter mes rencontres et mes parlotes, tenant le compte des journées, je sursaute quand s'impose une évidence. J'en tiens peut-être une ce matin : c'est le sentiment d'un reflux de l'envahisseur, d'une panique profonde qui nous touche au point vulnérable et que dissimulent mal les attributs extérieurs de la puissance. Argent, avions, armées ou diplomates... Que peut tout cela, vraiment, quand le doute de soi est dedans ? Le Blanc n'a plus rien à dire en ces lieux, chaque île vous le répète un peu. L'Océanie est donc un piège plus subtil que l'on imagine. On y part pour raconter les archipels ou les coutumes, dire le menu des choses et voilà qu'on se réveille, certains jours, dans de pénibles sueurs.

∴

Je ne vois que des voyageurs troublés sur ce continent. Je croise tous les soirs des vagabonds perplexes et des Blancs embarrassés. Ces îles sont des univers trop circonscrits pour que ne s'y voient pas — crûment — la trace de nos anciennes fautes et le vide de nos discours. Terrible impression. Nulle révolte, ici, ne menace, pas d'ayatollah dans les atolls ni d'Islam qui nous rejette. Mais c'est pire encore. Sait-on que, privé du secours d'un adversaire, une certitude malade peut vaciller d'elle-même et s'effondrer sans bruit ? La décolonisation du Pacifique, l'émancipation de ces confettis innombrables, aura donc été la dernière de l'histoire. Passée inaperçue, péripétie négligeable de l'autre côté du monde... Et si, en réalité, elle était la plus révélatrice de toutes ? Une sorte de Vietnam abstrait, une défaite « en soi » sur le terrain même de nos paradis imaginaires.

Tout cela peut-il faire un reportage ? Sans doute pas, mais le souci de tout raconter vous entraîne plus loin que l'on voulait. Je me réveille ce matin dans une agitation que rien de précis n'annonçait. C'est une matinée placide sur le Rarotongan Hotel, envahi par des fermiers de Nouvelle-Zélande venus en famille. Le soleil retrouvé sèche déjà les cours de tennis, et le car d'Air New Zeland attend ses clients pour un « tour de l'île ». Tout devrait inviter à courir vers son métier. Le mien est fait de balades les yeux ouverts et de rencontres. Seulement voilà ! Il arrive que des tumultes surgissent du dedans, et l'on mentirait en les taisant. Il vous vient alors l'envie d'une parenthèse. Jeter, pour une fois, les adjectifs, le souci des images et de la profession, se montrer tout nu dans son inquiétude. Tâcher d'en démêler les raisons.

∴

C'est la neuvième étape. D'escale en escale, notées ici, entendues là-bas, devinées ailleurs, des questions se sont posées qui deviennent obsédantes.

Celle de la faute occidentale d'abord. Fut-elle plus terrible ici qu'ailleurs dans le monde ? La colonisation y a-t-elle pris un tour plus cruel qu'à Shanghai ou Tombouctou, quand tous chez nous, du curé au socialiste, en approuvaient l'entreprise ? Sans doute pas. J'abordais même le Pacifique avec un peu d'agacement pour le discours de la contrition, ce *lamento* désolé de la mauvaise conscience et du bon sauvage assassiné. *Mea culpa* généreux, certes, mais qui n'exprime plus rien que sa propre gêne. Résultat un peu court. C'est de paroles plus vigoureuses dont, pensais-je, nous avons désormais besoin. Or voilà qu'au tiers du parcours l'idée s'impose quand même d'un infini gâchis. Quel fut la nature du crime ?

Pour la « première vague » d'arrivants, tout est clair, c'est d'assassinat pur et simple qu'il s'agissait. L'Océanie a d'abord connu de nous le pire. *Beachcombers* et marins ivrognes, coureurs de plages et trafiquants d'esclaves, coupeurs de santal, videur d'atolls, collectionneurs de têtes tatouées, chasseurs d'aborigènes et faiseurs de rois... C'est la pègre que l'Europe envoya en tout premier pour sillonner, trogne allumée et fusil à l'épaule, ces rivages d'Océanie. Savez-vous qu'ils s'en souviennent et qu'ils saignent encore ? On vous y parle un peu partout — dans les poèmes samoans ou les récits mélanésiens — de cargaisons noyées avec leurs esclaves, de villages anéantis et de peste blanche. De Tahiti à Nouméa, Hawaï ou Darwin, des jeunes gens réveillés brandissent aujourd'hui les effigies de ces anciens martyrs. Forfait abominable sans aucun doute, mais diffère-t-il de ceux qui furent commis dans le même temps sur la côte de Casamance, dans le golf d'Aden ou les forêts de Cochinchine ? D'où vient alors qu'ici son souvenir est plus fort ?

∴

Il y eut ensuite les missionnaires, les planteurs et, plus tard, la bureaucratie des empires. Ceux-là ne voulaient point égorger, mais convaincre et soumettre. Dans un grand concours de rivalités d'églises et de drapeaux, au hasard des trouvailles ou selon la vitesse des voiliers, ils s'employèrent à discipliner les corps en captant les terres et les âmes. Ils tracèrent des frontières et soignèrent les malades, inventèrent des dynasties dociles et apprirent aux sauvages leurs droites certitudes. Ils ne mentaient pas toujours. L'anthropophagie les indignait dans les Tuamotu, et les sacrifices humains leur soulevaient la conscience, comme déjà deux siècles plus tôt Cortès l'avait écrit du Mexique à son roi. Ils amenèrent aussi leurs savants, qui surent nommer toutes les choses et recopier les épopées récitées par les vieux. C'était là une autre manière de « prendre possession ». Quelques philosophes accoururent dans le sillage pour rencontrer — à tout prix — les preuves vivantes de leurs théories et rentrer chez eux clamer la nouvelle. Un ordre s'imposa et l'on planta des cocotiers.

Bref, une colonisation très ordinaire, semblable dans son principe à celles de l'Afrique ou des Indes, d'Arabie ou d'ailleurs. Moins coûteuse plutôt, moins souillée de batailles et d'égorgements. L'Océanie fut cueillie plus souvent que conquise. Pour une guerre maorie en Nouvelle-Zélande, pour une révolte canaque en Calédonie, combien de redditions consenties ? Combien de traités signés sans coup férir ? Parfois — ici, aux Cook, — les colonisés revendiquèrent eux-mêmes le privilège d'être sujets d'un empire d'Europe. L'Occident, d'ailleurs, ne manifesta jamais, dans les « mers du Sud », la hâte possessive qu'il réservait pour d'autres butins. Il se laissa aller à la conquête, pressé par les suppliques de ses représentants ou l'ardeur prosélyte de ses missionnaires. Il n'y avait point d'or dans les lagons... Son rapt fut donc, toute proportion gardée, le moins méchant d'une longue série. Il n'empêche qu'il parut blesser, au sens fort, plus irrémédiablement que nulle part dans le monde.



Rendez-vous des naturels. Bibliothèque nationale, cabinet des Estampes.

Est-ce bien étonnant ? Si elle tua moins, cette razzia-là anéantit davantage. Et plus profond. Sûre d'elle-même, de ses codes et de ses jugements, elle trancha jusqu'aux racines. Devant cette tempête, l'exiguïté des îles ne laissait guère d'endroit pour y mettre au moins les âmes à l'abri. Il n'y avait pas ici de forêts africaines ou de montagnes impossibles. Les peuples étaient petits et dispersés. Pour qu'elle survive un peu, il eût fallu une substance plus épaisse, une humanité plus compacte, une brousse, des villages ou des livres... Rien de tel. Rien d'autre que des univers minuscules et des équilibres qui avaient mis mille ans à naître, mais qu'une pichenette pouvait rompre. Tout fut rompu en Océanie. Et gommé de l'univers. Dieux, cultures, passé... Une immense lobotomie. Elle laissait vivre les corps, mais privés de mémoire. Oui, le crime était plus « doux », mais plus terrible.

∴

Or, aujourd'hui, s'effondrent tous les bons droits et tous les arguments qui avaient servi à le justifier, du temps où Lévy-Strauss n'était pas né. Les civilisations péremptoires sont prises d'un soupçon, et l'Occident n'est plus sûr de rien. Alors le vieux péché ressurgit. C'est son souvenir confus qui hante beaucoup de mes concitoyens de rencontre, dont la conscience bafouille et dont j'aime le regard. Ils paraissent raser un peu les murs, en s'excusant d'être là. Pas conquérants pour deux sous, mais invités timides de ces nouvelles républiques océanes. Ils sont la dernière vaguelette venue d'Europe, choisissant l'Océanie comme refuge et non plus comme projet. L'un a fui le suicide d'une amie, l'autre un trop dur divorce ; tel vient consommer un rêve ou vivre un renoncement. C'est Jacques Brel dans les Marquises... Le Pacifique-perdition, l'île de l'anéantissement bienheureux. J'en ai déjà croisé partout sur mon chemin qui racontaient en crânant la vie modeste qu'ils avaient rebâtie sur de vieilles blessures. Ils ne sont pas les seuls, ici, à sentir à plein nez le remords occidental. Les experts des Nations unies ou de la C.P.S. (Commission du Pacifique sud), innombrables, nouveaux habitués des aéroports du Pacifique, y promènent une sorte de prudence subreptice et de politesse exagérée à l'endroit des ministres régnants. Ce sont les infirmiers de l'opinion internationale, venus dorloter les anciens blessés de la colonisation, aujourd'hui libérés. Pas très utile sans doute, mais symbole d'un repentir.

Les ethnologues eux-mêmes, anthropologues ou géographes qui régnaient en ces lieux comme sur le monopole d'une science, semblent saisis d'un doute. Voilà que, *crescendo*, des voix s'élèvent dans les îles pour contester leur savoir. Des poètes de Tonga ou des intellectuels papous expriment leur refus du *regard* blanc sur leur propre culture. Des nouveaux Etats — comme la Papouasie-Nouvelle-Guinée — vont parfois plus loin : ils congédient les chercheurs. Qu'ils aillent donc faire leur « terrain » dans la Creuse ou travailler sur la symbolique du fromage de chèvre ! Margaret Mead, soi-même, fut récusée cette année par un jeune professeur de Port-Moresby. C'est la démystification rampante de l'exotisme, l'incendie des bibliothèques...

∴

Devant cette nouvelle mise en cause, les chercheurs que j'ai vus jusqu'à présent réagissent « en gros » de deux manières. Certains, qui dénonçaient hier le colonialisme et la destruction des cultures indigènes, acceptent mal aujourd'hui d'être les ultimes victimes d'une décolonisation qu'ils appelaient de leurs vœux. Ils s'en prennent soudain — et parfois à bon droit (1) — à l'imposture du renouveau culturel. Ils sont très en colère et malheureux. Les autres abondent — un peu trop ? — dans un sens opposé. Ils professent une humilité militante et, comme des bonzes du savoir, s'emploient à disparaître ostensiblement en fumée. Phrase entendue plusieurs fois : *« Nous n'avons plus rien à dire aux gens d'ici. C'est à eux de parler. »* Tous témoignent, en tout cas, de cette « mauvaise conscience » qui rôde désormais en Océanie (2).

Reflux, remords, mauvaise conscience... Tous ces fantômes surgissent sur mon itinéraire comme dans les phares d'une voiture. Je ne veux ni obéir servilement ni les balayer d'un revers de main. On verra ce qu'ils deviennent à mes étapes futures. Pour l'instant, ils sont là qui me parlent du rapatriement non plus seulement politique mais *philosophique* de l'Occident. Ils me signalent un vide et un silence soudains. Mais les conquérants privés de parole et de légitimité sont-ils vraiment partis ? J'entends déjà au loin de formidables rumeurs qui viennent remplir ce silence. C'est celui des marchands d'industries ; le bruit mécanique des multinationales qui, dans le Pacifique, résonne de curieuse façon. Qu'on regarde un peu plus loin que l'horizon mousseux des récifs ; qu'on se plante une seconde devant un vrai planisphère dont l'Europe ne serait plus le centre. On verra que, là encore, l'Océanie est « exemplaire ». Comme si c'était — décidément — son destin. Rendue depuis peu à elle-même — ou à la quête d'elle-même, — la voilà, déjà, enjeu possible d'une reconquête. Et de quelle nature !

∴

Le Pacifique est peut-être un vide sur le globe, mais il a des rives. A l'est et à l'ouest, comme deux mâchoires. Avec des dents. Faut-il les énumérer ? De l'Alaska au Chili, en passant par le Canada, la Californie et le Mexique : est-ce assez d'appétits d'un côté ? De l'autre, il n'y a « que » le Japon, l'Indonésie, Singapour, Taiwan, Hongkong, la Chine : est-ce négligeable ? Or, entre ces deux pôles formidables d'activisme et de puissance industrielle, le courant circule. Et s'amplifie. Le Japon investit les marchés océaniens et fouille les sous-sols ; la Corée colonise les zones de pêche ; l'Australie maintient partout ses commerçants ; l'Amérique règne sur la moitié nord, etc... On sait déjà toutes les richesses futures qui gisent au fond des nouveaux « domaines maritimes » et que l'on viendra saisir le moment venu. D'une façon ou d'une autre. Bref, une vérité est en chemin, et elle n'est pas mince : le Pacifique devient le centre de gravité du monde. Avec l'Océanie au milieu !

∴

Que deviendra-t-elle ? C'est encore un canton très littéraire où se jouent les subtiles alchimies du remords et du doute, un terrain de mélancolie et de souvenirs revendiqués. La nouvelle colonisation qui, cette fois, le menace n'aura pas de certitudes proclamées, mais des ordinateurs, pas de missionnaires, mais des *businessmen*, pas de projet « civilisateur », mais des besoins tout froids. Sera-t-elle pire ?

A midi, j'ai rejoint les pensionnaires du Rarotonga Hotel, avec un peu de flou dans la tête. Je me suis installé devant la plage pour lire, de près, le *Cook Island News* du 6 juin. En page cinq, j'ai trouvé le poème en prose d'un certain Taira Rera. J'ai recopié la dernière phrase : *« Peut-être bien qu'un jour vous m'apprendrez que les* popaas *(les Blancs) sont vraiment cannibales. »*

(1) Voir l'article sur Tahiti : « Le sauvage et l'importateur. » *Le Monde* du mardi 22 juillet.

(2) Ronald Crocombe l'évoque à plusieurs reprises dans *The New South Pacific.* Reef Education. 1976.

Mardi :

NIUE :
MAIS QUE DISENT LES POÈTES ?

JEUX

Anacyclo-palindromique

Solution du problème n° 12

Les doubles définitions de la grille du jeu n° 12 appelaient deux réponses, puisque les mots à trouver étaient soit des palindromes, soit des anacycliques, qui se lisaient donc de gauche à droite et de droite à gauche, ou bien de haut en bas et de bas en haut. Les lecteurs avaient trouvé dans *le Monde* daté du 3 juillet 1980, lors de la parution de notre première grille anacyclo-palindromique, toutes explications à ce sujet. Rappelons encore une fois qu'anacyclique est le nom donné à un mot (verbe, nom, adjectif...) qui lu lettre à lettre de gauche à droite ou de droite à gauche, fournit deux mots. Par exemple : stop et pots, étape et épate... Le palindrome, lui, est un mot tel que, lu lettre à lettre de droite à gauche, on retrouve ce même mot. Ainsi : nanan, Inini.

HORIZONTALEMENT

I. Rives (en langues classique = région, contrée, pays] *(Sévir)* ; Ros [peigne de métier à tisser ; le rosier est l'ouvrier chargé de monter et réparer les ros] (Fernando *Sor* [ou Sors], auteur de plusieurs opéras et d'une célèbre méthode pour guitare [1778-1839]) ; Esus ([Dieu celte qui aurait exigé des sacrifices humains... alors que la racine indo-européenne *Esu* signifiait « bon » !] *(Suse* ; le pas de Suse est un col des Alpes qui doit son nom à la ville piémontaise qui en commande l'entrée — ce col a joué un rôle important dans l'histoire). — II. Recaler *(Relacer)* ; Tiares [la tiare est non seulement le nom donné au bonnet du pape, mais aussi à la coiffure des rois assyriens, des rois byzantins et éthiopiens...] *(Serait)*. — III. Es *(Se)* ; Lé *(El* [nom du dieu du Ciel, que les Sémites jugaient « bon » en comparaison de Baal, dieu malfaisant]) ; Tabar [autres graphies licites : tabard, tabart] *(Rabat* [polissage à l'émerie d'une pierre dure, le granite par exemple]). — IV. SS [abréviation conventionnelle pour *saints* : SS. : avec point abréviatif] (*SS* (abréviation conventionnelle pour Sa Sainteté le pape : S.S.] ; Ili *(Ili* [traversait la Chine et l'U.R.S.S., cette rivière a un double nom : Ili et Yi-li]) ; Tom [Tom-Pouce, abréviation de Thomas Pouce — nom de plusieurs nains de contes anglais... et du fameux « général Tom-Pouce »] *(Mot)*. — V. Sein (cf. dicton breton : « Qui voit Molène voit sa peine/Qui voit Ouessant voit son sang/Qui voit Sein voit sa fin »] *(Niés)* ; Mes (Sem [Georges Goursat, dit Sem, 1863-1934 ; a illustré *Messieurs les ronds-de-cuir*, de Courteline]) ; Camus *(Sumac* [les arbrisseaux de ce genre donnent des produits toxiques, utilisés en médecine, fournissent des tanins et des colorants]). — VI. Arran [île sur la côte ouest de l'Ecosse ; à ne pas confondre avec les îles Arran ou Aran (ou îles d'Arran), situées à l'ouest de l'Irlande] *(Narra)* ; [homonyme homographe du *ressac* écoulement des eaux, il s'agit d'une embarcation de pêche utilisée dans les eaux de Terre-Neuve (par les Terre-Neuvas : avec majuscule, habitants ou originaires de Terre-Neuve ; par les terre-neuviers, terre-neuviens ou terre-neuvas : avec minuscule, trois mots pour désigner les pêcheurs de morue du banc de Terre-Neuve) *(Casser)* ; Te *(-et* [*et*, *ette*, sont des suffixes à valeur diminutive : boulet, livret, jeunette, joliette, propret... — VII. Star *(Rats)* ; UP [huppé : qui a une touffe de plumes sur la tête] *(Pu)*. — VIII. Los [= louange en langue classique ; cf. La Fontaine] *(Sol* [vieille monnaie française ; forme archaïque du mot *sou*) ; Navire *(Erivan*, ou Erevan, capitale de la République d'Arménie [U.R.S.S.]). — IX. Et *(Té !)* ; Relue *(Euler)* ; Eut *(Tue)*. — X. Retâter *(Retâter* : il retâta les intentions de son concurrent direct) ; Ecarter *(Retracé)*.

VERTICALEMENT

1. Ressasser *(Ressasser)*. — 2. Ressert [du verbe *resservir*] *(Tresser)* ; Te *(Et)*. — 3. IC [hisser] *(Ci)* ; Iras *(Sari)*. — 4. Va ! (AV) ; INAR [Iran] *(Râni* [femme de radjah ; princesse ou reine indienne] ; Ra *(Ar)*. — 5. El [l'*el* — ou *ell*, ou encore *elle* — fut une mesure de longueur utilisée pour les étoffes en Allemagne, en Angleterre, etc. ; le mot est une forme nordique pour *aune*] *(Le)* ; Let *(Tel)*. — 6. Sélim [le premier sultan ottoman de ce nom fut surnommé « le Cruel »] *(Miles)* ; Iole *(Eloi)*. — 7. Re *(Er)* ; Er [cf. le « mythe d'Er l'Arménien » in *la République*, de Platon] *(Ré)* ; Sur *(Rus)*. — 8. Tsé [cf. mouche tsé-tsé] *(Est)*. — 9. Otto [Nikolaus Otto, 1832-1891 ; mit au point le moteur à quatre temps... pour l'auto] *(Otto* [Rudolf Otto, 1860-1937] ; Sun (« Soleil » en anglais) [*Nus*]. — 10. Siam *(Maïs)* ; Spa *(Aps)*. — 11. AB [abbé] *(Ba* [le Ba, l'âme pour les anciens Egyptiens, était représenté par le jabiru — oiseau voisin de la cigogne — ou par un oiseau à tête humaine]) ; Ça (en psychanalyse, ensemble des pulsions inconscientes de l'homme] (AC [assez !]). — 12. ERA *(Are)* ; Ac *(Çà)* ; IER *(Rei* [ancienne monnaie portugaise et brésilienne]). — 13. Sérum *(Murés)* ; Crut *(Turc* [« Fort comme un Turc »]). — 14. U.S. *(Su* [le *su* = 1/10 de piastre]) ; Ut *(Tu)* ; Eté *(Eté* [être dans l'été de sa vie]. — 15. Esser [verbe transitif ; mentionné dans le G.L.U. de Pierre Larousse] *(Resse* [grand panier rustique de vannerie]).

JEAN-PIERRE COLIGNON.

INFORMATIONS « SERVICES »

LA MODE

Les collections d'hiver

A l'image des temps...

Vingt-quatre maisons participent, cette semaine, à la présentation des collections d'hiver de la haute couture *parisienne. Elles réalisent, au* total, un chiffre d'affaires de 4,2 milliards de francs en modèles, reproductions, prêt-à-porter et licences, à l'exception des parfums. *Même si la Française moyenne paraît, selon certains sondages, s'intéresser davantage à la mode, quelque deux mille femmes seulement,* de par le monde, s'habillent en haute couture. *C'est vrai, mais les couturiers restent parmi les* principales « locomotives » d'une industrie du textile qui fait vivre six cent *quatre-vingt-cinq mille travailleurs...*

Voici les grandes tendances des modèles qui seront présentés les jours prochains. Pour la longueur : *genou caché*. Les épaules s'annoncent raisonnablement carrées et la taille marquée. Les manteaux sont taillés en redingotes, mais on peut leur préférer les trois-quarts et les blousons aux emmanchures confortables, sur des jupes élaborées comme des robes. Côté couleur, tout sera neutre et sourd cet hiver, à l'image des temps : gris banquier, noir, *brun, en drap moelleux et flanelle de laine*. Les tweeds donneront une note de meilleure humeur : leurs teintes *douces et brumeuses* sont reprises en lamé, soie brochée, *voire dentelle rebrodée*. Le noir est marié au rouge et à l'or, et règne seul en velours, dont l'élégance seyante se retrouve chez tous les couturiers.

PIERRE BALMAIN décortique pour nous les proportions de sa nouvelle manche raglan, profilée pour un volume plus confortable *de manteau sur le tailleur. Il le* réalise en poil de chameau et en tweeds ainsi qu'en superbe cachemire noir sur une robe de crépuscule chamarrée, et il enveloppe de capes de merveilleuses robes du soir aux tons de pierreries.

TORRENTE, une des cinq femmes en haute couture, a trouvé son « classique » : une veste, inspirée de ses meilleurs tricots, tenant à la fois du blouson et du trois-quarts avec *un col relevé et de grandes* manches élisabéthaines, en velours noir, en tweed, en satin et taffetas, parfois portée sur de charmantes robes à la polonaise.

SERGE LEPAGE a été séduit par les splendeurs de Versailles et adapte pour l'élégante contemporaine les falbalas, rubans, galons et plis des belles marquises. *Mais qu'on se rassure,* il n'a pas oublié les *« cotillon simple et souliers plats »* des femmes aux affaires.

Autre rythme chez PACO RABANE, qui fit scandale voici *quinze ans* avec ses cottes de mailles métalliques et ses assemblages d'or et d'argent. Il se veut toujours le reflet du temps *qui passe : tons sourds* et sobres, du gris banquier, brun tourbe et noir, éclairés de vermillon ou de violine.

Roy Gonzales, chez JEAN PATOU, taille la flanelle grise, bois de rose, *anthracite* et marron en ensembles de plusieurs couleurs aux incrustations géométriques, rappelant les silhouettes *des* jeux de cartes qu'il reprend aussi le soir richement rebrodés. Des robes « bulles » scintillent en organdi de soie, saphir, rubis ou émeraude.

Gérard Pipart, chez NINA RICCI, nous fait admirer les facettes multiples de son talent. *Il appuie ses vêtements au* corps avec art et choisit si harmonieusement ses tissus que le manteau couverture marengo peut aussi bien couvrir une *combinaison-pantalon de voyage* qu'une robe de dîner à la Poiret. Il renouvelle l'ensemble de robes et de vestes de crépuscule en velours noir gansé de satin, mais aussi en imprimé, dont les dessins rappellent les tapisseries au point de Hongrie, en camaïeux doux ou vibrants de couleur.

NATHALIE MONT-SERVAN.



NINA RICCI : manteau plissé dans un peigné de laine d'Etro en prince de Galles géant irrisé bleu et vert, bordé de loutre noire, porté avec une blouse d'étamine de laine imprimé et un béret lamé argent.

ECHECS

LA PREMIÈRE VICTOIRE DE KORTCHNOÏ

Dans la demi-finale du Tournoi des prétendants au championnat du monde, l'ancien adversaire de Karpov, le dissident soviétique Victor Kortchnoï, a remporté, après trois nullités acharnées, une première partie dans la rencontre qui l'oppose au Soviétique *Lev Polugajevski*.

Kortchnoï jouait avec les noirs et il lui a fallu 64 coups pour contraindre son adversaire à l'abandon. Il mène par 2,5 à 1,5 points. Douze parties sont prévues, mais le vice-champion du monde a marqué un point qui pourrait être décisif, car, si Polugajevski égalise, c'est la première victoire obtenue avec les Noirs qui qualifiera son adversaire.

La finale opposera à la fin de l'année le vainqueur de cette rencontre à Portish (Hongrie) ou Hubner (Allemagne fédérale), qui combattront à partir du 2 août en Italie.

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du 27 juillet 1980 :

DES DECRETS :

- Pris pour l'application des articles 5-1 et 24 de l'ordonnance du 2 novembre 1945 modifié relative aux conditions d'entrée et de séjour en France des étrangers et portant création de l'office national de l'immigration ;
- Relatif aux retraites supplémentaires de vieillesse des médecins et des chirurgiens-dentistes conventionnés ;
- *Fixant* le montant de la redevance à l'agrément des producteurs et négociants en bois et plants de vigne pour 1980.

PARIS EN VISITES

MARDI 29 JUILLET

« Le marché d'Aligre », 10 h. 30, square Trousseau, Mme Legrégeois.

« Vieux Montmartre », 15 h., bas du funiculaire, Mme Bachelier.

« Renaissance au Marais », 15 h., devant l'église Saint-Gervais, Mme Bouquet des Chaux.

« Hôtel de Lauzun », 15 h., 17, quai d'Anjou, Mme Meyniel (Caisse nationale des *monuments* historiques).

« Le Marais », 14 h. 30, place des Vosges (Approche de l'art).

« L'île Saint-Louis », 15 h., métro Cité (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« Cimetière de Passy », 15 h., 2, rue du Commandant-Schloesing (Mme Hauller).

« Marais mystérieux », 21 h., métro Saint-Paul (Lutèce-Visites).

« Marais », 15 h., métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

« Le Sénat », 15 h., 20 rue de Tournon (Tourisme culturel).

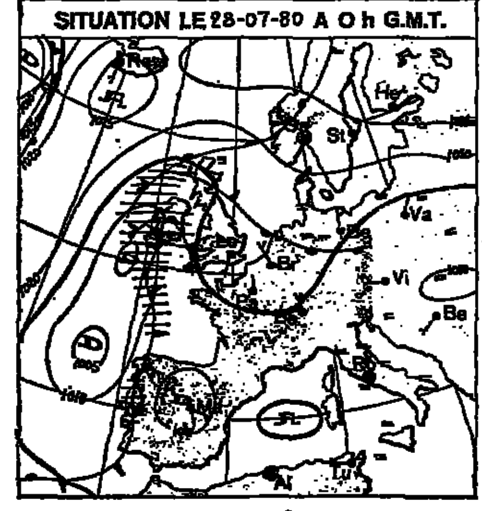
« Ile Saint-Louis », *15 h.*, 12, boulevard Henri-IV (le Vieux Paris).

« Place des Vosges », 15 h., 6, place des Vosges (Visages de Paris).

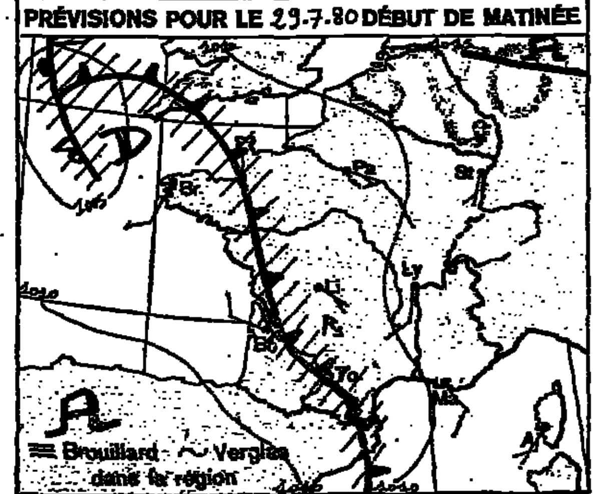
« Ile Saint-Louis », 10 h. 30, métro Pont-Marie (Mme Bouch-Gain).

MÉTÉOROLOGIE

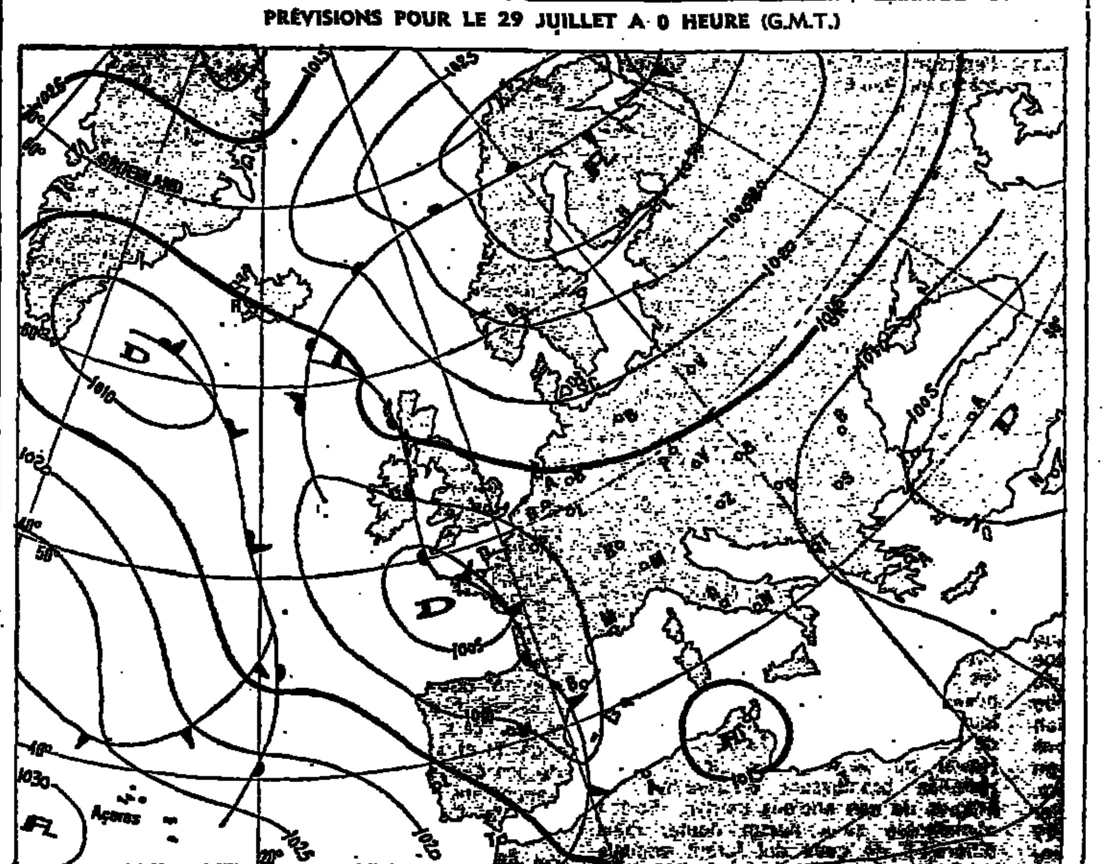
SITUATION LE 28-07-80 A 0 h G.M.T.



PRÉVISIONS POUR LE 29.7.80 DÉBUT DE MATINÉE



PRÉVISIONS POUR LE 29 JUILLET A 0 HEURE (G.M.T.)



Lignes d'égale hauteur de baromètre cotées en millibars (le mb vaut environ ¾ de mm)

Zone de pluie ou neige — Averses — Orages — Brouillard — Verglas

Flèche indiquant la direction d'où vient le vent. Force du vent : 5 nœuds, 10 nœuds, 50 nœuds

Sens de la marche des fronts — Front chaud — Front froid — Front occlus

Evolution probable du temps en France entre le lundi 28 juillet à 0 heure et le mardi 29 juillet à 24 heures :

Une perturbation orageuse venant de l'Atlantique traversera la France lundi, mardi et mercredi.

Mardi 29 juillet, le temps sera encore chaud et lourd le matin en France. Le ciel sera peu nuageux dans le Nord, l'Est et le Sud, mais il y aura des pluies et des orages des Pyrénées à la Bretagne. Au cours de la journée, ces pluies orageuses gagneront la majeure partie du pays, n'épargnant guère que le Nord-Est le soir.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 27 juillet ; le second, le minimum de la nuit du 27 au 28) : Ajaccio, 25 et 18 degrés ; Biarritz, 26 et 16 ; Bordeaux, 24 et 14 ; Bourges, 22 et 15 ; Brest, 19 et 12 ; Caen, 22 et 12 ; Cherbourg, 20 et 14 ; Clermont-Ferrand, 21 et 12 ; Dijon, 23 et 16 ; Grenoble, 25 et 15 ; Lille, 24 et 15 ; Lyon, 25 et 14 ; Marseille, 30 et 17 ; Nancy, 23 et 14 ; Nantes, 23 et 14 ; Nice, 24 et 18 ; Paris-Le Bourget, 23 et 12 ; Pau, 26 et 14 ; Perpignan, 29 et 15 ; Rennes, 23 et 13 ; Strasbourg, 24 et 15 ; Tours, 22 et 14 ; Toulouse, 25 et 12 ; Pointe-à-Pitre, 31 et 26.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 30 et 18 degrés ; Amsterdam, 24 et 15 ; Athènes, 31 et 23 ; Berlin, 26 et 18 ; Bonn, 22 et 14 ; Bruxelles, 26 et 17 ; Le Caire, 32 et 23 ; îles Canaries, 25 et 20 ; Copenhague, 24 et 17 ; Genève, 25 et 14 ; Lisbonne, 28 et 18 ; Londres, 21 et 12 ; Madrid, 33 et 15 ; Moscou, 22 et 14 ; Nairobi, 14 (min.) ; New-York, 31 et 23 ; Palma-de-Majorque, 28 et 15 ; Rome, 29 et 16 ; Stockholm, 24 et 16 ; Téhéran, 34 et 27.

Pression atmosphérique réduite au niveau de la mer, à Paris, le 28 juillet, à 8 heures : 1 016 millibars, soit 762,1 millimètres de mercure.

(Documents établis avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

CIRCULATION

VOITURES SANS PERMIS

M. Pierre-Charles Krieg, député R.P.R. de Paris, s'étonnait que des constructeurs puissent proposer des mini-voitures que l'on peut conduire « sans aucun permis ». C'est le cas, notamment du véhicule que va proposer Ligier. Le ministre des transports lui a (*Journal officiel* du 25 février) donné les explications suivantes :

« Les « mini-voitures » sont actuellement classées, en fonction de leurs caractéristiques techniques, en deux catégories dans le code de la route. Certains types sont réceptionnés dans celle des vélomoteurs et d'autres dans celle des cyclomoteurs. Aucun permis n'est requis pour la conduite de ces derniers : les conducteurs de « mini-voitures » s'y rattachant sont donc exactement dans la même situation que ceux de tous les autres cyclomoteurs.

» L'accroissement rapide du nombre des mini-voitures a conduit à envisager le réexamen global de la réglementation qui leur est applicable. Celui-ci est en cours et devrait aboutir assez rapidement. »

TRANSPORTS

LE TRAIN POUR LES ENFANTS SEULS

« J.V.S. » Jeune-Voyageur-Service est un service de la S.N.C.F. qui s'adresse aux enfants de quatre à moins de quatorze ans voyageant seuls.

Sur douze relations desservant cinquante villes au départ de Paris, les parents qui ne peuvent accompagner leur enfant ont la possibilité de le faire voyager sous la surveillance d'une hôtesse.

Entre Paris et Nice et *vice-versa*, le service est assuré tous les jours à bord du *Mistral* et une fois par semaine par un autre train de jour. Sur Paris-Brest, Paris-Quimper, Paris-Le Croisic, Paris-Les Sables-d'Olonne, Paris-Hendaye, Paris-Cerbère et Paris-Saint-Gervais-Le Fayet, il est assuré à raison d'un aller et retour hebdomadaire en places assises de jour, sur Paris-Menton il est bi-hebdomadaire en couchettes de nuit et sur Paris-Béziers enfin, il est hebdomadaire également en couchettes de nuit.

La réservation est obligatoire dans les gares et agences de voyages. Elle débute deux mois avant la date du voyage et cesse à 12 heures la veille du jour du départ (le vendredi pour les trains partant le samedi, le dimanche ou le lundi).

Au prix du billet de deuxième classe (première pour le *Mistral*) augmenté, le cas échéant, du supplément couchette (pour les voyages *de nuit*) ou du supplément spécifique au train (*Mistral, Azur-2000*) s'ajoute un supplément J.V.S. de 33 F.

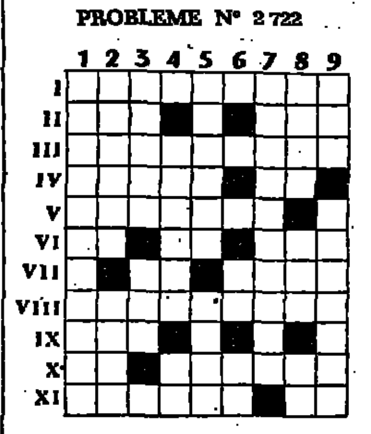
Edité par la S.A.R.L. *le Monde*.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.



Commission paritaire n° 57 437.

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 2 722



HORIZONTALEMENT

I. Tombe sur un bec. — II. Eté splendide ; Rejoint le chef à la tête d'une colonne. — III. Taillent des *bavettes* en l'absence de leurs maîtres. — IV. S'adresser en haut lieu ; Symbole chimique. — V. Traces d'une soucoupe qui a volé. — VI. Manche à *gigot* ; Préfixe ; Souverain. — VII. Sans précédent ; *Tour de manche.* — VIII. Voisin qui n'entre pas sans frapper. — IX. Emporta beaucoup d'espèces pour effectuer un long voyage. — X. Pronom ; Petite partie de croquet. — XI. Pesée ; Ville.

VERTICALEMENT

1. Peut expliquer pourquoi une jeune fille pique un fard. — 2. Sacs de bouquins ; Sport aux clubs très nombreux. — 3. Gobe-mouches ou serin ; Sa famille l'a perdu depuis longtemps. — 4. Mal de chien ; Symbole chimique. — 5. Rassemble quelques hommes au pays de Laval ; Brune en partie. — 6. Personne forte ; Conjonction. — 7. Effet de camouflets. — 8. *Fait prendre des bûches* ; Vieille bête ; Fréquent entre deux poteaux. — 9. Bien gardés ; A l'occasion de voir des laies à deux têtes.

Solution du problème n° 2 721

Horizontalement

I. Sauterie ; Glabre. — II. Rupin ; Tuilier. — III. Confidentielles. — IV. Rue ; Père ; Prière. — V. Et ; Chat ; Bure. — VI. Tri ; Auer ; Réseau. — VII. Elan ; Ale ; Su. — VIII. Laitues ; Sucre. — IX. Usé ; Eu ; Démêloir. — X. Lô ; Amère ; Emoi. — XI. Tubes ; Ure ; Ample. — XII. Utilité ; Plat. — XIII. Ris ; Satinée ; Eon. — XIV. Enée ; Itou ; Neuve. — XV. Set ; Inès ; Heures.

Verticalement

1. Secret ; Cultures. — 2. Outre ; Soutine. — 3. Urne ; Ille ; Biset. — 4. Tuf ; Aa ; Sel. — 5. Epiphanie ; Sis. — 6. Rideau ; Tua ; Tain. — 7. Inerte ; Muette. — 8. Né ; Raeder ; Ios. — 9. TT ; Isère ; Nu. — 10. Guipure ; Me ; Pé. — 11. Lierre ; Se ; Alène. — 12. Alliés ; Uléma ; Eu. — 13. Bile ; Escompteur. — 14. Réer ; Auriol ; Ové. — 15. Erseau ; Erié ; Néa.

GUY BROUTY.

BREF

FORMATION PERMANENTE

ANIMATEUR EN CENTRES DE VACANCES. — Les CEMEA (centres d'entraînement aux méthodes d'éducation active) signalent que, à la rentrée prochaine, ils organisent, *pour ceux qui veulent devenir* aménageur de centres de vacances, un stage de formation (du 23 au 30 septembre) et une dizaine de stages de perfectionnement ou de spécialisation allant de la découverte du milieu marin à la fabrication de jouets en passant par les activités concernant la la cuisine...

★ CEMEA (délégation de Paris), 24, avenue Laumière, 75019 Paris, tél. 208-70-09.

STAGES

INITIATION A L'ENVIRONNEMENT. — La Fédération Rhône-Alpes de protection de la nature (FRAPNA) organise dans l'Isère et la Savoie *une série de stages d'initiation* à l'environnement destinés soit au grand public, soit aux militants d'associations :

La gestion financière des associations : 22-27 septembre, à Grenoble ; Connaissance des champignons : 27-28 septembre, à Ecole-en-Bauges (Savoie) ; Connaissance *des arbres* et du bois : 4-5 octobre, à Ecole-en-Bauges (Savoie) ; Géologie dans le Vercors : 11-12 octobre, à Rencurel (Isère) ; Elus et environnement : 18 octobre, à Brignoud (Isère) ; Les études d'impact : 18-19 octobre, à Meylan (Isère) ; La protection des sites : 25-26 octobre, à Meylan (Isère).

Renseignements à la FRAPNA, 4, rue Hector-Berlioz, 38000 Grenoble, tél. (76) 42-64-08.

EXPRESSION PLASTIQUE. — Les centres Fontblanche, à Vitrolles (Bouches-du-Rhône), qui ont créé des ateliers pluridisciplinaires d'expression plastique, organisent des stages d'été d'une durée d'une semaine à dix jours pendant *les mois de juillet et d'août*. Sous la direction d'artistes et d'artisans professionnels réputés, on peut s'initier à la bijouterie, au métal (travail de forge), au bois (*initiation*, construction d'un meuble, marquetterie), à la terre (poterie). Et aussi au tissage, à la tapisserie, à l'aquarelle et à la gravure sur bois.

Ces stages donnent lieu à soixante-dix heures de cours dirigés par semaine. Ils sont ouverts aux plus de dix-huit ans et coûtent 1 500 F, hébergement et repas non compris.

★ Centres Fontblanche, 13127 Vitrolles, tél. (42) 02-39-48.

TOURISME

LE CHEVAL A VASSIVIÈRE. — Le samedi 8 et le dimanche 9 août prochain va se dérouler, dans l'île de Vassivière, commune de Beau*mont-du-Lac* (Haute-Vienne), un concours hippique de niveau national. Ce concours est patronné par le Syndicat interdépartemental et intercommunal de la Creuse et de la Haute-Vienne (SIMIVA).

★ Tél. (16-55) 69-18-67.

هكذا من الأصل

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	57,00	67,03
DEMANDES D'EMPLOI	14,00	16,46
IMMOBILIER	39,00	45,86
AUTOMOBILES	39,00	45,86
AGENDA	39,00	45,86
PROP. COMM. CAPITAUX	105,00	123,48

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADRÉES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOI	33,00	38,80
DEMANDES D'EMPLOI	8,00	9,40
IMMOBILIER	25,00	29,40
AUTOMOBILES	25,00	29,40
AGENDA	25,00	29,40



emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

D.G.A. Dijon

Notre Société - filiale d'un très grand groupe français - s'est développée dans l'appareillage électro-mécanique - séries moyennes. Un peu moins de 200 personnes. De sérieuses perspectives de développement sur des marchés diversifiés.

Le poste à pourvoir : le D.G. a su donner à cette affaire une impulsion telle qu'il lui faut rapidement un D.G.A. qui prendra en charge les problèmes de production et de développement des produits. Il se préparera ainsi à succéder au D.G. d'ici 4-5 ans, ou à prendre un poste de niveau équivalent dans un autre domaine d'activité du Groupe.

Le candidat que nous recherchons. Une expérience de 10 à 15 ans de la vie industrielle lui a permis une solide réussite en production de moyenne série, méthodes, ordonnancement, fabrication, contrôle, gestion du personnel, prix de revient, etc.. Il doit déjà être averti des problèmes de développement des produits, de débouchés commerciaux et de gestion d'une affaire. Nous attachons beaucoup d'importance à ses qualités personnelles et à son potentiel d'évolution. Le traitement est d'ailleurs plus en rapport avec le devenir de la personne qu'avec le CA actuel de la société ...

Première lettre à Sirca, sous la référence 804 445 M.



Sirca
11, avenue Delcassé - 75008 PARIS

SOURCES

MEMBRE DE SYNTEC

ALPES-DE-HAUTE-PROVENCE
STATION DE SPORTS D'HIVER
EN PLEIN DÉVELOPPEMENT

« LA FOUX D'ALLOS »

La Société pour l'Aménagement de « La Foux d'Allos », recherche :

UN DIRECTEUR DES REMONTÉES MÉCANIQUES ET DES PISTES

Le candidat devra avoir les qualités suivantes :
- Bonne connaissance de la montagne et de la neige.
- Formation d'ingénieur électromécanicien.
- Bonne expérience du commandement et de la gestion.
- Bonne connaissance de l'anglais.
- Age 35 ans environ.

Adresser lettre et curriculum vitae à :
Direction Générale, SAFA,
23, rue Cambon, 75001 PARIS,
avec mention personnelle.

SOCIETE NATIONALE ELF AQUITAINE

(PRODUCTION)
recherche pour la
Direction chargée de la construction d'installations pétrolières

2 INGENIEURS MATERIAUX et SOUDAGE

principalement chargés :
- de la sélection des matériaux utilisés dans les constructions pétrolières (canalisations, capacités, *structures*) ;
- et de la définition des procédures de mise en œuvre et de contrôle.

Participeront au suivi des fabrications et à leur contrôle.

Formation :
- Ingénieur Grande Ecole, Ecole d'ingénieurs, Ecole Supérieure de soudure autogène ou Institut des matériaux

Expérience :
- 1 ingénieur confirmé ayant environ 10 ans d'expérience Réf 110
- 1 ingénieur ayant si possible 2 à 5 ans d'expérience Réf 111

Anglais parlé et écrit indispensable. Mobilité Paris et expatriation.

Envoyer C.V., photo et prétentions en précisant la référence du poste à S.N.E.A.P. - DC Recrutement 26, avenue des Lilas (Tour 12.04) 64000 PAU.

SOCIÉTÉ D'ÉQUIPEMENTS ÉLECTRIQUES ET ÉLECTRONIQUES POUR L'AUTOMOBILE
région PAYS DE LOIRE
recherche

INGÉNIEUR MICRO-ÉLECTRONIQUE

couche épaisse pour développement technologique de produits électroniques.
— Expérience report de puce indispensable.
— Formation Grandes Ecoles.
— *Anglais indispensable.*

Ecrire C.V. et prétentions sa n° 67.190 CONTESSE Publ., 20, av. Opéra, 75040 PARIS CEDEX 01, q. tr.

Délégation régionale Nord d'une société d'ingénierie recherche

Ingénieur structures bâtiment et génie civil

POUR SON BUREAU D'ETUDE.

Diplômé grande école, stages de spécialisation, 5 ans d'expérience études ingénierie ou entreprise plus 2 ans minimum expérience chantiers.
Connaissant méthodes modernes de calculs (BAEL, SISMIQUES, CM, BOIS) y compris par l'emploi de l'informatique et ayant de bonnes notions de la mise en œuvre des matériaux de second œuvre.
Connaissance de la langue anglaise souhaitée.
Poste à pourvoir à LILLE sous 3 mois.
Adressez CV, photo et prétentions sous référence 7035 à : rscg carrières - 64, rue la Boëtie - 75008 - PARIS.

Recherche pour diriger laboratoire d'analyses et de contrôle de produits de grande consommation

Ingénieur chimiste alimentaire

Diplômé de l'enseignement supérieur (ou praticien confirmé) ayant une expérience professionnelle de 5 à 10 ans comme chimiste alimentaire

Faire offre de service sous référence JP. L 7
Direction du Personnel Casino
42008 St-Etienne Cédex

Casino

USINE RÉGION ORLÉANS
recherche

INGÉNIEUR DÉBUTANT

Arts et Métiers ou I.N.S.A.

Dégagé des obligations militaires.
Ecrire avec C.V. à Havas Orléans, sous le n° 200.624.

M.J.C. envisage de créer
1/2 POSTE D'ANIMATEUR
auprès des travaill. migrants : enseignement de l'arabe aux enfants + animation en langue d'origine. Enseign. de l'arabe aux adultes. Création éventuelle du poste courant octobre 1980. Env. candidature + C.V. à M.J.C., 10, cours Carnot, 76500 Elbeuf.
Ne pas téléphoner.

URGENT
Importante usine région Nord rech. pr emploi stable, catégorie maîtrise, homme 40 a., conn. du droit social, pr responsabilité du service paie (possibilité devenir chef du pers. si aptitudes). Ecr. n° 8.727 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

IMPORTANTE SOCIETE DE BIENS D'EQUIPEMENT ELECTRIQUE
Recherche pour une de ses usines

DIJON

CHEF DE COMPTABILITE

CONFIRME

pour mise en place d'une comptabilité informatisée (8 personnes environ) et rapidement prise en charge du Contrôle de gestion de l'Etablissement.

Ce poste, doté d'une large autonomie, ne peut être confié qu'à un candidat possédant au minimum le DECS complet, ayant une expérience de 5 ans environ dans des fonctions équivalentes.

Il requiert des qualités d'organisation, de commandement et contacts humains.

Adresser C.V. avec obligatoirement photo et prétentions sous le No 67192 à CONTESSE PUBLICITE - 20, avenue de L'Opéra 75040 PARIS Cedex 01, qui transmettra

---

COFIROUTE

la société des autoroutes
PARIS - POITIERS — PARIS - LE MANS
recherche pour
son district de LA FERTE BERNARD (72)

1 CHEF DE DISTRICT

âgé de 35 ans minimum, il se verra confier la responsabilité de l'exploitation d'un tronçon d'autoroute de 60km environ.
Une expérience et une aptitude confirmée dans le domaine de l'animation des hommes est indispensable.
Une formation de niveau DUT Génie Civil, conducteur de travaux ou une expérience équivalente est un atout supplémentaire de réussite.

Si vous êtes intéressé, adresser CV et prétentions au Service Recrutement sous référence CD.

L'OCEANE L'AQUITAINE

COFIROUTE
77, avenue Raymond Poincaré
75116 PARIS

---

emplois internationaux

(et departements d'Outre Mer)

Lagos (Nigéria)

Directeur de filiale

Un des premiers groupes français de bâtiment et travaux publics, second œuvre - C.A. 2 milliards de F. - recherche son Directeur de filiale.

Sa mission portera sur la responsabilité globale de la filiale et plus particulièrement sur :
- l'action commerciale : prospection, relations avec les banques - les administrations - les clients - les partenaires, etc...
- l'exploitation : établissement des offres, réalisation des travaux, gestion outillage et matériel.
- le pilotage de l'ensemble des services fonctionnels : comptabilité, achats, personnel, etc...

Ingénieur de travaux, il aura 5 à 10 ans d'expérience dans une activité similaire. Homme de contact, il parlera couramment anglais. Rompu à la gestion, il dirigera avec rigueur la filiale.

Avantages habituels liés à l'expatriation. Possibilités d'évolution dans un groupe important.

Assurée d'une discrétion absolue votre candidature (CV, photo et prétentions) est à adresser sous référence 7055 à rscg carrières - 64, rue la Boëtie 75008 - PARIS.

CONTINENTAL PHARMA S.A.

BELGIQUE
Importante firme pharmaceutique belge de renommée internationale, solide et en expansion recherche un

PHARMACOLOGUE

spécialisé dans le domaine cardiovasculaire, possédant une expérience industrielle et apte à diriger un groupe de chercheurs. Le nouveau Centre de Recherche de la Société entrera en fonction au début 1981 et se situe à 25 km au Sud de Bruxelles, dans le nouveau campus de l'Université de Louvain.

Env. C.V. au Dr J. ROBA, Directeur des Recherches Biologiques, chaussée de Haecht, 30, B - 1830 MACHELEN, Belgique.

IMPORTANTE SOCIETE
DJIBOUTI
recherche
CHEF COMTABLE
expér. + anglais courant, salaire motivant + avantages liés à l'expatriement.
Adresser C.V. + prét. + photo, S 3 A, 71, RUE FONDARY, 75015 PARIS

Société d'ingénierie informatique recherche
pour L'IRAK
un ingénieur expérimenté ayant une connaissance des matériels informatiques destinés aux applications de type industriel.
Conditions de rémunération intéressante.
Candidature reçue par téléphone au 907-78-09, poste 213.

MOYEN-ORIENT (IRAK)
JEUNES INFORMATICIENS
DUT 2 ans expérience, parlant anglais, susceptible de se déplacer au Moyen-Orient.
Tél. : 293-62-41, poste 5.

PROFESSEUR ALLEMAND, veuve et fils de 2 a. recherchent jeune fille au pair à partir du 15 août 1980 ou plus tard à WEDEL/HAMBOURG.
Ecrire sous le n° 682 à REGIE-PRESSE GmbH, Rathenauplatz 1a, D-6000 FRANKFURT, qui transmettra.

INGENIEUR
MECHANICAL
Parlant couramment Anglais pour chantier Arabie Saoudite.
Durée : 3 ans.
Adresser C.V. + prétentions à I.C. Entreprise - B.P. 404, 92103 BOULOGNE.

Famille française en poste diplomatique à BERLIN-EST ch. pr année 80-81 ETUDIANTE afin de faire travailler ses filles (16 a.-8 a.). 4 heur. par jour. Salaire 2.000 F/mens. Possible suivre cours université à BERLIN-OUEST. 16 (31) 77-01-04

COMPAGNIE FRANÇAISE exploitant navires-recherche OFF SHORE recrute

INGÉNIEUR MÉCANICIEN
capable assurer suivi des arrêts techniques de navires de sa flotte à l'étranger pr une durée cumulée d'environ 4 mois par an et d'assister le directeur technique dans la gestion des navires au siège de la Compagnie à Marseille.

Ce poste peut convenir à OFF. MECANICIEN 1re classe, ingénieur A.M. ou équivalent. 30 ans minimum.

Expérience : réparation navale souhaitee (acquise soit dans un chantier soit ds une compagnie de navigation).
Goût de la méthode.
Qualité de chef et gestionnaire.
Anglais courant.

Adresser C.V. avec photo et pré. au n° 8.739, « le Monde » Publ., 5, r. Italiens, 75427 Paris ced 09.

M.J.C. recherche
ANIMATEUR
secteur travailleurs migrants à compter du 1-10-1980.
Format. niveau DUT ou équiv. Expérience. Salaire net mensuel 3.400 F. Env. candidature + C.V. à M.J.C., 10, cours Carnot 76500 Elbeuf avant le 10 sept.
Ne pas téléphoner.

SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE LOISIRS DE RAJAT SAINT-PIERRE-DE-CHANDIEU (RHONE)
recherche
DIRECTEUR-ANIMATEUR EXPÉRIMENTÉ
Poste à pourvoir 4e trimestre 1980.
Adresser C.V. détaillé au Secrétariat général de la Mairie de Saint-Fons 69190 avant le 20 août.

ANNONCES CLASSEES TELEPHONEES
296-15-01

FILIALE D'UN PUISSANT GROUPE INDUSTRIEL
UNE SOCIÉTÉ LEADER DANS SA BRANCHE
recherche

UN INGÉNIEUR DE FABRICATION

Ce poste s'adresse à un candidat diplômé d'une Ecole d'Ingénieurs, intéressé par les problèmes de production en atelier et maîtrisant parfaitement les problèmes humains.

Env. C.V., photo et prét. sous le n° T 21.313 M à Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris, qui tr.

C.R.C.A.M. SUD-EST

(LYON-9e)
recherche pour son Service Informatique :

INGÉNIEURS DÉBUTANTS
ou ayant quelques années d'expérience

Formation : Connaissances informatiques exigées. IMS/DL1 appréciées. Dégagé O.M.

Adr. lettre, curriculum vitae, photo, prétentions C.R.C.A.M. SUD-EST
B.P. 9156 LYON 09, 69263 LYON CEDEX 1.

Nous prions instamment nos annonceurs d'avoir l'obligeance de répondre à toutes les lettres qu'ils reçoivent et de restituer aux intéressés les documents qui leur ont été confiés.

INSTITUT DE MÉCANIQUE DES FLUIDES

de Lille
Groupe de Mécanique du vol
recherche

1 INGÉNIEUR d'ESSAIS en SOUFFLERIE

Formation : A. et M. ou équivalente.

Bonnes connaissances en Mécanique des Fluides. Mesures et Instrumentation. Expérience appréciée.

2 INGÉNIEURS D'ÉTUDES

Activité de synthèse : modélisation, identification de processus, simulations.

Formation : ENSAé, ENSTA, ESTACA, ENSMA ou A. et M.

Bonnes connaissances en physique générale, mécanique, automatique.

2 INGÉNIEURS DE RECHERCHES

Activité : développement d'outils pour travaux sur modèles mathématiques et traitement de données expérimentales. Solide formation en mathématiques appliquées et analyse numérique. Expérience en programmation FORTRAN.

Niveau : maîtrise et Grande Ecole.

Adresser dossier de candidature à I.M.F.L., Service du Personnel.
5, boulevard Painlevé, 59000 LILLE.
(Examen des candidatures début septembre 1980.)

offres d'emploi offres d'emploi offres d'emploi offres d'emploi

• ingénieurs en physique du solide
• ingénieurs physico-chimistes

Débutants ou ayant quelques mois d'expérience.

Usine de semi-conducteurs
Région Parisienne Sud.

offre plusieurs postes d'Ingénieurs (Ecole d'Ingénieurs ou Université) dans ses services d'Etudes et de Fabrication de semi-conducteurs à haut niveau d'intégration.

Connaissances requises dans les domaines suivants :
- Techniques du vide et des plasmas.
- Optimisation des procédés de fabrication.
- Implantation ionique.
- Caractérisation électrique des dispositifs à semi-conducteurs.
- Dépôts de films minces.
- Diffusion des impuretés.

Bon niveau en langue anglaise souhaité.
Nombreux avantages sociaux et intéressantes possibilités de carrière.

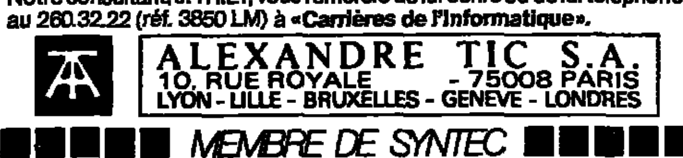
Les candidatures seront adressées sous référence 8446 à :

OP organisation et publicité
2 RUE MARENGO 75001 PARIS/QUI TRANS.

NIXDORF COMPUTER division banques

ingénieur commercial confirmé

Vous connaissez bien la banque, possédez une bonne culture technique (réseaux et minis) et avez fait vos preuves dans la vente de terminaux financiers.
Notre pénétration est excellente sur ce marché : nous avons les produits, la logistique et la volonté de frapper fort.
C'est pour intensifier notre action que nous vous proposons de couvrir depuis Paris plusieurs secteurs de Province. A vous les grands comptes !
Notre consultant, J. THILY, vous remercie de lui écrire ou de lui téléphoner au 260.32.22 (réf. 3850 LM) à **«Carrières de l'Informatique».**



MEMBRE DE SYNTEC



Cadre comptable de haut niveau

Importante société immobilière dont le siège est à Paris, nous recherchons le professionnel confirmé que vous êtes maintenant. Nous vous confierons d'abord, sous l'autorité du Directeur Financier, la responsabilité du Service de Comptabilité Générale et de la Fiscalité. Cette responsabilité, nous l'élargirons rapidement à *celle de la trésorerie et de la gestion financière.* Dans tous ces domaines, vous avez fait vos preuves. Et vous avez déjà dirigé une équipe importante.

Vous êtes l'homme ou la femme de progrès et de dialogue que nous voulons dans ce poste. De progrès, car nous réformons profondément notre système de gestion pour améliorer nos prévisions et l'analyse de nos résultats ; un nouveau plan comptable est sur le point d'être mis en vigueur. De dialogue, parce que des liaisons actives doivent être entretenues avec les services ordonnateurs de la société dans des domaines incluant la comptabilité analytique, le contrôle budgétaire et l'informatique.

Les consultants de SIRCA étudieront votre candidature. Ecrivez-leur sous référence 802 444 M en précisant vos prétentions. *Ils présenteront à ceux qu'ils recevront certains aspects spécifiques de notre société qui donnent au poste un intérêt supplémentaire.* Une expérience préalable de la gérance immobilière sera intéressante, mais pas indispensable.

Sirca
11, avenue Delcassé - 75008 PARIS

SOURCES

MEMBRE DE SYNTEC

---

promogim

Promoteur Constructeur d'importance Nationale (Groupe SCREG)

recherche pour PARIS

CHEF DU SERVICE JURIDIQUE

MISSION :
- rédiger les principaux contrats et vérifier généralement l'ensemble des actes juridiques de la société ainsi que leur conformité avec la legislation en vigueur
- coordonner l'action des différents intervenants dans le montage juridique des opérations pour respecter les objectifs de développement de la société,
- prendre en charge l'ensemble du contentieux de la société,
- assumer l'entière responsabilité des assurances,
- conseiller les services fonctionnels du siège et les agences régionales pour tous les problèmes juridiques ; diffuser l'information juridique..

CONDITIONS :
- posséder une formation supérieure de type Doctorat en Droit ou Sciences Po.,
- avoir des connaissances théoriques et une bonne pratique du Droit immobilier *acquise de préférence chez un Promoteur* ou dans un service immobilier (Assurances, Banque, etc...)

Envoyer C.V., prétentions et photo à
PROMOGIM
9, av. de Friedland 75008 PARIS



HARRIS — COMMUNICATION AND INFORMATION PROCESSING

Harris Corporation headquartered in Florida, USA. is a world-wide supplier of high-technology equipment and systems for communications and information processing. Annual sales are approx. US $ 1,2 billion, with more than 20000 employees.

Harris Business Forms Systems Division (Schriber Division) Dayton, Ohio, employs 750 with sales approx. US $ 65 million.

BUSINESS FORMS SYSTEMS, HARRIS S.A. seeks :

area sales manager
FRANCE

for marketing of the Corporation's business forms presses and collators. The products are well established in the market.

He will report to Regional Manager - Europe at Le Chesnay, near Paris. He is responsible for the total marketing and sales activities in France, Belgium and Luxemburg.

We seek a determined, self reliant and marketing experienced person with professional training, technical or commercial. Graphic arts experience preferred.

Good working knowledge of English required.

Please send applications in English, with references, to :
ASBJØRN HABBERSTAD INTERNATIONAL S.A.
28, rue de la Loi, 1040 Bruxelles, Belgique
Interviews start late August.

Applications are treated confidentially. References are contacted only after agreement with the applicant.

ABSJØRN HABBERSTAD A/S
Group of Management Consultants
OSLO - STOCKHOLM - GOTHENBURG - HELSINKI - BRUSSELS

ENVIE DE CHANGER ? N'ATTENDEZ PLUS...

Diplômé de l'enseignement supérieur, vous avez choisi la vente. La première année, vous avez donné beaucoup de vous-même, il faut bien "faire ses preuves". *La deuxième année, plus sûr de vous, vous vous impatientez, vos* espoirs d'avenir professionnel étant nuls ou incertains, alors changez...

Chez RANK XEROX, le style de *management* est axé sur le développement et l'accession rapide aux responsabilités. Notre conception de la vente : de petites équipes autonomes où chacun à la responsabilité de son activité ; analyse des besoins, choix des matériels appropriés, conclusion du contrat et suivi.

La vente, c'est aussi pour nous un "itinéraire" de carrière privilégié. Preuves faites — et ce n'est pas seulement une question de temps —, vous pourrez en fonction de vos résultats et de vos goûts personnels vous orienter vers une *fonction d'encadrement commerciale ou éventuellement vers d'autres fonctions de l'entreprise.*

Des postes sont à pourvoir à PARIS, banlieue et toutes les Grandes Villes de France.

Merci d'adresser votre candidature + C.V. sous réf. V 96 à RANK XEROX, Service Recrutement, 93607 AULNAY-SOUS-BOIS CEDEX.

Plain Champs

RANK XEROX

IMPORTANT CABINET D'EXPERTISE COMPTABLE
SPECIALISE EN
AUDIT ET COMMISSARIAT AUX COMPTES

recherche

CHEFS DE MISSION

Niveau diplôme d'expertise comptable, 4 ans de pratique en Cabinet. Expérience de sénior en Cabinet International appréciée.

AUDITEURS INFORMATIQUE

Expérience de 2 à 3 ans dans Cabinet d'Audit *ou service d'audit interne.*

Envoyer lettre de candidature manuscrite, photo, C.V., prétentions, sous n° 7.679 Publicité Meesters, 113, rue de Reuilly, 75012 PARIS, qui transmettra.

Ingénieur Electronicien
Achats - Approvisionnement

Nous sommes un **IMPORTANT CONSTRUCTEUR DE MATERIEL DE PERI-INFORMATIQUE** leader sur notre marché.

Pour faire face à notre développement, nous recherchons un **INGENIEUR ELECTRONICIEN**, ayant déjà assumé la responsabilité d'un *service achats,* connaissant très bien le marché des **COMPOSANTS** et **MATERIELS ELECTRONIQUES** (semi-conducteurs, circuits imprimés, connectiques et périphériques).

Il se verra confier :
- la recherche de fournisseurs et la négociation de contrats,
- le contrôle du planning et les relances,
- l'établissement des statistiques,
- l'animation du service (20 personnes),
- les liaisons avec les autres services de la Société.

Il aura à assurer occasionnellement le remplacement du Chef de Service.

Pour ce poste basé en banlieue Sud de Paris, des déplacements de courte durée sont à prévoir (quelques uns en Province, mais principalement en région parisienne : 5 jours par mois en moyenne.)

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions) en indiquant sur l'enveloppe la référence 300 M à



(Réponse et discrétion assurées)

MEDIA PA

---

transac groupe CGE

Distributeur terminaux programmables et périphériques associés

recherche

1 animateur de formation

Il aura pour mission d'enseigner le fonctionnement de nos produits au personnel technique de notre réseau de maintenance ainsi qu'à celui de nos clients.

Le poste conviendrait à des techniciens de haut niveau ayant si possible plusieurs années d'expérience dans le domaine de la maintenance informatique ou à des ingénieurs désirant s'orienter vers une activité formation.



Une formation complète sur le matériel TRANSAC est assurée.
La pratique de l'anglais serait appréciée.
Lieu de travail : Bruyères le Châtel (proche Arpajon) début 81 Massy (RER)
Ecrire avec CV et prétentions à Mme BONNIER
TRANSAC S.A.
Centre Pierre Herreng
91680 - BRUYERES LE CHATEL.

SOCIETE LEADER DANS SA BRANCHE
RECHERCHE
POUR UN DE SES ETABLISSEMENTS A FEU CONTINU

un chef de secteur entretien

Vous êtes ingénieur, de préférence électromécanicien;
Vous avez quelques années d'expérience d'un service entretien;
Vous aimez travailler en équipe et exercer un commandement;
Vous êtes un homme de terrain et un bon gestionnaire

Nous vous proposons, sous les ordres de l'ingénieur Chef du Service Entretien et Travaux Neufs, de vous intégrer à une équipe dynamique.

Nous vous offrons :
- une rémunération stimulante, fonction de votre expérience;
- des possibilités d'évolution de carrière au sein du Groupe auquel nous sommes rattachés.

Le lieu de travail est à 1 heure au nord de Paris.

Adresser rapidement lettre détaillée sous référence 7153 à :
EMPLOIS ET ENTREPRISES
18, rue Volney - 75002 PARIS.

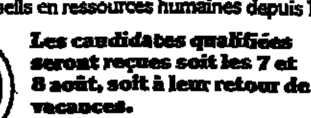
FERNAND NATHAN

recherche l'

ASSISTANTE de GESTION

de son département international
chargée
- des études de rentabilité prévisionnelle des ouvrages et matériels à destination de l'étranger;
- *du contrôle budgétaire de ces projets;*
- de la centralisation des informations (comptes d'exploitation et bilans) par produit:
- du suivi des tarifs, catalogues et envois publicitaires.

A partir d'une *formation de base* à la gestion (école de commerce, IUT), la personne retenue acquerra dans le poste les connaissances spécifiques à l'édition.
Bonnes notions d'anglais écrit.
Age, 28 minimum.
Lieu de travail : Paris. Statut cadre.
Écrire avec CV. détaillé, sous référence 79671, à
Brigitte PRISSARD
plein emploi
10, rue du Mail - 75002 PARIS.
Conseils en ressources humaines depuis 1959.



Les candidates qualifiées seront reçues soit les 7 et 8 août, soit à leur retour de vacances.

Société d'Assurances de niveau
international, recherche, pour réussir sa

mutation informatique

analystes programmeurs
(mini 100.000)

formation supérieure, expérience mini de 5 ans acquise dans l'Assurance, en télétraitement et bases de données, pour mise en place de matériel 4331 sous DOS/VSE. Connaissances CICS, RPG2 et DL1 appréciées. Poste situé à Paris, statut cadre.

Envoyez CV et prétentions à N° 66.873, Contesse Publicité 20, avenue de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01 qui transmettra

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

offres d'emploi — offres d'emploi — offres d'emploi — offres d'emploi

Société française Hoechst

vous propose à son Siège le poste de :

CHEF DE MARCHE TENSIO-ACTIFS

VOTRE MISSION :
- vous définissez et coordonnez les actions commerciales pour les produits tensio-actifs et auxiliaires dont vous avez la charge sur les marchés de la grande chimie
- vous intervenez en clientèle en coordonnant l'activité de notre réseau commercial et des services d'applications techniques de notre Société et de la maison mère
- vous développez le chiffre d'affaires et la rentabilité et vous suscitez la création de nouveaux produits.

POUR REUSSIR, IL VOUS FAUT :
- une formation d'ingénieur chimiste
- une expérience technique (formulation) ou technico-commerciale d'au moins 3 ans acquise dans le domaine de la grande chimie
- une bonne connaissance de l'allemand.

Adresser C.V. et prétentions sous réf. 425 à notre Département des Ressources Humaines - Tour Roussel Nobel
Cedex 03
92080 PARIS LA DEFENSE

Hoechst

informatique de gestion

CHEF DE SERVICE

astral

Société française, filiale du Groupe hollandais AKZO, fabriquant et commercialisant des peintures et vernis, recherche pour son Siège Social situé dans la proche banlieue nord de Paris, le Responsable de son Service Informatique. Sous l'autorité du Directeur Financier et en collaboration avec l'actuel Chef de Service, appelé à d'autres responsabilités dans le Groupe, il sera chargé du suivi des activités de gestion du Service en axant sa supervision sur les aspects études et relations avec les utilisateurs. Il aura également la responsabilité de l'élaboration de toute la politique informatique de la Société (conception des plans directeurs, étude des investissements à réaliser, arrêt des choix techniques, élargissement d'un réseau d'informatique distribuée : 25 terminaux actuellement en fonction). Ce poste conviendrait à un cadre Informaticien âgé d'environ 35 ans, ayant déjà acquis une expérience professionnelle d'au moins 5 ans, dans la direction d'un service informatique. La connaissance des problèmes liés à l'utilisation des mini-ordinateurs et de réseaux de transmission de données serait un atout supplémentaire. Une pratique aisée de la langue anglaise est indispensable. Les exigences techniques de la fonction (évolution des matériels) requièrent des qualités certaines de souplesse et d'adaptation. Les responsabilités de personnel (32 personnes) nécessitent un esprit ouvert associé à un réel souci des problèmes humains.

Si ces perspectives vous intéressent écrivez sous référence 80.64-M aux Conseils du Département Recrutement d'EUREQUIP chargés de l'étude des candidatures.

membre de Syntec

EUREQUIP
DÉPARTEMENT RECRUTEMENT
B.P. 30 - 92420 Vaucresson.

PARIS — LONDRES — HOUSTON — LAUSANNE

INGENIEURS INFORMATICIENS

Vous avez une formation universitaire ou vous êtes ingénieur (option informatique)

Vous avez de bonnes connaissances en anglais

Vous voulez travailler dans les domaines suivants : logiciel de base, théorie des langages, télétraitement, définition synthèse et développement d'applications (bancaires en particulier)

La société Burroughs vous offre la possibilité de participer au sein de la division logiciel du centre d'études de Villers Ecalles (- près de Rouen -) au développement d'équipements péri-informatiques.

Possibilité de logement.

Plusieurs postes d'ingénieurs débutants et d'ingénieurs expérimentés sont à pourvoir.

Envoyer C.V., photo et prétentions de salaire ainsi qu'une description détaillée de l'expérience et des stages se rapportant aux domaines cités ci-dessus à
Mme B. LAHON
S.A. BURROUGHS
B.P. 5
76360 BARENTIN.

Burroughs

IMPORTANT GROUPE D'ASSURANCES
DU SECTEUR NATIONALISE
recherche pour
PARIS LA DÉFENSE

DÉBUTANTS JEUNES DIPLOMÉS (ÉES)

de formation :
DEUG droit privé ou licence complété de préférence par une formation en Sciences Eco, Commerciale ou Gestion.

Après formation aux techniques de l'assurance, ils se verront confier au sein d'une équipe :
— l'élaboration de nouveaux produits ;
— l'amélioration des contrats existants.

Ils seront chargés du suivi des affaires auprès des réseaux commerciaux.

Les candidats intéressés adresseront leur dossier à CONTESSE Publicité, 20, avenue de l'Opéra, 75040 PARIS CEDEX 01, qui transm. ss réf. PV 71.

Ingénieurs Logiciel

TRANSAC, leader de la péri-informatique française, recrute pour faire face à son expansion et développer de nouveaux produits, des **INGENIEURS LOGICIEL** auxquels elle offre d'exceptionnelles perspectives de développement de carrière.

Ils assureront la réalisation de tous les logiciels d'application **TRANSAC,** l'assistance technique des chefs de projets, et les liaisons avec la clientèle.

Ces postes exigent une formation ingénieur ou équivalent, confirmée par 2 à 4 ans d'expérience en langage assembleur sur systèmes temps réel, de préférence sur mini-ordinateurs.

Certains de ces postes peuvent également être attribués à des Informaticiens ayant 2 à 4 années d'expérience en langage assembleur sur systèmes temps réel, et/ou en langage évolué (PL 80/86, Pascal, Cobol, Basic) sur mini-systèmes transactionnels.

Pour ces deux cas, une pratique des réseaux de télécommunication (Transpac, SNA, DSA...) sera appréciée. Lieu de travail : ESSONNE.

Merci d'adresser votre lettre manuscrite avec CV détaillé et photo en précisant vos prétentions sous la référence 17 M à



Alfred PRIMARD
Recherche et développement des Cadres
TRANSAC
91680 BRUYERES-LE-CHATEL

transac

MEDIA PA

CANAL
recherche pour un groupe français de dimension internationale dans les techniques de pointe :
INGÉNIEURS
Grande Ecole ou maîtrise informatique, 2 à 3 ans d'expérience ou confirmés, ds les 2 secteurs 1o mini-ordinateurs (MITRA 15 et 125, PDP 11, etc.) ;
2o Micro-processeurs (8080, 6800...).
Envoyer C.V. à Canal - 47, rue de Liège, Paris-8e, à l'attention de M. Touzé - ou Téléphoner : 293-62-41 - Poste 68.

SP2M recherche
ÉLECTRONICIENS
pour développer cartes micro-processeurs et interfaces.
Envoyer C.V., M. Touzé, 47, rue de Liège, Paris-8e, ou 293-62-41.

Société d'ENQUETES
en pleine expansion recherche
1 TECHNICIEN
niveau BTS ou DUT, débutant ou quelques années d'expérience pour organiser et encadrer des enquêtes.
Travail varié et situation d'avenir si candidat dynamique, rigoureux et ayant un certain ascendant (voiture exigée).
Envoyer C.V., photo et prétentions à Société SEAD, 30, rue des Saules 75018 Paris.

CABINET
EXPERTISE COMPTABLE
DE GROUPE
recherche
STAGIAIRES DÉBUTANTS
dipl. étud. supér. exigé, vacanc. poss. Env. C.V., photo, prét. Cab. J.M., 51, r. Cardinet, 17e.

SOCIÉTÉ de MARKETING
INTERNATIONAL
DE SYSTEMES
DE TELE-INFORMATIQUE
recherche
INGÉNIEUR SYSTÈME
expér. de 3 à 5 a. ds domaine des bases de données et systèm. d'accès en temps partagé.
La connaissance d'un ou plus. réseaux (transpac. tymnet, Telenet) sera appréciée.
Le candidat devra analyser la mise en place sur mini ou gros ordinateur de systèmes d'accès à des bases de données, l'adaptation de systèmes en exploitat. à la distribution d'informations.
L'anglais est indispensable.
Nombr. déplacem. à l'étranger.
Adr. C.V. et prét. à no 21.314 M REGIE PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris qui tr.

FILIALE DE DEUX IMPORTANTS GROUPES
engagerait rapidement

ADJOINT DIRECTION TECHNIQUE

Les candidats, Ingénieurs de préférence, doivent avoir une première expérience dans le bâtiment.

Des connaissances en agencement T.C.E. ainsi que des compétences en installation de grandes cuisines, ou en restauration, seraient appréciées.

Lieu de travail : Banlieue Nord de Paris.

Les dossiers de candidature (lettre manuscrite, curriculum vitae détaillé, photo, rémunération actuelle) sont à adresser sous le no 67.238 à : CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra.

IMPORTANT GROUPE
ENGINEERING INTERNATIONAL
recherche URGENT
pour développer ses activités pétrolières

DES SPÉCIALISTES « TUYAUTERIE PROCESS PETROLIERE »

● **UN CHEF DE GROUPE**

ayant obligatoirement 10 à 15 ans d'expérience en engineering pétrolier.

● **2 PROJETEURS II**

ayant minimum 5 ans d'expérience en engineering pétrolier.

Lieu de travail : région parisienne Basse-Seine.

Adresser curriculum vitae et prétentions sous le no 67.232 à CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra, 75040 Cedex 01, qui transmettra.

Importante Entreprise de
TRAVAUX PUBLICS
de dimension internationale recherche pour sa nouvelle Direction Financière un

Cadre Financier

à qui elle confiera :
- la gestion de sa trésorerie France et Etranger,
- la mise en place des financements de l'entreprise,
- les prévisions financières à court et moyen termes.

Le candidat choisi sera de formation supérieure et disposera, de préférence, d'une expérience minimum de 5 ans dans une fonction équivalente.

Ce poste comporte des possibilités intéressantes d'évolution de carrière.

Envoyer lettre manuscrite, C.V. et prétentions en précisant sur l'enveloppe la référence 244 M à

MEDIA PA.
9, Bd des Italiens. 75002 Paris
qui transmettra

(Réponse et discrétion assurées)

Recherchons :
SECRÉTAIRE TRIL.
anglais - allemand
libre de suite
2 DESSINATEURS E. 2
construction mécanique ou agencement - Allemand parlé pour déplacement à RASTATT.
Libres de suite.
Envoyer C.V. + prétentions, CORALIE TREZE, 18, Champs-Elysées, référ. 343, 75008 Paris.

INGÉNIEURS
MAINTENANCE SVAP
connaissant circuits digiteux
Manié
Déplacements à l'étranger, anglais indispensable.
Ecrire no 67.353, CONTESSE PUBLICITE, 20 av. Opéra, 75040 Paris - Cedex 01.

RECHERCHONS
CHEF SERVICE ADMINISTRATIF
pour Association internationale
— 40 ans environ ;
— Libre septembre-octobre ;
— Dévoué et dynamique.
CONNAISSANCES SOUHAITEES informatique et anglais.
Envoyer C.V. manuscrit à sSté ELBA, 7, rue Rabelais, 93121, LA COURNEUVE Cedex.

Ecole Supérieure d'Agriculture
recherche
AGRONOME
spécial. droits sociétés et fiscalité en agriculture ou juriste spécial. probl. éco. agricole. Expér. ou goût enseignement.
Ec. no 857.256 M Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Société recherche
AGRONOMES
EXPERIMENTES
spécialistes vulgarisation et formation. Contrat outre-mer.
Ecrire avec C. V. et références no T 021.558 M, Régie Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

NOUS ECHANGEONS
un secteur porteur dans l'imprimerie, une clientèle de qualité, un fixe important + %
contre de
VRAIES QUALITES de
COLLABORATEUR COMMERCIAL
Est-ce encore possible en 1980 ? Prouvez-le nous !
Adresser C.V. manuscrit à CH. POPESCO, S.C.I.P., 160, bd République,
92210 SAINT-CLOUD.
chargé de ce recrutement.
M E R C I.

T. I. T. N.
FILIALE THOMSON C.S.F. INFORMATIQUE
recherche
INSPECTEURS DE MAINTENANCE
confirmés et débutants.
Compétences souhaitées : électronique numérique, micro processeurs(lignes) micro processeurs et périphérique d'ordinateurs.
Interventions en région parisienne et province.
Nombreux avantages, voiture fournie.
Env. C.V., photo et prétentions sous référence S.A.V. à : T.I.T.N., 5, rue Gustave-Eiffel, 91420 MORANGIS.

Groupe d'Assurance
Quartier Bourse
recherche
JURISTES
Informés du droit de la construction
Pour ses Services Production et Sinistres.
Env. av. C.V., prét. et photo à no 99.278 M, BLEU, 17, rue Lebel 94300 VINCENNES.

Société
NORBERT BEYRARD FRANCE
études économiques, financières
Génie industriel
spécialisée dans Assistance technique aux pays en voie de développement
68, rue Pierre-Charron, Paris-8e
recherche
INGÉNIEUR GRANDE ÉCOLE
ayant sérieuse formation économique et informatique, pouvant envisager séjours à l'étanger.
Ecrire lettre manuscrite avec C.V. et photo.

T. I. T. N.
FILIALE THOMSON C.S.F. INFORMATIQUE
recherche
INGENIEURS LOGICIEL
Grande Ecole
option informatique, si possible confirmée,
2 à 5 a. d'expérience pr travx sur systèmes temps réel à base de mini-ordinateurs ou micro-processeurs.
Lieu de travail : Banlieue Sud (proximité Orly) ou 40 kilomètres Ouest de Paris.
Env. C.V., photo et prétentions en précisant référ. S.H.S., à : T.I.T.N., 5, rue Gustave-Eiffel, 91420 MORANGIS

EUROTHERM AUTOMATION
recherche

2 CADRES TECHNICO-COMMERCIAUX

niveau B.T.S. ou D.U.T. électronique ou électrotechnique.

Spécialistes en régulation électronique industrielle, nous développons notre implantation en France en créant deux nouveaux secteurs géographiques d'activités.

● Région parisienne :
poste pour secteur couvrant plusieurs départements et rattaché à notre agence de Maisons-Alfort (94).

● Nantes (44) :
poste évolutif pouvant déboucher sur la direction d'une agence nantaise qui reste à créer.

Une expérience technique ou technico-commerciale d'au moins 2 ans en régulation électronique est indispensable.

Adresser C.V. à EUROTHERM AUTOMATION, 185, av. du Général-Leclerc, 94700 Maisons-Alfort.

IMPORTANT GROUPE FRANÇAIS
commercialisant dans ses filiales françaises et africaines des biens d'équipement et de consommation durable à caractère technique
recherche

Assistant technico-commercial auprès du Département Industriel

Formation A.M. ou équivalent

ayant :
— connaissance technique dans les domaines hydrauliques, électriques et froid industriel ;
— expérience professionnelle dans le domaine de la promotion industrielle.

Une pratique courante de la langue anglaise est indispensable.
Une connaissance de l'Afrique est souhaitée.
Poste Paris avec déplacements sur l'Afrique.

Env. lettre man. avec C.V. à no 67.152 Contesse Publ., 20, av. de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01.

Ministère de la Justice
recherche
1 CHEF DE PROJET
(diplômé de l'Enseignement supérieur).
2 ANALYSTES
2 PROGRAMMEURS
Ecrire : C.T.I., 5, rue Carnot, 78000 VERSAILLES.

P.M.E. Paris C.A. 100 M.
CHEF COMPTABLE
Expér. similaire 10 ans, C.V. manuscrit à no 98.334 M BLEU, 17, rue Lebel 94300 Vincennes, qui transmettra.

POUR AOUT
recherche très bon
LABORANTIN
photo noir et blanc plus traitement E G.
Tél. Karim, tél. 355-79-39.

ETABLISSEMENT ENSEIGN. PRIVE CATHOLIQUE
SEINE-ET-MARNE (900 élèves)
recherche
SURVEILLANT GÉNÉRAL
expérimenté, 30 ans minimum pour rentrée septembre 1980.
Ecr. no 857.255 M. Régie Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

INFORMATIS
Société d'engineering de SYSTEMES INFORMATIQUES ET DE TELEMATIQUE
pour d'importants projets de commutations de messages de téléphonie et de télématique
NANTES - LANNION - PARIS
INGÉNIEURS LOGICIELS
Maîtrisant l'un des systèmes SOLAR - MITRA 15/125 - PDP 11
INGÉNIEURS SYSTÈMES
DOS/OS C.I.C.S. - DL 1
C.I.I. - H. BULL 66.
INGÉNIEURS MICROS
Logiciel Intel 80/80 - Motorola.
M. Le Chef du Personnel, 26, r. Daubenton-5e. - 337-99-22.

SOCIETE D'EDITION INTERNATIONALE
recherche son
CHEF COMPTABLE
familiarisé avec l'informatique et l'anglais.
Adresser C.V. avec photo à Madame GRUNHUT, 16, avenue de Friedland, 75008 PARIS.

IMPORTANT GROUPE SPECIALISE
en AUDIT et Expertises comptables et financières
recherche

AUDITEUR CHEF DE MISSION

J.H. ou J.F.

— Expérience 2 à 3 ans dans un cabinet Anglo-Saxon.
— Bonne pratique des réglementations américaines et anglaises.
— Bonne maîtrise de l'anglais écrit, lu et parlé.
— Formation : enseignement commercial supérieur ou équivalent, ou enseignement universitaire.

Certificats supérieurs de l'expertise comptable (ou diplôme Certified Public Accountant ou Chartered Accountant le cas échéant).

Stage d'Expertise Comptable assuré

Libre au 1er octobre 1980

Larges possibilités de développement de carrière.

Ecrire avec C.V. et photo à REGIE-PRESSE, ss le no 021.525 M, 85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris.

P.M.E. Spécialisée sous-traitance, recherche
TECHNICIEN
EN ELECTRONIQUE
pour câblage - Suivi clientèle région parisienne - Devis.
Tél. : 665-81-11, pour rendez-vous

Comptable fiscaliste ou juriste fiscaliste, 25-40 ans pour organisation professionnelle. Aptitudes aux contacts et à la formation. Paris avec déplac. en province. Ecr. no 2.508 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

INFORMATIS
Pour démarrage de systèmes IBM 3/15 et IBM 43/31
PROGRAMMEURS
GAP 2 - IBM 3/15 - PL 1
INGÉNIEURS SYSTÈMES
IBM 43/31 - DOS VSE
Réelles possibilités de promotion pour éléments de valeur.
26, r. Daubenton, 5e - 337-99-22.

Coopérative agents comm. agro-alim. recrute adhérents dynam. conn. comm. internat. anglais, branches céréales, café, épices, fruits secs, produits surgelés. Ecr. no 8.721, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

La direction des télécommunicat. d'Ile-de-France recherche une secrétaire médicale titulaire du bac F 8. Pr ts renseignem. téléph. au 540-35-06 ou 540-22-45.

secrétaires

Importante société d'informatique
PARIS LA DEFENSE
recherche une

secrétaire de direction

BTSS

pour renforcer le secrétariat de direction de la société.

Le salaire sera fonction des compétences.

GIE

Envoyer CV, photo et prétentions, sous référence 9424 Service du Personnel Tour Franklin — Cédex 11 92081 PARIS La Défense.

media-system

information divers

POUR
TROUVER
UN
EMPLOI

LE CENTRE D'INFORMATION SUR L'EMPLOI vous propose GUIDE COMPLET (230 pages)
Extraits du sommaire :
● Les 3 types de C.V. : rédact., exemples, erreurs à éviter.
● La graphologie et ses pièges.
● 12 méthodes pour trouver l'emploi désiré : avec plans.
● Réuss. entretiens, interviews.
● Les bnes réponses aux tests.
● Emplois les plus demandés.
Pour informations, écr. CIDEM, 6, sq. Monsigny, 78 Le Chesnay.

Pour connaître les emplois offerts outre-mer, étranger (Canada, Australie, Afrique, Amériques, Asie), demandez la revue spéc. MIGRATIONS (LM) 3, rue Montyon, PARIS-9e.

proposit. com. capitaux

Rech. Société en difficulté, de 50 à 300 personnes, pour prise de contrôle. Ecr. pr 1er contact SUMS, B.P. 2, 94230 CACHAN.

Ch. ASSOCIE pour monter et dirig. DISCOTH., rég. normande, nécess. 600.000 F. - T. 474-23-46.

occasions

Vends original stand, panneaux bois démontables pour Foires-Expositions. Superficie 30 m2 avec animation. Cédé 15.000 F. URGENT. S.A.R.L. FRANCE GIBIER, 38, rue de l'Etoile, 31000 TOULOUSE.

bateaux

Vds Chris-Craft USA série COMMANDER 35 pieds, 1968, très b. état, très bien équipé, 95.000 F. M. GONZARLES à ST-TORPEZ. TEL. : 16-94-97-14-95.

CARNET

Décès

— On nous prie d'annoncer le décès, dans sa quatre-vingt-treizième année, de

Mme Robert ALLEGRET,
née Louise Coutancier,

survenu le 25 juillet, en son domicile (Los Angeles),

De la part de :
M. Robert Allegret, son époux,
M. et Mme Bernard Langlois, leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme René Laigle, leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme d'Iberville Fortier, leurs enfants,
ses enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants,
Mme Anne-France Guichard,
Et de toute sa famille.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mardi 29 juillet 1980, à 10 h. 30, en l'église de l'Immaculée-Conception, 63, rue du Dôme, à Boulogne-Billancourt.

37, avenue du Général-Leclerc, 92100 Boulogne-Billancourt.
18, square Evariste-Galois, 92340 Bourg-la-Reine.
22, route de Ker-Bihan, 56470 La Trinité-sur-Mer.
Ambassade du Canada, Via della Camillucia 641. 0136 Rome.

Cet avis tient lieu de faire-part.

— Mme Emile Arnaud,
M. et Mme André Arnaud et leurs enfants,
M. et Mme Gabriel Bouchard et *leurs enfants,*
M. et Mme Jean-Claude Paul et leurs enfants,
Ses parents et amis,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Emile ARNAUD,
directeur des impôts (E.R.),

survenu le 20 juillet 1980, dans sa quatre-vingt-troisième année, à Orsay (Essonne).

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité, le 24 juillet 1980, en l'église de Gif-sur-Yvette.

12, rue de la Terre-Marnée, 91190 Gif-sur-Yvette.

— Mme veuve Edmond Benmussa (Los Angelès),
M. et Mme Henri Benmussa (Meudon),
M. et Mme Albert Boccara (Paris), et leurs enfants, petits-enfants,
Les familles Israël, Issachar, Tayar et ses amis de Lyon,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme veuve Jacques BENMUSSA,
née Emilie Israël,

survenu le 25 juillet, dans sa quatre-vingt-sixième année.

Les obsèques auront lieu le lundi 28 juillet 1980, à 16 heures, au cimetière israélite de la Mouche, à Lyon (rue Abraham-Bloch).

— Mme Michel Capron, son épouse,
M. et Mme Jean-Louis Riallin,
M. et Mme Bernard Sordat et leur fille,
ses enfants et petite-fille,
M. et Mme Roger Capron et leurs enfants, ses frère, belle-sœur et nièces,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

Michel CAPRON,
ingénieur des Arts et Métiers,

survenu à Paris, le 24 juillet 1980, dans sa soixante et onzième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée en l'église Saint-Christophe de Javel, 28, rue de la Convention, Paris (15e), le mercredi 30 juillet, à 14 heures, suivie de l'inhumation *au cimetière de Bagneux-Parisien.*

Le présent avis tient lieu de faire-part.

7, rue Sébastien-Mercier, 75015 Paris.

— Mme Pierre Colle et toute la famille, ont la douleur de faire part du décès du

colonel Pierre COLLE,
commandeur
de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1914-1918,
croix de guerre des T.O.E.,

survenu le 23 juillet 1980, dans sa quatre-vingt-cinquième année.

La cérémonie religieuse a été célébrée dans l'intimité familiale à Fouras (Charente-Maritime), le 26 juillet 1980.

Cet avis tient lieu de faire-part.

55, boulevard du Lycée, 92170 Vanves.

— M. Pierre Dubois-Dayme,
Michel et Frédérique Dubois, leurs enfants et petit-fils,
Denis et Majo Salleugier et leurs enfants,
Dominique et Maki Georgeson et leurs enfants,
M. Maurice Dubois,
Sa famille et ses nombreux amis,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Pierre DUBOIS-DAYME,
née Geneviève Dubois,

survenu à Mayenne, le 19 juillet, à l'âge de quatre-vingt-un ans.

La cérémonie religieuse et l'inhumation ont eu lieu dans l'intimité familiale le mercredi 23 juillet à Mayenne.

— Dieu a rappelé à Lui

Olivier DURRLEMAN,

à l'âge de soixante-deux ans, le 25 juillet 1980.

Un service religieux aura lieu à la Maison de la Cause, 460, rue Georges-Clemenceau, 78300 Carrières-sous-Poissy, le 30 juillet, à 16 h. 30.

« Je leur souriais quand *ils perdaient courage.* »
(Job, 29-24.)

« Ce qui fait le charme d'un homme, c'est sa bonté. »
(Proverbes, 19-22.)

De la part de :
Pauline Olivier Durrleman, née Manos, son épouse,

Marion Manos et ses enfants, John Peter Manos et Jacqueline Jagod-*zinski,*
Varcetus et Sophia Manos,
Loretta Manos et ses enfants, Robert William et Michael Manos,
John et Doris Manos et leurs enfants, John et David Manos,

Eva Durrleman, Madeleine Kaltenbach, ses tantes,

Patrick et Edith Durrleman et leurs enfants et *petits-enfants :*
Domiane et Thierry Durand-Gasselin, Armelle, Stéphanie et Delphine,
Odet et Marie-Aimée Durrleman, Xavier-*Freddy, Edwin et Damien,*
Agnès et Bernard Child, Emmanuel, Guillaume et Charlotte,
Arnaud et Muriel Durrleman, Valdo et Elric ;

Christiane et le pasteur André Perrier et leurs enfants et petits-enfants :
Jacques et Ursula Perrier et Christelle,
France et Patrice Doyon, Claire et Raphaëlle,
Elisabeth et Charles Whitworth, Dimitri et Jessica,
Gérald Perrier et Anna Rochas,
Frédéric-Olivier Perrier ;

France et Siméon Dressen et leurs enfants et petits-enfants :
Freddy et Christiane Dressen, Anne et Arnaud,
Béatrice et Daniel Peze et Emilie,
Lydie Dressen et Djamel Kouloughli,
Marnix et Christiane Dressen et Jeanne,
Laurence et Didier Jayle et Adèle,
Marion-Monique Dressen ;

Le pasteur Christophe et Rose-Marie Durrleman et leurs enfants et petits-enfants *:*
Isabeau et Jacques-David Beigbeder, Laurie, Pascal, Noémie et Timothée,
Priscille et Etienne Fallot, Céline, Abigail, Maguelone et Mathurin,
Antoine, Colas, Sylvain, Gaspard, Bastien et Mathieu Durrleman;
Amy et le pasteur Pierre Wallet et leurs enfants Aude, Elisabeth, Ariane et Jérôme Wallet,
Marcel Durrleman,
Monique Durrleman,
ses frères et sœurs, beaux-frères et belles-sœurs, neveux et nièces, petits-neveux et petites-nièces,
Ses cousins Charles et Marion Goodrich et leurs enfants,
Les familles Durrleman, Manos, Kaltenbach, Roehrich et Walser,
Et ses nombreux amis.

Des dons peuvent être adressés à la *Fondation pour la recherche* médicale française,
23, rue Lalande, 75014 Paris.

— L'Association du cours Bernard-*Palissy, son conseil d'administration,* ses directeurs, ses professeurs, son personnel, ses élèves et anciens élèves, ont la grande tristesse de faire part du décès, survenu à Paris le 25 juillet 1980, de

M. Olivier DURRLEMAN,

à l'âge *de soixante-deux ans,* son co-directeur depuis la fondation de l'école en 1942.

18, rue Eugène-Flachat, *75017 Paris.*
2, rue Mercière, 94470 Boissy-Saint-Léger.

— L'association la Cause a la douleur *de faire part du décès* survenu le 25 juillet à Paris, de

Olivier DURRLEMAN,
membre de son conseil
d'administration.

78300 Carrières-sous-Poissy.

— Les Pères Jésuites,
Les professeurs de l'Institut catholique des arts et métiers,
Sa famille,
font part du décès du

Père Charles HUVENNE,

survenu à Lille, le vendredi 25 juillet 1980.

Les obsèques seront célébrées le mardi 29 juillet, à 10 heures, en la chapelle de la résidence, 73, rue des Stations à Lille.

Une messe à son intention sera *célébrée fin septembre.*

— Mme Georges Morhange,
Alain Morhange,
Hervé et Françoise de Vitry,
Jacques Morhange,
leurs enfants et les membres de la famille ont la douleur *de faire part* du décès de

M. Georges MORHANGE,

survenu le 22 juillet à Beauvais-sous-Dourdan.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité à Roinville.

— Le conseil d'administration et l'ensemble du personnel de la Banque Georges Morhange et Cie ont le regret de faire part du décès de

M. Georges MORHANGE,
président d'honneur,
fondateur,

survenu le 22 juillet 1980.

— Mme Jean Paris, son épouse,
Le docteur Jean Paris et Mme,
Le docteur Pierre-Marie Paris et Mme,
ses enfants,
Laurence, Jean-François, Laurent, Pierre-Emmanuel, Pascaline, ses petits-enfants,
Ses parents, alliés et amis,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Jean PARIS,
médecin chef honoraire du travail
E.D.F.-G.D.F.,
médecin capitaine (E.R.),
chevalier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1939-1945,

survenu le 23 juillet 1980, à Orléans.

La cérémonie religieuse a eu lieu à Orléans, l'inhumation à Villeneuve-le-Comte (Seine-et-Marne).

107, rue de Reuilly, bât. 3, 75012 Paris.
Rue du Général-de-Gaulle, *77820 Le Châtelet-en-Brie.*
76, rue de Coulmiers, 45000 Orléans.

— M. Marcel Boiteux, président du conseil d'administration d'Electricité *de France,*
M. Pierre Alby, président du conseil d'administration de Gaz de France,
M. Charles Chevrier, directeur général d'Electricité de France,
M. Pierre Delaporte, directeur général de Gaz de France,
M. le docteur Robert, médecin-chef du service général de médecine du travail,
ont le regret de faire part du décès de

M. Jean PARIS,
ancien interne de l'hôpital Pasteur,
médecin-chef honoraire
d'Electricité de France
et de Gaz de France,
croix de guerre 1939-1945,
chevalier de la Légion d'honneur,

survenu à Orléans, le 23 juillet 1980.

La cérémonie *religieuse a eu lieu* dans l'intimité, le 26 juillet 1980, à Villeneuve-le-Comte (Seine-et-Marne).

— Mme Jean Ragot, son épouse,
M. et Mme Luciano Dominici,
M. et Mme Jacques Ragot,
M. et Mme Michel Ragot,
M. et Mme Marcel Robinot-Bertrand,
M. et Mme Pierre Descazeaux,
ses enfants,
Tous ses petits-enfants,
Mlle Elisabeth Bezard, sa belle-sœur,
font part du décès de

M. Jean RAGOT,
officier de la *Légion* d'honneur,
médaille de l'Aéronautique,

survenu à Dijon, le 25 juillet, à l'âge de soixante-treize ans.

Les obsèques religieuses seront célébrées le mardi 29 juillet, à *15 h. 30, en l'église de Saint-Seine-*sur-Vingeanne (Côte-d'Or), où l'on se réunira.

8, rue de la Toison-d'Or, 21000 Dijon.

demandes d'emploi

J. F., 30 ans, diplômée, parfaite *bilingue roumain-français,* bonne connaissance anglais, recherche trav. traduct. ou interprét. ttes branches, libre de suite. Ecrire no T. 021.584, REGIE-PRESSE, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

MIROITERIE - VITRERIE technicien, 30 ans de pratique, études, production, chantiers + formation administrateur d'entreprises, gestion générale, financière, comptable, cherche : situation similaire, collaborat. direction ou associé. Rég. indiff. Ecrire MALCA, 46, bd Michelet, 13008 MARSEILLE.

INGÉNIEUR ENSEM. Mécanicien, 42 ans, ch. poste de resp. chef ou adj. à chef *de fabric. ou d'entretien ou* d'installat. neuves, de préfér. dans le nord de la France. Bilingue allemand, ang. moy. Ecr. HAVAS, 10, bd H.-Martin, 02100 ST-QUENTIN ss no 5.901.

CADRE D'UNE GRANDE BANQUE FRANÇAISE 32 ans diplôé Sc. Po. et Dale Carnegie. Expér. prof. pays anglophone recherche à l'ETRANGER responsabilité d'une unité de profit comportant large autonomie, préfér. entrepr. taille humaine plaçant résultats au-dessus hiérarchie. Ec. *no* T 97.059 *M.* Régie Presse 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

CADRE TECHNIQUE LONGUE EXPERIENCE **GESTION et CONTROLE** de qualité ds industr. chimiq. et engrais, ch. situation Paris Nord ou Normandie. - 292-27-12.

RÉVISEUR COMPTABLE CHEF DE MISSION 38 a., Sc. Eco + mémorialiste. Etud. toutes propositions. Ecr. *no T 021.209 M,* REGIE-PRESSE, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Cadre gestion. Imm. diplômé ICH-CNAM expérience, rech. poste à responsabilité. Ecr. no 97.022 M, Régie-Presse, *85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.*

J.F. 30 ans. Bonne connaissance anglais, français, espagnol. Dactylographie, recherc. travail 6 ou 8 h. par jour Ecrire no T 021.586 M, Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Jne respons. serv. contentieux, 6 ans expér. bâtim. et négoce matériaux, lic. droit, recherche poste responsabilité Paris ou *banlieue.* M. Pierre CONTE, 85, bd Gambetta, 06000 NICE.

Hme 31 a., form. F.P.A. dépanneur radio TV coul, afric., angl. parlé, écrit, étudie ttes propos. Ecr. no 97.052 M, Régie-Presse, *85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.*

FREE LANCE, JUILLET-AOUT **MAQUETTISTE METTEUR EN PAGES** PRESSE PERIODIQUE, EDIT. Tél. 834-53-69, de 10 h. à 12 h.

CADRE DE DIRECTION 36 ans, universitaire, *4 langues.* Expérience marketing. Publicité Import-Export., promotion des ventes. Bonne connaissance des marchés Amérique latine et Sud Europe recherche poste direction commerciale, gestion filiale ou poste à responsabilité. Libre à partir du 1er septembre. *Ecr. no 6.964, « le Monde » P.,* 5, r. Italiens, 75427 Paris ced. 09

Néerlandais, 30 ans, parl. angl., franç., alle., *7 ans expér., ch.* poste direct. market. ou organ. Préfér. Sud France ou Suisse. Ecr. no 8.711 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9.

J.F., 26 a., *géographe,* diplômes et expér. profess. DE QUALITE, aspire à une insertion juste et stable dans le monde du travail. Prétent. de salaires modestes. Ecr. no 2.496 « le *Monde* » Pub. *5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.*

INGENIEUR, 10 a. d'expérience Electron. mécaniq. rech. poste DIRECTEUR TECHNIQUE dans Société région Aquitaine. Ecr. no 8.728 « le Monde » Pub. *5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.*

Jeune homme 23 a., *nationalité* algérienne, électr.-mécanic., ayt expérience pour les machines Olivetti, Japy, photocop. Omega recherche emploi. Ecrire à : M. DAHMANE BENABBES 10, rue M.-Renault, 75017 Paris.

J. F., 32 a., maîtrise de lettres, très bon *niveau angl.,* espagnol correct, bases japonais-chinois, conn. dactylographie, s'intéresserait à travaux de traduction, recherche documentaire, lecture, conception-rédaction (informat., *textes publicitaires, scenarii...)* et attend vos sugg. au 326-23-08.

Secrétaire dactylo, expériment., bac., 53 a., cherche poste haut niveau. Proximité de l'Etoile. *Ecr. no 2.513, « le Monde » Pub., 5, rue des Italiens, 75427* Paris.

J. F., 37 ans, allemand courant, expérience publicité, spécialiste foires-expositions, attaché de presse, secrétaire de direction, licence psychologie, recherche situation. Téléphone : 320-69-26.

automobiles

vente

5 à 7 C.V.

FIAT 127 BRAVA 4 portes 1978. ARGUS, EXCELLENT ETAT. Téléphone : 627-43-58 avant 18 h.

Société vends **SIMCA HORIZON** JUIN 78 mot. très bon état. T.O. Prix intéressant. - Tél. : 326-53-34.

8 à 11 C.V.

PEUGEOT 504 GL Diesel 1977. moteur échange std 4.000 km, freins, embrayage, pneus neufs. Prix : 29.000 F. T. 430-31-33 H.B. jusq. 4 août.

divers

L'immobilier

appartements vente

5e arrdt.

BROCA-CENSIER - 354-95-18. Séj. 50 m2. 4 chbres. Plein ciel. **TERRASSE** 150 M2 SOLEIL

JARDIN DES PLANTES DUPLEX INSOLITE 2 chb., 2 s. de bns, atelier style, salon, jdin, s/cour, cave, parkg Ag. s'abstenir : 723-64-82 H.B., 535-04-92 soir et le week-end.

CLAUDE-BERNARD pierre de T. 2e ét., gd liv. + 2 chbres 80 m2, env. parf. ét. CONTRESCARPE *105 m2, liv. + 3 chbres s/jdin.* TEL. : 535-86-37.

SORBONNE - CLUNY Très beau 100 m2, 4e étage, vue exceptl., balc. circulaire, entr., gd liv. + 3 P., cuis., bns, wc, 1.300.000 F. Téléphone 633-22-76, 9 h.-10 h. 30 ou 20 h. 30-22 h. 30.

6e arrdt.

ST-SULPICE bon imm. XVIIIe s. 4 P. pples, tout conf. 85 m2 + chbre serv. Rens. 14-18 h. IMMO 23. T. 354-38-39.

7e arrdt.

ECOLE-MILITAIRE magnifique studio, 32 m2, cuisine, bains. - Tél. : 567-22-80.

9e arrdt.

IXe - RUE DE DOUAI dans même immeuble à moder*niser, 3 Pièces, cuisine, bains,* 2 Pièces cuisine bains. 766-50-45.

12e arrdt.

XIIe, 18, rue Beccaria, Propriétaire vend, libre, 2 Pièces, dans immeuble rénové, 2e étage. Prix 90.000 F à débattre. - 557-70-88.

Mo LEDRU-ROLLIN. Dans très bel imm. d'époque, b. duplex, tt équip., loué b. rapp. 555-92-72.

14e arrdt.

DENFERT Campagne à Paris **VILLA** 300 *M2* - 9 Pces DANS PARC Calme. 354-42-70. Parking.

CŒUR MONTPARNASSE, dans très belle rénovat. de standg : gd stud. et duplex (cuis. équip., vraie cheminée, poutres, asc., interph.). Le Propriét. 555-92-72.

PRES AV. DU MAINE, je vds studios occupés dans rénovation, placement exceptionnel et d'ave*nir.* - Le Propriétaire 555-92-72.

MONTPARNASSE Bel imm. pierre taille tapis escalier. IMPECCABLE. STUDIO 2 P., bns, W.C. S/rue. SOLEIL. 220.000 F. 322-69-10.

16e arrdt.

JASMIN 3/4 Pièces. 95 m2. Moderne. 4e étage. *Luxueux, calme, soleil.* MICHEL et REYL. 265-90-05.

6, Av. DE LAMBALLE beau 5-6 pièces, 142 m2 + chambre, 1.420.000 à débattre. Mardi : 14 heures à 16 heures.

17e arrdt.

VILLIERS Près PARC MONCEAU Très beau 4/5 Pces. 130 m2 tout confort. VERNEL. 526-01-50.

19e arrdt.

AV. SIMON-BOLIVAR. Joli studio, tout conft, habit. de suite ou location assurée. - 555-92-72.

92 Hauts-de-Seine

ANTONY Métro PARC-DE-SCEAUX *Etage élevé. Vue imprenable.* Plein Soleil. DOUBLE LIVING. 3 CHAMBRES, possible 4. 2 sanitaires. Téléphone. Cave. Parking. - 510.000 F. - 555-82-33 ou 200-36-01, après 20 heures.

92 BOULOGNE-POINT-DU-JOUR Pptaire vend dans imm. récent beau studio 41 m2 bns + cuis., grand balcon sur jardin, 350.000. Téléphone : 504-02-52 après 18 h.

BOULOGNE récent Living double 3 chbres, balc., soleil, impeccable. Px 810.000 F. 281-16-16.

94 Val-de-Marne

A VENDRE DANS RESIDENCE 53, avenue FOCH VINCENNES face au bois Immeuble de standing. En pierre de taille massive. Appartements de 3 et 5 pièces. Terrasses-balcons sur verdure. SPACIM, 14, r. de la Pépinière, 75008 PARIS. Tél. : 522-45-32.

VINCENNES Me BERAULT, côté bois, Part. vend récent 3 Pièces, standing, box, cave. Prix : 700.000 F. PAGNY. - Tél. : 365-14-73, ou au : 374-30-12, bureau.

LE PERREUX Immeuble pierre de taille 3e et dernier ét. 100 m2, séj. dble. 3 chbres, *cuis. bains,* balc. 2 garages. Px 550.000 F. Agence RÉGNIER, 254, av. Pierre-Brossolette. Le Perreux. 324-17-63

appartem. achat

JEAN FEUILLADE, 54, av. de La Motte-Picquet, 15e, 566-00-75 rech. Paris 15e et 7e pour bons clients appts toutes surfaces et immeubles. Paiement comptant.

PAIE COMPT. CH. NOTAIRE, *ACHETE 2 à 4 PCES, Paris,* b. quartier, avec ou sans confort. *Mme* LEULIER : 261-68-81, ou le soir : 900-84-25.

immeubles

Cause *succession,* réinvestit capitaux pour achat IMM. *PARIS uniquem.,* BEKLET. TEL : 020-30-06.

locations non meublées Offre

Paris

66, AVENUE HENRI-MARTIN, BEAU DBLE LIVING, TOUT CFT, CALME, SOLEIL, BALC., 2.500 F CH. COMPR. 874-78-47.

Mo PORTE DE VERSAILLES 43, bd Victor, 2e étage, BEAU 3 Pces, tt cft, balc., 2.150 F + charg. Vis., MARDI, 15 à 18 h.

RUE DE LA TOUR Beau 5 Pces, 140 m2, tt conft, 2 bains, 4e étage. Profes. libér., 5.500 F. SOFICOP : 766-82-74.

Région parisienne

SURESNES, près BOIS Résidence sur parc. Standing. **4-5 Pces 120 M2** 2 bains. Grande cuisine, balcons. Jardin privatif. 3.000 F + ch. BEGI. 267-43-57 - 46-81.

A LOUER VIDE dans un immeuble de standing grand studio de 47 m2, grand balcon 11 m2 à 150 m. du lac d'ENGHIEN. Loyer mensuel 1.100 + charges. TEL. : 959-32-48.

locations non meublées Demande

Paris

PROPRIETAIRES LOUEZ SANS FRAIS **SOUS 48 HEURES** VOS APPARTEMENTS. 261-53-88

Région parisienne

Ingén. ch. 2-3 P., dble living + chbre, parking, 2.500 F maxim., dans 16e, 17e ou Neuilly. Téléphone : 775-67-59, H. de B., ou : 882-04-29, après 19 heures.

Etude cherche pour CADRES villas, pavillons très banl. Loyer garantie 5.000 max. T. 283-57-02.

locations meublées Demande

Paris

OFFICE INTERNATIONAL recherche pour sa direction beaux appts de standing, 4 p. et plus. Téléphone : 285-11-08.

Province

Etudiant fonction. Trav. ruraux ch. à Strasbourg ch. ou studio av. dche pr 3 ans. Prix moyen. Ecr. *no* 6.965 « *le Monde* » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

viagers

Plus de revenus *moins d'impôts* expertise discrète, gratuite, indexation. Etude LODEL, 35, bd Voltaire. T. 355-61-58.

Société spécialiste VIAGERS **F. CRUZ** 8, rue La Boétie 266-19-00 Prix indexation et garanties. Etude gratuite discrète.

bureaux

Votre SIÈGE SOCIAL BUREAUX MEUBLÉS, TÉLEX, PARIS VIIIe - IXe - XVe, **CONSTITUTION SOCIÉTÉS** Prix compétit., délais rapides. **ASPAC 281-18-18 +**

CONSTITUTION de S.A.R.L. **TELEX** Secrétariat téléphonique Domiciliations artisanales et commerciales. Tous services. **355-17-50**

fonds de commerce

A vendre **PAS-DE-PORTE** à Lagny 77400 (Marne-la-Vallée) TRES BIEN PLACE CENTRE VILLE *1 BOUTIQUE 48 m2, 2 grandes* vitrines + 1 appt au 1er étage 3 *pièces,* cave, grenier, W.C. **Tél. : 430-19-00** Bail nf. Loyer min. 1.000 F/mois.

Parc Régional du VERCORS à vendre HOTEL-RESTAURANT-BAR, 30 no, murs et fonds licence IV. *S'adresser Maître MAILLE* TEL. : (75) 48-22-04.

A céder bail tous commerces, 260 m2, 17e, quartier Monceau. Téléphone : 634-61-49.

locaux commerciaux

Près rue de Clignancourt : Je vends ou je loue murs commerciaux (idéal artisans), libre de suite ou très bon placement. Téléphone : 555-92-72.

villas

CONFLANS-STE-HONORINE Villa vue Seine impren., 7 P., chff. centr. Tél. 480 *m2* terrain + 170 m2 habitables. 870.000 F. 44, quai des *Matyrs-de-la-Résistance.* — Téléphone : 387-62-04.

terrains

Côte d'Azur la londe des Maures (VAR), terrain à *bâtir* pour une villa, 1 ha, colline boisée, vue exceptionnelle mer et îles. Prix 390.000 F. T. (94) 28-83-64.

chalets

VOSGES *Pleine Montagne* Chalet 60 *M2* + terrain, 3 chambres, cuis. moderne aménagée, salle bains, W.C., sous-sol, gar., chauffage central mazout. Eau *de source. Téléphone.* VUE IMPRENABLE. Tél. 608-56-70 et après 19 hres au 605-96-26.

pavillons

EXCEPTIONNEL ! NOGENT, 30, rue Parmentier, résidentiel, calme, 10' R.E.R., *belle* maison caractère, grande réception + 7 P., 3 bains, salle billard, garage 2 voitures, jardin 700 m2. Prix : 1.300.000 F. Samedi, dimanche : 10 h. à 18 h.

GIF-S/YVETTE : solide constr. meulière sur 1.100 m2 de terrain, compr. : séj., gde cuisine aménagée. 4 chbres, 2 s. de bns. 3 w.-c., sous-sol complet. Px : 550.000 F. - I.N. : 045-29-69.

propriétés

A vendre PROVENCE-VAR mas avec piscine, 1 hectare, bord de rivière. Téléphone : 010-414-668 le soir. RICHARD, 81, r. Arthur-Hardy, 1350 LIMAL (Belgique).

Part. vend 4 km FECAMP (76) PROPRIETE DE STYLE 6 pièces pp, tout confort + bâtiment annexe et rivière truites, *5.000 m2 avec pelouse* et site boisé, exposition sud, calme. Prix : 650.000 F. Tél. : (35) 28-58-68 pour visiter.

Normandie (près de Lisieux) Belle maison aménagée. 200 m2. Deux granges. Prairie 6.000 m2. Très belle vue. 450.000 F. Tél. à MePerron, Saint-Julien-le-Faucon. 16 (31) 63-81-53.

(63) Auvergne, propriété 7 ha attenants, salon, S. à M., 4 ch., S. de B., chff. centr., téléphone, luxueusem. aménagé et meublé. Prix 530.000 F. Ecr. 341-PUBLI GR, 87, Fg-Montmartre, Paris-9e.

domaines

SOLOGNE 260 Ha terres, bois, étangs. Maison solognote entièrement restaurée. *Maison* garde. Communs. Ensemble parfait état. Très beau parc. Bonne chasse. Possibilité réduire superficie. CABINET LA SOLOGNE 41200 ROMORANTIN. Tél. (54) 76-02-92.

châteaux

RÉGION PAYS D'AUGE PROPRIETE de 29 hectares comprenant : château, 10 belles pièces pples, mais. *de gardien,* 14 boxes, colombier, parc, bois et prairie, parfait état. Possibilité vente avec meubles. S'adr. Me Marguerie, notaire à Lisieux. Tél. : (16-31) 62-03-31.

CONSOMMATION

L'agriculture biologique se dote d'un code de bonne conduite qui sera soumis à l'administration

La qualité des produits « naturels » ou, mieux, issus de l'agriculture biologique n'est pas jusqu'à présent garantie. Et ce vide législatif qui laisse le consommateur perplexe autorise des abus dont sont victimes les plus crédules ; tandis que, à l'inverse, les sceptiques condamnent toute l'agriculture biologique au nom de ces excès. Seize organisations représentant la totalité de la « filière » biologique (producteurs, transformateurs et distributeurs) viennent d'adopter une convention interprofessionnelle, sorte de règle du jeu commune aux trois branches, que les pouvoirs publics devraient prochainement examiner.

« Les cahiers des charges définissant les conditions de production de l'agriculture n'utilisant pas de produits chimiques de synthèse peuvent être homologués par arrêté du ministre de l'agriculture. »

Par cet ajout de quelques lignes à l'article 14 de la loi d'orientation, l'agriculture biologique a fait son entrée officielle dans la législation française. Le 19 juin dernier, les producteurs, transformateurs, distributeurs, grossistes et détaillants se réclamant de l'agriculture biologique ont mis au point, sous le vocable de « charte de Blois », deux documents, une convention interprofessionnelle, d'une part, et un cahier des charges interprofessionnel de l'agriculture biologique, d'autre part, qui viennent d'être soumis à l'homologation du ministère.

Le premier texte, après avoir fixé les points communs des différentes méthodes d'agriculture biologique, arrête les conditions d'utilisation de la référence « *agriculture biologique* ». Pour s'en prévaloir, les agriculteurs et les transformateurs devront obtenir de leurs syndicats respectifs une attestation annuelle. Celle-ci, pour les producteurs, précisera pour chaque parcelle la date de la première date de la première année de reconversion (de l'agriculture traditionnelle à la biologique), ainsi que la ou les cultures en cours. La convention proposé, du fait de la rémanence variable suivant les groupes chimiques des produits utilisés en agriculture traditionnelle, que soit instaurée une période de reconversion minimum de deux ans ou plus, selon l'appréciation des instances régionales. Comme il est convenu, et même souhaitable, que la reconversion s'opère progressivement, « *il est interdit d'avoir la même année une récolte d'une même variété provenant simultanément de parcelles exploitées en agriculture biologique, en période de reconversion, ou en agriculture conventionnelle* », si l'on veut se prévaloir de l'étiquetage garantissant la qualité biologique du produit.

En effet, pour permettre au consommateur de s'y retrouver, un code comportant l'attribution d'un nombre d'étoiles différent selon la catégorie a été adopté. L'étiquette ornée d'une seule étoile correspondra à un produit de l'agriculture conventionnelle, conservé sans traitements chimiques ; l'étiquette « deux étoiles » à un produit de l'agriculture en reconversion biologique ; la « trois étoiles » à un produit de l'agriculture biologique. Ce code ainsi que la convention elle-même devront être exposés dans les lieux de vente affiliés aux organismes signataires de ce texte. En outre, deux sigles — T. et N.T. — signifiant « transformé » et « non transformé », complètent l'information du consommateur.

Garanties

La question qui, évidemment, reste posée concerne les garanties tant pour cette convention interprofessionnelle que sur le respect du cahier des charges qui lui est annexé. Plusieurs mesures constituent le filet de sécurité : chaque année, un organisme de contrôle choisit d'analyser un produit chez les producteurs et les transformateurs. Les intermédiaires ne peuvent donner des garanties de culture, d'élevage ou de transformation que s'ils ont reçu ces garanties par écrit des producteurs ou des transformateurs. En outre, *il est fortement recommandé* (ce qui est un peu mince) aux organisations nationales de soumettre leurs adhérents à des contrôles réguliers de leurs sols et de leurs produits, tant en cours de végétation qu'au moment de la récolte et en période de stockage éventuel. Les contrôles porteront notamment sur les résidus de pesticides et, pour les légumes, sur les teneurs en nitrates. Pour couper court aux objections du genre : « *Ils se lèvent la nuit pour semer de l'engrais* », les agriculteurs dont la totalité de l'exploitation est reconvertie ne doivent pas détenir de produits interdits par le cahier des charges.

Ce dernier précise donc les objectifs de l'agriculture biologique et les principes généraux de la conduite des exploitations en productions végétales et animales ; il indique en outre ceux des fertilisants et celles des méthodes de lutte antiparasitaires et d'élevage autorisés en agriculture biologique.

La dernière, et sans doute la meilleure des garanties, pour peu que les moyens accordés aux services compétents soient suffisants, réside dans l'homologation par le ministère de l'agriculture de ces textes, dont le respect devra alors faire l'objet de contrôles administratifs au même titre que la législation concernant les produits de l'agriculture conventionnelle.

J. G.

LE FABRICANT ITALIEN D'ÉLECTRO-MÉNAGER INDESIT EST EN DIFFICULTÉ

La firme Indesit, l'un des principaux fabricants italiens d'appareils électro-ménagers derrière Zanussi, premier européen, et aux côtés d'Ignis, éprouve de graves difficultés : elle a demandé de l'aide au gouvernement italien pour couvrir ses échéances afin d'éviter le dépôt de bilan et, éventuellement, le licenciement d'une partie des douze mille employés de ses usines de Turin et de Naples.

Le « trou » serait de l'ordre de 250 à 300 millions de francs dans l'immédiat. A plus long terme, un apport de capitaux de plus de 1 milliard de francs serait nécessaire pour renflouer cette firme, dont le chiffre d'affaires est un peu supérieur à 1 milliard de francs. Cette affaire reflète les déboires de l'industrie italienne de l'électroménager, dont la période de gloire apparaît bien terminée après ses réussites fracassantes il y a une dizaine d'années.

SOCIAL

LE PATRONAT LYONNAIS DÉCIDE DE SUSPENDRE JUSQU'AU 31 OCTOBRE « TOUTE NÉGOCIATION » AVEC LA C.G.T.

Le Groupement interprofessionnel lyonnais (GIL), antenne régionale du C.N.P.F., a décidé, vendredi 25 juillet, de suspendre « *toute négociation* » avec la C.G.T. jusqu'au 31 octobre prochain. M. Robatel, président du GIL, a justifié cette décision en invoquant les récentes « *actions violentes commises par la C.G.T.* » (séquestration de dirigeants) dans les conflits sociaux de l'industrie chimique, notamment chez Rhône-Poulenc et Roussel-Uclaf.

Le GIL indique qu'il « *n'entend pas remettre en cause le droit de grève ni la politique contractuelle* », mais qu'il « *est désireux de voir les négociations se dérouler dans le cadre de la loi* », précisant que « *tant que la C.G.T. mènera une politique volontairement agressive et solitaire, le dialogue sera rompu* ».

ÉTRANGER

SIGNATURE D'UN ACCORD COMMERCIAL ENTRE LA C.E.E. ET LA ROUMANIE

Bruxelles (*A.F.P.*). — La C.E.E. et la Roumanie devaient signer, ce lundi 28 juillet, à Bucarest, un accord commercial portant sur les produits industriels autres que textiles ou sidérurgiques pour lesquels des arrangements séparés ont déjà été conclus.

C'est la première fois qu'un pays de démocratie populaire signe un accord de cette sorte avec la C.E.E. Il revêt une importance particulière au moment où les négociations entre les Neuf et les pays du Comecon (ou Conseil d'assistance économique mutuelle CAEM) pour parvenir à un accord de coopération sont au point mort.

L'accord commercial entre la C.E.E. et la Roumanie prévoit notamment que les Neuf appliquent à la Roumanie les mesures de libéralisation des échanges accordées aux autres pays du GATT (Accord général sur le commerce et les prix), dont la Roumanie est membre, et facilitent l'accès sur le marché européen des produits roumains, le papier journal notamment.

FAITS ET CHIFFRES

Conjoncture

● *La dégradation dans le commerce de détail* s'est poursuivie en mai-juin, indique la dernière enquête de conjoncture faite par l'INSEE auprès de trois mille chefs d'entreprises du commerce de détail.

Dans le secteur du textile et de l'habillement, les ventes déjà peu soutenues en mars et avril se sont situées à « *un niveau exceptionnellement bas en mai et juin* ». *Les commerçants n'ont pu* écouler leurs stocks et leurs intentions de commandes fléchissent.

Les ventes de gros équipements du logement (électroménager) qui avaient fortement progressé de juillet 1979 à février 1980, se sont beaucoup ralenties de mars à juin, avec un gonflement des stocks en fin de période.

Pour le petit équipement et l'entretien du logement la demande s'est sensiblement réduite de mars à juin. Les stocks sont jugés importants pour la quincaillerie et faibles pour la droguerie.

Dans l'ensemble, pour début juillet, les commerçants se montraient pessimistes dans leurs intentions de commandes.

Social

● *L'Agence nationale pour l'emploi (ANPE)* a, au cours du premier semestre 1980, enregistré 1 478 748 demandes d'emploi de toutes catégories, contre 1 184 168 dans les six premiers mois de 1979, soit + 24,8 %. Dans le même temps, elle a collecté 6[illegible] 820 offres d'emploi, contre 480 700 durant le premier semestre de l'an dernier (+ 36,4 %). Enfin, elle a effectué, de janvier à juin, 345 771 placements, contre 256 915 pendant la période correspondante de 1979, soit une progression de 34,5 %.

● *Quatre-vingts licenciements chez Jacquard.* — Sur un effectif total de mille deux cent cinquante employés, quatre-vingts salariés seront licenciés dès le 1er août dans ses établissements de Saône-et-Loire, a annoncé la direction de la société de textile Jacquard, située au Creusot. Des difficultés économiques et la concurrence américaine sont invoquées. Pour sa part, la C.G.T. a indiqué que Jacquard avait enregistré en 1979 *un bénéfice net de 2 600 000 F.*

● *La C.F.D.T. a demandé au ministre du travail et de la participation,* M. Jean Mattéoli, de proposer au Parlement le vote d'une loi d'orientation sur « *l'égalité entre les femmes et les hommes dans le travail et la mixité de l'emploi* ».

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou Dép. —		Rep. + ou Dép. —		Rep. + ou Dép. —	
$ E.-U.	4,0340	4,0380	+ 50	+ 80	+ 165	+ 195	+ 390	+ 435
$ can.	3,4830	3,80	0	+ 40	— 40	— 80	— 130	— 200
Yen (100)	1,7790	1,7810	— 60	— 25	— 70	— 30	— 40	— 10
DM	2,3210	2,3235	+ 30	+ 70	+ 90	+ 80	+ 340	+ 400
Florin	2,1220	2,1240	+ 15	+ 40	+ 50	+ 80	+ 180	+ 220
F.B. (100)	14,5170	14,5320	— 375	— 150	— 540	— 290	—1200	— 760
F.S.	2,5215	2,5245	+ 120	+ 150	+ 280	+ 300	+ 830	+ 850
L. (1 000)	4,8825	4,8885	— 630	— 450	—1230	— 980	—3430	—2870
£	9,3160	9,6800	— 450	— 350	— 800	— 630	—1320	—1050

TAUX DES EURO-MONNAIES

DM	9 1/8	9 1/4	9 1/8	9 1/4	9	9 1/8	8 3/8	8 1/2
$ E.-U.	8 5/8	8 3/4	9 5/8	9 3/4	9	9 1/8	9 7/16	9 9/16
Florin	10	10 1/4	9 13/16	9 15/16	9 3/4	9 7/8	9 5/8	9 3/4
F.B. (100)	13	15	13 3/8	13 5/8	13 1/4	13 1/2	12 7/8	13 1/8
F.S.	1 1/4	1 1/2	4 7/8	5 1/8	5	5 1/4	5 1/8	5 3/8
L. (1 000)	18	20	22 5/8	24 7/8	23 1/2	24 3/4	23 3/4	24 1/2
£	17 1/4	17 1/2	16 3/4	17	15 5/8	16 1/8	14 1/4	14 7/16
Fr. franç.	11 1/2	11 7/8	11 5/8	11 13/16	11 5/8	11 13/16	11 5/8	11 13/16

Nous donnons ci-dessus les cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises tels qu'ils étaient indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

AFFAIRES

APRÈS I.B.M., UNIVAC ET BURROUGHS

Le constructeur de matériel informatique N.C.R. se lance dans la fabrication de circuits intégrés

I.B.M. fait école. Après Sperry Univac et Burroughs, National Cash Register (N.C.R.), un des géants de l'informatique mondiale (3 milliards de dollars de chiffre d'affaires en 1979), vient de décider à son tour d'intégrer un peu plus son processus de production et de se lancer dans la fabrication de circuits intégrés.

Un ordinateur fonctionne grâce à des circuits intégrés, assemblés et reliés les uns aux autres. Les fantastiques progrès réalisés ces dernières années dans la technologie de production de ces circuits ont permis de placer de plus en plus d'informations sur une surface de moins en moins grande. C'est dire qu'il existe une interdépendance étroite entre l'informatique et les circuits intégrés qui sont, en quelque sorte, le cerveau de l'ordinateur et qui entrent pour environ un quart dans son prix de revient.

I.B.M. dispose depuis longtemps d'usines et de laboratoires de circuits intégrés (dont celle de Corbeil-Essonnes, près de Paris). On estime que le « numéro un » mondial de l'informatique s'approvisionne pour environ 50 % de ses besoins en circuits dans ses propres usines, celles-ci ne travaillant que pour le groupe. Pour le reste de ses besoins, notamment pour les circuits moins évolués, dits « de grande cavalerie », le groupe achète sur le marché mondial auprès des fabricants spécialisés.

Jusqu'à ces derniers mois, I.B.M. était le seul constructeur informatique à avoir développé une telle intégration, qui n'est sans doute pas étrangère à son succès. Or, avec l'évolution des technologies, le développement des « circuits intégrés à la demande », où le « dessin » est établi en étroite coopération avec l'utilisateur, avec les cycles erratiques de l'industrie des composants, où pénurie et surproduction alternent brutalement depuis des années, un constructeur d'ordinateurs est maintenant obligé, s'il veut se maintenir dans la course, d'avoir non seulement son propre laboratoire de composants, mais aussi ses propres unités de production pour les circuits les plus avancés. Cela afin de se trouver à l'abri d'une pénurie éventuelle (voire d'un embargo politique) et de pouvoir suivre, au jour le jour, l'évolution de la technologie.

En avril, Sperry Univac annonçait qu'il allait investir 50 millions de dollars pour construire une usine de circuits aux Etats-Unis. Peu de temps après, Burroughs annonçait son intention d'investir 80 millions de dollars pour développer ses propres composants électroniques. National Cash Register, qui a connu une baisse de ses profits en 1979, en raison, notamment, des difficultés *rencontrées pour s'approvisionner* en composants sur le marché mondial, va investir 155 millions de dollars (soit près de 650 millions de francs) en quatre ans pour développer ses capacités de production de circuits afin de couvrir au moins 60 % de ses besoins.

L'exemple de N.C.R. et des autres groupes informatiques américains et japonais, tout comme les programmes d'investissements des fabricants de circuits intégrés d'outre-Atlantique, devrait faire réfléchir industriels et hauts fonctionnaires français. On *sait qu'un « plan composants »* français a été mis en place pour une durée de cinq ans. Il prévoit des aides publiques pour un montant de 600 millions de francs et la création d'usines en coopération avec des groupes américains. Or le montant des investissements annoncé par les constructeurs informatiques d'outre-Atlantique (près de 300 millions de dollars, c'est-à-dire plus de 1,2 milliard de francs), auxquels s'ajoutent ceux des fabricants de circuits intégrés proprement dits (plus de 1 milliard de dollars pour la seule année 1980), montre que l'on est, en France, encore loin du compte.

En outre, le constructeur de matériel informatique, C.I.I.-Honeywell Bull, s'était jusqu'à présent refusé à toucher de près ou de loin aux circuits intégrés. Non seulement *la firme n'a pas développé* ses propres moyens de production, mais elle n'a accepté de ne participer au « plan composants » que du bout des lèvres. Ses dirigeants ont toujours préféré s'approvisionner sur le marché mondial, persuadés de trouver ainsi le meilleur composant au meilleur prix... La pénurie de composants qui perdure depuis des mois est un des principaux arguments avancés aujourd'hui par C.I.I.-H.B. pour expliquer ses « médiocres » résultats du premier semestre 1980, qui se *traduisent par une perte de 66,9 millions* de francs (contre un bénéfice de 39,6 millions de francs pour les six premiers mois de 1979).

Négociations Matra-Intel

Peut-être est-il donc temps de revoir le « plan composants » français... On y songe du côté des pouvoirs publics et de certains industriels. Une longue et difficile négociation est engagée depuis des mois entre Matra, le groupe américain Intel, les pouvoirs publics et, en seconde ligne, la C.G.E.

Matra coopère déjà avec l'américain Harris, et une première usine de circuits doit être implantée à Saint-Nazaire. Mais sa production sera limitée à certains types de circuits. Aussi voudrait-on à Paris alleé plus loin, et trouver outre-Atlantique un autre partenaire qui soit complémentaire de Harris. Des conversations ont été engagées voici plusieurs semaines avec Intel, considérée actuellement comme l'une des firmes américaines disposant de la meilleure technologie. La C.G.E., qui souhaite elle aussi disposer de sources d'approvisionnement sûres pour les circuits de ses centraux téléphoniques, a été invitée à participer à une éventuelle opération avec Matra et Intel. Toutefois, la firme américaine se montrant fort gourmande, et l'unanimité sur l'opportunité d'une telle affaire n'étant même pas faite en son sein, les choses traînent en longueur. La C.G.E. regarde un tel schéma avec circonspection. Elle cherche de son côté à prendre le contrôle d'une petite société américaine spécialisée dans les circuits destinés aux télécommunications.

JEAN-MARIE QUATREPOINT.

RÉGION

Nord-Pas-de-Calais

REÇU LE 30 JUILLET A L'ÉLYSÉE

M. Henri Darras plaidera pour les Charbonnages

De notre correspondant

Lille. — M. Henri Darras (P.S.), député et maire de Liévin, président du conseil général du Pas-de-Calais, sera reçu le mercredi 30 juillet à 16 heures à l'Elysée par M. Giscard d'Estaing. Cette visite prend un certain relief alors qu'on annonce pour la mi-septembre un voyage de deux jours du président de la République dans la région Nord-Pas-de-Calais. Déjà les communistes ont interpellé le président du conseil général du Pas-de-Calais sur le thème : « Que va faire Henri Darras chez Giscard ? »

M. Henri Darras a répondu le samedi 26 juillet au cours d'une conférence de presse : *« Quand M. Julien Sanguedolce, maire communiste de Saint-Etienne, va à l'Elysée comme il l'a fait il y a quelques jours, on trouve cela très bien au P.C. Et moi aussi je trouve normal qu'il prenne ses responsabilités pour défendre l'emploi de dix-sept cents salariés de Manufrance. Pourquoi ma visite serait-elle condamnable alors que je vais défendre auprès du président de la République les quarante-trois mille chômeurs du Pas-de-Calais ? »*

M. Darras a surtout rappelé que, le 20 juin dernier, il avait adressé une lettre au chef de l'Etat pour attirer son attention sur la situation du département en difficulté dans ses activités les plus fortes : mines, pêche, agriculture, sidérurgie, etc. Un seul chiffre éloquent : le taux des demandeurs d'emploi par rapport à la main-d'œuvre active est de 9,1 % alors que la moyenne nationale est de 6,5 %.

Les élus du Pas-de-Calais, en grande majorité de gauche, souhaitent surtout une révision de la politique charbonnière du gouvernement. Dans le département, les Charbonnages ont perdu quatre-vingt mille emplois en quinze années. On a gâché des possibilités considérables par l'application d'une politique de liquidation des houillères, estime M. Darras, qui a écrit au chef de l'Etat : *« La survie du bassin passe d'abord par la volonté affirmée que cette richesse que nous avons sous nos pieds ne soit pas définitivement abandonnée. Aussi demandons-nous la poursuite de l'extraction là où elle existe et le renoncement à la fermeture des puits... »* M. Darras insistera aussi pour que soit relancée la politique de conversion. Il dit encore : *« Les créations d'emplois promises lors des funérailles des quarante-deux victimes de la catastrophe de Liévin vont-elles enfin se concrétiser ? »*

Mais c'est pour l'ensemble des activités du département que M. Darras plaidera à l'Elysée mercredi : *« Je ne fais que remplir mon devoir, dit-il, et plus encore le mandat qui m'a été donné à l'unanimité par l'assemblée départementale pour alerter les pouvoirs publics au plus haut niveau. »* Il n'en reste pas moins que la visite annoncée du chef de l'Etat sera une nouvelle pomme de discorde entre les deux formations de la gauche. Rien d'étonnant à cela, depuis des mois, on le constate, visite présidentielle ou pas, le P.S. et le P.C. ne sont plus d'accord sur aucun des grands dossiers régionaux.

GEORGES SUEUR.

FERMETURE DÉFINITIVE DU HAUT FOURNEAU D'USINOR-DENAIN

(De notre correspondant.)

Lille. — Le haut fourneau d'Usinor-Denain cessera toute activité cette semaine. Le travail de « mise en couveuse » a commencé ce lundi 28 juillet et devrait s'achever mercredi. Il s'agit d'un chargement en coke et du coulage d'une dalle en béton, ce qui, techniquement, permettrait une éventuelle reprise qui n'est nullement envisagée aujourd'hui. Au contraire, l'arrêt de la fabrication de l'acier intervient à la date annoncée par la direction.

Il reste cinq à six cents salariés à reclasser, selon les dispositions prévues par la convention sociale. Ils pourront, dès la rentrée, suivre des cours de réadaptation. A Denain, il ne demeurera donc que mille sept cents salariés environ, occupés par le train à bandes dont l'alimentation en acier sera assurée par Usinor-Dunkerque.

Toujours dans le Valenciennois, à la Franco-Belge à Raismes, une journée « portes ouvertes » organisée samedi 26 juillet par l'intersyndicale C.G.T., C.F.D.T., F.O., C.G.C., a connu un vif succès, puisque le nombre des visiteurs a été estimé à cinq mille environ. Un dépliant a été distribué dans lequel les syndicats réaffirment que la Franco-Belge est viable, qu'elle peut tourner avec tout son personnel si « *on apporte immédiatement les véritables solutions qui sont possibles* ».

Pour les syndicats, il s'agit d'abord d'une remise en ordre des conditions financières des marchés, du rétablissement de l'équilibre du transport par fer par rapport à la route, mais aussi du maintien des industries sidérurgiques et charbonnières qui assurerait des marchés importants à l'industrie du matériel ferroviaire.

Provence-Alpes-Côte-d'Azur

L'EXTENSION DE L'AÉROPORT DE NICE

Instabilité des sols aux extrémités de la plate-forme

La mission d'inspection pluridisciplinaire (MIP), qui avait été chargée le 18 octobre 1979 par M. Joël Le Theule, ministre des transports, d'étudier scientifiquement la catastrophe de Nice du 16 octobre 1979, a remis un rapport provisoire le 21 juillet.

Ce rapport ne concerne que la plate-forme supportant l'extension sud de l'aéroport de Nice. Le rapport définitif, qui comprendra l'étude des travaux du port en eau profonde, sera terminé à la fin de cette année.

Les études ont permis de constater que toute la plate-forme artificielle créée pour l'extension de l'aéroport est dotée d'une bonne stabilité. Seuls, les rebords des talus naturels — là où le delta sous-marin du Var plonge brusquement selon une pente à 40 ou 50 % vers les canyons submergés descendant vers les grands fonds — présentent des risques de glissement. Pour le moment, la nouvelle piste de 3 200 mètres peut être utilisée à condition que ses deux extrémités soient « neutralisées ». C'est-à-dire qu'elle n'est pas utilisable sur toute sa longueur.

Il semble que cette instabilité des deux rebords soit liée, en partie, à la présence dans le delta sous-marin du Var d'une nappe artésienne. La pression de cette nappe est telle que l'eau jaillirait à 5 ou 6 mètres au-dessus de l'altitude 0 (du nivellement général de la France) si un puits était creusé dans la plate-forme et le delta sous-marin jusqu'à une profondeur variant, selon les endroits, de 47 à 94 mètres sous la surface de la mer. Des études vont être entreprises pour voir si la stabilité des deux rebords pourrait être accrue grâce à un rabattement de la nappe. Toutefois, une telle opération doit être impérativement précédée de recherches et d'essais très sérieux, car un changement de la circulation dans la nappe pourrait avoir un effet inverse de celui qu'on espère.

Pour le terre-plein remblayé pour servir de support aux installations du nouveau port, la MIP continue ses études. Mais on sait déjà que l'hypothèse d'éboulements très importants survenus sur les parois du début des canyons du Var et du Paillon n'a pas été confirmée.

La comparaison des levés bathymétriques faits en 1973 et à la fin de 1979 dans la zone entourant, vers le large, le delta sous-marin du Var avait conduit à supposer, en effet, que des quantités considérables de dépôts instables s'étaient détachées des parois des canyons submergés et avaient dévalé ces canyons sous forme de courants de turbidité. Il est certain que de tels courants ont cassé, le 16 octobre, deux câbles sous-marins Gênes - Barcelone (à 18 h 45) et Gênes-Sassari (à 22 h 50) (*le Monde* du 23 avril). Mais l'étude *in situ* de la zone, faite du 9 au 24 avril dernier par la soucoupe plongeante *Cyana*, n'a pas révélé jusqu'à présent de traces d'énormes éboulements.

Le seul éboulement dont on est sûr est celui d'une partie du remblaiement du nouveau port, qui a commencé à 13 h 57 le 16 octobre. Les seules autres certitudes sont le mini-*tsunami* — un retrait de la mer suivi du retour brusque de celle-ci sous forme de vagues énormes — et les dix morts.

YVONNE REBEYROL.

Bretagne

Le mauvais temps a retardé les opérations de pompage sur l'épave du «Tanio»

La colonne articulée spécialement construite pour le pompage des quelque 10 000 tonnes de fuel lourd encore présentes dans l'épave du « Tanio » a été mise en place le samedi 26 juillet à 3 h. 30.

Pesant 350 tonnes et ballastée avec 550 tonnes d'eau, elle est fixée sur une embase de 300 tonnes lestée de 600 tonnes de béton. Remorquée à l'horizontale de Saint-Wandrille (Seine-Maritime) à Cherbourg, puis de Cherbourg jusqu'à proximité de l'épave, la colonne articulée avait été basculée dans l'après-midi du 24 juillet. Commencée le 5 mai dernier, la colonne a été livrée avec quelques jours d'avance.

En revanche, le mauvais temps presque continuel pendant six semaines a retardé les opérations préliminaires sur la coque de l'épave qui repose sur le fond de la Manche, rappelons-le, par 87 mètres de profondeur, la quille en haut. Pour regagner les six jours de retard, une deuxième table de travail destinée, comme la première, à être fixée sur la coque pour permettre le travail des plongeurs, est en cours de construction et devrait être livrée le 8 août prochain.

Actuellement, on fixe sur la partie émergée de la colonne différents accessoires (feux, réflecteurs, radar...). Dans le même temps, les plongeurs de la *COMEX* s'emploient à percer quinze trous et à fixer les quinze vannes nécessaires au pompage des quinze cuves du *Tanio*. L'épave étant en effet la tête en bas, il faut percer quinze trous, chacun devant permettre de passer les tuyaux indispensables au pompage de chacune des cuves. Bien entendu, chaque trou sera muni d'une vanne qui empêchera tout écoulement intempestif du fuel lourd. Les opérations du pompage proprement dit devraient commencer à la fin de la première quinzaine du mois d'août.

● *« Tanio » : 8,2 millions de francs pour le nettoyage des plages.* — Les dépenses engagées pour le nettoyage de la côte bretonne, après le naufrage du *Tanio* le 7 mars dernier, s'élèvent actuellement à 8,2 millions de francs, vient de faire savoir M. Christian Bonnet, ministre de l'intérieur, à M. Raymond Marcellin, président (P.R.) du conseil régional de Bretagne.

CONTRE LA POLITIQUE NUCLÉAIRE OU LA POLLUTION

Des manifestations écologiques ont été organisées dans plusieurs régions de France

Plusieurs manifestations écologiques et anti-nucléaires ont été organisées à travers la France pendant le week-end du 26 au 27 juillet.

La plus importante a eu lieu dans les Pyrénées-Orientales, où, selon notre correspondant, Jean-Claude Marre, cinq cents personnes ont répondu à l'appel des associations d'écologistes, de consommateurs et des partis de gauche (à l'exception du P.C.), réunis au sein du collectif Pour une autre politique de l'énergie. Accompagnés par les maires de Port-Vendres, Banyuls, Collioure et Cerbère, les manifestants ont marché le long de la côte pour protester contre le projet d'installation d'une centrale nucléaire sur le site de Paulilles — entre Port-Vendres et Banyuls, — contre les recherches d'uranium dans la vallée du Tet et le transit de déchets radioactifs espagnols partant pour La Hague.

Dans la Vienne, un millier de personnes ont participé à une marche inta-nucléaire en direction de Civaux, site retenu pour la construction éventuelle d'une centrale.

A Mimizan, dans les Landes, ce sont trois cents personnes qui ont défilé dans les rues pour protester contre l'actuelle campagne de rejets en mer de déchets radioactifs « européens ». Comme chaque année, un certain nombre de pays d'Europe — mais non la France, qui a renoncé à cette pratique, — immergent des résidus de faible et moyenne radioactivité dans une fosse du golfe de aGscogne.

Enfin, à Nice, la circulation sur la promenade des Anglais a été perturbée par une colonne d'une trentaine d'automobiles conduites par des membres de plusieurs associations de défense de l'environnement qui protestaient contre la pollution du littoral — en dépit des affirmations officielles — et le projet de réaménagement du port.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

LES MARCHÉS FINANCIERS

EURO-ÉMISSIONS

Fermeté des émissions en livres, DM et francs

Ageti. — Le marché de l'euro-DM demeure ferme et bien orienté. Le comité du marché allemand des capitaux, qui s'est réuni la semaine dernière, n'a pas décidé une baisse des taux d'intérêt de base, ainsi que certains s'y attendaient. Cela n'est pas surprenant, parce que les autorités allemandes qui ont les yeux fixés sur une balance des paiements lourdement déficitaire n'entendent pas aggraver cette position peu enviable en décrétant une baisse des taux qui aurait pour effet une sortie immédiate de capitaux.

Le marché de l'eurosterling n'a jamais brillé d'autant de feux. L'espoir d'une diminution prochaine du taux de base bancaire en Grande-Bretagne a poussé à la hausse des cours sur le marché secondaire tout au long de la semaine. Si la détente anticipée ne s'est pas encore produite, elle est certaine d'intervenir sous peu. La seule émission qui était en cours de souscription sur le marché primaire a bénéficié d'un environnement éminemment favorable et s'est révélé un succès sans précédent pour ce secteur. Il s'agit d'un emprunt Peugeot S.A. de 22,5 millions de livres sur dix ans, avec un coupon de 14 % et un prix fixé à 100 3/4 lors d'une clôture avancée de plusieurs jours.

Le secteur du marché euro-obligataire libellé en franc français a connu lui aussi un beau succès avec l'émission de 400 millions de francs français du Royaume de Suède. Les notes suédoises à cinq ans ont été émises au pair avec le coupon prévu à 12 7/8 %. La demande a été plusieurs fois couverte, mais la caractéristique du placement a été l'élargissement de l'intérêt pour le papier en eurofranc. Un peu plus de la moitié de l'emprunt avait été préplacée. Sur ce plan, la demande a été plus diversifiée que de coutume. Le Moyen-Orient et une grande institution internationale ont en majeure partie contribué au préplacement, mais il faut noter également la prise d'une banque centrale africaine et la mise dans son propre portefeuille de 40 millions de francs français par la Morgan Guaranty Limited. Le montant offert au public a donc été relativement modeste, mais, dans ce domaine, indépendamment de la demande belge traditionnelle, il faut souligner un intérêt de la part des Suisses. C'est là un fait nouveau, les maisons helvétiques ayant dans le passé montré peu d'empressement à l'égard du franc français. Pour leur part, les Japonais, qui continuent de considérer le franc français et le florin comme deux des principales monnaies de diversification, se sont également portés acquéreur.

LONDRES

Calme

Le marché est calme et en légère baisse. Repli des mines d'or en liaison avec celui du métal.

Or (ouverture) (dollars) 643 25 contre 651 75

VALEURS	CLOTURE 25/7	COURS 28/7
Beecham	151	150
British Petroleum	348	348
Courtaulds	67	67
*De Beers	10 1/2	10 1/4
Imperial Chemical	370	366
Rio Tinto Zinc Cor.	466	466
Shell	414	406
Vickers	137	135
War Loan 3 1/2 %	33 5/8	33 5/8
*West Driefontein	30	30 3/4
*Western Holdings	31	31 3/4

(*) En dollars U.S.

Le Stock Exchange est calme et en légère baisse. Les industrielles perdent 2 à 4 pences et les pétroles jusqu'à 6 pence. Les fonds d'État s'effritent d'1/8 de point. Repli des mines d'or par solidarité avec le lingot. Les banques sont faibles après les mauvais résultats de Midland Bank vendredi dernier.

NOUVELLES DES SOCIÉTÉS

C.I.I.-HONEYWELL-BULL. — Les commandes enregistrées par le groupe ont progressé de 10,9 % au cours du premier semestre 1980, par rapport à un niveau déjà « exceptionnellement élevé ». Mais les livraisons ont vu leur croissance freinée par la pénurie de composants électroniques, qui se poursuit. C'est pourquoi, en dépit d'une augmentation de 12,1 % du chiffre d'affaires semestriel à 2,5 milliards de francs, le résultat net consolidé se traduit par une perte de 86,0 millions de francs pour le premier semestre 1980, contre un bénéfice de 39,6 millions au premier semestre 1979. Des « actions vigoureuses » pour développer la capacité de production devraient permettre « une croissance accélérée du chiffre d'affaires pendant le second semestre 1980, de sorte qu'un « résultat positif substantiel est toujours prévu pour l'ensemble de l'exercice 1980 ».

INDICES QUOTIDIENS

(INSEE, base 100 : 29 déc. 1979)

	24 juil.	25 juil.
Valeurs françaises	107,3	107,1
Valeurs étrangères	111,5	111,4

Cie DES AGENTS DE CHANGE (Base 100 : 29 déc. 1961)

Indice général	108,3	107,9

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	25/7	28/7
1 dollar (en yens)	224 90	226 93

LES INDICES HEBDOMADAIRES DE LA BOURSE DE PARIS

INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE ET DES ÉTUDES ÉCONOMIQUES
Base 100 : 29 décembre 1972

	21 juill.	25 juill.
Indice général	129,2	130,7
Assurances	233,5	234
Banq. et sociétés financ.	91,2	92,6
Sociétés foncières	147,4	148,9
Sociétés investiss. portef.	129,2	130,1
Agriculture	137,9	138,7
Aliment., brasseries, distill.	137,5	138,9
Autom., cycles et i. équip.	73,1	72
Bâtim., matér. constr., I.P.	183,3	188,5
Caoutchouc (ind. et comm.)	57	58,7
Carrières salines, charbon.	128,4	127,2
Constr. mécan. et navales	128,6	129,3
Hôtels, casinos, thermal.	172,6	171,9
Imprimeries, pap. cartons	100,4	102,3
Magas., compt. d'exportat.	95,7	95,9
Matériel électrique	136,8	139,6
Métall., mec. des pr métal.	46,2	46,3
Mines métalliques	153,4	150,7
Pétroles et carburants	171,8	170,7
Prod. chimiq. et al.-mét.	177	178
Services publics et transp.	108,5	112,4
Textiles	103,6	103
Divers	143,9	149,3
Valeurs étrangères	156,2	157,5
Valeurs à rev. fixe ou ind.	187,3	190,1
Rentes perpétuelles	34,4	34,6
Rentes amort., fonds gar.	461,6	473,3
Sect. indust. publ. à r. fixe	90,3	90,3
Sect. ind. publ. à rev. ind.	411,2	411,6
Secteur libre	98,3	98,4

INDICES GÉNÉRAUX DE BASE 100 EN 1949

Valeurs à rev. fixe ou ind.	328,1	333,1
Val. franç. à rev. variable	895,4	905,6
Valeurs étrangères	1 154,5	1 164,1

COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE
Base 100 : 29 décembre 1961

Indice général	106,9	107,9
Produits de base	98,1	98,8
Construction	148,3	151,3
Biens d'équipement	109	110,1
Biens de consom. durables	79,4	81,2
Biens de cons. non durabl.	84,5	85,5
Biens de consom. aliment.	112,1	113,3
Services	158,5	159,6
Sociétés financières		
Sociétés de la zone franc expl. principal. à l'étr.	111,2 / 207,6	112,3 / 208,2
Valeurs industrielles	98,8	99,6

BOURSES RÉGIONALES
Base 100 : 29 décembre 1972

Indice général	128,6	129,8

(*) Cours rectifié.

Taux du marché monétaire

Effets privés, du 25/7 ... 11 5/8 %

BOURSE DE PARIS - 25 JUILLET - COMPTANT

VALEURS	% du nom.	% du coupon	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
3 %	25 50	2 451	S.P.E.G.	217	213 6	Locabail Immob.	352	350	Imminvest	150	15
5 %	41 90	2 404	U.A.P.	557	560	Loca-Expansion	137	136 1	Cie Lyon. Imm.	134 90	135
[illegible]											

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Ch. France 3 %	203	200
A.G.F. (Sté Cent.)	798	792
Ass. Gr. Paris-Vie	1040	1060
Concorde	331	344
Épargne France	318	319
Financ. Victoire	357 70	357 6
France I.A.R.D.	182 50	182
Gan (Sté) Centr.	735	732

[illegible]

* Cours précédent

SICAV

[illegible]

MARCHÉ A TERME

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer dans les cours. Elles sont corrigées dès le lendemain, dans la première édition.

La Chambre syndicale a décidé, à titre exceptionnel, de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant été l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
2355	4,5 % 1973	2435	2465	2487	2465
3745	C.N.E. 3 %	3719	3760	3673 80	3683
375	Afrique Occ.	385	389	394	390
425	Air Liquide	439	440	44	440
[illegible]					

VALEURS DONNANT LIEU A DES OPÉRATIONS FERMES SEULEMENT
o : offert ; C : coupon détaché ; d : demande ; * droit détaché

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 25 7	COURS DES BILLETS AUX GUICHETS Achat	Vente
États-Unis ($ 1)	4 833	4 832	3 920	4 130
Allemagne (100 DM)	232 230	232 200	224	238
Belgique (100 F)	14 523	14 52	13 9	14 60
Pays-Bas (100 fl.)	212 370	212 340	205	216
Danemark (100 krd)	75 025	76 020	71 500	76 500
Norvège (100 k)	84 070	84 040	82 500	87 500
Grande-Bretagne (£ 1)	9 636	9 657	9 30	9 900
Italie (1 000 lires)	4 883	4 885	4 75	5 100
Suisse (100 fr.)	252 750	252 630	246	258
Suède (100 krs)	98 130	98 230	95 500	101
Autriche (100 sch.)	32 725	32 750	31 800	33 400
Espagne (100 pes.)	5 692	5 694	5 550	5 950
Portugal (100 esc.)	8 283	8 27	8 10	9
Canada ($ can. 1)	3 497	3 494	3 420	3 650
Japon (100 yens)	1 8 5	1 791	1 740	1 840

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 25 7
Or fin (kilo en barre)	82400	83900
Or fin (en lingot)	82600	84000
Pièce française (20 fr.)	738	740 10
Pièce française (10 fr.)	390	395
Pièce suisse (20 fr.)	6 0	602
Pièce latine (20 fr.)	600	608
Souverain	756	763
Pièce de 20 dollars	3050	3080 40
Pièce de 10 dollars	1485	1490
Pièce de 5 dollars	825	825
Pièce de 50 pesos	3400	3535
Pièce de 10 florins	580	604

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

EN BELGIQUE

Un attentat contre un groupe de jeunes juifs a fait un mort et plusieurs blessés

De notre correspondant

Bruxelles. — Un jeune Français de quinze ans, David Ku Kuhan, a été tué lors d'un attentat à la grenade contre un groupe d'adolescents juifs, dimanche 27 juillet, à Anvers. L'attentat a fait seize blessés, dont sept sont dans un état grave. Parmi eux se trouve l'accompagnatrice du groupe, une jeune femme de vingt-sept ans, enceinte.

Après l'arrestation d'un ressortissant arabe, on laissait entendre dans les milieux judiciaires d'Anvers que l'attentat était probablement l'œuvre d'un commando et que des complices allaient être recherchés, ce lundi 28 juillet, l'agence de presse Belga recevait un coup de téléphone anonyme, selon lequel le Front populaire de libération de la Palestine revendiquait l'attentat.

L'homme appréhendé s'était enfui après avoir lancé deux grenades, mais il a été rapidement rattrapé par les policiers qui avaient bouclé le quartier ; il avait sur lui un pistolet et trois chargeurs ; il était porteur d'un passeport marocain, mais, selon la police, il serait Libanais ou Palestinien : « *Je sais que ce sont des enfants*, a-t-il déclaré en anglais, *mais c'est la guerre et ils ont aussi tué nos enfants.* »

Les jeunes juifs, âgés de dix à quinze ans, devaient participer à un voyage de vacances dans les Ardennes belges organisé par l'association belgo-israélienne, Agoudath-Israël. Ils attendaient le départ de l'autocar devant les locaux de l'association, rue Lamorinière, dans le quartier juif d'Anvers. Ils auraient dû être partis à cette heure-là, mais on attendait quelques retardataires venant de l'étranger. Le groupe comprenait en effet non seulement des Belges, mais des Français, des Anglais et des Allemands.

PIERRE DE VOS.

● *L'Alliance France-Israël* s'est déclarée, ce lundi 28 juillet, « *profondément indignée par l'attentat contre la communauté juive d'Anvers* ». Elle « *condamne une nouvelle fois le terrorisme. Elle demande que celui-ci soit sévèrement réprimé, ce qui implique que les pays libres mettent fin sur leur territoire aux activités de l'O.L.P. et de ses complices.* »

Trois élections cantonales...

CREUSE : Aubusson (2e tour).
Inscr., 5 861 ; vot., 3 839 ; suff. expr., 3 769. MM. Jean Mazetier (U.D.F.), 1 577 voix, ELU ; Pierre Dumas (P.S.), 1 470 ; René Lachambre (s. étiq.), 722.

[Il s'agissait de pourvoir le siège vacant depuis le décès de Victor Pakomoff (P.S.). Celui-ci avait été réélu aisément, en mars 1979, avec 2 548 voix contre 1 565 à M. Fargues (R.P.R.). Au premier tour, le 20 juillet, les résultats avaient été les suivants : inscr., 5 862 ; vot., 3 223 ; suffr. expr., 3 130. MM. Jean Mazetier (U.D.F.), 756 voix ; Pierre Dumas (P.S.), 660 ; René Lachambre (ss étiq.), 616 ; Michel Savary (P.C.), 606 ; Jean Fondrinier (R.P.R.), 492.

Le maintien, au second tour, du candidat sans étiquette, M. Lachambre, semblait de nature à nuire au candidat U.D.F., M. Mazetier, arrivé en tête du premier tour. D'autant que M. Lachambre avait reçu, entre les deux tours, le soutien public de M. Amédée Domenech, président de la fédération Marche-Limousin du parti radical, et le parti radical est une des formations constitutives de l'U.D.F. Bien que M. Lachambre ait maintenu au second tour avec 19,16 % des suffrages exprimés la position qu'il avait acquise au premier (19,63 %), M. Mazetier l'a tout de même emporté.

Le candidat U.D.F., avec 41,84 % des suffrages exprimés, augmente de deux points le score réalisé par la majorité (U.D.F. et R.P.R.) au premier tour (39,86 %). Il a bénéficié d'une participation au vote plus importante le 27 juillet que le dimanche précédent. Le candidat du P.S. ne retrouve pas tout à fait, en pourcentage, le total des voix de gauche (39 % au lieu de 40,44 % au premier tour). Le résultat confirme le recul du P.S. dans ce canton. L'ancien conseiller général, Victor Pakomoff, qui disposait, il est vrai, d'une forte position personnelle, avait obtenu 40,68 % des suffrages exprimés au premier tour de mars 1979. Dimanche dernier, le candidat du P.S. a perdu près de vingt points par rapport à la précédente consultation (21,08 %).]

HAUTES-ALPES : Briançon-Nord (2e tour).
Inscr., 2 550 ; vot., 1 524 ; suffr. expr., 1 471. MM. Georges Chabas, conseiller général sortant (R.P.R.), 798 voix, ELU ; Robert de Caumont (P.S.), 673 voix.

[Il s'agissait de pourvoir le siège vacant depuis l'invalidation par le Conseil d'Etat des résultats de mars 1979. L'élection de M. Chabas, adjoint de M. Paul Dijoud, maire de Briançon, secrétaire d'Etat aux DOM-TOM, acquise avec 53 voix d'avance sur M. de Caumont, avait été annulée « en raison de la violation du décret du 13 juillet 1973 portant découpage cantonal de Briançon et de la composition irrégulière de la commission chargée d'établir la liste électorale de la commune de Montgenèvre ».

Au premier tour, les résultats avaient été les suivants : inscr., 2 542 ; vot., 1 271 ; suffr. expr., 1 222. MM. Georges Chabas (R.P.R.), 632 voix ; Robert de Caumont (P.S.), 472 ; Michel Buchon (P.C.), 118. Bien qu'il eut obtenu 51,71 % des suffrages exprimés, M. Chabas n'avait pas été proclamé élu. Il lui manquait en effet trois voix pour atteindre le quart du nombre des électeurs inscrits. Son élection au second tour est donc logique. Il obtient cette fois 54,25 % des suffrages exprimés. Son concurrent socialiste n'atteint pas, en pourcentage (45,75 %), le total des voix de gauche du premier tour (48,27 %, soit 38,62 % pour le P.S. et 9,65 % pour le P.C.). Il attribue, pour partie, ce recul à un mauvais report des suffrages communistes du premier tour.

Les résultats de ce scrutin pourraient être à nouveau contestés. M. de Caumont fait état de nouvelles irrégularités et, dans la commune de Montgenèvre, de « pratiques frauduleuses ». Une action administrative est engagée, ainsi qu'une action au pénal dirigée contre le préfet pour « vol de documents

LOZERE : Florac (2e tour).
Ins., 2 799 ; vot., 2 191 ; suffr. expr., 2 140. MM. Fortuné Chabrol, maire de Florac (P.S.), 1 220 voix, ELU ; Gilbert Ferrer (div. maj.), 920.

[Il s'agissait de pourvoir le siège laissé vacant par le décès d'André Terrisson, élu en mars 1979 sous l'étiquette P.C. André Terrisson avait quitté le P.C.F. peu de temps après son élection, en raison de désaccords politiques.

Au premier tour, les résultats avaient été les suivants : inscr., 2 800 ; vot., 2 020 ; suff. expr., 1 956. MM. Chabrol (P.S.), 852 voix ; Ferrer (div. maj.), 809 ; André Olivier (P.C.), 295.

Compte tenu des résultats du premier tour, le succès de M. Chabrol est logique. Il obtient 57,01 % des suffrages exprimés, alors que, en pourcentage, le total des voix de gauche atteignait 58,64 % au premier tour (43,56 % pour le P.S., 15,08 % pour le P.C.).]

... ET UNE ÉLECTION MUNICIPALE

AIN : Attignat (2e tour).
Ins., 1 072 ; vot., 652 ; suf. exp., 633. M. Etienne Ravet (ss étiq.), seul candidat, 315 voix, ELU.

[Il s'agissait de pourvoir le siège laissé vacant par la démission du maire, M. Marcel Fillot. Au premier tour, M. Ravet avait obtenu 253 voix pour 1 072 inscrits, 496 votants et 491 suffrages exprimés. Il n'avait pas été proclamé élu car son score n'atteignait pas le quart du nombre des électeurs inscrits.]

« Le pouvoir et la Bourse »

M. RAYMOND ARON ESTIME QUE LE CHEF DE L'ÉTAT DOIT RENONCER A CERTAINS DROITS DES CITOYENS

Dans son éditorial de *l'Express* daté du 26 juillet, intitulé « *Le pouvoir et la Bourse* », Raymond Aron s'interroge, à la suite de l'achat d'actions Rhône-Poulenc par Mme Giscard d'Estaing, sur les contraintes qui, selon lui, « *devraient être imposées aux députés, ministres, président, citoyens comme les autres en un sens, mais exposés à la lumière des médias et, du fait de leurs fonctions, les mieux placés pour recueillir à l'avance des informations chargées d'implications financières* ». Raymond Aron évoque le système en vigueur aux Etats-Unis — « *le président élu fait connaître l'état de sa fortune personnelle et en confie la gestion à un trust* » — dont il estime qu'il n'est « *probablement pas adapté* » à la France. L'éditorialiste préfère une autre formule : « *Les ministres et le président transformeraient leurs portefeuilles de valeurs mobilières en obligations.* »

Selon Raymond Aron, le président de la République, « *proche d'un roi, demeure un citoyen auquel ses concitoyens confient pour sept années la responsabilité suprême. S'il était roi, nul ne se soucierait de sa caisse personnelle. Citoyen, il doit être insoupçonnable et renoncer à certains des droits des citoyens, pour devenir le premier d'entre eux* ».

DEUX JEUNES GENS RECONNAISSENT ÊTRE LES AUTEURS D'UN DOUBLE MEURTRE

Deux jeunes gens, MM. Marc Rigozzi, vingt-cinq ans, sans profession, et Yves Nouhaud, vingt-deux ans, agent hospitalier, ont reconnu, vendredi 25 juillet, avoir tué Jacques Collin, vingt-deux ans, et Nicole Tourette, trente ans, retrouvés noyés.

Le 8 juillet, le corps d'une femme, pieds et poings liés, avait été repêché dans la Seine, près de Vitry (Val-de-Marne). Le 14 juillet, c'était celui d'un homme, ligoté de la même façon, qui était découvert non loin de l'endroit où avait été trouvé le premier cadavre. Lorsque les enquêteurs ont pu identifier les victimes, ils ont appris que ces deux personnes vivaient ensemble.

MM. Rigozzi et Nouhaud, qui étaient de leurs amis, ont dit s'être rendus au domicile des victimes le 7 juillet, pour leur demander pourquoi ils avaient refusé de passer la soirée avec eux. L'explication s'est transformée en une violente querelle. Des coups ont été échangés. Sous la menace d'une arme, les deux jeunes gens ont obligé M. Collin et Mme Tourette à monter dans leur voiture. Ils se sont rendus sur le quai Jules-Guesde, à Vitry. Là après les avoir ligotés ils les ont jetés à l'eau.

● *Deux évadés français arrêtés en Italie.* — Hugues Recchia et Vincent d'Ingeo, qui s'étaient évadés, le mercredi 9 juillet, du palais de justice de Bourgoin-Jallieu (Isère) (*le Monde* du 11 juillet), ont été arrêtés à Rome, le samedi 26 juillet. Les deux hommes, qui doivent être jugés en France pour un hold-up, ont été interpellés dans la capitale italienne au cours d'un contrôle de routine. — (*A.P.*)

DÉCÈS DE PIERRE JUHEL SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DE LA RESTAURATION NATIONALE

Pierre Juhel, secrétaire général de la Restauration nationale, est décédé, samedi 26 juillet, à Paris, à l'âge de soixante-dix ans.

Archétype du militant monarchiste, Pierre Juhel était une des figures du royalisme français. Passionné, massif, il avait pendant plus de cinquante ans milité, écrit, occupé des responsabilités, dans les organisations, groupes et publications de cette famille politique.

Né en août 1910 à Paris, il avait adhéré très jeune au courant nationaliste et milité dès 1926 dans les rangs de l'Action française dont Charles Maurras, Léon Daudet et Maurice Pujo allaient être les porte-parole.

L'autorité que Pierre Juhel semblait exercer sur les jeunes troupes royalistes tenait beaucoup au fait qu'il avait été le chef des « camelots du roi » (les troupes de choc de l'Action française) de 1935 à 1939. Il avait acquis là son image d'homme d'action ne rechignant pas à l'engagement physique. Mais c'est cette autorité — et un traditionaliste certain — qu'allaient contester, quelques décennies plus tard, ceux qui créèrent la Nouvelle Action Française autour de M. Bertrand Renouvin.

Prisonnier de guerre en 1940, libéré, Pierre Juhel dirigea de 1941 à 1944 le Centre de formation professionnelle puis occupa un poste à la direction de la Croix-Rouge française.

La « Restauration nationale, centre de propagande royaliste et d'action française » et l'hebdomadaire « Aspects de la France » succédèrent après la guerre, à l'« Action française », frappée d'interdiction. Pierre Juhel se chargea de l'organisation des amis de l'hebdomadaire royaliste lorsque celui-ci fut fondé. Il occupait le poste de secrétaire général de la Restauration nationale depuis 1950.

NOUVELLES BRÈVES

● *Le gouvernement zambien a interdit l'importation de certaines marchandises en provenance d'Europe et des Etats-Unis*, et a conseillé aux importateurs de leur préférer l'Afrique du Sud et le Zimbabwe. La raison invoquée à cette décision serait un coût de transport prohibitif pour les produits en provenance d'Europe ou des Etats-Unis.

Parmi les marchandises touchées par cette mesure figurent les détergents, les aliments pour bébé et le lait en poudre.

Selon le *Sunday Times*, de Johannesburg, la décision du gouvernement zambien se traduirait par un bénéfice de l'ordre de 600 millions de dollars pour l'Afrique du Sud. — (*A.F.P.*)

● *Première liaison aérienne entre la Chine et le Proche-Orient.* — La compagnie aérienne chinoise C.A.A.C. a ouvert le 27 juillet une nouvelle liaison hebdomadaire entre Pékin et Bagdad. Une escale est prévue en alternance à Karachi et à Charjah dans les Emirats arabes unis.

● *M. Etienne Fajon*, membre du comité central du P.C.F. indique dans *l'Humanité* du 28 juillet que les Editions sociales s'apprêtent à publier un ouvrage de neuf cents pages consacré au congrès de Tours qui a marqué, en 1920, la naissance du parti communiste français. Les délibérations et les votes du congrès y seront intégralement reproduits.

● *Le gardien de la villa du prince Abdelaaziz Bin Ahmed Althani*, victime d'un cambriolage dont le montant, un record, de bijoux et 500 000 francs en monnaie française et en devises étrangères, jeudi 24 juillet (*le Monde* daté 27-28 juillet), a été relâché, samedi 26 juillet, après plus de vingt-quatre heures de garde à vue.

Aux J.O. de Moscou

BELLOT, VIGNERON ET HOUVION EN FINALE DU SAUT A LA PERCHE

Jean-Michel Bellot (5,40 m.), Thiery Vigneron (5,40 m.) et Philippe Houvion (5,35) se sont qualifiés, lundi matin 29 juillet, pour le concours final à la perche. Les neuf autres qualifiés sont Slusarski (Pologne), 5,40 m. ; Kozakiewicz (Pologne), 5,40 m. ; Klimczyk (Pologne), 5,40 m. ; Zalar (Suède), 5,40 m. ; Haapakoski (Finlande), 5,40 m. ; Pudas (Finlande), 5,35 m. ; Hooper (G.-B.), 5,35 m. ; Volkov (U.R.S.S.), 5,35 m. Le Soviétique Proupporinko été éliminé.

Au 400 mètres, Didier Dubois, quatrième de sa série en 46 sec. 60 s'est qualifié pour les demi-finales. Francis Demarthon, cinquième de sa série, en 46 sec. 38 a par contre été éliminé. Au 200 mètres féminin, les deux Françaises Chantal Rega et Raymonde Naigre se sont qualifiées pour les quarts de finale en 23 sec. 49 et 23 sec. 50.

En judo, le poids moyen Michel Sanchis a été battu au premier tour par l'Espagnol Jose Antonio Cecchini qui a pris l'avantage sur lui (Koka) à 35 sec. de la fin du combat.

L'ÉQUIPE DE FRANCE DE TENNIS CONSERVE LA COUPE DE GALÉA

L'équipe de France, composée de Thierry Tulasne, Jérôme Potier, et Henri Leconte a conservé, le 27 juillet à Vichy, la Coupe de Galéa, gagnée l'an dernier par Yannick Noah et Pascal Portes. Après la victoire en double d'Henri Leconte et Jérôme Potier devant les Espagnols Juan Bautista Avendano et Alberto Tous, par 6-0, 7-5, 3-6, 6-1, Thierry Tulasne a assuré le succès final des Français en battant Juan Bautistat Avendano Tous a ramené le score à trois victoires à deux en s'imposant, au meilleur des trois sets, face à Jérôme Potier par 6-2, 6-3. Quarante nations étaient engagées dans cette épreuve calquée sur la Coupe Davis et réservée aux joueurs de moins de vingt et un ans. Parmi les grandes nations, seuls les Etats-Unis n'y participent pas.

● *Le tournoi de Washington*, doté de 175 000 dollars, a été gagné, le dimanche 27 juillet, par l'Américain Brian Gottfried, vainqueur en finale de l'Argentin José-Luis Clerc par 7-5, 4-6, 6-4. Le même jour, à North Conway (New Hampshire), Yannick Noah a passé le premier tour du tournoi, doté également de 175 000 dollars, aux dépens de l'Américain Charlie Owens, battu 6-4, 6-2.

● *La M.J.C. de Boulogne est détruite.* Les treize garçons et filles qui, depuis plus d'un mois, occupaient les locaux de la M.J.C. de Boulogne-Billancourt ont été évacués le 25 juillet après une brève intervention de la police. Il n'y a eu ni incident ni arrestation. L'expulsion avait été ordonnée par le tribunal administratif de Paris à la demande de la municipalité. Un bulldozer a rasé les bâtiments préfabriqués à l'emplacement desquels sera édifié un C.E.T.

Cette démolition est la conséquence d'une épreuve de force engagée depuis sept ans entre la municipalité de Boulogne et les animateurs de la M.J.C. En 1973, le maire adjoint chargé de la culture avait quitté le conseil d'administration de la M.J.C. et la municipalité avait suspendu sa subvention.

Le numéro du « Monde » daté 26-27 juillet 1980 a été tiré à 514 321 exemplaires.



